LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ | Montréal, jeudi le 7 octobre 1965 / Le Très Saint Rosaire / 81e année, No 232 / 4 cahiers / 76 pages / La météo : moins frais demain / minimum 50 / maximum 60

AUJOURD'HUI

Le projet d'une gare maritime est définitivement écarté • En page 3

1,249 employés de la CECM se prononcent en faveur de la grève

Les dirigeants syndicaux en fixeront la date

par Jacques Lafrenière

Les employés de la Commission des écoles catholiques de Montréal (autres que les enseignants) ont voté en faveur de la grève, hier soir, par une majorité de 96 pour cent. Les dirigeants des trois syndicats concernés feront connaître plus tard la date de l'arrêt de travail.

Le secrétaire de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Paul-Aimé Paiement a déclaré ce matin que le comité exécutif de son syndicat, représentant 7,000 instituteurs catholiques de Montréal, se proposait d'étudier la situation aussitôt que possible.

Les commissaires d'écoles se réunissent pour leur part cet après-midi, et il va sans dire que cette menace de grève constituera un de leurs sujets de conversation.

Les trois syndicats groupent 1,667 employés des services administratifs, les hommes d'entretien et les concierges. De ce nombre 1,294 assistaient à l'assemblée hier soir, dont 1,249 ont voté en faveur de la grève.

Un élément a été décisif dans la décision de ces employés : ils venaient d'apprendre que la CECM avait accordé récemment des hausses de traitement allant de $400 à $2,000 par année au personnel des cadres, alors qu'elle leur offre, en gros, environ 3 pour cent d'augmentation.

L'un des principaux négociateurs des syndicats, M. Guy Beaudoin, conseiller technique à la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN), a déclaré que les divergences d'opinions sont nombreuses. Il a ajouté: "La CECM, qui a toujours cru en la docilité patiente de ses employés, devra comprendre que ces derniers sont conscients des problèmes qui se posent et qu'ils veulent rétablir les injustices dont ils sont victimes depuis de nombreuses années."

Le cartel intersyndical

Les trois syndicats avaient formé un cartel pour négocier plusieurs clauses de leurs conventions collectives intéressant leurs membres au même titre.

Sur ce plan les travailleurs essaient particulièrement d'améliorer leur caisse de jours en congé pour cause de maladie, alors que, soutient M. Beaudoin, la CECM veut diminuer le nombre de ces journées et même supprimer la caisse spéciale de 240 jours à demi-salaire dont bénéficiaient les employés comptant 18 années et plus de service.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, les employés désirent se protéger contre les effets des changements technologiques.

Les cas particuliers à chaque groupe

Le mécontentement provient surtout des propositions patronales aux divers groupes de travailleurs.

Les employés de bureau réclament une hausse de traitements de 15 pour cent. Ils veulent que leur système d'évaluation des tâches, qui revêt une grande importance à leurs yeux pour eux, soit plus efficace et plus rapide.

La CECM tente aussi d'obtenir une plus grande mobilité chez ses employés de bureau pour faire effectuer le travail le jour et le soir.

Les hommes d'entretien veu-

Voir CECM, en page 2

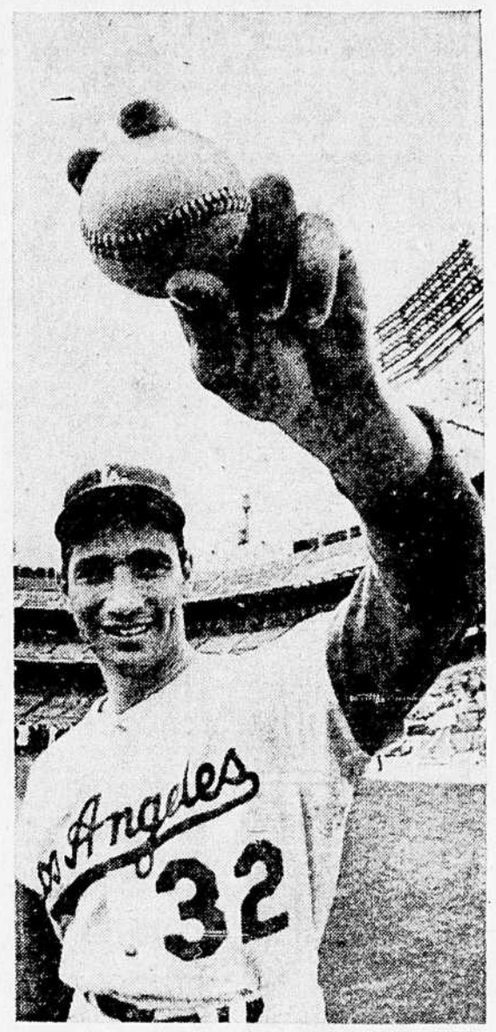

telephoto PA

LA SERIE MONDIALE DE BASEBALL

Voici le super lanceur gaucher des Dodgers de Los Angeles, Sandy Koufax, vu par une lentille "fisheye". Impressionnant ! De toute façon, Koufax, lui, impressionnera certainement la foule aujourd'hui alors qu'il occupera le monticule contre les Twins de Minnesota pour la deuxième partie de la série mondiale. (Voir le compte rendu de la victoire des Twins, hier, en page 39)

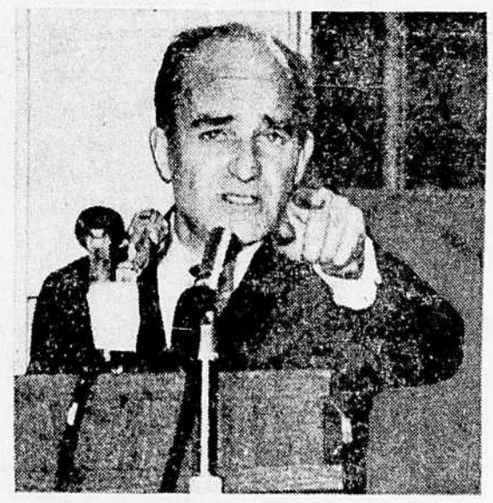

photo LA PRESSE

PELLETIER EST NOMME DANS HOCHELAGA

Un deuxième membre du trio Marchand-Pelletier-Trudeau, a été choisi candidat libéral officiel, hier soir. M. Gérard Pelletier briguera les suffrages dans le comté d'Hochelaga. (Voir en page 21)

La police capture Georges Normand et André Daoust

Les deux hommes se rendent après avoir résisté à la police pendant 3 heures

Deux des 10 hommes les plus recherchés au Québec se sont rendus à la police, peu avant midi aujourd'hui, après avoir détenu cinq otages dans une maison sise au 101, Montée Guénette, à St-Jérôme, non loin de la sortie numéro 17 de l'autoroute des Laurentides, où ils défiaient les agents de la Sûreté du Québec qui les sommaient de se rendre.

Il s'agit de Georges Normand et André Daoust. Un policier a révélé que ces deux hommes étaient au nombre des 10 individus les plus recherchés par la police.

Ils sont soupçonnés d'avoir commis un vol à main armée, le printemps dernier, à la Caisse populaire de St-Léonard, où un homme avait été tiré à bout portant et deux employés avaient été amenés en otage.

L'embuscade a commencé vers 8 heures ce matin, après que Normand eut téléphoné à un poste radiophonique de Montréal et exigé que le journaliste Marcel Lamarche se rende à St-Jérôme discuter avec eux.

Pour ce qui est des otages, à qui on n'a fait aucun mal, la police a fait savoir qu'il s'agissait des épouses des deux individus et de Mme Gabriel Gratton, ainsi que de ses fillettes de cinq et six ans.

Aucun coup de feu n'a été échangé entre les policiers et les deux hommes. A l'aide de hauts-parleurs, la police avait

Voir CAPTURE en page 2

Telephoto PC

Pearson hume l'odeur du blé

Le premier ministre Leaster Pearson s'est penché sur les problèmes des fermiers de l'Ouest, hier, alors qu'il effectuait une tournée électorale dans l'ouest du Manitoba. Le chef du parti libéral fédéral a examiné des gerbes de blé, en a humé la riche senteur et a pris connaissance des dommages causés aux récoltes par la mauvaise température. (Voir son discours à Winnipeg en page 21).

Dief s'en prend à Lesage et aux traités signés par le Québec

par Jacques Pigeon

KITCHENER, ONT. — John-George Diefenbaker a changé son fusil d'épaule, hier soir. Il a momentanément oublié les histoires de gangsters qui, jusqu'ici, ont tenu la vedette de ses discours, et a choisi de pointer son fusil vers deux nouvelles cibles : les premiers ministre du Québec et de la Colombie-Britannique.

Parlant de l'unité canadienne, il a dit que MM. Jean Lesage et W. R. Bennett "ont déjà dépassé les bornes en signant des traités". Allons-nous tolérer de tels principes, a fougueusement lancé le leader tory ?

"Déjà en Colombie-Britannique, le premier ministre Bennett laisse entendre qu'il pourra bientôt conclure des ententes commerciales avec d'autres pays." Voilà, a dit M. Diefenbaker, un principe inacceptable qui entraine la division au pays.

Mais M. Lesage a écopé d'autres éclaboussures. Le chef conservateur l'a accusé d'avoir conclu "sous la table" des ententes avec le gouvernement libéral, et il a condamné l'attitude du Québec vis-à-vis la question esquimaude.

Les libéraux, a-t-il précisé, manipulent les Esquimaux comme des marionnettes et en font des citoyens de troisième classe en permettant le transfert de juridiction d'Ottawa au Québec.

On sait que cette affaire a tenu la manchette des journaux à plusieurs reprises lorsque le Québec a demandé juridiction sur les esquimaux qui vivent sur son territoire et affirme que leur religion et leur langue seront préservées. Les débats Laing-Lévesque sur cette question sont demeurés célèbres.

Le chef tory a tenu ces propos à la suite d'une tournée de six jours dans le sud de l'Ontario. Hier, il a visité les villes de Guelph et de Kitchener-Waterloo ainsi que les municipalités environnantes. Le soir, dans cette dernière ville, il a prononcé un long discours devant moins de cinq cents personnes, plusieurs d'origine allemande, dont l'attitude réservée a surpris les observateurs.

Au début de la journée, à Guelph, le chef de l'opposition s'est fait économiste. Il a raconté à un groupe d'hommes d'affaires qui ne semblaient pas le prendre au sérieux, que

Voir DIEFENBAKER, en p. 2

Nous aurons recours à la compensation fiscale — *Gérin-Lajoie*

QUEBEC (DNC) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, qui est également premier ministre par intérim en l'absence de M. Jean Lesage qui se trouve dans l'Ouest, a déclaré hier, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, que le Québec allait user de son option d'"opting out" en ce qui concerne certaines recommandations du rapport Bladen, tout comme pour certaines promesses électorales de M. Pearson ayant trait aux investissements universitaires.

"Il n'y a pas de problème avec le rapport Bladen, a dit M. Gérin-Lajoie. Nous allons adopter l'attitude de l'"opting out", c'est-à-dire du système de compensation fiscale qui nous permet de récupérer dans le champ des impôts l'argent que le gouvernement fédéral voudrait remettre à des institutions dépendant directement des provinces.

"Il n'est pas question d'ac-

Voir GERIN-LAJOIE, en p. 2

Autres réactions au rapport Bladen en page 53

Tandis que Pearson nie avoir un rapport sur les faillites, une voix chuchote: we've got it

par Pierre O'Neil

WINNIPEG. — L'histoire du rapport mystérieux sur les faillites frauduleuses a pris hier soir une tournure sensationnelle lorsque les journalistes ont découvert en écoutant l'enregistrement des paroles du premier ministre, qu'au moment même où M. Pearson déclare qu'il n'existe pas un tel rapport, on peut entendre clairement quelqu'un chuchoter "we've got it" (nous l'avons) ou "they've got it". Personne n'avait pu établir hier soir d'où venait la voix mystérieuse et, questionné à ce sujet, l'adjoint du premier ministre M. Dick O'Hagan a formellement nié avoir prononcé ces paroles qui, si elles étaient venues de lui pourraient avoir les plus importantes conséquences sur la campagne électorale.

Elles indiquerait en effet que le premier ministre a eu un nouveau blanc de mémoire — pour être poli — semblable à ce qui s'est produit lorsqu'il a oublié pendant si longtemps ce que lui avait dit M. Guy Favreau au sujet de la fameuse affaire Denis sur l'avion ramenant les deux hommes de Charlottetown.

Voici comment s'est déroulée la conférence de presse d'hier et dans quelles circonstances les paroles que l'on entend sur le ruban ont pu être enregistrées.

M. Pearson faisait face à une centaine de personnes. Derrière lui un peu à sa gauche, étaient assis les candidats libéraux pour la province du Manitoba. Un peu à sa gauche avait pris place sur une chaise son adjoint exécutif M. Richard O'Hagan.

Tout le long de la conférence, des photographes se déplaçaient immédiatement en avant de M. Pearson, bloquant la vue des journalistes.

A vrai dire, il n'y avait à portée des microphones que M. Dick O'Hagan, encore qu'il en était assez éloignée lorsqu'il se trouvait sur sa chaise. Mais à un moment donné durant la conférence, l'adjoint du premier ministre s'est déplacé autour du premier ministre pour repérer les journalistes qui avaient des questions à poser au premier ministre et leur signaler d'avoir à faire vite pour que la conférence de presse prenne fin au plus tôt.

A un moment donné, il a même chuchoté au premier ministre le nom d'une journaliste que M. Pearson a reconnue et à qui il s'est adressé.

La première réaction des journalistes en prenant connaissance du fameux chuchotement a été de croire qu'il venait de quelque photographe affairé autour de la table du premier ministre. Puis ils ont cru que c'est M. O'Hagan lui-même qui avait chuchoté "we've got it" ou "they've got it". Pour la seule raison qu'outre le premier ministre, il paraissait être le seul à portée des microphones, les journalistes ne se souvenant d'avoir vu personne d'autre autour de la table, sauf évidemment les photographes.

Questionné au cours de la soirée, l'adjoint du premier ministre a vigoureusement nié avoir chuchoté quoi que ce soit à l'oreille de M. Pearson au sujet du rapport.

Les journalistes ont tenté d'éclaircir le mystère en faisant une expérience hier soir. Ils ont reproduit la même scène et ont établi que le chuchotement aurait pu venir ou bien des photographes ou bien de l'adjoint du premier ministre.

L'affaire en est là. On s'attend

Voir PEARSON, en page 2

Je suis très satisfait de la marche de l'enquête — Wagner

par Oswald Mamo

QUEBEC. — Des renseignements recueillis jusqu'à présent dans l'affaire des faillites frauduleuses et des incendies criminels, — renseignements nombreux et très satisfaisants depuis la conférence de presse de lundi soir dernier, — on peut déduire que le nombre de 12 victimes sera dépassé, mais pas de beaucoup.

C'est ce que déclarait en substance, hier, le ministre Claude Wagner à Québec, au cours d'une conférence de presse.

Me Wagner a affirmé que pour sa part, et contrairement à ce qui est arrivé aux procureurs de la Couronne : Mes Anatole Corriveau et Roch Lefrançois, il n'avait reçu aucune menace, ni écrite, ni par téléphone. On sait que les procureurs permanents de la couronne à Québec et leurs familles respectives ont reçu des menaces et que, depuis ce temps, la police provinciale exerce auprès d'eux une surveillance fort vigilante.

Le ministre de la Justice a tenu à déclarer qu'il était très satisfait de la marche de l'enquête.

Dans la vieille capitale, des rumeurs persistantes et croissantes relient la "mafia" québécoise à un réseau de criminels américains contrôlant certaines sociétés de prêts dans la province.

Me Anatole Corriveau a souligné qu'au moins une quarantaine de personnes sont, jusqu'ici, plus ou moins impliquées dans le réseau d'incendiaires.

Mardi soir, un "témoin gênant", que la Sûreté provinciale croyait avoir été liquidé, a été arrêté, bien en vie, à St-Félicien. Son nom, toutefois, n'a pas été divulgué "afin de ne pas entraver la marche de l'enquête".

Une atmosphère tendue règne dans la vieille capitale à cause du secret quasi absolu qui entoure désormais toute démarche de l'appareil judiciaire dans cette affaire qui passionne le public.

Ainsi, un passant du boulevard Ste-Foy a cru voir des policiers provinciaux dans un boisé, à l'arrière du motel Holiday Inn, dans la ville de Ste-Foy, en banlieue de Québec. Il a alerté les journaux leur disant que des fouilles étaient faites dans cette région et qu'on découvrirait un autre cadavre. Cela a fait courir plus d'un journaliste mais s'est révélé faux.

Par ailleurs, les rumeurs les plus fantaisistes circulent en ce qui touche les recherches effectuées près de St-Nicolas de Lotbinière. Ces rumeurs veulent que la "voie" d'élargissement de la route transcana-

Voir WAGNER, en page 2

"Affaire Darabaner" ou "affaire Lamothe"? — Qui était le chef?

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Moise Darabaner était-il chef incontestable et incontesté, à Québec, du vaste réseau de fraudes, d'incendies et de meurtres que le ministère de la Justice de la province vient de démanteler ? En d'autres mots, devra-t-on désormais parler de "l'affaire Lamothe" et non plus de "l'affaire Darabaner ?" L'homme d'affaires du Québec et de Montréal n'était-il, en somme, que le lieutenant du présumé commerçant de bois de Ste-Foy ? De qui Lamothe recevait-il "ses" ordres, puisqu'il semble établi que la "mafia" de Québec n'est qu'un chainon dans un réseau international ?

C'est ce que se demandent bien des observateurs depuis que le journalier de 52 ans de Cap-Rouge, Ovila Boulet, a dénoncé, mardi matin, lors de son témoignage dramatique devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, André Lamothe comme étant celui qui a abattu d'une balle de revolver, dans le bois de St-Gilles, comté de Lotbinière, un complice nommé Rédempteur Faucher.

Témoin de la Couronne à l'enquête préliminaire de Darabaner sur les causes de l'incendie de la maison de Mme Cora-B. Cyr, à St-Lambert, comté de Lévis, le soir du 10 septembre 1961, Boulet a dit, en réponse à une question du juge Pettigrew, qu'à sa connaissance Lamothe n'avait reçu de personne l'ordre de tuer Faucher et qu'il n'avait pas besoin d'en recevoir puisqu'il était le "boss". Il pouvait faire cela lui-même.

Depuis qu'a éclaté, le 13 août dernier, le scandale du réseau de fraudes et d'incendies

Voir L'AFFAIRE, en page 2

Remaniement : Lesage se montre surpris

TORONTO. (PC) — Le premier ministre du Québec s'est montré surpris, hier soir, de la publication de rapports selon lesquels un remaniement ministériel serait bientôt annoncé, à Québec, déplaçant deux ministres influents, M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et M. Edic Kierans, ministre du Revenu.

Selon ces rapports, M. Lévesque serait muté au ministère de la Famille et du Bien-Etre social et M. Kierans, au ministère de la Santé.

Invité à commenter ces rumeurs, M. Jean Lesage s'est exclamé, après un moment d'hésitation et de surprise: "Quoi, M. Lévesque à la famille? Est-ce que sa femme est enceinte?"

Le concile se divise sur la question des guerres et des armes

CITE DU VATICAN. (PA, AFP) — La question de savoir si l'Eglise devrait condamner toutes les armes nucléaires ou en accepter certaines comme armes défensives a donné lieu aujourd'hui à un débat animé entre les pères conciliaires, au cours de la dernière séance consacrée aux problèmes du monde moderne.

Des prélats de Pologne, d'Espagne, de France et de Grande-Bretagne ont appuyé, avec diverses réserves, le point de vue de la majorité des évêques américains selon lequel l'usage des armes modernes est justifié dans certaines régions.

D'autres prélats, dont un cardinal français et un cardinal italien, ont réclamé la condamnation catégorique de la guerre sous toutes ses formes, qu'elle soit nucléaire ou conventionnelle.

Il faut bannir la guerre . . .

Le cardinal Alfredo Ottaviani, secrétaire du puissant Saint-Office et l'un des chefs de file de l'aile conservatrice au concile, a été chaleureusement applaudi lorsqu'il a déclaré qu'il "faut bannir la guerre absolument".

Préconisant des sanctions contre les gouvernements qui désobéissent aux décisions des organisations internationales (allusion directe aux Nations unies), le cardinal Ottaviani a affirmé qu'il "faut repousser les gouvernements totalitaires qui constituent les causes principales de la guerre".

Se référant à la doctrine de saint Thomas, le cardinal a soutenu que les représentants du peuple et le peuple lui-même peuvent renverser leur gouvernement lorsqu'ils se rendent compte que celui-ci est sur le point de se lancer dans une guerre pouvant entraîner des massacres et des ruines pour le pays.

"Il est nécessaire, a poursuivi le cardinal Ottaviani, de condamner les mouvements révolutionnaires armés, les guérillas adoptées en particulier par le communisme pour étendre sa domination sur les peuples,' les actions terroristes, les sabotages entre les nations . . . Il est nécessaire enfin de condamner les guerres qui visent à

Le cardinal Léger défend l'objection de conscience — page 16

Voir LE CONCILE en p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 72
Bandes dessinées / 36
Décès, Naissances, etc. / 74
Editorial / 4
Finance / 56, 57
Horoscope / 38
Immeuble / 28, 29
Loisirs et récréation / 36
Mots croisés / 63
Nouvelles internationales / 59, 75
Radio et Télévision / 52
Sciences / 51
Ski / 46
Spectacles et Concerts / 60, 61
Sports / 39 à 46, 48, 49
Tribunaux / 7 à 9
Vie féminine / 22 à 26
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 12

General Motors baisse ses prix

La compagnie General Motors a annoncé, hier, une réduction générale du prix de ses voitures 1966.

Les modèles fabriqués au Canada seront vendus en moyenne moins chers par voiture que l'an dernier ; sur certains modèles, la baisse de prix équivaudra à $57 seulement tandis que sur d'autres elle atteindra $113.

La compagnie annonce qu'elle continuera d'importer un nombre relativement restreint de voitures des Etats-Unis, surtout des Cadillac et les modèles les plus luxueux de Buick et d'Oldsmobile. Le prix de ces voitures sera déduit d'une moyenne de $260 par rapport aux prix des modèles 1965 avec équipement comparable.

Le président de General Motors du Canada, M. E. H. Walker, a expliqué que "les réductions de prix tiennent compte des ajustements de droits de douane résultant de l'accord commercial canado-américain sur l'industrie de l'automobile".

On sait que Ford avait aussi annoncé une réduction du prix de ses modèles 1966. Seule la société Chrysler n'a pas fait connaître de politique précise à ce sujet pour le Canada bien qu'elle ait annoncé une hausse de prix aux Etats-Unis.

La législation canadienne manque de rigueur — Lesage

TORONTO, (PC) — Le premier ministre Jean Lesage du Québec a déclaré hier au cours d'une entrevue que la législation canadienne sur les faillites n'était pas assez rigoureuse.

M. Lesage, qui doit adresser aujourd'hui la parole au colloque réunissant des éditorialistes du Québec et de l'Ontario a ajouté que sa province ferait une application plus sévère de la loi dans l'avenir.

De retour d'une longue tournée de l'Ouest du pays, M. Lesage a été l'un des artisans de la loi fédérale sur les faillites. Il a déclaré: "J'étais vice-président du comité parlementaire de la banque et du commerce à Ottawa lorsque cette loi est entrée en vigueur. Je crains que nous soyons allés trop loin".

Il a noté également que l'image de l'Ontario dans l'Ouest était tout aussi déformée que celle du Québec et il a suggéré à un "ambassadeur de Bay Street, centre financier de Toronto", de faire une tournée semblable à la sienne.

La "révolution tranquille" n'est pas une menace à l'unité canadienne (Lesage)

par Vincent Prince

TORONTO. — Le premier ministre Lesage a convaincu, hier soir, les étudiants du parlement modèle de l'université de Toronto et leurs amis, du moins une bonne partie d'entre eux, semble-t-il, que la révolution tranquille du Québec n'est pas une menace à l'unité canadienne.

C'était là le thème du débat même que ce Parlement modèle avait inscrit à son ordre du jour. M. Lesage, qui était l'invité de l'"orateur" de ce Parlement, a écouté attentivement les arguments que les députés des deux côtés de la Chambre avaient à apporter, tant du côté de la négative que du côté de l'affirmative, puis il a exposé la thèse du Québec. Il l'a fait applaudir, à maintes reprises, et, au terme de son discours, membres de la gauche comme de la droite, se sont spontanément levés pour lui faire une chaleureuse ovation.

M. Lesage a paru fort ému de cet accueil et de cette extraordinaire réceptivité à son message. Et, pourtant, il n'avait pas parlé en termes vagues de bonne entente ou d'unité nationale. Il avait proclamé les mêmes vérités que dans ses rencontres avec les divers auditoires de l'Ouest canadien auxquels il venait de s'adresser.

Ces étudiants universitaires, au fait, ont applaudi ses passages les plus cruels. Comme, par exemple, lorsqu'il a reproché aux autres provinces de ne pas traiter la minorité française comme l'est la minorité anglaise dans le Québec. Nous sommes froissés, a-t-il dit, qu'on nous compare aux autres minorités ethniques, et qu'on oublie, dans les faits, que nous sommes un des deux groupes fondateurs du pays.

La révolution du Québec, a-t-il dit, ne saurait en aucune façon menacer l'unité du pays. Bien au contraire, en se mettant au pas des autres provinces, le Québec ne peut plus être accusé de ralentir la marche du pays.

Ce que le Québec veut, a-t-il dit, c'est être accepté tel qu'il est, avec sa culture et son tempérament différents. Il ne veut pas imposer sa culture à personne ; il l'offre tout simplement, persuadé qu'elle apporte un enrichissement unique au pays que nous habitons.

La seconde langue

Par contre, a dit M. Lesage, si le Québec ne veut imposer le français à personne, il souhaite que le plus grand nombre possible de Canadiens anglais, au niveau de l'élite, se donnent la peine d'étudier et d'apprendre la seconde langue officielle du pays.

Cette observation fut d'ailleurs, elle aussi fort bien reçue. Certains des députés de ce Parlement modèle se sont même efforcés de dire quelques mots en français pour montrer qu'ils étaient parfaitement d'accord là-dessus.

Le bilinguisme, a-t-il proclamé, est l'un des éléments le plus sérieux que nous possédions, c'est lui qui nous permet de nous identifier davantage comme Canadiens, face à l'envahissement de la culture et du mode de vie américains.

Or, un pays bien identifié, un pays qui s'efforce de développer ses caractéristiques particulières est un pays uni. Prétendre en arriver à l'unité, chez nous, par l'assimilation ou la négation des droits d'un des groupes fondateurs, c'est une tragique illusion. Il n'y aura d'unité au pays que dans la diversité.

Un des orateurs qui défendait la même thèse que M. Lesage avait d'ailleurs noté avant lui que "la question posée en cette Chambre : "La révolution du Québec est-elle une menace à l'unité nationale ?", était, en elle-même de nature fort trompeuse." En effet, a-t-il ajouté, la question, telle qu'on la formula, laisserait entendre que ce pays a été ou est encore uni. "Or, ce n'est pas le cas : qu'on se rappelle seulement la guerre des Boers, l'affaire Riel, la conscription de 1914. Ce qu'il conviendrait de se demander plutôt, c'est si la révolution québécoise ne nous apportera pas, enfin, l'unité dont nous rêvons."

Un autre des orateurs a noté, de son côté, qu'on parle du Canada anglais comme s'il s'agissait d'un bloc homogène. C'est là un mythe de taille. Et c'est ce qui explique qu'il est à peu près impossible, actuellement d'engager un véritable dialogue entre les deux principaux groupes ethniques. Il faudrait que le Canada anglais se réveille et s'interroge.

L'urgence du dialogue

M. Lesage a lui-même longuement insisté sur la nécessité et l'urgence de ce dialogue. Mais ce dialogue, a-t-il dit, doit être un dialogue entre égaux. Le Québec est fatigué d'entendre certains anglo-canadiens lui demander de dresser la liste de ses réclamations. Ce n'est pas ainsi que l'on procède entre égaux. Essayons d'abord de nous comprendre, de nous voir à travers les yeux des autres, puis, nous pourrons engager la discussion.

Le premier ministre du Québec a terminé ses remarques, par un appel à une plus grande compréhension, compréhension qu'aiderait considérablement une plus forte dose de bilinguisme au pays. "Je vous ai peut-être parlé en un anglais imparfait, a-t-il dit aux applaudissements de son auditoire, mais je vous ai parlé avec mon coeur. Et l'accent du coeur est le même dans toutes les langues."

Il ne faut qu'une brebis galeuse pour contaminer tout le troupeau.

Juvénal

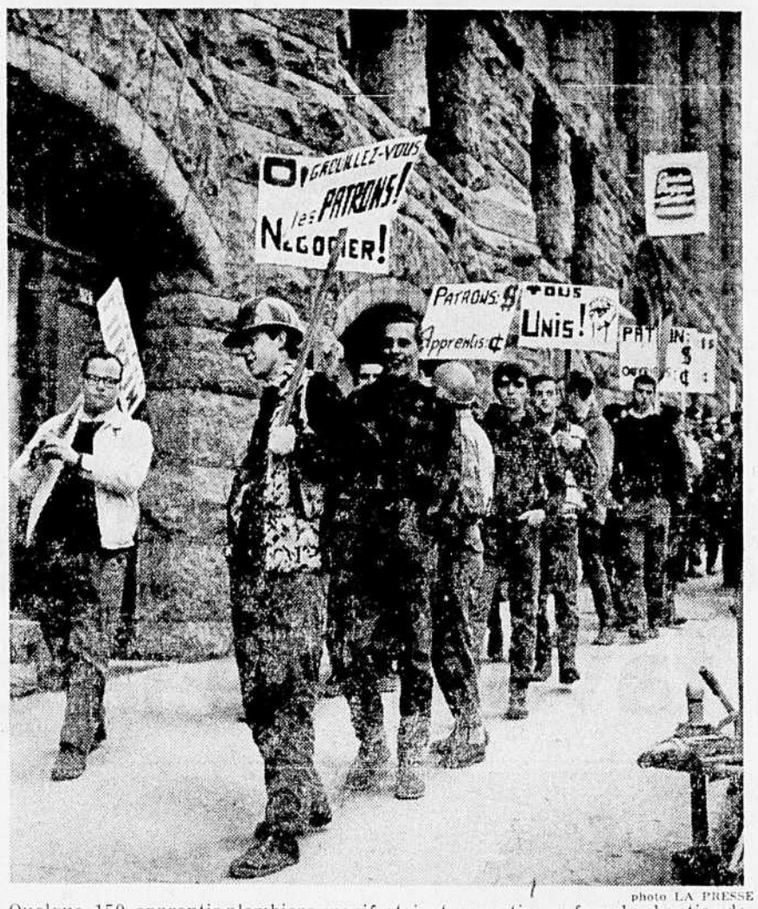

photo LA PRESSE

Quelque 150 apprentis-plombiers manifestaient, ce matin, en face du chantier de construction de l'édifice du Château Champlain, à l'intersection des rues Windsor et St-Antoine. La manifestation, commencée à 6 h. ce matin, s'est déroulée durant toute la matinée.

Seconde manifestation des apprentis-plombiers

Les apprentis-plombiers, en journées d'étude depuis deux semaines ont fait, ce matin, une deuxième manifestation. Celle-ci avait lieu, à l'intersection des rues St-Antoine et Windsor, en face du chantier de construction du Château Champlain. La semaine dernière, ils manifestaient devant l'édifice de la corporation des maîtres-plombiers.

Les apprentis-plombiers du Château Champlain appartiennent au syndicat international, local 144 (United Association of Journeymen and Apprentices of the Plumbing and Pipe Fitting Industry of the United States and Canada).

M. J. C. Duchesne, président du comité d'étude des apprentis, déambulait en tête des quelque 150 manifestants. Il déclare avoir tenté d'obtenir un entretien avec M. André Desjardins, gérant d'affaires du local 144 mais que ce dernier ne s'est pas présenté.

Selon quelques jeunes apprentis, des menaces leur auraient été faites par des membres du syndicat international s'ils tentaient de "vider" le chantier du Château Champlain.

D'autre part, le représentant de la compagnie Connolly et Twizell Limitée a déclaré que sur les 43 apprentis-plombiers engagés sur le chantier, 13 d'entre eux ne s'étaient pas présentés au travail ce matin.

Contacté par téléphone, M. Rosaire Demers, représentant du local 144 n'a voulu faire aucun commentaire sur cet arrêt de travail qui touche tant la CSN que le syndicat international. Il soutient que les commentaires qu'il avait donnés au journaliste la semaine dernière, n'ont pas été rapportés fidèlement.

blique. Il a fait l'éloge du peuple allemand (plusieurs personnes de cette origine se trouvaient dans la salle, il l'est lui-même d'ailleurs) et laisse doucement entendre que le parti libéral était prêt à faire du Canada une république pour satisfaire le Québec.

Ce matin, il a pris l'avion à destination de Winnipeg. Durant les deux prochaines semaines, il fera campagne chez lui, dans l'Ouest.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

lent recevoir les taux prévus dans le décret de la construction de Montréal, ce qui représente pour la majorité d'entre eux des hausses substantielles de salaires.

M. Beaudoin a déclaré qu'un jour où, avec les négociateurs patronaux, il était question des travaux à forfait, la CECM a confié 42 contrats à des sous-traitants.

Les concierges réclament les mêmes salaires que ceux versés à leurs confrères de la commission scolaire de Toronto. Cette revendication équivaudrait à une augmentation de $1,000 environ au point de départ de l'échelle de traitements.

La CECM s'objecte à cette demande, parce que, soutient-elle, la nature du travail de ces deux groupes de concierges n'est pas la même. A Montréal, les concierges ont l'occasion de hausser sensiblement leur salaire régulier par des à-côtés qui font partie du travail normal des concierges de Toronto.

Les concierges insistent aussi pour être affectés exclusivement à leur tâche et non à des travaux qui sortent de leur juridiction.

Ce sont là quelques-uns des articles qui n'ont pas été réglés.

Les conventions collectives précédentes ont expiré en juin. Dès ce même mois, au début des pourparlers, les syndicats réclament la conciliation, de sorte que les délais pour avoir droit légalement de faire la grève sont maintenant effectifs.

Comme il s'agit d'un service public, les syndicats devront informer le ministre du travail huit jours à l'avance de la décision de faire la grève. Le gouvernement pourra alors prendre une injonction qui retardera l'arrêt de travail de 80 jours.

La séance d'hier soir était présidée par M. André Lanciault, président de la FCESP, qui a promis l'appui de sa fédération à ces employés.

LE CONCILE

SUITE DE LA PAGE 1

imposer certaines idéologies."

... sans distinction

De son côté, le cardinal Joseph Martin, archevêque de Rouen, a déclaré qu'il faut interdire toutes les formes de guerre. "La distinction entre la guerre offensive et la guerre défensive n'a aucun sens, à toutes fins pratiques, aujourd'hui," dit-il.

Le monde est actuellement "assis sur un volcan qui peut faire éruption à tout moment".

Pour la deuxième journée consécutive, des critiques ont été formulées contre le schéma sur l'Eglise face aux problèmes du monde moderne. Mais plusieurs pères conciliaires se sont prononcés en faveur du document.

C'est ainsi que 75 évêques français, par la voix de leur porte-parole, Mgr Paul Gouyon, archevêque de Rennes, ont demandé au concile de condamner la guerre d'agression comme étant criminelle, mais ont soutenu qu'il faut conserver des armes pour assurer sa légitime défense.

De son côté, Mgr Michel Klepacz, évêque de Lodz, en Pologne, a déclaré notamment : "Il est vain de nous remplir les oreilles de mots tels que vérité, justice, droits, solidarité, tandis que la faim règne dans de vastes contrées du monde et que subsistent des camps de concentration pleins de prisonniers et que l'envie qui se transforme souvent en haine anime les peuples pauvres envers les peuples riches".

Pour Mgr Pedro Cantero, archevêque de Saragosse, en Espagne, l'équilibre de la terreur pourrait bien être la seule garantie réaliste contre la guerre. Il a soutenu que "la possession d'armes nucléaires est légitime, mais elle doit être sujette à vérification".

L'archevêque de Liverpool, Mgr George Andrew Beck, a adopté à peu près la même position. La seule façon de mettre fin à "l'insanité de la course aux armements", dit-il, est d'en arriver à une limitation quelconque de la souveraineté nationale dans le monde moderne.

L'AFFAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

criminels, il ne faisait de doute pour personne que Darabaner était, à Québec, le chef présumé de cette vaste organisation dont on soupçonnait à peine les ramifications. Mais la pierre a basculé soudainement, mardi matin, lorsque Boulet a fait sa déposition d'une voix à peine perceptible.

Mais au juste, qui est André Lamothe ?

Sur son curriculum vitae, on sait bien peu de chose si ce n'est que Lamothe a un casier judiciaire fort chargé. Il a fait un séjour prolongé au pénitencier. La police le cherchait déjà depuis le mois de juin dernier parce qu'il était accusé de transport illégal de bois entre Chicoutimi et Québec. Lorsque le dossier fut présenté au juge de la Cour des session de la paix, Lamothe n'a pas répondu à l'appel. L'affaire fut reportée de semaine en semaine jusqu'au 13 août dernier alors que le dossier fut classé. C'était précisément la date où "l'affaire Darabaner" éclatait.

On apprenait, mardi matin, que Lamothe était détenu, à Montréal, en vertu d'un mandat décerné par le commissariat des incendies de la province de Québec.

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

dienne ou celle du chemin de gravier qui la longe, passe au-dessus de l'endroit où reposerait le corps de Marcel Gingras.

On va encore jusqu'à affirmer qu'il faudrait défoncer un tronçon de la transcanadienne ou du chemin de gravier pour retrouver le cadavre. C'est ce qui expliquerait le présent insuccès des fouilles qui ont lieu à cet endroit depuis quelques jours déjà.

On parle encore de plusieurs arrestations effectuées mardi soir dans les régions de Montréal et de Québec.

Interrogé au téléphone, l'inspecteur Boisvert de la Sûreté provinciale a nié catégoriquement ces rumeurs. "Je m'occupe de l'enquête pour la région de Québec, et je peux vous affirmer qu'aucune personne n'a été arrêtée dans la vieille capitale."

M. Boisvert a ajouté, cependant, que plusieurs personnes se sont présentées au quartier général de la Sûreté provinciale pour donner des informations sur le réseau d'incendies criminels.

"Toutes ces personnes, a dit M. Boisvert, ont été interrogées. Aucune d'elle n'a été arrêtée."

La Sûreté provinciale espère découvrir, incessamment, l'arme ou les armes que la "pègre québécoise" a utilisées pour se débarrasser des quelque 12 témoins gênants.

Ainsi, un mandat de perquisition a été décerné pour que soit fouillé le "domaine" d'André Lamothe qu'un témoin a charge, Ovila Boulet, a formellement accusé d'avoir abattu Rédempteur Faucher dans les bois de St-Gilles.

Enfin, on a appris, hier, qu'Albéric Bilodeau aurait été abattu, le 13 septembre, dans sa propre voiture, une Buick Riviera de modèle récent et que cette dernière a été par la suite brûlée.

La carcasse de l'automobile de la victime se trouve actuellement au garage Bélanger de Villeroy.

CAPTURE

SUITE DE LA PAGE 1

tenté de les convaincre de se rendre, mais ces derniers insistaient pour voir d'abord le journaliste du poste radiophonique.

Pendant ce temps, une trentaine de policiers encerclaient la demeure dans un rayon de cent pieds, tandis que d'autres s'étaient enfermés dans deux camions de la compagnie Brink's, stationnés en face de la maison.

A Montréal, l'inspecteur en chef Hervé Patenaude avait donné instruction à l'inspecteur Paul Champagne de continuer de négocier avec les bandits.

"Nous pouvons les attendre 24 heures s'il le faut, avait-il dit, mais nous les aurons peut-être avant midi." Les bandits, qui étaient cernés depuis neuf heures moins le quart, se sont rendus peu après 11 heures trente ce matin.

Enfin, on a par ailleurs appris que Daoust et Normand avaient invité le journaliste Lamarche à leur rendre visite pour lui montrer qu'ils ne portaient aucune marque, craignant, selon leur version, d'être maltraités par les policiers.

GERIN-LAJOIE

SUITE DE LA PAGE 1

cepter que le gouvernement fédéral subventionne directement des institutions d'enseignement.

"Mais qu'ils aboutissent par là à la libération du champ fiscal par le fédéral, ça correspond à nos revendications."

M. Gérin-Lajoie a ajouté ultérieurement : "C'est la même chose pour ce qui a été avancé par M. Pearson qui promet $10,000,000 pendant quatre ans, ce qui représente annuellement pour le Québec une somme de $3,250,000. Cette somme doit faire l'objet de compensations fiscales."

Lorsque les journalistes ont demandé si, de toute façon, les étudiants allaient toucher l'argent, M. Gérin-Lajoie a répondu que le Québec aide déjà les étudiants et que cela a déjà coûté cette année $23,000,000.

M. Gérin-Lajoie a ajouté que ce régime était actuellement à l'étude et qu'une loi pour le modifier serait probalbement soumise aux Chambres pendant la prochaine session.

Les meurtres inquiètent l'Ontario

TORONTO. (PC) — La série de meurtres mis au jour cette semaine dans la province de Québec est horrifiante et inquiétante, déclare le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart.

Dans une déclaration écrite, publiée hier, il note que heureusement une telle série de meurtres ne s'était pas produite en Ontario.

"Tout en étant satisfait de savoir que de telles situations n'existent pas en Ontario, nous tenons toujours un oeil ouvert sur les activités des criminels, qu'ils soient organisés ou non.

"Nous savons que les criminels d'une province peuvent vraisemblablement avoir des associés et des ramifications dans une région voisine."

PEARSON

SUITE DE LA PAFE 1

à ce que M. Diefenbaker l'utilise abondamment dès la réunion qu'il tient ici ce soir.

Le mystérieux chuchotement a été capté par pas moins de 4 appareils dont les microphones étaient disposés sur la table du premier ministre.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

les mesures prises sous son règne sont responsables du sain climat économique qui prévaut aujourd'hui.

"Nous avons dévalué le dollar; on nous a critiqué, mais aujourd'hui les libéraux admettent que nous avons eu raison de le faire."

M. Diefenbaker, avec tout le respect qu'on lui doit, a cependant oublié de raconter dans quelles circonstances il l'a fait. D'ailleurs, c'est le fonds monétaire international qui l'a forcé à le faire. Bien plus, le maintien du dollar au niveau libéral coûtait au Canada des millions de dollars par jour. Tous se rappellent également les mesures d'austérité que le chef a dû annoncer en pleine campagne électorale en 1963. Ces faits, les hommes d'affaires dans la salle les avaient en tête, mais, polis, ils se sont publiquement abstenus de commentaires.

M. Diefenbaker a aussi parlé de déficits, pas des siens bien sûr, mais de ceux des libéraux. Notre déficit commercial atteindra cette année un milliard et demi de dollars a-t-il dit. Pour en arriver à ce chiffre, il multiplie par deux le déficit encouru durant les six premiers mois de l'année.

Il oublie cependant de mentionner que le Canada a vendu à la Chine du blé évalué à un demi-milliard et que le déficit commercial en sera réduit d'autant.

A Guelph, il a aussi critiqué l'entente canado-américaine sur l'automobile. Mais à Kitchener, où cette entente créera une usine de pièces d'auto de $20,000,000 ainsi que plus de deux mille nouveaux emplois, il n'en a pas soufflé mot.

Il a ri de l'attitude du premier ministre Pearson ainsi que de celle de M. Walter Gordon vis-à-vis les USA. Le président Johnson, a-t-il dit avec sarcasme, "soulevait ses chiens par les oreilles.

Je ne vous dirai pas ce qu'il a fait avec MM. Pearson et Gordon".

Enfin, à Kitchener, il a violemment dénoncé ceux qui veulent faire du Canada une répu-

Portes • Fenêtres
en aluminium
AUVENTS en fibre de verre
Appelez toujours
ALSCO
279-8551
1530 est BEAUBIEN, Mtl

HOMMES ET FEMMES
APPRENEZ
le fonctionnement des machines IBM
PROGRAMMATION, FILAGE ET KEY PUNCH
VISITEZ — ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A 861-5426
AUTOMATION INSTITUTE
1242, rue Peel — Montréal, P.Q.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

Tout le monde a besoin de beaux cheveux !

Posez-vous en toute franchise cette question : "Devrais-je faire quelque chose pour conserver mes cheveux ou cela n'a aucune importance, même si je deviens chauve ? Ensuite jetez un coup d'oeil à vos amis autour de vous. C'est là que vous aurez la réponse. Vous remarquerez immédiatement que celui qui a une belle chevelure paraîtra indiscutablement plus jeune que l'ami chauve du même âge. Et parce qu'il paraît plus jeune, il semble être "le préféré" aussi en affaires, surtout lorsque des promotions sont envisagées. Par ailleurs, vous n'entendrez jamais une femme s'exprimer ainsi à l'égard d'un homme chauve : "Oh ! qu'il est bien cet homme !". La encore, une belle chevelure constitue un avantage. Conserver ses cheveux peut ne pas être une tâche aussi compliquée que vous pouvez l'imaginer.

Si votre chute de cheveux vous inquiète, CONSULTEZ SANS TARDER L'EXPERT THOMAS

Commencez donc par consulter l'expert Thomas de Montréal. Lui seul est à même et sait reconnaître et traiter les divers désordres capillaires à l'origine de toutes les têtes chauves. Il sait aussi comment éliminer les pellicules dangereuses, arrêter les démangeaisons et promouvoir la pousse normale des cheveux. Venez le rencontrer aujourd'hui même pour votre consultation et avis gratuits. Cela ne vous oblige en rien.

Ecrivez à Dept L.P. 898 ou téléphonez pour demander notre brochure gratuite "Les soins des cheveux..."

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix...

NOTRE GARANTIE
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

45 Bureaux
PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Val Royal
Votre centre d'achats pour rénovations à votre "Home"

Suggestions d'automne
IL Y A DE NOMBREUX PETITS TRAVAUX QUE VOUS POUVEZ FACILEMENT FAIRE VOUS-MEME GRACE A CES MATERIAUX PRATIQUES !

LIVRAISON GRATUITE — MONTREAL METROPOLITAIN

RESILACRETE
Ce qu'il y a de mieux pour la finition des planchers de ciment.
Soit de sous-sol, garage ou autres. Il pénètre dans les pores du béton enrayant la poussière en permanence tout en lui donnant un fini parfait. S'applique facilement comme de l'eau avec une brosse ordinaire.
6 couleurs, transparent et blanc
Un gallon couvre environ 300 pi. car. Le gal. $10.30

CLOTURE A NEIGE
Prévient la neige de s'accumuler sur votre propriété et entrée de garage. Idéale pour protéger vos arbustes pour l'hiver. En lattes de bois teintes rouge, 4 pieds de hauteur, solidement entrelacées de 5 rangs de broche
En rouleaux de 50 pieds $8.95
Le pied 25c

Instant-Pave
Un asphalte froid pour remplir cavités dans vos allées, entrée de garage, etc. S'applique tel qu'il vient du sac avec une pelle ou avec un rouleau. Aussi durable que le pavé de la rue.
Sac 80 lb FAB magasin $2
(Ajouter 25c si livré)
11 sacs ou plus $2 ch.
(Livraison gratuite)

CIMEX UN CIMENT TOUT PREPARE
VOUS N'AJOUTEZ QUE L'EAU !
Pour tous les petits travaux de réparation autour de la maison.
MELANGE DE SABLE ET CIMENT
En sac de 80 lb 1.75
MELANGE DE SABLE, PIERRE ET CIMENT. En sac de 90 lb 1.50
Moins 10% sur 10 sacs ou plus

DALLES DE CIMENT — "FLAGSTONES"
De qualité durable, la couleur étant incorporé dans la fabrication à une profondeur de 3/8 pouce. Pour terrasses, patios, trottoirs, bordures d'allée.

2½ pcs d'épaisseur	8 x 16	12 x 16	18 x 18
GRIS	.20	.60	1.00
ROUGE---JAUNE	.30	.65	1.05
VERT	.35	.73	1.20

FAB Magasin — Ajouter 5c ch. si livrées

Val Royal
MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
Ouverts jusqu'à 5.30 P.M. — le samedi 5 P.M.
• Cartierville FE. 4-5320 — 12200 BOUL. LAURENTIEN
• Montréal-Nord DA. 2-7341 — 11401 BOUL. PIE IX
• Ville Brossard OR. 6-1833 — 6180 BOUL. TASCHEREAU
DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE
Amples terrains de stationnement

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 7 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 232

Deux entrepôts seront aménagés en "gares maritimes"

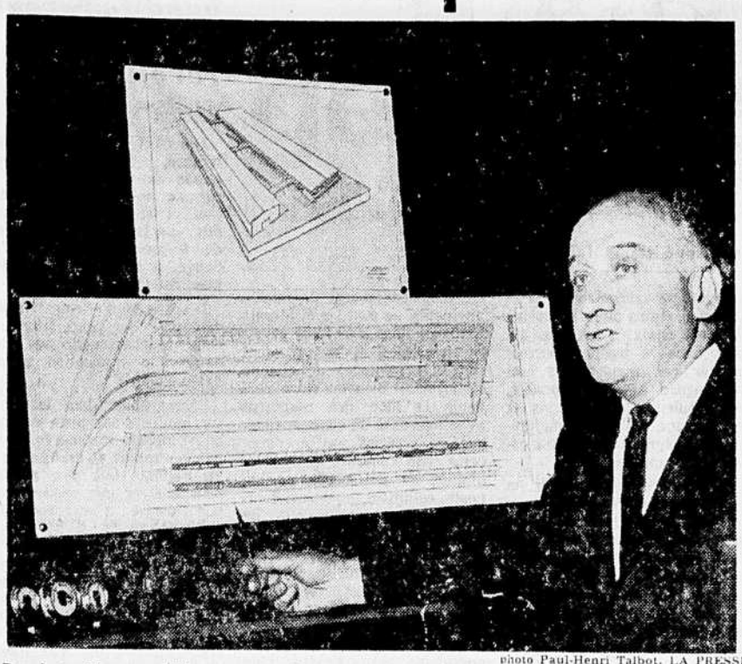

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Projet d'un million et trois quarts de dollars

Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, explique à la presse le projet arrêté par le Conseil des ports nationaux pour améliorer l'accueil aux voyageurs maritimes à Montréal. L'esquisse épinglée au tableau donne une idée de ce que sera chacun des deux hangars une fois restaurés. Le projet est estimé à $1,750,000 et sera terminé au début d'avril 1967.

Le projet d'un immeuble distinctif est écarté pour des raisons économiques

par Denis Masse

Le Conseil des ports nationaux s'apprête à dépenser $1,750,000 dans le port de Montréal pour favoriser les passagers des grands paquebots de ligne, de salles plus convenables à leurs allées et venues, bien que le nombre des voyageurs maritimes n'ait cessé de diminuer depuis 1959.

Le projet d'un immeuble distinctif qu'on aurait pu qualifier de "gare maritime" a été définitivement écarté pour des raisons économiques.

A la place, l'organisme gouvernemental a préféré consacrer l'étage supérieur des hangars 8-10 et 3-5 à l'usage exclusif des voyageurs, en y aménageant une salle d'attente, une plate-forme observatoire, une salle d'examen pour les douanes et un parc de stationnement. (Les hangars 8-10 sont situés au pied de la rue St-Laurent ; les autres un peu plus à l'ouest).

A défaut d'une gare maritime véritable, comme on en trouve une par exemple à Québec, les nouvelles dispositions marqueront un progrès net pour les passagers et les nombreuses personnes qui viennent d'ordinaire à leur rencontre, en ce qu'ils n'auront plus à attendre au milieu des bagages et des marchandises de toutes sortes.

D'après les transformations projetées, le rez-de-chaussée sera réservé aux cargaisons, tandis que l'étage supérieur servira exclusivement aux voyageurs.

Toutefois, la clientèle du Pacifique Canadien et celle de la Cunard seront à peu près les seules à bénéficier de ces avantages. Les quelques autres lignes maritimes qui desservent Montréal ne pourront recourir à ces hangars rénovés que lorsqu'ils seront libres, Pacifique Canadien et Cunard ayant la priorité puisqu'elles sont locataires de ces emplacements.

Actuellement, le "Batory", de la ligne polonaise Gdynia-America, accoste au hangar 15 tandis que les paquebots "Arkadia" et "Ryndam", de la Greek Line et de la Holland-America respectivement, fréquentent le quai 42. Aucune transformation ne sera apportée de ce côté.

On n'a pas révélé à quel quai se rendra le nouveau paquebot soviétique "Pouchkine" qui doit commencer l'année prochaine un service maritime régulier entre l'Europe et la métropole canadienne.

Approbation de la ville

Le nouveau plan d'ensemble a été révélé hier par le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet. Celui-ci a pris bien soin de dire que le plan avait reçu l'approbation de la ville de Montréal ainsi que celle du Conseil du port de Montréal, un organisme chargé par la Chambre de commerce de veiller aux meilleurs intérêts du port.

La Ville ne contribuera pas un seul sou, cependant, à l'aménagement de ces salles d'accueil. Il est bon de rappeler ici que le Conseil des ports nationaux en est venu à améliorer les conditions de l'accueil aux voyageurs maritimes, à Montréal, à la suite de pressions exercées par les autorités municipales. Celles-ci estimaient, à juste titre semble-t-il, qu'il était de mauvaise publicité pour Montréal que d'accueillir ses voyageurs maritimes dans des hangars délabrés.

Le financement des travaux qui viennent d'être annoncés se fera par emprunt. Il s'agit donc de nouveaux investissements dans le port.

Tout sera prêt pour avril 1967

Les travaux se poursuivront simultanément aux hangars 8-10 et 3-5. Ils seront entrepris dès la fin de la saison normale de la navigation à Montréal, c'est-à-dire à la mi-décembre et les prédictions veulent

Voir ENTREPOTS en page 6

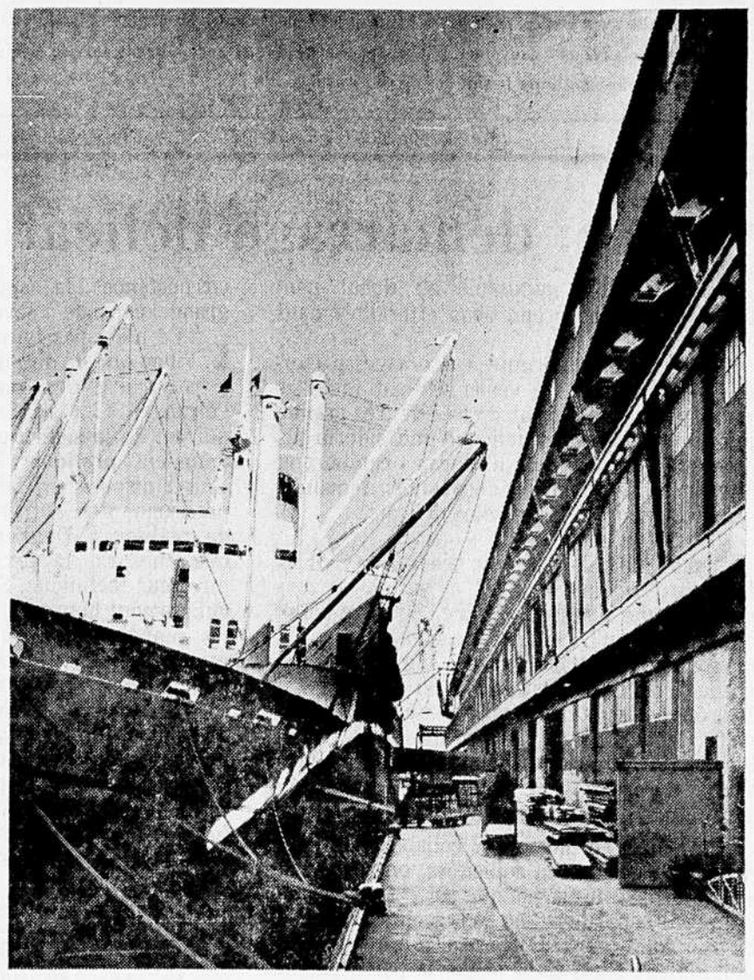

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Place à de nouveaux décors

Les passagers des paquebots, du moins ceux du Pacifique Canadien et de la Cunard, descendront en 1967 à l'étage supérieur de ces hangars. Cette vue du hangar 8-10, qui sera aménagé en gare maritime, donne une idée de l'accueil qui est réservé actuellement aux voyageurs de l'Atlantique.

Pas de démolitions massives pour l'accès au pont Jacques-Cartier

par Albert Tremblay

Que ceux qui s'inquiètent se rassurent. Que les autres, ceux par exemple qui attendent depuis des années un expropriation "intéressante", en prennent pour leur rhume.

Le réaménagement des voies d'accès, nord, du pont Jacques-Cartier n'implique pas de démolitions massives, pas plus d'ailleurs que la construction de structures élevées. Ce réaménagement, compte tenu des quelques mois qui nous séparent encore de l'Exposition, sera surtout fait d'une "utliisation plus rationnelle des rues existantes".

Et, si la nécessité s'impose de démolir, ce sera surtout en vue d'améliorer le triste coup d'oeil qui s'offre actuellement aux usagers du pont Jacques-Cartier.

En effet, le réaménagement "éclair" que le Service d'urbanisme de la ville de Montréal est à mettre au point, à la requête expresse du président Lucien Saulnier, ne comporte aucune nouvelle artère et les améliorations que l'on songe apporter au système routier, dans le voisinage du pont, ne nécessiteront que peu de démolitions.

La raison pour ce faire est très simple : le temps ne le permet pas...

Ce que l'administration a demandé à son service d'Urbanisme, c'est de "repenser" la circulation dans les rues donnant accès direct ou indirect au pont Jacques-Cartier.

Le travail commence à peine au vieux marché Bonsecours et il est encore trop tôt pour que ceux qui étudient depuis deux ou trois semaines ce grave problème puissent se faire une idée précise des recommandations qu'ils présenteront à l'administration.

Une chose qui est déjà acquise : il n'est pas du tout question de recourir aux voies élevées et aux rampes d'accès compliquées pour tenter de diminuer la gravité du problème.

Les "sens unique"

Ce que l'administration envisage, c'est d'abord et avant

Voir DEMOLITIONS en page 6

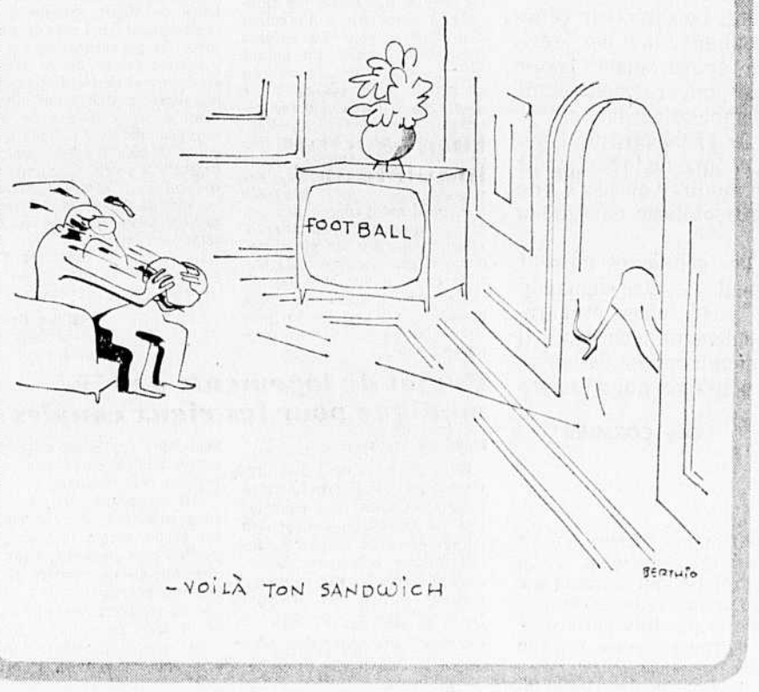

$10 millions d'obligations de Laval vendues sur le marché

par Thomas Duhaime

L'établissement du crédit financier de la nouvelle ville de Laval vient de prendre racine pour de bon.

Hier soir, le conseil municipal a ratifié, à l'unanimité, la mise sur le marché d'une émission d'obligations se totalisant à $10 millions.

Un syndicat, formé de trois banques à charte et de 16 maisons de courtage de Montréal, a offert un prix de $97.07 — à un loyer d'argent de 6.38 qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne actuelle en cours. Le syndicat est dirigé par les firmes Bélanger Inc., et Geoffrion, Robert & Gélinas Inc.

Seulement Montréal et Québec, jusqu'ici, pouvaient se permettre une opération financière de cette importance.

Cette décision de Laval — se lancer sur le marché des obligations après seulement deux mois et demi d'existence — a reçu l'encouragement des conseillers en finance de la Commission municipale du Québec.

Les obligations seront datées du 1er novembre 1965 et porteront un intérêt de 6%.

Les échéances s'échelonnent comme suit : $2,063,000 de 1966 à 1972 ; $5,000,000 de 1973 à 1975 ; et $2,937,000 de 1983 à 1985. Il s'agit donc d'une série 20 ans.

Le montant d'obligations à fonds d'amortissement s'élèvera globalement à $2,674,000.

Voir OBLIGATIONS en page 6

Les FAITS DIVERS sont en page 6

photo LA PRESSE

Don à l'Université de Montréal

La bibliothèque personnelle de notre regretté critique dramatique, Jean Béraud, a été offerte à l'Université de Montréal ce matin par Mme Sylvia LaRoche-Gialloreto, sa fille. De gauche à droite : M. Réginald Hamel, directeur du Centre de documentation des lettres canadiennes-françaises de l'Université, Mme LaRoche-Gialloreto, et M. Roger Gaudry, recteur de l'Université.

La bibliothèque de Jean Béraud cédée à l'Université de Montréal

par Claude Gingras

La bibliothèque personnelle de Jean Béraud (Jacques LaRoche), critique dramatique à LA PRESSE décédé récemment, vient d'être offerte à l'Université de Montréal.

La présentation officielle en a été faite ce matin par la fille de M. Béraud, Sylvia LaRoche-Gialloreto, en présence des représentants officiels de l'Université : le recteur, M. Roger Gaudry; le secrétaire, M. Léon Lortie; le directeur du Centre de documentation des lettres canadiennes-françaises, M. Réginald Hamel et le directeur des relations extérieures, M. André Bachand.

La bibliothèque comprend plus de 1,000 volumes sur le théâtre au Canada français et le théâtre en général. On y trouvera à la fois des pièces au complet et différents ouvrages de critique et autres études sur les grands dramaturges et leur oeuvre. Ainsi, la bibliothèque comprend une édition de l'oeuvre complet de Molière, de Racine et de Corneille datant du tout début du 19e siècle, deux vieilles éditions de Shakespeare, la première traduction intégrale des oeuvres de Milton, une édition de 1623 de "L'Art poétique" de Boileau, ainsi qu'une édition du "Registre de La Grange" of-

Voir BIBLIOTHEQUE page 6

Accusations portées à la suite de l'enquête Dorion ?

C'est à la fin de la semaine prochaine que deux avocats de Montréal, que l'on avait chargés d'émettre une opinion juridique devant déterminer si d'autres accusations doivent être portées à la suite du rapport Dorion, remettront au ministère fédéral de la Justice le résultat de leurs recherches.

Ces deux avocats, Mes John Ahern et Bruno Pateras, avaient été chargés par le ministère de faire l'étude du rapport Dorion afin de déterminer s'il y a matière à procès.

Invité à fournir des commentaires sur cette étude, Me Ahern s'est contenté de révéler que le travail était sur le point d'être terminé.

L'enquête Dorion avait été instituée à la suite d'allégations selon lesquelles des fonctionnaires fédéraux auraient été impliqués, dans des tentatives de corruption et de coercition en vue d'obtenir la libération sous cautionnement de Lucien Rivard. Ce dernier a depuis été extradé aux Etats-Unis, où il a été reconnu coupable sous deux accusations ayant trait au trafic de narcotiques.

Raymond Denis, ancien secré-

Voir ACCUSATIONS en page 6

GOLDEN Reconnu d'utilité scolaire
Flash le Waterman des Jeunes
$5.95 CARTOUCHE ET U-FILL COMPRIS
Plume or 18 carats — capuchon doublé
2 systèmes de remplissage au choix
U-Fill automatique ou à cartouche géante
Etui de 8 super cartouches 69¢
30% d'encre en plus
Waterman
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 274-9301
8539 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3051
851 Décarie St-Laurent 748-7961

GARANTIE À VIE
MIDAS
■ SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
■ LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
■ L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
■ VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
■ NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.
Installation gratuite...
4495 Iberville, Angle Mont-Royal, 526-1627-8 — Ouvert : Lundi — Jeudi — Vendredi 8 h. A.M. à 9 h. P.M.
850 boul. Labelle, Face Centre d'achats St-Martin, 681-1601
6100 Upper Lachine, ouest de Girouard, 481-0404 — Mardi et Mercredi 8 h. A.M. à 6 h. P.M. — Samedi 8 h. A.M. à 5 h. P.M.
10,111 boul. Pie IX, nord du boul. Métropolitain, 321-7108-9

LOUEZ
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
VENTE REPARATION PIECES
Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES
GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS AV. 8-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

Beauté et charme . . .
C'est ce que vous remarquerez en visitant cette grande collection de meubles coloniaux, unique en son genre à la
BOUTIQUE COLONIALE
A. FORGET INC.
Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
6707-6739, ST-LAURENT — TEL. : 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

CORBEIL
SUR LA PLAZA
$16.95
Chic et sobriété réunis
Soulier qui habille bien le pied. Le petit talon mi-haut le rend confortable à porter. Un jeu de courroies entrecroisées à l'empeigne, apporte à ce style un cachet particulier. Ouvert au talon, il est retenu au pied par une bride. Choix de cuir de veau français brun doux, bleu marine ou noir. Pointures 7 à 10, largeur AAA ; 6 à 10, largeur AA ; 4 à 10, largeur B.
Salon de la chaussure au deuxième
Plan mise-de-côté ou modes de paiement pour effectuer vos achats.
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES
6500, RUE ST-HUBERT angle Beaubien 279-4581
Stationnement gratuit pour nos clients

FAITS divers

Quatre blessés dans l'écrasement d'un hydravion

TROIS-RIVIERES (DNC) — Quatre personnes ont été blessées, hier soir, dans l'écrasement d'un hydravion sur la rivière Mattawin, à environ 30 milles au nord de Shawinigan.

L'avion, piloté par son propriétaire, M. Hans Gruninger, se serait écrasé au moment du décollage.

Les autres occupants de l'appareil étaient MM. Pierre Gaudet et Bruno Morel, tous deux de Trois-Rivières, de même qu'un guide, qui n'a pas été identifié.

Au moment de l'accident, les quatre hommes étaient en excursion de chasse dans les forêts de la Mauricie.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas encore pu obtenir de renseignements sur l'état des blessés.

Un jeune chasseur succombe à une crise cardiaque

CAMPBELLS BAY (PC) — Un jeune chasseur montréalais a apparemment été foudroyé par un attaque cardiaque, au cours d'une excursion de chasse qui l'avait conduit profondément en forêt.

C'est là ce que signalent les autorités policières de Campbells Bay, à 50 milles au nord-ouest d'Ottawa.

M. Henri Touchette, 21 ans, du 9612 rue Iberville, qui était accompagné de deux autres chasseurs, a dû être ramené d'un terrain de chasse situé à 100 milles de Campbells Bay. La mort est survenue lundi.

La police a été alertée dès le retour des chasseurs.

Acte de piraterie sur la route no 11

Deux pirates de la route ont dépouillé un automobiliste de son argent après l'avoir forcé à immobiliser son auto en bordure de la route no 11, près de Préfontaine, dans les Laurentides.

Le vol est survenu au début de l'après-midi d'hier et la victime, M. Roland De Santos, âge et adresse indéterminés.

Les suspects, apparemment tous deux de langue anglaise, se sont emparés du porte-monnaie de la victime qui contenait $350 et ont pris la fuite en direction de St-Jovite dans une auto familiale de couleur blanche.

Banques victimes d'un astucieux voleur

Un jeune homme a inventé un nouveau truc pour filouter les banques.

La police révèle que cet escroc, dont elle refuse de divulguer le signalement pour le moment, a commencé son manège vers la fin de mai.

Il se rendait à au moins deux succursales de banque et demandait des paquets de pièces de 25 cents sous prétexte qu'il les collectionnait.

Finalement, hier après-midi, il est retourné aux mêmes banques mais cette fois avec une demande en sens inverse.

Il rapportait des pièces de 25 cents afin de les échanger contre des billets.

A deux succursales de banque, celles de la banque Provinciale, 2675 est, rue Beaubien et Toronto-Dominion, 6500, Christophe-Colomb, angle Beaubien, il a ainsi obtenu $400, de chaque banque.

Quand les caissières ont ouvert les paquets, elles ont constaté que la monnaie était fausse !

La "grève" se poursuit à Anjou

par Thomas Duhaime

La "grève" se poursuit toujours à Anjou.

Seule une poignée d'écoliers de la 1ère à la 7e année se sont présentés en classe, encore ce matin, à l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier située au-dessus d'un établissement de nettoyage et teinturerie.

Les professeurs et les institutrices, qui ont préféré se dissocier de ce litige existant entre les parents et la commission scolaire, depuis déjà trois jours, étaient également à leur poste. Hier, ils ont donné leurs cours malgré la faible présence en classe. Il semble bien qu'il en sera ainsi encore aujourd'hui.

Par contre, l'Association des parents et professeurs anglais et catholiques d'Anjou est farouchement déterminée à "tenir bon".

Un porte-parole des parents a déclaré, hier soir, que leurs enfants ne retourneront pas à cette école avant mardi prochain. Et encore, faudra-t-il qu'ils aient obtenu la certitude qu'une solution satisfaisante et concrète sera trouvée sans autre délai.

D'autre part, une réunion devait être convoquée aujourd'hui par le maire Ernest Crépeault, également président de la Commission scolaire d'Anjou, qui devait soumettre aux parents une première solution.

De source officieuse, il s'agirait du transfert, dans cette annexe jugée "dangereuse" par les parents, d'un nombre égal d'élèves plus âgés et fréquentant l'école Wilfrid-Pelletier.

Ces élèves qui seraient ainsi transférés dans l'annexe sont tous Canadiens français, tandis que les plus jeunes — ceux de la première à la septième année — sont d'origine irlandaise dans une proportion de 90 p. 100.

Cette rencontre doit grouper des représentants de la Régionale Le Royer, de la Commission scolaire d'Anjou et trois délégués de l'Association des parents et professeurs.

Toujours selon le même informateur, il semble que cette proposition n'a aucune chance d'être acceptée par les parents.

Le président de la Commission scolaire d'Anjou a mentionné, hier, qu'une annexe de 22 classes sera construite à l'école St-Joseph et sera prête pour la rentrée des classes en septembre 1966; une autre, dont la construction nécessitera de 15 à 18 mois, sera mise en chantier, à ce moment-là, à l'école Ernest-Crépault.

En attendant qu'une entente survienne, plus de 300 jeunes écoliers d'Anjou, un peu dépassés par ce problème, s'en donnent à coeur joie, tout étonnés de se "retrouver" en vacances. Pour être parfaitement comblés, il ne leur manque plus que l'abondance de la première neige d'automne. . .

BIBLIOTHEQUE

SUITE DE LA PAGE 3

ferte par la Comédie-Française au doyen de la critique dramatique d'expression française en Amérique. Ce registre est, en fait, le journal de la compagnie théâtrale de Molière, tel que tenu par l'acteur La Grange qui agissait également comme secrétaire de la troupe.

La bibliothèque comprend aussi une vaste collection de programmes de spectacles présentés à Montréal depuis l'époque reculée du légendaire Théâtre Royal. On sait que M. Béraud était l'auteur d'une étude très fouillée sur "350 ans de théâtre au Canada français".

Tout ce qui concerne le théâtre canadien sera versé au Centre de documentation des lettres canadiennes-françaises et les autres ouvrages, au fonds général de littérature de la bibliothèque centrale.

Les ouvrages ayant appartenu à notre regretté critique dramatique pourront être consultés par le public chercheur. Chaque volume portera une mention indiquant qu'il provient de la bibliothèque de Jean Béraud.

OBLIGATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

En recommandant la ratification de cette vente, au nom du comité exécutif, le maire Jean-Noël Lavoie a souligné qu'il s'agissait là, sauf dans le cas de Montréal (probablement aussi de Québec), de la plus importante émission de municipalité de la province et que "l'empressement avec lequel le syndicat a accepté cette responsabilité indiquait une marque évidente de confiance dans l'administration de la nouvelle ville de Laval et de son crédit financier".

Le maire Lavoie a également mentionné la rareté d'argent et la très basse liquidité des banques actuellement.

Etant donné cet état de choses, il semblait très risqué pour la ville de demander des soumissions pour un montant d'obligations aussi élevé. "Nous n'aurions peut-être reçu qu'une seule soumission, ou même pas du tout. Il valait mieux procéder de gré à gré, étant donné les circonstances actuelles", de préciser le maire de Laval.

Et il a révélé qu'à l'occasion d'une situation semblable, — la création de la ville de Chomedey — l'administration municipale s'est trouvée devant une même difficulté et qu'il a fallu procéder de la même façon.

Les valeurs immobilières imposables de Laval se totalisent présentement à un demi-milliard de dollars, sans tenir compte des rôles d'évaluations supplémentaires ($23 millions et demi), des octrois versés au pénitencier St-Vincent de-Paul ($12 millions), et d'autres montant supplémentaires.

C'est ainsi qu'il faut noter que, de janvier à août 1965, des permis de construction ont été accordés pour un montant de $28 millions. Après la fusion, Laval a délivré des permis pour la somme de $3 millions au cours du mois d'août, et de $11 millions en septembre dernier.

Ajoutons que les emprunts effectués par la ville ne dépassent pas le plafond de 5% comparativement au montant des permis de construction accordés.

Le maire Lavoie a également fourni des explications pour démontrer la nécessité et l'urgence d'une telle transaction.

Au lendemain de la fusion (le 6 août 1965), le relevé des emprunts de banque des ex-villes de l'Ile Jésus indiquait alors un montant de $10 millions. "Les municipalités auraient dû alors, s'il n'y avait pas eu la fusion, aller sur le marché des obligations", a dit le maire.

La ville de Laval devait être administrée, expliqua-t-il encore, et il était difficile d'augmenter son crédit. Il a donc fallu recourir à la vente d'obligations.

Le maire de Laval a conclu son exposé de la situation financière de la ville en soulignant : "Fusion ou non, il aurait fallu emprunter pour permettre à la ville de rencontrer ses obligations actuelles et obtenir de la sorte de nouveaux crédits".

ENTREPOTS

Voir CORPS en page 6

qu'ils soient terminés au début d'avril 1967, soit au moment où les paquebots recommenceront à remonter le St-Laurent pour la saison.

Certes, cette échéance n'est pas sans quelque rapport avec la tenue de l'exposition universelle à Montréal et les sociétés maritimes espèrent que les nouvelles facilités qui seront alors offertes aux voyageurs incitent le plus grand nombre à voyager par bateau.

Vue sur le fleuve

On a souvent reproché à l'administration du port d'avoir élevé des entrepôts et des élévateurs en bordure du fleuve sans prendre la peine d'aménager des terrasses d'où les Montréalais puissent encore contempler le cours d'eau qui baigne leur ville et les mouvements des navires de toutes sortes qui fréquentent son port.

Cette lacune sera comblée en quelque sorte par l'aménagement d'une plate-forme observatoire à chacun des deux hangars. Cette galerie sera contiguë à une salle d'accueil de plus de 15,000 pieds carrés. Elle donnera vue sur le fleuve et l'exposition de l'île Ste-Hélène.

Les passagers des paquebots bénéficieront enfin d'une salle d'examen d'une superficie de plus de 30,000 pieds carrés, où les employés des douanes pourront faire leur boulot sans avoir à s'appuyer sur des malles comme c'est le cas actuellement.

Enfin, on a prévu un parc de stationnement qui pourra loger 175 voitures et six autobus, une nette amélioration sur les services actuels.

Trois rampes à sens unique mèneront à ces salles d'accueil qui, répétons-le, seront aménagées à l'étage supérieur des deux hangars.

Deux propositions ont été écartées

Selon M. Beaudet, le Conseil des ports nationaux a étudié à leur mérite trois formes d'aménagements pour les passagers et a retenu finalement la troisième.

Ces propositions prévoyaient : a) la construction d'une gare maritime sur un nouveau quai approprié ; b) un simple débarcadère ; c) la réfection des entrepôts actuels en vue d'un aménagement plus fonctionnel.

Le Conseil estime qu'il aurait coûté de huit à dix millions de dollars pour construire une gare sur un quai approprié. Etant donné le nombre déclinant des voyageurs maritimes, cette dépense ne se justifiait nullement. C'est en tout cas la réponse que lui avait fait parvenir à ce sujet la Fédération des armateurs, au début de 1965.

Par contre, il était impossible de construire une gare ailleurs qu'à l'extrémité ouest du port à cause des courants trop forts dans tout le reste du havre. Il ne faut pas perdre de vue que les paquebots, plutôt longs par rapport aux autres navires, doivent tourner complètement au moment d'appareiller et que cette manoeuvre est jugée trop périlleuse dans les courants extrêmement forts qui agitent les eaux du port, sauf dans les bassins de mouillage s'étendant de l'ancien canal de Lachine à peu près jusqu'au quai de l'Horloge.

Diminution croissante

Le nombre des voyageurs empruntant le port de Montréal a accusé des diminutions plus ou moins sensibles mais constantes depuis 1959. Il est passé de 173,086 cette année-là à 107,475 l'année dernière.

On prévoit que leur nombre aura diminué encore cette année par rapport à l'année dernière.

DEMOLITIONS

SUITE DE LA PAGE 3

tout une réorganisation complète de sens unique dans le voisinage du pont.

Et un "vieux" projet qui a immédiatement repris de l'importance est évidemment celui qui consiste à rendre à sens unique les rues Delorimier et Papineau.

Ce projet, qui a déjà figuré au programme de l'administration Drapeau-Saulnier, a été mis au rancart il y a quelques mois à la suite des difficultés soulevées par l'organisation du système de transport en commun. Il était difficile de réaliser ce projet sans perturber considérablement le service des autobus de la Commission de transport de Montréal.

Ce problème de transport en commun sera considérablement atténué lors de la mise en service du métro. Les lignes Delorimier et Papineau figurent en effet en bonne place au programme de réorganisation du service des autobus et de la mise en application du système de rabattage des transports aux principales stations de métro.

Ajoutée à des améliorations dans le secteur plus immédiat des rues Ontario, Dorion et Demontigny, l'addition de ces deux sens uniques faciliterait, dans l'esprit des dirigeants de Montréal, le va-et-vient des véhicules.

Ce projet n'est toutefois pas arrêté.

Un deuxième "plan" est à l'étude . . . et il est jalousement gardé secret. Il s'agirait, là aussi, d'un nouveau réseau de sens uniques et ce programme serait beaucoup plus important que le premier. On comprend, en tentant de le mieux connaître, qu'il met en question l'organisation de la circulation dans des rues plus importantes et qu'il intéresse un secteur beaucoup vaste de la métropole.

Il est encore trop tôt pour dire en quoi consistera exactement ce deuxième projet, s'il est préféré au premier.

Chose certaine, il ne provoquera pas plus que le premier le chambardement complet du secteur immédiatement voisin des accès actuels du pont Jacques-Cartier.

Il serait difficile de faire autrement de toute façon, puisque la construction d'une route à six voies (la trans-canadienne) figure au programme de réaménagement routier de l'île de Montréal, mis au point par les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Et la construction de cette voie rapide, prévue pour 1968 ou 1969, nécessitera évidemment le réaménagement complet (et véritable celui-là) des approches nord du pont Jacques-Cartier.

ACCUSATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

taire exécutif du ministre de l'Immigration, avait été accusé, le 14 juillet dernier, d'avoir tenté de corrompre un représentant de la justice.

Le rapport, préparé par le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec, avait été rendu public le 29 juin.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Des enfants incendient l'église St-Sauveur

Deux enfants de 7 et 8 ans, qui s'amusaient à jouer avec des cierges, ont allumé un incendie qui a fait des dégâts assez considérables à l'église St-Sauveur, à l'angle des rues St-Denis et Vitré, vers 5 h. hier après-midi. Le Rév. Père Georges Coriaty (b.s.), curé de cette église libanaise, a été le premier à apercevoir les flammes alors que la fumée s'échappait du temple. Les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie, mais la fumée a toutefois fait des dégâts estimés à environ $10,000. L'élément destructeur a consumé l'évangile de l'autel, dont le texte est en arabe, et le missel, écrit en grec et en arabe. Ces deux livres sont une grande perte pour la paroisse, car on devra s'adresser au Liban pour en obtenir d'autres. A la suite de cet incendie, le curé de la paroisse a surtout blâmé certains parents de leur inconscience vis-à-vis de leurs enfants. Il a également signalé qu'il y a quelque temps une statuette avait été dérobée dans son église, apparemment par des enfants.

Mécontentement des syndiqués de l'Hydro

Deux représentants syndicaux qui représentent deux syndicats d'employés de l'Hydro-Québec ont déclaré que le fait pour l'Hydro de payer le temps double aux employés qui ont franchi les piquets de grève les 19 et 20 septembre dernier constitue une provocation.

MM. André Thibaudeau, directeur québecois du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), et Jean-Claude Dion, président du Syndicat des employés de bureau de l'Hydro, ont déclaré que "cette innovation constitue une provocation à l'endroit des travailleurs qui sont pourtant en instance de nouveaux pourparlers avec les autorités patronales".

En effet, ces deux syndicats, qui représentent quelque 4,500 employés, doivent bientôt poursuivre leurs entretiens avec les négociateurs de l'Hydro sur l'épineuse question de l'ancienneté.

Un porte-parole de l'Hydro a précisé que ceux qui ont respecté les piquets de grève des employés de bureau, lors de l'arrêt de travail qui a débuté le 18 septembre à minuit et s'est terminé le 27, ont reçu temps simple, comme s'ils avaient travaillé. Seuls ceux qui ne se sont pas présentés au travail le mardi et les jours subséquents — y compris les grévistes évidemment — n'ont pas été payés. Le temps double est payé à ceux qui ont franchi les piquets de grève.

L'Hydro précise qu'il ne s'agit pas de "scabs". Un scab, selon elle, est un employé qui prend la place d'un gréviste. Tel n'a pas été le cas.

MM. Thibaudeau et Dion ajoutent que "décidément l'Hydro innove en matière de relations de travail dans le secteur public. Beaucoup d'entreprises privées n'oseraient pas aller aussi loin que ça pour envenimer un conflit, surtout lorsque la partie syndicale est en instance de dialogue".

"Nous devons reconnaître, de poursuivre les dirigeants syndicaux sur un ton ironique, que M. René Lévesque, s'étant par principe abstenu de franchir les piquets de grève, a perdu ainsi une belle occasion de faire doubler son salaire de ministre."

"Cette mesure inqualifiable de la part des autorités de l'Hydro, loin d'intimider ou de séduire les indécis, aura pour effet de consolider la détermination des travailleurs dans leur présente lutte pour la sécurité et la dignité." Ils ont ajouté ensuite qu'ils prenaient le public à témoin "que cette prime à la trahison demeurera symbolique de la mauvaise foi de l'employeur, symbolique seulement puisque nous ne comptons pas de briseurs de grève dans nos rangs, sauf peut-être de très rares exceptions qui confirment la règle".

Une poursuite de $200,000 contre la ville

Un chiropraticien de Montréal, le Dr Gilbert Croteau, a révélé hier qu'il vient de terminer les procédures en vue d'une poursuite de $200,000 en dommages, qu'il intentera contre la ville de Montréal à la suite d'un incident survenu le 9 septembre dernier.

Dans un communiqué adressé aux journaux, le Dr Croteau, qui a déjà manifesté son intention de faire la lutte au maire Jean Drapeau à l'élection de 1966, souligne qu'à la date précitée une trentaine de personnes, des inconnus pour la plupart, s'étaient massées devant sa maison, au 4275 rue St-Denis, et avaient causé des dégâts à la propriété, tout en l'injuriant.

Le chiropraticien déclare qu'il avait alors demandé l'intervention des policiers à plusieurs reprises, mais que ces derniers n'avaient rien fait pour ramener l'ordre. Il était alors intervenu personnellement auprès des agents qui l'auraient empoigné en disant : "Venez vous expliquer au poste."

Le Dr Croteau mentionne que, le 5 octobre dernier, le juge René-T. Hébert, de la Cour municipale, l'exonérait de tout blâme, mais que les vrais coupables courent encore.

M. Croteau explique qu'il intente cette poursuite en vue "d'attirer l'attention de la population sur ces méthodes abusives et dignes des dictatures".

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

916 est, rue Ste-Catherine — La plus grande pharmacie de détail au monde

ÉPARGNEZ DES $ $
PRIX COUPÉS
ET SPÉCIAUX

845-7251
JOUR ET NUIT

OUVERT
JOUR ET NUIT
Nous ne dormons jamais

LIVRAISON GRATUITE
JOUR ET NUIT
par tout le Grand Montréal
Avec un minimum d'achat de $2.00 (Prescriptions exceptées)

STATIONNEMENT GRATUIT
Une demi-heure de stationnement gratuit avec achat de $1.00.
Notre terrain est situé rue St-André, juste au sud de Ste-Catherine.

Secret déodorisant en crème Spécial .59 et .83

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHE

La PHARMACIE MONTREAL, la plus grande pharmacie de détail au monde, a le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'elle est maintenant dépositaire des produits de prestige : FERNAND AUBRY — EDITH SEREI (Paris).
Une esthéticienne-visagiste est à votre service au comptoir FERNAND AUBRY pour vous conseiller, vous faire des prescriptions de beauté et des analyses de peau. Ceci est un service gratuit que vous offre la Pharmacie Montréal.
Les commandes téléphoniques et postales sont acceptées
Mlle Hélène Champagne, esthéticienne représentante

DRISTAN	24 COMPRIMES	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
ANTIPHLOGISTINE RUB	TUBE	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
HUILE MINERALE	(RUSSE) 32 OZ	Rég. 1.29 SPECIAL	0.83
BROMO-SELTZER	FORMAT FAMILIAL	Rég. 1.09 SPECIAL	0.83
BROMO-SELTZER	FORMAT ECONOMIQUE	Rég. 1.69 SPECIAL	1.39
COLGATE	CREME DENTIFRICE FORMAT ECONOMIQUE	Rég. 1.39 SPECIAL	1.14
CEPACOL	LIQUIDE — 14 OZ	Rég. 1.40 SPECIAL	1.09
VITALIS	FIXATIF POUR CHEVEUX 12 OZ	Rég. 1.49 SPECIAL	1.19
BROMO-QUININE	32 COMPRIMES	Rég. 1.19 SPECIAL	0.89
SIROP COCILLANA	COMPOSE 16 OZ	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
SIROP DE PIN BLANC	COMPOSE 16 OZ	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
VICKS	FORMULE 44 SIROP 3 OZ	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
EXCEDRIN	100 COMPRIMES		2.95
ABSORBINE JR.	GRAND FORMAT	Rég. 2.50 SPECIAL	1.89
AGAROL, 16 oz		Rég. 1.50 SPECIAL	1.19
STERI/SOL, 22 oz		Rég. 1.95 SPECIAL	1.49
LAVORIS	RINCE-BOUCHE ET GARGARISME BOUTEILLE CARAFON DE 23 OZ	Rég. 1.49 SPECIAL	1.29
GILLETTE	LAMES INOXYDABLES EN 10'S	Rég. 1.45 SPECIAL	1.19
NOXZEMA	CREME POUR LA PEAU FORMAT ECON., 14 OZ	Rég. 1.89 SPECIAL	1.49
PARAMETTES AYERST	SIROP 20 OZ	Rég. 5.50 SPECIAL	3.49
PARAMETTES AYERST	125 COMP.	Rég. 6.00 SPECIAL	3.69
LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 26 OZ	Rég. 1.29 SPECIAL	0.99
LAIT DE MAGNESIE	200 COMPRIMES	Rég. 1.39 SPECIAL	0.99
LAMES WILKINSON	EN 5'S	Rég. 0.75 SPECIAL	0.59
ASPIRIN BAYER	100 COMPRIMES	Rég. 0.99 SPECIAL	0.67
BAN DEODORANT	A BILLE GRAND FORMAT	Rég. 1.29 SPECIAL	0.89
LISTERINE	PATE A DENTS 1 LIVRE	Rég. 3.00 SPECIAL	1.09
KOTEX	SERVIETTES SANITAIRES BOITE DE 48'S	Rég. 1.85 SPECIAL	1.47
GELUSIL LIQUIDE, 12 oz		Rég. 1.75 SPECIAL	1.59
	SUPPOSITOIRES EN 24'S	Rég. 2.75 SPECIAL	2.59
HANKSCRAFT	HUMIDIFICATEUR	Rég. 9.95 SPECIAL	6.45
LISTERINE	RINCE-BOUCHE ET GARGARISME, 22 OZ	Rég. 1.49 SPECIAL	1.09
AMPHOGEL	LIQUIDE OU COMPRIMES	Rég. 1.60 SPECIAL	1.23
SEL DE FRUIT ENO	GRAND FORMAT	Rég. 1.19 SPECIAL	0.87
GERITOL TONIQUE	80 COMPRIMES	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
GERITOL TONIQUE	24 OZ	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
PARDEC LIQUIDE	16 OZ	Rég. 3.50 SPECIAL	2.69
CAROID	ET SELS BILIAIRES — 100 COMPRIMES	Rég. 1.50 SPECIAL	1.19
INFANTOL HORNER, 16 oz		Rég. 3.50 SPECIAL	2.69
BRECK SHAMPOOING	12 OZ	Rég. 1.75 SPECIAL	1.19
CREO-RECTAL	POUR ADULTES 10 SUPPOSITOIRES	Rég. 2.00 SPECIAL	1.59

PHARMACIE MONTRÉAL 845-7251
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

De l'Acadie près boul. Métropolitain Ville Mont-Royal
Ouvert le soir Jeudi et vendredi Jusqu'à 9 h. 30
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Carrefour du bon goût
AUTO '66
CETTE SEMAINE
LES VOITURES GENERAL MOTORS
SUR LA PROMENADE
LES NOUVELLES 66'S SONT ICI

Un ancien président du Barreau voudrait que les juges soient nommés par une commission compétente et indépendante de la politique

M. Hazen Hansard, c.r., ex-président de l'Association du Barreau canadien, s'est prononcé hier en faveur d'un certain contrôle sur la nomination des juges, qui obligerait le gouvernement à ne choisir que des candidats dont les noms seraient inscrits sur une liste fournie par une commission compétente et indépendante.

M. Hansard, tout en se disant d'accord pour que les juges continuent à être "nommés", a ajouté que les système de contrôle suggéré aurait beaucoup d'avantages à être pris en considération.

M. Hansard s'adressait à un auditoire composé de juges municipaux canadiens et américains, réunis en congrès à l'hôtel Reine Elisabeth. On sait que l'un des sujets les plus discutés lors de ce congrès est justement celui de la nomination des juges. Rappelons qu'aux Etats-Unis, un grand nombre de juges ne sont pas nommés mais élus.

L'ancien président du Barreau canadien avait intitulé sa conférence: "Election vs sélection". Il a fait le tour des trois principaux systèmes utilisés dans le monde pour le choix des juges et a fait une critique de chacun d'eux: la nomination des juges (au Royaume-uni), l'élection des juges (dans la majorité des états américains), l'examen du service civil (en Europe continentale).

En ce qui concerne le Canada, le conférencier a déclaré qu'il n'y avait pas, comme en Angleterre, de tradition obligeant les personnes choisies à accepter le poste de juge, ni de "réservoir" d'hommes spécialement entraînés ou l'on peut choisir les candidats.

Le résultat, a ajouté M. Hansard, est que, même si beaucoup de prudence fut exercée au cours des dernières années, il est entré certaines considérations politiques dans la nomination des juges.

"Le gouvernement, en fin de compte, a dit M. Hansard, tend à choisir les juges parmi ses supporteurs, ce qui a pour résultat de ne pas toujours abandonner la fonction dans les meilleures mains".

Le conférencier a cependant ajouté que cette chose n'était pas la règle générale et que finalement, au Canada, nous avions eu jusqu'ici de bons hommes comme juges.

Quant au système américain, celui d'élire les juges, M. Hansard a déclaré qu'il avait la qualité d'être franchement politique mais ne faisait pas porter toujours le choix sur le meilleur homme.

Le système enfin préconisé par M. Hansard fut celui de la "nomination" des juges, choisis sur une liste fournie soit par l'Association du Barreau local, soit par une commission indépendante. Cette procédure tendrait à éliminer la partisanerie et à assurer une meilleure qualité de la magistrature.

Le conférencier a également ajouté que les nominations de juges ne devraient pas être faites "durant bon plaisir" mais durant "bonne conduite".

Autres échos

Quelques instants après la conférence de M. Hansard, un cours d'un panel portant sur la sélection des juges, M. W. H. Angus, professeur à l'Université de l'Alberta, a déclaré qu'il serait temps, dans les cours inférieures des provinces, d'instituer le système suggéré par l'ancien président du Barreau canadien, avant que les salaires de juges ne deviennent plus élevés et que les considérations politiques n'entrent alors en ligne de compte.

M. Angus a déclaré qu'il n'était pas tout à fait d'accord pour dire, comme M. Hansard, que tout avait bien fonctionné jusqu'ici dans la magistrature. M. Angus a dit que l'opinion de la majorité des gens de loi n'était pas à cet effet, surtout depuis quelques années.

Le professeur a déclaré qu'il serait opportun de hausser le salaire des juges des cours inférieures afin d'y attirer des personnes qualifiées.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

Les juges et les ministres ont besoin du public pour enrayer le crime organisé

— Wagner

Sans faire précisément allusion à la série d'assassinats commis à la suite de nombreux incendies criminels, le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a souligné que la société et ministres ne peuvent réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés, "c'est-à-dire de toucher, après des mois d'enquête, les causes du mal, les intouchables, la gangrène qui a poussé

les tribunaux

ne peut subsister si le crime organisé en sape les structures à leur base.

Le ministre a noté hier soir au congrès des juges municipaux d'Amérique du Nord, au Reine-Elizabeth, que sans la collaboration du public, juges surtout à cause de l'inertie de la population".

Dans un discours prononcé principalement en anglais, M. Wagner a déclaré que: "Les juges du Canada et ceux des Etats-Unis également font leur devoir d'une façon impartiale, quels que soient les dirigeants au pouvoir et c'est ainsi, a-t-il dit, qu'ils reçoivent l'approbation de leurs concitoyens."

Il n'a pas craint d'affirmer qu'au Québec les relations entre la magistrature et le peuple sont, dans l'ensemble, excellentes.

Le conférencier, qui lisait un texte, a rappelé que la cour municipale est celle où le citoyen ordinaire vient pour la première fois en contact avec la loi.

Les peines que vous pouvez imposées aux contrevenants pourraient, a-t-il dit, même si elles sont légères, marquer leur vie d'une façon néfaste.

De là, a poursuivi le ministre, l'extrême importance de votre tâche.

Plus tard, M. Wagner a dit aux juges municipaux être convaincu que le progrès rapide et continu de leur association va amener une amélioration draconienne dans l'administration de la justice au palier de la cour municipale, bien avant qu'on ne parvienne à faire des réformes judiciaires plus compliquées dans les cours plus élevées.

Obtenez $506.94
pour $22.00 par mois
(PENDANT 30 MOIS)
LAURENTIDE FINANCE
PRÊTS DE $50. à $5000.

Rivale poussée ou tombée d'un deuxième plancher?

Une quinquagénaire de la rive sud, Mme J. P. B., subira son enquête préliminaire, mercredi prochain, sous l'accusation d'avoir mis en danger la vie d'une rivale... en amour, mais son avocat a affirmé avec vigueur, dès sa comparution, qu'elle n'était pour rien dans la chute que la victime avait faite du deuxième étage d'une maison de chambres.

Au juge Irenée Lagarde, Me Paul Papineau affirma en effet que la prévenue, avertie de ce que son mari se trouvait en compagnie de la plaignante, Marguerite de son prénom, s'en fut vérifier le fait à l'endroit désigné.

Selon ses dires, c'est lorsqu'elle ouvrit la porte de la chambre que "l'autre" se serait jetée elle-même, prise de peur, de panique, ou peut-être d'une honte incontrôlable.

Devançant par ailleurs les représentations du procureur de la Couronne, Me Philippe Gélinas, il fit également remarquer que la victime ne souffrait pas d'une fracture du bassin, comme on l'avait répété, mais d'un mal plus bénin, puisqu'elle n'était restée à l'hôpital que dix jours seulement.

Et il demanda au tribunal de renvoyer cette mère à ses six enfants et... à son mari, à qui, depuis, elle aurait tout pardonné.

C'est ce que le tribunal fit en libérant sur parole l'accorte ménagère, qui retrouva instantanément son sourire, devant cette décision.

Acquittée à cause des $9 dans son sac à main

Une jeune femme de Winnipeg qui, en route pour le domicile de sa mere, à Belocil, avait été appréhendée pour vagabondage à Saint-Basile, a été acquittée de cette accusation, hier après-midi, lorsque le juge Irenée Lagarde réussit à trouver dans son sac-à-main ce que les policiers n'avaient pu y trouver. Soit une somme de $9 propre à assurer sa subsistance, et ses billets de retour dans la grande ville des Prairies.

La prévenue avait été placée sous arrêt à la suite d'une plainte portée par un restaurateur de Saint-Basile, qui avait remarqué que l'accusée circulait entre les tables, réclamant des cigarettes (sic) et de la boisson aux autres clients.

Devant la cour, l'inculpée déclara que son grand tort avait été de prendre quelques verres de trop, avec les conséquences que cela comporte trop souvent.

Les policiers ayant précédemment déclaré qu'elle n'avait pas un cent sur sa personne, le tribunal voulut en avoir le coeur net, et se fit apporter le sac-à-main de la prévenue.

Celle-ci lui indiqua alors le petit compartiment dans lequel se trouvait ses neuf dollars et ses billets.

Et la trouvaille faite, elle fut acquittée de l'accusation de vagabondage, puisqu'on n'avait pas prouvé qu'elle était sans moyen de subsistance, et parce qu'elle avait une double destination.

Beloeil tout d'abord, Winnipeg par la suite.

Trois mois de pénitencier pour usage de faux

ST-HYACINTHE (DNC) — Le juge Victor Chabot, de la Cour de magistrat, a condamné Gilles Plante, âgé de 26 ans et de St-Liboire, à trois mois de pénitentier. L'individu avait été trouvé coupable d'avoir fabriqué et fait usage de faux pour frustrer la Banque Canadienne Nationale de St-Liboire d'une somme de $150. Le juge s'est dit très révolté de l'attitude de certains citoyens du Québec, qui, selon lui, usent de faux documents avec la plus grande désinvolture. Il a par la suite déclaré qu'il était décidé à traiter ces offenses de façon très sévère, comme le veut la loi.

Le Code prévoit pour ce genre d'infractions une peine de prison allant jusqu'à quatorze ans. C'est donc dans l'esprit de cette loi que le juge a prononcé cette sentence exemplaire.

ACHETEUR-GERANT
DANS
VETEMENTS SPORT
Personne bilingue (dame de préférence), avec expérience dans exclusivités canadiennes et européennes. Partageons largement profits sur base de vente et "drawing account". Aucun capital nécessaire. Strictement confidentiel. Mentionner antécédents, expérience, âge, etc. Maison de grande réputation.
CASE 7078, LA PRESSE

Si vous êtes de ceux qui fument trop —
Ce comprimé vous aidera à
CESSER DE FUMER

Tout d'abord, devrait-je cesser complètement de fumer? — Chacun doit prendre sa propre décision à savoir s'il doit vraiment couper de moitié le fumage ou cesser complètement. Certains fumeurs désirent cesser sur l'avis de leur médecin soit à cause d'une haute pression sanguine, une maladie de coeur, une toux causée par la cigarette, des ulcères ou autres symptômes. D'autres désirent cesser parce qu'ils se sentent mieux lorsqu'ils ne fument pas.

Si je décidais de diminuer, est-ce qu'un produit pourrait m'aider? — Plusieurs fumeurs constatent qu'il est très difficile de diminuer ou de cesser de fumer et deviennent mal à l'aise et irritables dans ces cas. Cependant un petit comprimé, du nom de Bantron, récemment découvert, permet aux fumeurs de diminuer ou d'arrêter de fumer d'une façon facile et agréable.

De quelle façon Bantron agit-il? — L'ingrédient actif de Bantron est une drogue: le sulphate de lobeline. Ce sulphate est extrait de la lobelie que l'on appelle parfois "tabac indien". C'est le cousin germain de la nicotine, lequel lui ressemble sans posséder ses effets nocifs. Il agit en éliminant l'emprise de la nicotine sur l'organisme et non pas en émoussant le goût et en rendant le tabac déplaisant.

Bantron affectera-t-il mon sens du goût? — Bantron n'affectera pas votre sens du goût de fumer ou autre et ne vous fera pas détester le fumage. En effet, il agit d'une façon tout à fait différente. Après avoir remplacé la nicotine qui vous donne envie de fumer, vous serez débarrassé du besoin urgent d'allumer une cigarette.

Dois-je vouloir diminuer pour que Bantron agisse? — Il vous sera plus facile de fumer deux fois moins si vous le désirez vraiment. Cependant, que vous le vouliez ou non, vous constaterez que vous fumez moins. L'expérience démontre que le fumeur qui prend Bantron ne fume pas sa cigarette au complet. Ainsi, en allumant le même nombre de cigarettes, mais en ne les fumant qu'à moitié, vous fumerez donc deux fois moins.

Bantron
MARQUE
Comprimés contre l'envie de fumer.

...URES PARTOUT DANS LE MONDE POUR DES DIAMANTS D'UNE SUPREME QUALITE

PEOPLES CREDIT JEWELLERS

NOTRE VENTE 46e ANNIVERSAIRE "TOUTE ETOILE" BAT SON PLEIN
UNE AUTRE GRANDE SEMAINE D'EPARGNES EXTRAORDINAIRES A NE PAS MANQUER

Tel que promis!... pour célébrer notre 46e anniversaire de progrès et celui de chef de file pour les valeurs, voici une autre occasion exceptionnelle qui vous est offerte pour acheter chez Peoples Credit des diamants *Certifiés Parfaits*, à des prix d'épargnes authentiques. Chaque bague porte notre garantie de perfection absolue ou votre argent remboursé. Pas de comptant. Faites votre choix, dites "Portez-le à mon compte" et l'objet vous appartient. C'est aussi simple que cela.

EPARGNEZ 18.00 PAS DE COMPTANT

EPARGNEZ 15.25 PAS DE COMPTANT

Ensemble à 6 diamants
Paire "Princess Joy" ou "Princess Grace"
Bague de fiançailles 85.00
Alliance 29.75
Total 114.75
99.50
Votre choix — cette semaine — $2 par semaine
Chef-d'oeuvre majestueux de splendeur, créés spécialement pour symboliser le renom de qualité et valeur qui revient à Peoples Credit Jewellers. Achetez maintenant — Epargnez 15.25.

EPARGNEZ 9.95 PAS DE COMPTANT

Bague de fiançailles 49.75
Alliance 19.95
Total 69.70
EN SPECIAL CETTE SEMAINE
59.75 $1 par semaine
Valeur incomparable, avec 2 diamants certifiés parfaits. Une paire gracieuse et délicate.

Bague de fiançailles 150.00
Alliance 65.00
Total 215.00
EN SPECIAL CETTE SEMAINE
199.50 $4 par semaine
14 diamants certifiés parfaits dans une création d'une beauté éclatante

EPARGNEZ 19.75 PAS DE COMPTANT

Bague de fiançailles 95.00
Alliance 49.75
Total 144.75
EN SPECIAL CETTE SEMAINE
125.00
Ce spécial d'anniversaire et vente toute-étoile est serti de 10 diamants certifiés parfaits. Faites mettre de côté maintenant pour Noël.
$2.50 par semaine ou $10 par mois

TOUS Certifiés Parfaits
Ces superbes valeurs sont typiques de notre vaste assortiment de styles et modèles. Chaque diamant est Certifié Parfait couvert par notre Certificat de garantie de service en 10 points pour diamants ... ce qui assure la meilleure qualité et la meilleure valeur souhaitées, ou votre argent remboursé.
Pour votre commodité, faites usage du Crédit Amical Peoples.
Faites mettre de côté pour Noël.

POUR LA CEREMONIE DU MARIAGE

Bague de fiançailles 125.00
Anneau de la mariée 17.50
Anneau du marié 29.75
TOTAL 172.25
EN SPECIAL CETTE SEMAINE
165.00 $3 par semaine
Un magnifique ensemble — parfaitement assorti. Fini or florentin

EPARGNEZ 15.00 PAS DE COMPTANT

Bague de fiançailles 225.00
Alliance 55.00
TOTAL 280.00
EN SPECIAL CETTE SEMAINE 265.00
Une bague de fiançailles resplendissante avec ses 5 diamants; alliance assortie sertie de 3 diamants.
$5 par semaine — Pas de comptant

Bague de fiançailles 175.00
Alliance 65.00
TOTAL 240.00
EN SPECIAL CETTE SEMAINE 225.00
Vous épargnez $15.00 sur cette paire à 12 diamants parfaitement assortie.
$4.50 par semaine — Pas de comptant

Brillant diamant taillé avec baguettes biseautées dans une paire magnifiquement assortie.
Bague de fiançailles 300.00
Alliance 150.00
$6 par semaine ou $24 par mois

Diamant taillé émeraude avec baguettes — alliance assortie.
Bague de fiançailles 175.00
Alliance 75.00
$3 par semaine ou $12 par mois

Un magnifique ensemble à diamants taillés "Marquise".
Bague de fiançailles 250.00
Alliance 55.00
$5 par semaine ou $20 par mois

Un cercle de diamants scintillants entoure le diamant éblouissant du centre. 99.50
$2 par semaine — Pas de comptant

Une superbe bague de fiançailles rutilante de 3 diamants certifiés parfaits.
$2 par semaine — 100.00
Pas de comptant

Notre expérience d'achat et de vente de plus de diamants que tout autre joaillier au Canada, vous assure de la valeur supérieure de nos diamants.

Une bague brillante sertie de 7 diamants certifiés parfaits, une valeur inégalée. 200.00
$4 par semaine — Pas de comptant

Bague de fiançailles magnifiquement sertie de 5 diamants certifiés parfaits.
$5 par semaine — 250.00
Pas de comptant

Bague en or massif, fini florentin, 10 ct — serti d'un diamant certifié parfait.
$2 par semaine — 100.00
Pas de comptant

Bague sertie de diamants en grappe d'une éclatante beauté. 250.00
$4 par semaine — Pas de comptant

3 ENDROITS PRATIQUES:

MONTREAL-CENTRE: 1015 ouest, rue Ste-Catherine Tél. VI. 9-7071
PLAZA ST-HUBERT 6529 rue St-Hubert près Beaubien Tél. 273-1557
POINTE CLAIRE: Centre d'achats Fairview Tél. 695-5516

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE
Peoples Credit JEWELLERS

POSTEZ CE COUPON MAINTENANT
Si vous ne pouvez venir,
Vous n'avez qu'à découper l'illustration des bagues à diamant que vous désirez acheter, et les envoyer à PEOPLES CREDIT JEWELLERS, SERVICE DES COMMANDES POSTALES, 1015 ouest, Ste-Catherine, Montréal, Que.
NOM .....
Lettres moulées, s.v.p.
ADRESSE .....
VILLE ..... ZONE ..... PROV. .....
LA STATION LA PLUS PROCHE DE MON DOMICILE EST .....
NOUS EXPEDIONS FRANCO ET GARANTISSONS ENTIERE SATISFACTION

La congélation, méthode pratique et facile de conserver les aliments

La congélation conserve aux aliments couleur, saveur et texture.

La congélation conserve une grande partie de la valeur nutritive des aliments frais.

La congélation permet d'offrir des produits presque aussi attrayants qu'à l'état frais.

La congélation permet d'offrir des produits saisonniers pendant toute l'année.

Sept conditions de succès dans la congélation des aliments

CONGELER des aliments de choix seulement car la qualité de l'aliment congelé dépend en grande partie de la qualité du produit avant la congélation.

PREPARER les aliments rapidement, soigneusement et tel qu'indiqué dans les textes suivants.

EMPAQUETER dans des contenants ou des enveloppes sans odeur, sans goût, étanches à l'humidité et à la vapeur afin d'empêcher les aliments de se dessécher ou de prendre des goûts indésirables.

CONGELER les aliments à 0° F. ou moins, aussitôt que possible après l'empaquetage. Si un délai est inévitable, placer chaque paquet dans le réfrigérateur dès qu'il est scellé, en attendant de le placer au congélateur.

ENTREPOSER les aliments congelés à des températures de 0° F. ou plus basses et maintenir autant que possible à la même température.

DECONGELER les aliments et les utiliser selon les indications données.

CUIRE les aliments congelés avec soin selon les instructions : les viandes et les volailles décongelées, comme des fraîches ; les légumes congelés, pas plus que le temps indiqué.

Préparation

Les volailles doivent être vidées, lavées, séchées et refroidies parfaitement 24 heures avant la congélation, car les volailles incomplètement refroidies ont tendance à être moins tendres. Le cou et les abatis peuvent être empaquetés séparément ou enveloppés et congelés dans la cavité de la volaille vidée. Enlever l'excédent de graisse laquelle pourrait devenir rance et altérer la saveur de la viande. Les volailles non démembrées doivent être bridées et enveloppées minutieusement. Ne pas farcir les volailles avant de les congeler.

Empaquetage

Les volailles entières doivent être enveloppées séparément dans des sacs ou du papier à congélation. Les morceaux de volailles doivent être séparés les uns des autres par une double épaisseur de papier ciré afin qu'ils soient faciles à séparer.

Durée de conservation

Le poulet, la dinde peuvent être conservés un an; les morceaux de volailles, six mois; les oies et les canards, trois mois.

Décongélation

Décongeler dans l'enveloppe. La durée de décongélation varie suivant la grosseur, la forme et l'épaisseur :

— environ 6 heures par livre pour décongeler dans le réfrigérateur ;
— environ 1½ heure par livre, à température de la pièce.

Pour raccourcir la période de décongélation à température de la pièce, placer la volaille congelée dans le courant d'air d'un éventail électrique. On peut décongeler et réchauffer la volaille cuite au-dessus de l'eau chaude.

Il ne faut pas congeler de nouveau la volaille décongelée. Cuire immédiatement car la volaille décongelée se détériore rapidement.

Une fois cuite, on peut désosser la volaille et la recongeler, seule ou avec d'autres aliments, sous forme de casseroles, pâtés, sandwichs, etc. Toutefois, il vaut mieux ne pas entreposer ces mets plus longtemps que les desserts de viandes cuites.

Cuisson

La volaille décongelée se cuit comme si elle était fraîche. La volaille non décongelée se cuit de la même façon aussi, mais requiert naturellement une cuisson plus longue, soit environ la moitié plus de temps.

Pour farcir, il faut décongeler la volaille. Lorsqu'on fait dorer et frire des morceaux non décongelés, couvrir la poêle afin d'éviter les éclaboussures.

Nous sommes heureux
de participer à la présentation
de ce numéro spécial
"LES ALIMENTS CONGELES"
Que tous nos clients s'estiment assurés
que nous mettons tout en oeuvre pour leur
offrir le meilleur service
Canada Cold Storage
733 William Montréal

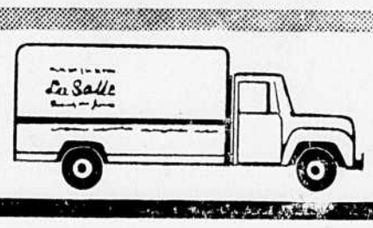

Un service complet d'aliments congelés
ATTENTION !
Ce message s'adresse spécialement aux détaillants de produits alimentaires, aux hôteliers, aux restaurateurs, aux dirigeants de diverses institutions et autres établissements où l'on sert des repas.
ECONOMISEZ TEMPS, ARGENT ET ESPACE
en profitant du service **absolument complet** d'approvisionnement en aliments congelés que vous offre la compagnie de produits alimentaires La Salle Ltée. Quelle que soit la nature de l'aliment congelé il vous sera livré en parfait état de congélation par . . .
Le plus important distributeur d'aliments congelés au Québec
LES PRODUITS ALIMENTAIRES
La Salle LTÉE
dont l'immense entrepôt frigorifique est situé au
9015, AVENUE DU PARC à Montréal
au TEL : 387-7167

Achète mieux... qui achète chez Richelieu!

Richelieu
SUPER MARCHÉ

Vous trouverez une grande variété d'aliments congelés à très bas prix chez votre épicier de confiance
RICHELIEU

Le nouvel emballage High Liner est aussi appétissant

que le produit lui-même

Regardez ce joli emballage . . . Les excellents fruits de mer High Liner, si appréciés des Canadiens, sont présentés dans un nouvel emballage qui ne peut manquer de vous plaire*. Si vous désirez servir des fruits de mer ayant la saveur fraîche de l'océan, demandez ces préparations High Liner qu'il suffit de réchauffer et servir: poisson et frites, aiglefin doré en pâte, délicieuses pétoncles et tendres bâtonnets de poisson. Pour préparer des repas aussi appétissants qu'économiques, achetez les filets High Liner, prêts pour la poêle, le gril ou le four. Les fruits de mer High Liner . . . dans leur nouvel emballage . . . offrent la saveur fraîche de l'océan. Vous les trouverez au comptoir de produits congelés de votre épicier.

**Dans 6 villes canadiennes, plus de 3 clientes sur 4 ont préféré les nouveaux emballages High Liner à ceux des marques concurrentes.*

les meilleurs fruits de mer au Canada

Lunenburg Sea Products Limited,
Lunenburg (Nouvelle-Ecosse)

High Liner

UNE PROFUSION D'ALIMENTS CONGELES — SAVOUREZ LES MEILLEURS FRUITS DE MER CONGELES "HIGH LINER"

Appel en faveur du règlement de la grève au Château

QUEBEC (PC) — Le maire Wilfrid Hamel de Québec doit incessamment demander à la direction et aux employés du Château Frontenac de hâter les négociations pour mettre fin à la grève qui paralyse cet hôtel du Canadien Pacifique, depuis le 6 septembre dernier.

Cet appel du maire de la Vieille Capitale fera suite à un voeu du conseil municipal et notamment de l'échevin Gilles Lamontagne qui a expliqué mardi que cet arrêt de travail des quelque 500 employés, membres de la Fraternité canadienne des cheminots et employés de transports et autres ouvriers CTC, paralyse tout un secteur de l'économie de la capitale provinciale.

M. Lamontagne a noté que tous les commerces avoisinants, les taxis, les restaurants et autres hôtels également se ressentent de cette grève et que la ville perd d'importants congrès qui attirent chaque année plusieurs milliers de visiteurs.

Le président des négociations pour les grévistes, M. Roland Jetté, a fait savoir ce matin que les pourparlers se poursuivent avec les représentants de la compagnie.

Il a toutefois laissé entendre que les négociations n'avancent que très lentement et que les offres de la direction de l'établissement et les demandes du syndicat sont sensiblement les mêmes qu'au début de la grève.

Il a noté cependant que "le moral des grévistes est très bon", et que les employés poursuivent le piquetage aux abords du Château.

Les grévistes réclament une hausse générale de salaire de 15 pour cent et de meilleures conditions de travail. Jusqu'à présent, la compagnie a offert une augmentation de cinq cents l'heure à compter du 1er septembre dernier et deux hausses de trois cents l'heure entrant en vigueur consécutivement le 1er septembre 1966 et le 1er septembre 1967.

Les salaires horaires actuellement payés au Château varient entre $2.65 pour un technicien de machine fixe et 85 cents pour une femme de chambre qui a nourriture et logement.

Me Tétreault veut attirer l'industrie à Laval

(T.D.) — Partant de la constatation que l'île Jésus n'a pas participé normalement à l'essor industriel de la région métropolitaine depuis les 15 dernières années, Me Jacques Tétreault, candidat à la mairie de Laval, a élaboré dans ses grandes lignes les mesures qu'entend prendre l'Alliance démocratique — advenant la victoire de son parti le 7 novembre prochain — pour promouvoir l'industrialisation rapide et ordonnée de la nouvelle ville de Laval.

Le candidat Tétreault, à titre de conférencier invité, s'adressait, hier soir, aux membres du Parti civique de Chomedey.

Ces mesures comprennent: un relevé complet des industries déjà en place; une étude des normes de location; un inventaire des règlements votés en vertu de la loi des fonds industriels; la présence de représentants de l'industrie dans le monde des affaires et leur collaboration avec les commissaires industriels; l'encouragement à l'acquisition de secteurs industriels, tout en brimant la spéculation.

Le conférencier a également préconisé "la création d'un secteur industriel dans la cité régionale".

Pour ce qui est du commerce, auquel il attache également une importance presque parallèle, le candidat Tétreault se propose d'instituer une réglementation générale semblable à celle qui existe sur l'île de Montréal et mise en vigueur par la Corporation de Montréal métropolitain.

M. Tétreault s'oppose, par contre, à la création de conseils d'initiative économique, tel que préconisé par le maire actuel, Me Jean-Noël Lavoie. "Je n'y vois là que le seul avantage de permettre à de petits malins d'être avertis en temps utile des projets d'envergure et d'en profiter pour faire une piastre", a-t-il affirmé.

L'ex-maire de Pont-Viau a profité de l'occasion pour justifier sa décision d'avoir autorisé, dans le temps, une subvention de $500 au Conseil intermunicipal de l'île Jésus, organisme politique de propagande contre le projet de fusion.

Projet de fusion à Louiseville

TROIS-RIVIERES (DNC) — Les deux municipalités de Louiseville et de Louiseville-paroisse songent à un projet de fusion.

La question a fait l'objet d'un débat, lors d'une assemblée du conseil municipal de Louiseville-paroisse, en présence du gérant municipal de la ville de Louiseville, venu rendre visite aux administrateurs de l'endroit.

Mieux vaut un homme qui cache sa folie qu'un homme qui cache sa sagesse.

L'Ecclésiastique

HANDY ANDY
SPECIALISTES POUR L'AUTOMOBILE

SERVICE D'ENTRETIEN POUR L'AUTO D'UN PARE-CHOC À L'AUTRE

DEMARREZ ET ROULEZ EN TOUTE SECURITE!

CET HIVER ET DURANT PLUSIEURS AUTRES SAISONS FROIDES

GRAND CHOIX DE PNEUS A NEIGE POUR TOUTES AUTOS DE MODELES STANDARD ET COMPACTS — EN VEDETTE! NOS PNEUS A NEIGE "CROSS COUNTRY" — "ILS ROULENT" PAR TOUS LES TEMPS

VALEURS VEDETTE	LEADER	DELUXE	CUSTOM
6.70-15 avec ch. à air	10.88	13.49	19.45
7.50-14 sans ch. à air	12.88	15.49	21.95

ACHETEZ DES ROUES SUPPLEMENTAIRES POUR VOS PNEUS A NEIGE!

- Vous permettra de changer vos pneus plus facilement et plus sûrement
- Empêchera les joints étanches des pneus de se briser, de s'affaiblir ou de se fissurer; ennui causé par le changement saisonnier des pneus. En vente pour toutes voitures de modèles courants.

DEPUIS 7.98

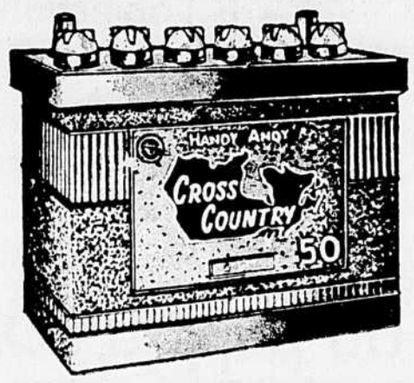

BATTERIE "CROSS COUNTRY" 50
POUR DEMARRAGES INSTANTANES EN TOUT TEMPS! GARANTIE 50 MOIS

6 VOLTS — Pour autos moins récentes DEPUIS 17.98

12 VOLTS — Pour nouvelles autos DEPUIS 19.98

NOTE: CES PRIX COMPRENNENT VOTRE BATTERIE EN REPRISE

SPÉCIAL

REMISE AU POINT en 10 POINTS

POUR RENDEMENT AMELIOREE!

VOUS ASSURE DES DEMARRAGES INSTANTANES ET ECONOMIQUES ET VOUS ROULEREZ PAR TOUS LES TEMPS DURANT TOUT L'HIVER.

VOICI EN QUOI CONSISTE CETTE MISE AU POINT:

- Inspection et vérification de la batterie
- Nettoyage des bornes
- Vérification du système électrique et des phares
- Vérification de la compression, l'aspiration et la pression
- Nettoyage des pointes, ajustement du distributeur
- Nettoyage du chapeau du distributeur et du rotor
- Nettoyage du filtre d'air
- Ajustement du carburateur, du régulateur des courroies de commande
- Nettoyage de la cuvette de la pompe à essence
- Vérification de la dynamo

DES MECANICIENS LICENCIES SONT A VOTRE SERVICE

AUTOS 6 CYL. 6.66 Rég. 11.95

AUTOS 8 CYL. 8.88 Rég. 14.95

A NOS CENTRES DE SERVICE COMPLETS

- 4245 Jean-Talon est près boul. Pie-IX
- 5580 ch. Côte-de-Liesse angle Devonshire

HANDY ANDY VOUS PREPARE POUR VOS VOYAGES D'HIVER

ACHETEZ MAINTENANT...
ET VOUS CONDUIREZ SANS ENNUI!

RINCE-RADIATEUR "CROSS COUNTRY"

Enlève rapidement rouille et dépôt calcaire du système de refroidissement. Améliore la circulation et le fonctionnement du radiateur.

SOUDURE LIQUIDE 'X' POUR RADIATEUR

Scelle les fuites de la tubulure du radiateur, élimine le suintement des joints et des boyaux. Préviendra toute perte d'antigel.

HUILE A MOTEUR "PENNDUROL 10-30"

PINTE VAL. .90

Notre meilleure qualité! Huile à moteur pure heavy duty recommandée pour lubrification "toute température".

PROTECTEUR de CHROME "CROSS COUNTRY"

Vous n'avez qu'à le vaporiser! . . . protège contre la rouille et le ternissement. Sert aussi comme enduit protecteur des joints du système d'allumage.

"VOTRE SECURITE EST NOTRE SPECIALITE"

NE PRENEZ AUCUN RISQUE... CET HIVER PROCUREZ-VOUS UN ANTIGEL HANDY ANDY D'EXCELLENTE QUALITE

ANTIGEL "CROSS COUNTRY"

Protection complète jusqu'à 60 degrés sous zéro. Base d'éthylène stable, ne peut bouillir. — Un remplissage dure toute l'année.

GAL. 2.98

ANTIGEL "FROST-GUARD"

Ne moussera ni ne bouillera. Toute sécurité jusqu'à 60 degrés sous zéro. GALLON 2.39

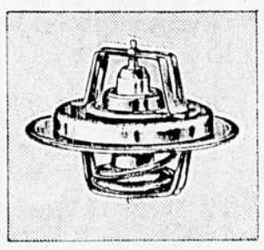

THERMOSTATS "CROSS COUNTRY"

Pour plus de sécurité, confort et économie, installez dès maintenant un thermostat d'hiver. Joint compris. POUR LA PLUPART DES AUTOS 2.00

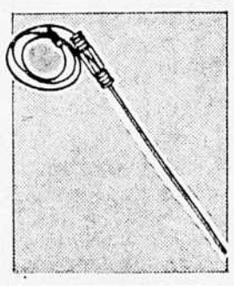

CHAUFFE-MOTEUR A TIGE

Réchauffe l'huile du moteur pour démarrages rapides en hiver. Remplacer simplement la tige-jauge d'huile par cette chaufferette. Se pose sur la plupart des autos. 5.49

LE TIGRE FAIT FUREUR!

NOUVEAUX ACCESSOIRES "TIGRE" MAINTENANT CHEZ HANDY ANDY

- LONGUE DUREE ASSUREE
- HOUSSES EPAISSES EN ORLON 100%
- D'UN EFFET SAISISSANT
- CONFORTABLES ET CHAUDES

A. HOUSSES: taillées pour s'ajuster parfaitement. Protégeront vos sièges durant toute l'année. 16.98

B. COUSSINS AERES TOUTES SAISONS REVERSIBLES: Avec extrémités bordées de cuir. 4.98

C. COUSSINS FORME EN COIN, REVERSIBLES: pour l'auto, la maison, pour le spectateur aux événements sportifs. 2.98

RENDEZ VOTRE MAISON TRÈS CONFORTABLE ET CHAUDE CET HIVER

CHALEUR CONFORTABLE DURANT LES JOURS LES PLUS FROIDS! LEGERE — CHAUFFAGE SUR

CHAUFFERETTE A VENTILATEUR "SUPER"

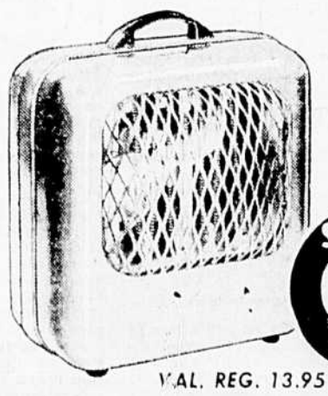

VAL. REG. 13.95

Elément 1320 watts fonctionnant rapidement; réchauffera toute pièce de façon économique. Beau fini émaillé, avec poignée pour la transporter et grille de sécurité.

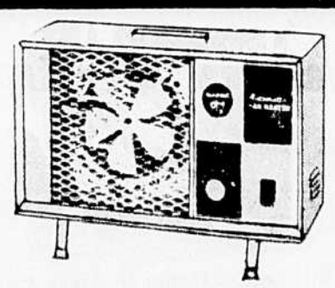

CHAUFFERETTE A VENTILATEUR "TORCAN" 1500 WATTS avec THERMOSTAT AUTOMATIQUE

La chaufferette et le ventilateur confortablement. De belle apparence, convenant à toute pièce, se combinent pour réchauffer 19.98

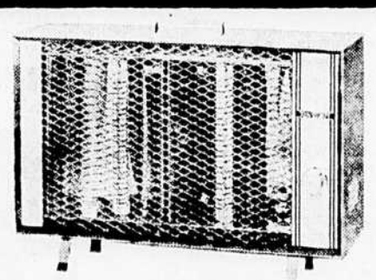

CHAUFFERETTE "TORCAN" DELUXE A CHALEUR RADIANTE

Au simple réglage du cadran vous obtiendrez une chaleur sûre, confortable et saine. Thermosthat automatique. 27.95

RADIATEUR DE PLINTHE "TORCAN"

$1 PAR SEM. SUFFIT

Beau modèle profilé, requérant peu d'espace. Emet rapidement une chaleur radiante. 27.95

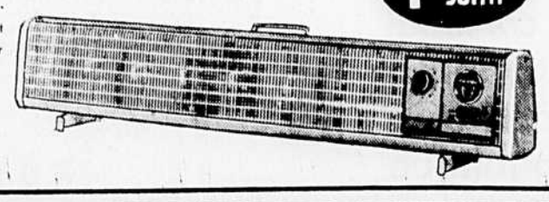

ISOLEZ VOTRE MAISON... VOUS ECONOMISEREZ COMBUSTIBLE ET ARGENT! BON CHOIX A PRIX D'EPARGNE

PATE A CALFEUTRER

Excellente pour assurer étanchéité des toits, portes et fenêtres

PINTE 65c GALLON 1.49

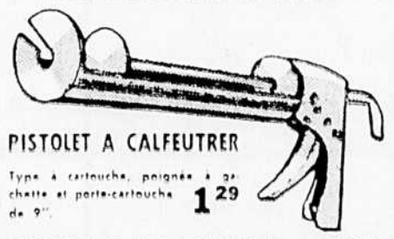

PISTOLET A CALFEUTRER

Type à cartouche, poignée à 2e chatte et porte-cartouche de 9". 1.29

CARTOUCHES DE PATE A CALFEUTRER Noire, grise, blanche. .39

RUBAN A CALFEUTRER FENETRES

Ne tachera pas, très adhésif, largeur: 1", rouleau 75'. .98

CALFEUTRAGE EN MOUSSE PLASTIQUE

Elimine les courants d'air et les vibrations. Adhésif, 18'. .49

CALFEUTRAGE "MORTITE"

Ruban flexible 3/16", adhérera à toute surface. 1.49

CONTRE-FENETRES EN PLASTIQUE

Permettent une visibilité claire et nette. Protection. .25

HANDY ANDY
PROMET PLUS
.... ET VOUS LE DONNE

6338 boul. St-Laurent
* 5580 ch. Côte-de-Liesse (Centre d'auto)
* 5260 ave Verdun
1114 est, Mont-Royal
5850 ouest, Sherbrooke. 7300 est, Sherbrooke
4010 est, Ontario
1363 ch. Chambly (Jacques-Cartier)
4245 Jean-Talon est (angle Pie-IX, Centre d'auto)
394 boul. Lafleur (Ville LaSalle)

*Ces magasins ont des facilités de service et d'installation

pour renseignements: signaler 738-5391

Ainsi qu'aux centres d'achats suivants:

- Rosemère
- Châteauguay
- Ste-Geneviève
- St-Jérôme
- Champlain
- * Maisonneuve
- * Duvernay
- * Laval-Ouest
- Dorval
- Côte-St-Luc
- St-Martin
- Rockland

Magasinez jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

OUVERTURE BIENTOT
D'UN NOUVEAU CENTRE D'ENTRETIEN POUR L'AUTO HANDY ANDY
* PONT VIAU

L'enseignement de l'Église sur la contraception ne lie plus les fidèles

— un évêque indien

CITE DU VATICAN (UPI, Reuters, PA, AFP) — Un évêque indien s'est attaqué, au Concile, aux fondements mêmes sur lesquels repose la traditionnelle interdiction de l'Eglise catholique de faire usage de contraceptifs, et a affirmé que l'enseignement de l'Eglise sur le contrôle des naissances ne lie plus les fideles.

C'est la protestation la plus vigoureuse qu'on ait entendue au cours des quatre sessions du Concile contre une position officielle de l'Eglise.

Il faut aussi noter que cette intervention a été faite deux jours apres que le pape Paul VI eut déclaré, aux Nations unies que les hommes doivent penser à "multiplier le pain pour la table de l'humanité et non pas à favoriser un contrôle artificiel des naissances".

Mgr Francis Simons, évêque d'Indore, en Inde, a déclaré au Concile que "l'argument traditionnel selon lequel le contrôle des naissances est contraire à la nature n'est pas du tout convaincant".

Bien que le pape ait demandé que l'on s'abstienne de discuter publiquement de cette question avant qu'il se prononce, l'évêque indien l'a attaquée plus directement qu'aucun Père du Concile ne l'avait encore fait.

Il a fait remarquer que l'explosion de la population se fait sentir particulièrement en Inde et qu'il faut l'arrêter. Il est faux de dire, a-t-il affirmé, que les richesses de la terre sont inépuisables. Parlant ensuite de la "loi naturelle" sur laquelle est fondé l'enseignement traditionnel de l'Eglise catholique, sur cette question, il a déclaré: "Les lois, même la loi naturelle, sont pour les hommes, et non pas les hommes pour les lois. Les conclusions de nombreux théologiens doivent être repensées."

Une femme se dit guérie après avoir reçu à la télévision la bénédiction du pape

NEW YORK, (AFP) — Un cas de guérison apparemment miraculeuse a été rapporté aux autorités ecclésiastiques à la suite de la visite à New York, lundi, du pape Paul VI.

Une femme de 57 ans qui souffrait de paralysie partielle depuis 1964 et totalement paralysée depuis mai dernier, a pu se lever et marche maintenant seule après avoir reçu par télévision la bénédiction du Saint-Père.

"Je suivais à la T.V. la messe du Yankee Stadium", a déclaré à l'agence France-Presse Madame Michael Lanzisera, "et je priais lorsque le Saint-Père s'est tourné vers la camera pour acorder une bénédiction spéciale aux malades.

"Totalement paralysée depuis mai dernier à la suite d'une attaque, j'ai pu à ce moment me pencher en avant et je me suis trouvée debout, et capable de marcher sans aucune aide. Depuis lundi, je marche toute seule, sans difficulté".

Dès qu'elle s'est vue guérie, madame Lanzisera a appelé le curé de la paroisse de Bethpage dans le Long Island, près de New York, où elle habite. "Cela signifie que le Seigneur veut que vous reveniez à votre paroisse" a déclaré le prêtre. Madame Lanzasera était en effet obligée depuis sa paralysie de suivre les offices d'une autre paroisse dont l'église était munie d'une rampe permettant à sa voiture d'invalide de monter du trottoir au sanctuaire.

Pour madame Lanzisera et sa famille, le caractère miraculeux de cette guérison ne fait aucun doute ; le clergé toutefois attend avant de se prononcer d'avoir procédé à une enquête plus complète. Les voisins des Lanzisera sont pour la plupart convaincus que la providence divine s'est manifestée lundi dans la grande banlieue newyorkaise.

Le cardinal Léger défend l'objection de conscience

CITE DU VATICAN. (UPI-PA-Reuters) — Hier, au Concile, plusieurs évêques, dont le cardinal Paul-Emile Léger, de Montréal, ont demandé que l'Eglise donne raison à ceux qui honnêtement soutiennent l'objection de conscience. Ils ont une vocation spéciale dans le monde, ont dit quelques prélats.

Cette question de l'objection de conscience a été soulevée au Concile pendant l'étude des problèmes relatifs à la guerre, dans le schéma qui porte sur les problèmes du monde moderne. Le texte en parle brièvement, demandant que les Etats prennent des mesures "législatives opportunes" pour que soient exemptés du service militaire ceux qui en conscience s'objectent à la guerre et au militarisme.

SEPT-ILES EXPRESS INC.

AVISE SA CLIENTELE ET TOUTE LA POPULATION DE SON TERRITOIRE QU'ELLE N'A AUCUNE AFFILIATION AVEC AUCUNE AUTRE COMPAGNIE DE TRANSPORT DE LA COTE-NORD.

SEPT-ILES EXPRESS INC. dessert tout le littoral de la Côte Nord, de St-Fidèle et St-Siméon jusqu'à Sept-Iles et Moisie, de même que les villes de Gagnonville, Shefferville, Wabush, Carol Lake, ainsi que tous les endroits situés sur la haute Côte Nord, de Sept-Iles à Blanc Sablon.

MONTREAL 637-5546 (Lachine) 488-7788 (Ext.)

QUEBEC 681-7889

HAUTERIVE 589-2078

SEPT-ILES (bureau chef) 942-3865

ADMINISTRATION (Québec) 681-8128

FIERE D'ETRE AU SERVICE DES RESIDANTS DE LA COTE NORD DEPUIS PLUS DE 7 ANS

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin

CONSTIPATION

Le voyage du pape à l'ONU n'a pas trop ému le Romain moyen

par Marcel ADAM,
envoyé spécial de LA PRESSE au Concile

L'ONU a fait pendant trois jours les manchettes des journaux européens et l'objet principal des conversations, du moins dans l'entourage du Vatican et plus particulièrement du concile, car il ne semble pas que le Romain moyen ait été exagérément ému par l'événement.

Certains avaient même un peu l'air de s'étonner de l'importance que les étrangers accordaient à cette démarche sans précédent d'un Souverain Pontife.

Il n'est aucunement question d'affirmer que toute la population était indifférente, ce qui serait imprudent et sans doute faux. On sent que le Romain vivant près du pape considère la papauté et tout ce qui l'entoure avec beaucoup plus de détachement que l'étranger, ce qui ne l'empêche toutefois pas de s'émouvoir bruyamment à certaines grandes occasions.

Le fait est que Paul VI n'a pas le magnétisme d'un Jean XXIII ; il ne provoque pas spontanément la sympathie populaire, à cause de sa personnalité plus fermée qui explique peut-être pourquoi il n'a pas encore tout à fait réussi à remuer Rome.

Mardi midi, par exemple, il y avait foule place St-Pierre pour accueillir le pape, mais elle était relativement modeste. Si on avait séparé les touristes, toujours très nombreux, des Romains, ces derniers n'auraient peut-être pas été en majorité.

Pour la première fois, à l'occasion du retour du pape, les journalistes eurent droit au privilège d'assister à la dernière partie d'une cérémonie habituellement réservé à la noblesse et aux diplomates.

Les tentations d'Abbas et Jonas

Les discussions portaient sur le chapitre du schéma 13 concernant la survie économique et sociale. D'une voix monotone, les évêques exprimaient leurs vues en latin, dans une salle plutôt sombre, propre à favoriser ou l'attention ou la somnolence, qui était bien pardonnable pour des hommes devant écouter, pendant trois heures, des discours prononcés sans passion, dans une langue étrangère, sur des sujets aussi arides que complexes.

Il est parfaitement concevable que les évêques soient, dans ces circonstances, tentés de s'évader aux deux bars Abbas et Jonas où sont servis, gratuitement, café, brioches et sandwiches.

C'est d'ailleurs pour freiner cette propension à la récréation qu'il fut décidé, l'an dernier, de ne donner accès à ces oasis qu'à 11 heures.

Vers midi, le cardinal Suenens, qui agissait comme modérateur, annonça de sa belle voix calme et posée, que le Saint Père venait d'arriver à l'aérogare Fiumicino, ce qui provoqua quelques remous dans l'assistance.

Au cours des interventions qui suivirent, il était clair que les Pères n'avaient plus l'esprit centré sur le débat.

Trois-quarts d'heure plus tard, la dizaine de projecteurs de télévision qui ornent les corniches de la basilique inondèrent la nef d'un flot de lumière redonnant toute sa couleur à l'assemblée qui commençait à s'agiter.

Quelques minutes plus tard, les applaudissements commencèrent à crépiter au fond de la basilique et bientôt se transformèrent en une ovation de plusieurs minutes qui couvrit la chorale de la chapelle Sixtine en entonnant le "Tu est Petrus" (Tu est Pierre).

Très simplement, le pape arriva à pied, saluant des mains l'assistance en s'arrêtant un instant devant la tribune réservée aux observateurs non-catholiques.

Alors que les cardinaux qui l'avaient accompagné prenaient leurs places respectives, le Saint-Père se dirigea vers son fauteuil.

Après un chaleureux mot d'accueil, le cardinal Liénart proposa que le discours prononcé par le pape aux Nations unies fasse partie des actes du concile.

Le pape, qu'on qualifie maintenant de "Paul-hors-les-murs", qui portait à peine les traces de son voyage de trente heures, fit, en latin, un rapport de sa mission historique.

Lors de la sortie des évêques sur la place St-Pierre une brave italienne prit par le bras un cardinal, effectivement, ressemble à Paul VI, en s'écriant : Il Papa. Il Papa"

Il s'agissait du cardinal Maurice Roy qui, un peu gêné, s'empressa de détromper la bonne dame.

Le cardinal Ottaviani prône une république mondiale

CITE DU VATICAN (UPI) — Le cardinal Alfredo Ottaviani, directeur du Saint-Office de la Curie romaine, a lancé aujourd'hui un appel à tous les hommes de s'unir au sein d'une république mondiale en vue de mettre fin à la menace de guerre. Les pères conciliaires ont vivement applaudi sa suggestion utopique.

Pour peindre votre INTÉRIEUR...

Sico a les produits qu'il vous faut

Mettez-vous à la place d'un visiteur! Comment les murs de votre salon vous apparaissent-ils? En êtes-vous fier? ...la peinture est-elle défraichie?...les couleurs sont-elles ternes?... Et les autres pièces de votre foyer?... Le temps est peut-être venu de les repeindre. C'est alors que SICO peut vous aider à vivre dans un décor plus agréable.

Dans le salon, là où l'ambiance se doit d'être intime et confortable, nous vous suggérons SICO SATIN. C'est une peinture au latex dont le fini est mat et très reposant. Elle n'exige pas de sous-couche et elle est sans odeur. De plus, SICO SATIN s'applique comme un charme, sèche en un clin d'oeil et est lavable. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau. On dirait que SICO SATIN a été spécialement préparée pour ceux qui n'aiment pas peindre. Vous pouvez obtenir SICO SATIN en des centaines de couleurs différentes.

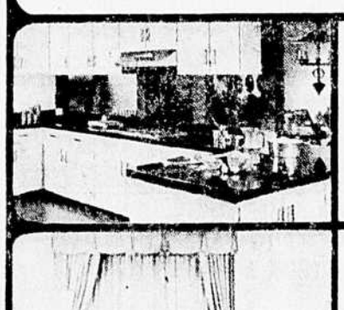

La cuisine doit être étincelante de propreté. Pour les murs, employez l'émail SICOLUX, de préférence d'une teinte pâle. Quant aux armoires, émaillez-les d'une teinte différente. Cela ajoutera une note gaie et décorative à votre cuisine. SICOLUX est très résistant et se lave très bien.

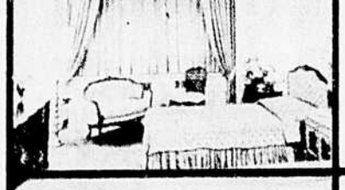

Pour la chambre des parents, nous devons de nouveau vous recommander SICO SATIN, son fini mat est tellement reposant. Appliquez des teintes chaudes. Ce n'est pas le choix qui manque. Le Système Coloramа de SICO vous offre une gamme quasi illimitée de couleurs.

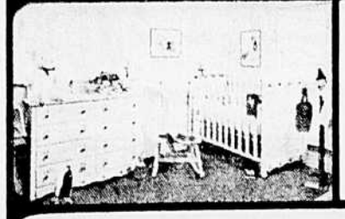

Dans la chambre des enfants, surtout s'ils sont jeunes, SICOPERL est tout désigné. C'est une peinture lavable et très résistante. Son fini est lisse comme celui d'un émail, mais il n'est pas aussi brillant; son lustre est doux et discret. SICOPERL s'obtient également dans des centaines de couleurs.

Autres suggestions: Dans la **salle de bains**, utilisez SICOLUX pour les murs et le plafond. Dans les **corridors**, SICOPERL est tout indiqué. Sur les **plafonds** de la plupart des pièces, appliquez le blanc mat SICORAMA, spécialement fabriqué à cette fin.

SERVICE GRATUIT D'INFORMATION

Nous espérons que ces conseils vous guideront à l'avenir dans le choix de vos peintures et émaux. Mais il se peut que présentement, un problème de peinture vous tracasse ou que le choix des couleurs vous embarrasse. Dans ce cas, écrivez-nous et soumettez-nous votre problème. Ou encore, passez chez votre dépositaire SICO et remplissez le coupon attaché aux cartes de couleurs DECORAMA et SICOPUR. Nos experts vous fourniront la meilleure solution à votre problème.
Ce service est GRATUIT et ne vous engage en rien. Nous présumons que si, un bon jour, vous avez besoin de peintures de qualité, vous penserez à SICO.

Sico inc. C.P. 1546, Québec 2, P.Q. C.P. 89, Longueuil, P.Q.

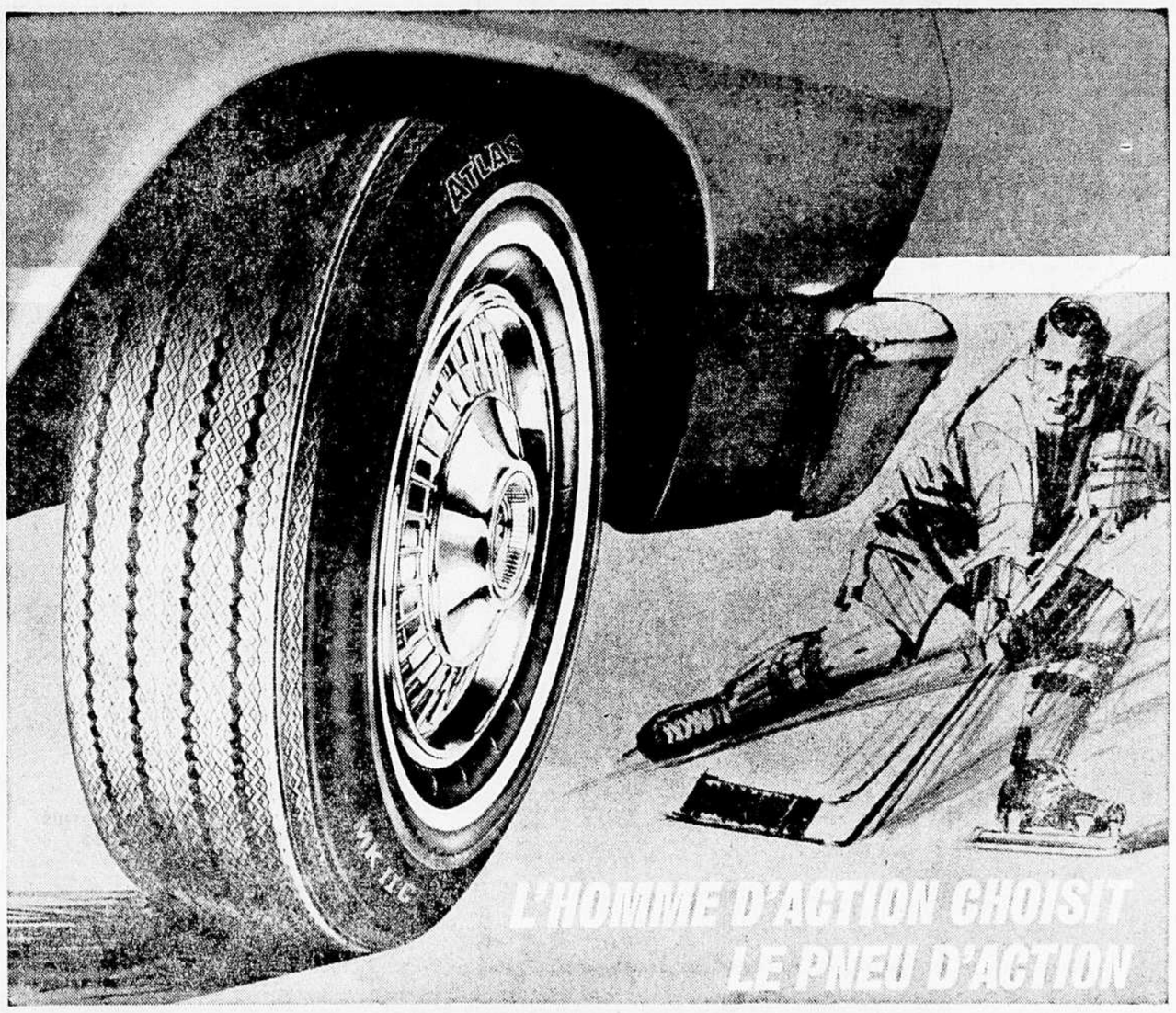

Tout à coup, surgit un nouveau pneu aux réflexes d'un joueur de hockey...

Imperial présente l'extraordinaire nouveau pneu ATLAS MARK II

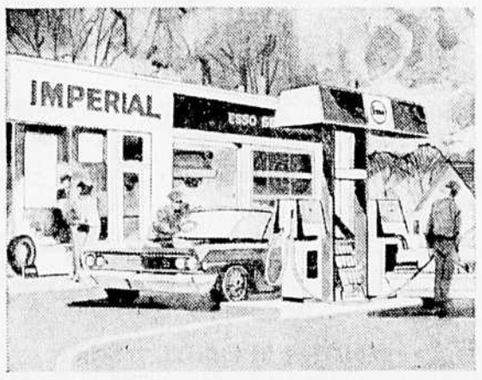

A NOTER que si vous conduisez dans des conditions qui ne nécessitent pas l'utilisation de pneus extraordinaires, votre distributeur Esso Imperial a un choix complet de pneus Atlas appropriés à toutes les conditions de conduite. Vous pouvez utiliser votre carte de crédit Esso-Matic et obtenir des facilités de paiement prolongées.

Robuste, construit pour l'action—l'Atlas Mark II . . . a plusieurs points en commun avec les étoiles du hockey. Peu importe les difficultés, Atlas leur fait face . . . les maîtrise . . . et les surmonte. Étoile par ses caractéristiques et son élégance parmi les pneus de qualité supérieure, l'Atlas Mark II avec sa bande blanche étroite donne à la voiture moderne sa silhouette "hors série".

L'Atlas Mark II lors des essais sur route arrive en tête avec:

- Sa semelle plus large de 8%
- Sa durée prolongée de 10%
- Sa résistance au dérapage augmentée de 12%
- Sa traction plus grande de 30%

Dans chacun des 14 essais comparatifs l'Atlas Mark II a battu tous les records de performance compétitive. Son prix aussi est compétitif et se compare à la concurrence. C'est l'étoile parmi les pneus de qualité supérieure — par son élégance, sa sûreté et ses performances.

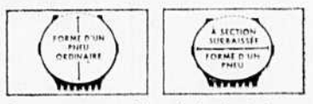

Son nouveau profil surbaissé a la forme que prend un pneu ordinaire sous le poids de votre voiture. Il fléchit donc à un degré moindre. La chaleur s'accumule moins . . . il dure plus longtemps . . . il assure une sécurité et une stabilité plus grandes, un contrôle de la direction plus efficace.

Le nouvel épaulement enveloppant Speed-Grip de sa semelle lui donne une meilleure traction et une plus grande adhérence en toutes circonstances—diminue les oscillations en ligne droite—donne une stabilité accrue dans les virages et les courbes pris à grande vitesse. Des "empreintes" ultra larges permettent de résister au dérapage dans toutes les directions—dans toutes les conditions atmosphériques et d'effectuer des arrêts sans dériver de la ligne droite. Endurance, habileté incomparable, agressivité, voilà ce qui distingua une étoile de hockey et voilà ce qu'offre le pneu Atlas Mark II.

Garanti pour toute sa durée par Imperial—Achetez-le dès maintenant à la station-service Esso Imperial

Imperial garantit qu'ATLAS s'y connait

Esso

La culture juive est menacée de disparaître d'Amérique du Nord

— Judah Shapiro

par Jogues Girard

La culture juive est menacée de disparaître d'Amérique du Nord, et ce à assez brève échéance, à moins que ceux qui au Canada et aux Etats-Unis s'en considèrent les tenants n'effectuent un retour aux sources sur un point vital : la pratique traditionnelle juive de la démocratie.

Toute forme de démocratie est à peu près absente de l'organisation sociale que s'est donnée maintenant la communauté juive d'Amérique du Nord. La traditionnelle entraide des Juifs a servi ces dernières décennies de justification à l'aménagement de vastes organismes de service social, d'hospitalisation, d'aide à Israël, et jusque vers 1960, aux Juifs d'Europe, sans que ces structures soient démocratiques en réalité. Les personnes qu'on serait porté à considérer membres de la communauté juive n'en sont pour la plupart aucunement de vrais "citoyens", en ce sens qu'elles n'ont aucune occasion ne serait-ce que de dire leur mot sur ce qui se fait en leur nom.

Tel est pour l'essentiel le message que présentait récemment au Reine-Elisabeth, M. Judah Shapiro, sous les auspices de la section montréalaise du Mouvement travailliste sioniste du Canada.

Argent et sollicitation

Dans ces conditions, où ceux des Juifs qui ne sont pas d'accord ne peuvent faire vraiment valoir leur point de vue, il n'est guère surprenant qu'ils en viennent à tout bonnement abandonner la communauté juive. Rien d'étonnant non plus à ce que les générations nouvelles soient elles aussi portées à abandonner cette communauté, où malgré des divisions réelles, telles que celles qui résultent de la différentation en groupes religieux de diverses obédiences, (tant entre eux que par rapport aux Juifs laïcisés), en sionistes et non-sionistes, etc, les seules structures qui comptent vraiment ne font rien d'autre, pour l'essentiel, que leur demander et de l'argent et leur travail de sollicitation.

Enfin, si de par leur tradition démocratique, les Juifs étaient préadaptés à l'Amérique, leur abandon actuel de la démocratie est d'autant plus grave que la société ambiante d'Amérique du Nord manifeste aussi un recul alarmant de la démocratie.

Apport juif

Or, il est de l'intérêt des Juifs, comme de toute autre communauté, d'aporter quelque chose à la société qui les entoure. Et aucun apport ne saurait être plus vital, tant pour les Juifs que pour les autres hommes d'Amérique du Nord, que celui de la démocratie, de la réelle participation des intéressés aux décisions qui les affectent. C'est pourquoi il importe que sans attendre les Juifs entreprennent de faire revivre dans les faits leur tradition democratique.

M. Shapiro a souligné que même sur le plan auquel se restreint actuellement en pratique la mobilisation de la communauté juive, celui des "oeuvres" à grande échelle, le rendement semble devoir diminuer. Et de citer le cas d'une campagne annuelle de souscription donnée, qui permettait de recolter bon an ou mal an environ un million de dollars.

Appellation contrôlée . . .

Il y a deux ans, ce niveau baissait de quelque $150,000. Enquête faite, on se rendait compte que c'était là l'effet de la mort d'anciens souscripteurs dont les héritiers n'avaient pas jugé d'imiter le comportement en tous points.

Par ailleurs, bien de ces oeuvres censées remplacer l'entraide traditionnelle n'ont plus guere de juif que l'appellation et l'apport — souvent secondaire — de souscriptions, de poursuivre M. Shapiro qui cita le cas de l'hôpital du Mont-Sinaï à New York, où seulement 20% des patients sont juifs et dont le budget de $41 millions emarge pour l'essentiel aux fonds publics : la campagne annuelle de souscription ne lui apporte qu'un million et demi de dollars. Le conférencier déclara que le directeur de cet hôpital lui avait dit, plaisantant à demi, que les organisateurs de la campagne de souscription avaient plus besoin de cette institution que celle-ci d'eux . . .

Le milieu ambiant . . .

D'ici vingt-cinq ans, estime M. Shapiro, si la tendance actuelle se poursuit, le sort de la communauté juive d'Amérique du Nord sera sans doute scellé.

Le conférencier a insisté sur l'importance de l'action du milieu ambiant sur la communauté juive. Il a donné toute une série d'exemples là-dessus, choisissant des pratiques souvent considérées — à tort — d'origine juive par les Juifs.

Il a par ailleurs cité deux cas où c'était sur les livres sacrés que s'exerçait l'influence du milieu, et cela sur des points qui précisement sont pertinents à la tradition de démocratie dans la culture juive. Il s'agit d'une édition américaine.

Dans le premier cas, il est question d'un passage où Moise reçoit la visite de son beau-père, Jéthro, curieux de voir ce qu'il faisait : Jéthro trouve Moise assis, occupé à rendre jugement, et des gens en quantité, attendent leur tour. Jéthro lui exprime son scandale de voir qu'il oblige les gens à attendre, l'autorité même lui fait peur. Dans une récente édition américaine, Jethro se fait plutôt du souci du fardeau que peut présenter pour Moise l'exercice du pouvoir . . .

Le Je et le Nous

Le second cas porte sur un passage de la Genèse où Dieu, après avoir créé tout le reste sauf la femme, dit : "Nous allons créer l'homme à notre image". L'exégèse juive traditionnelle interprète cet usage du pluriel comme signifiant que Dieu avait prêché d'exemple en consultant ceux qui étaient moins que lui, même s'il était possible qu'ils se révoltent. Dans l'édition américaine en cause, ce passage devient : "Je vais créer . . ."

Enfin, le conférencier a évoqué la pratique de la démocratie dans la communauté juive qui habitait ce qui entre les deux guerres mondiales constituait la Pologne orientale. Les gens, dit-il, avaient beau être pauvres de notre point de vue, ils n'en pratiquaient pas moins l'entraide et la démocratie. L'entraide, à fond, mais quand elle était nécessaire : elle était nullement prétexte à structures tendant à devenir à elles-mêmes leur fin.

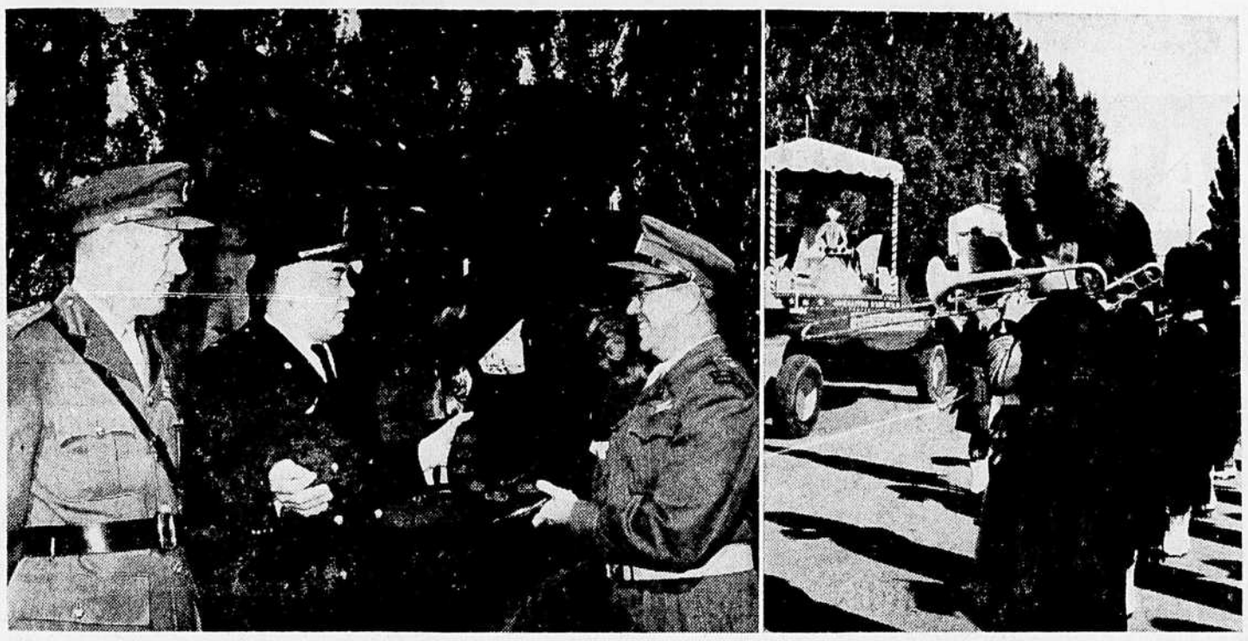

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Semaine de la Prévention des Incendies

Le char allégorique de son unité venant de remporter pour la 4e fois consécutive le concours de propagande qui s'est déroulé hier matin à la garnison de Longue-Pointe à l'occasion de l'annuelle SEMAINE DE LA PREVENTION DES INCENDIES, le colonel D.H. Power, à gauche, commandant du 25e Dépôt militaire, sourit en voyant M. G. Nicols, en uniforme foncé, chef de district du Service des Incendies, remettre le trophée au lieutenant-colonel Gordon R. Seymour. A droite, sous un soleil qui relevait ses couleurs chatoyantes, la fanfare du régiment Black Watch salue à grands coups de trombone le défilé des chars concurrents.

Accord scientifique Canada-Yougoslavie

BELGRADE, (AFP) — Un protocole sur la collaboration scientifique entre la Yougoslavie et le Canada a été signé à Belgrade par MM. Guy Ballard, président du Conseil national pour les Recherches scientifiques du Canada, et Milos Poljansek, président du Conseil pour la Coordination des recherches scientifiques yougoslave. Ce protocole dégage les possibilités plus larges de collaboration scientifique entre les deux pays, que précéderont d'abord des échanges de savants. Une délégation scientifique yougoslave se rendra au Canada pour y étudier les possibilités de collaboration dans différents domaines scientifiques.

La délégation canadienne, qui a séjourné dix jours en Yougoslavie, a visité plusieurs instituts à Belgrade, Zagreb et Ljubljana, en vue de connaître leurs méthodes de travail.

ANNONCE

Nos villes que l'automobile paralyse

Pour résoudre ce grave problème, y a-t-il d'autres solutions que de mettre les rues à sens unique et d'interdire le stationnement? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous offre un article qui entrevoit des solutions pour éliminer les encombrements et rendre nos cités à leurs habitants. Procurez-vous SÉLECTION!

MORGAN

Les complets Morgan faits sur mesure sont recherchés par les hommes de bon goût !

Venez en choisir un à prix de vente modique !

$64

(Conditions budgétaires si désiré)

Pantalon supplémentaire $21

Gilet $10

Voici un placement judicieux pour l'homme de bon goût conscient des tendances de la mode masculine . . . profitez de cette vente exceptionnelle et économisez !

- Choisissez le style que vous préférez dans notre livre de mode : modèle à deux ou trois boutons, devant simple.
- Choisissez le tissu approprié dans la sélection impressionnante Morgan : tissus canadiens ou laines peignées importées, "twists" et flanelles.
- Choisissez le motif et la teinte des tissus unis, chevronnés, mouchetés ou quadrillés sobres de couleurs nouvelles de bleu, brun, lovat ou gris. La confection sera exécutée de façon experte. Vous pouvez être sûr que votre complet d'automne sera seyant, pratique, confortable et élégant !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

COMPLETS POUR MESSIEURS — RAYON 30 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

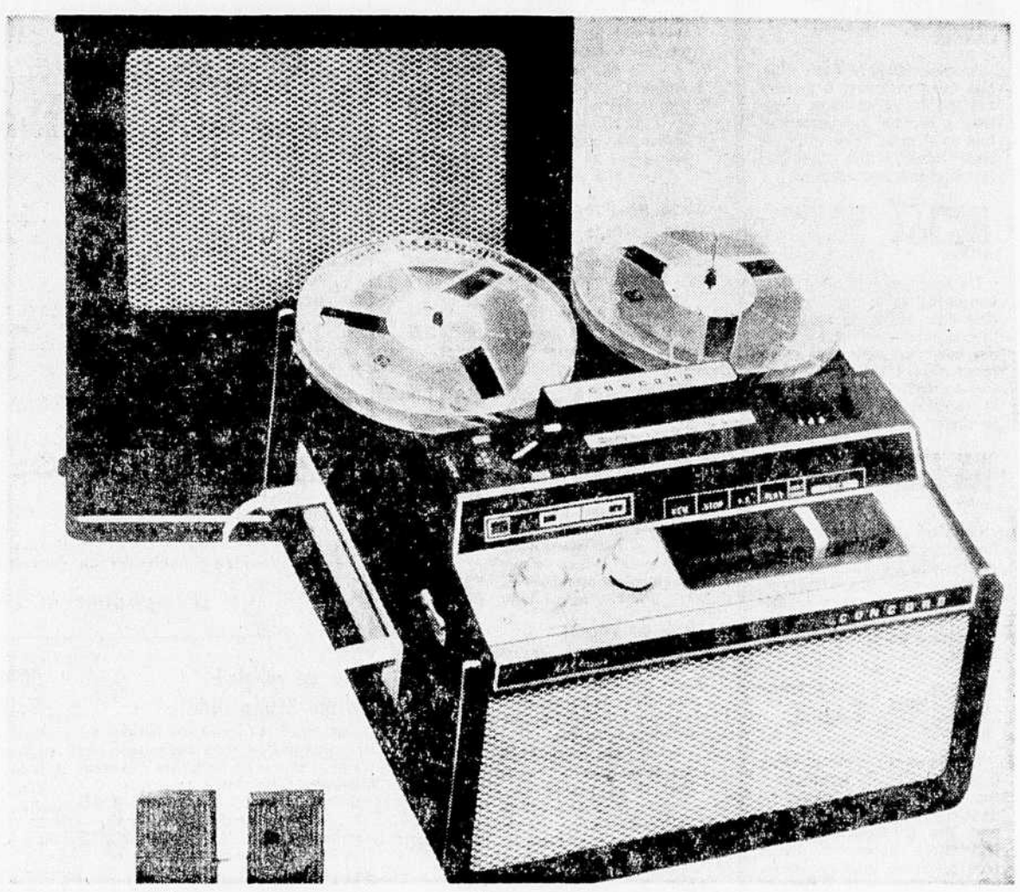

Magnétophone stéréo "Concord" tout transitorisé . . . d'une grande simplicité de fonctionnement et d'emploi !

Magnétophone stéréo à châssis tout transitorisé . . . coffret acajou massif des Philippines, traité vinyle de grande résistance aux égratignures et éraflures et garnitures chromées. Caractéristiques : nouveau modèle Concord 144 de conception moderne de grande diffusion . . . enregistrement et tonalité stéréo. Venez les voir . . . venez les entendre chez Morgan. Prix extraordinairement bas pour des appareils d'une telle qualité !

- Enregistrement et reproduction stéréo, amplificateurs et haut-parleurs séparés ou écoutes haute-fidélité.
- Tonalité excellente "Sound-with-Sound" et nouvel enregistrement "Trans-a-Track".
- Vitesses d'enregistrement 7½, 3¾ et 1⅞ . . . permettant jusqu'à 24 heures d'enregistrement sur bande longue de 3,600 pieds.
- Fonctionnement facile par boutons-poussoirs . . . deux micros excellents.
- Châssis tout transitorisé, avec amplificateur stéréo 15 watts.
- Cordon de branchement "Multiplex-ready" permettant l'enregistrement direct sur radio, disques ou télévision.
- Modèle 444, garantie de fabricant pour une année. Dimensions : 9⅜ po. de haut, 13⅜ po. de large, 14 po. de profond.

249.95

Pas de paiement initial.

La taxe de vente payable à l'achat.

24 mensualités de 11.90

TELEPHONER A 842-6261

RADIOS, RAYON 96, CINQUIEME

EGALEMENT DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Des centaines de cintres Morgan... pour répondre aux besoins de tous!

Suspendez vos vêtements soigneusement, économisez de l'espace et gardez vos placards en ordre . . . procurez-vous des cintres Morgan à prix réduits ! Venez jeter un coup d'oeil sur notre collection ou téléphonez !

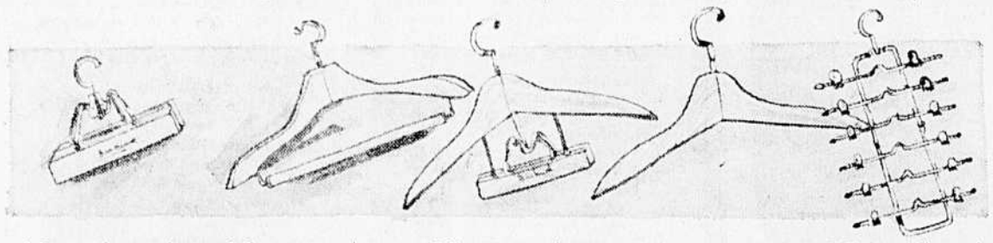

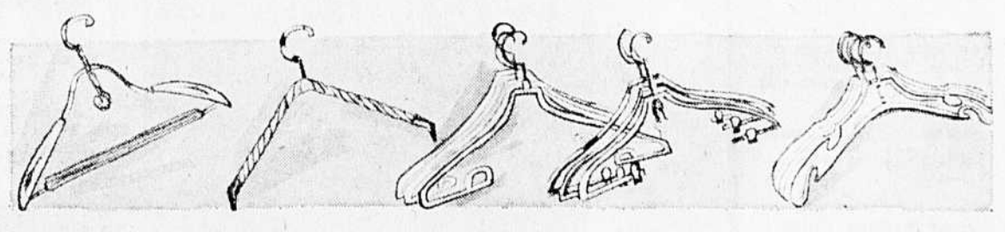

A. **Porte-pantalons ou jupes** — Largeur 10 po. pour deux pantalons ou 13 po. pour 2 jupes. Bois franc naturel, intérieur feutré épais. Serrage progressif. — Prix courant .60 ch. **2 pour .96**

B. **Cintre porte-complet** — Cintre en bois naturel, col galbé, crochet en plaqué nickel, porte-pantalon en bois. — Prix courant 1.50 **1.20**

C. **Cintre pour complet.** — En bois naturel . . . cintre combiné, crochet en plaqué nickel; intérieur feutré. — Prix courant 1.25 **.99**

D. **Cintre porte-manteau** — En bois naturel . . . col galbé, crochet en plaqué nickel; pour le bureau ou le foyer. Prix courant .50 ch. **2 pour .79**

E. **Cintre multiple pour jupes** — Pour six jupes. Clapets réglables. — Prix courant 3.29 **2.63**

F. **Porte-complets en métal** — Tringle pour pantalon recouverte de caoutchouc. — Prix courant 2.49 **1.99**

G. **Cintre pour invités** — Cintre pratique et durable en métal galbé, bouts en plastique antidérapant; choix de deux finitions. En chrome — Prix courant 1.39 **1.11** De teinte or — Prix courant 1.79 **1.43**

H. **Cintres pour le séchage** — Cintres pour faire sécher les vêtements; cintres en métal recouverts de substance antidérapante, incassable et inoxydable. — Prix courant 3 pour 1.49 **3 pour 1.19**

J. **Cintres pour blouse et jupe** — Cintres en chrome pour ranger blouse et jupe; crochets en plastique réglables. Ensemble de 3. — Prix courant 2.19 **1.75**

K. **Cintre en plastique pour enfants** — Cintre en plastique épais avec encoches pour tenir les vêtements; motifs enfantins sur le cintre. — Prix courant 6 pour 1.00 **6 pour .80**

Téléphoner à 842-6261

MENUS ARTICLES — RAYON 22 — REZ-DE-CHAUSSEE

Choix également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

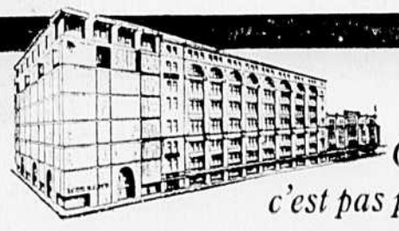

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

ICI DANS LE SPORT LA

Paul Emile Prince

Le soccer en progrès à Québec comme dans toute la province

Le soccer est en progrès partout à travers la province, et dans tout le pays. Le programme lancé il y a quelque temps en vue de la formation d'une équipe nationale a stimulé l'intérêt des joueurs amateurs de tout le pays, et les résultats devraient se faire sentir bientôt.

Selon des observateurs aux récents championnats de la province, chez les clubs mineurs, le calibre de jeu présenté était des plus intéressants. L'on sait aussi que le nombre de clubs et partant de joueurs mineurs dans la province a triplé au cours des dernières années. Les chiffres officiels de la saison 1965 ne nous sont pas parvenus encore, mais nous sommes certains que la progression a continué.

Aussi, récemment, un club de Québec formé de joueurs canadien, 14 sur 15 joueurs, tenait tête à une équipe de Montréal, les Stars de Mont-Royal, et pourraient se glorifier du titre de champions non couronnés. Menant par 2 à 1 après le temps réglementaire de 45 minutes dans le deuxième mi-temps, ils virent la joute se prolonger de quelques minutes et l'adversaire égaler le compte et l'emporter dans la 2e période supplémentaire.

Il faut dire que l'arbitre, dans un match de soccer, est le seul juge et chronomètre. S'il juge que l'on a perdu du temps, il faut le reprendre, et il a ainsi le droit de prolonger un match de quelques minutes. C'est ce qui est arrivé, car rien ne laisse soupçonner l'impartialité de l'arbitre. Les dirigeants et joueurs de l'équipe de Québec ont joué de malchance, pour le moins. Mais ils demeurent dans l'esprit de tous de véritables champions, malheureusement non couronnés.

Faut-il ajouter que le soccer à Québec a connu une de ses meilleures saisons, que le soccer mineur surtout a connu un progrès très sensible.

Ceci prouve les aptitudes des jeunes Canadiens pour ce sport, pour peu qu'on leur fournissent les instructeurs pour leur enseigner les rudiments du soccer. D'ailleurs, dans un match du même tournoi, la jeune équipe de Ste-Geneviève, un groupe de "petits" à la première saison dans le soccer, atteignaient la finale et perdaient honorablement.

A Ville Jacques-Cartier, le soccer a connu un départ fulgurant également, et l'on prévoit la venue de plusieurs équipes de jeunes le printemps prochain.

L'on sait que le club Ste-Geneviève, dont nous avons parlé plus tôt, a débuté par une aventure au tournoi de soccer intérieur du printemps. M. Norm Corcoran, un fervent du soccer, proposa qu'une équipe de hockey de l'endroit s'inscrive au tournoi de soccer intérieur. Avec une confiance plus ou moins grande, des amis accepterent.

L'on sait le reste. Le club fit bonne figure. Quelques semaines plus tard des appels téléphoniques n'ayant cessé, montrant l'intérêt croissant, M. Corcoran fondait une ligue. L'un de ces clubs atteignait la finale des championnats provinciaux. L'on sait que la plupart des joueurs de ce circuit sont Canadiens français.

Les exemples seraient nombreux pour montrer la popularité croissante de ce sport chez nous. Mais citons le cas récent du promoteur torontois Joe Peters qui a risqué une somme fabuleuse d'argent pour présenter une exhibition internationale de soccer à Toronto, entre l'Independiente d'Argentine et le Naples d'Italie, le 31 octobre.

Le riche promoteur dépenserait $110,000 pour promouvoir ce match. Le club jouera un autre match hors-concours à New York dans sa seule autre apparition en Amérique du Nord.

"J'ai entendu dire depuis longtemps que les Canadiens voulaient voir ce qu'il y a de mieux en fait de soccer et j'ai décidé d'"acheter" cette joute pour voir quelle sera la réaction." Les billets seront de $4.50 à $15.

Il faut tout de même avoir confiance en la force d'attraction d'un tel match pour risquer pareil montant, même si l'on est riche.

photo Keystone

Des skis humains

La championne du ski nautique, l'Américaine Barbara Clark, 21 ans, de Cypress Gardens, en Floride, a sa façon bien à elle de faire du ski nautique. Elle utilise deux confrères, Jack Osborn, à l'avant-plan et Ken White, comme skis humains !

La ville de Laval construirait un centre sportif d'un million

par Jacques Doucet

A la nouvelle ville de Laval, ça bouge.

Le directeur de la récréation, Arthur Lessard, nous a révélé hier soir, que la ville de Laval étudiait sérieusement un projet de centre sportif comme on en connait peu au Canada.

Cet amphithéâtre, qui contiendrait quelque 5,000 sieges, serait erigé à des fins multiples. Au nombre des fins auxquelles ce centre serait affecté, on note le hockey sur glace artificielle, un vélodrome, des salles de réunions, de théâtre, de football intérieur, d'exposition, etc.

Selon Lessard, le projet de ce centre sera soumis sous peu au gérant de la ville de sorte que les démarches pourront être entreprises sans délai.

On parle de structure d'acier prévue pour des annexes et d'un montant initial d'un million de dollars.

Le but de ce projet serait évidemment de rendre ce centre rentable par la multiplicité de ses usages.

Lessard a parlé avec emphase d'un vélodrome et il a ajouté qu'il ne serait pas impossible qu'il se rende, dans un avenir rapproché à Bruxelles en compagnie de certains dirigeants, afin de constater de visi l'organisation du vélodrome de la capitale de la Belgique.

Appui entier des dirigeants des loisirs

Hier soir, au cours d'une assemblée monstre, Lessard a rencontré les dirigeants de la récréation, les dirigeants des centres de loisirs et des mouvements paroissiaux des 14 municipalités qui forment maintenant la ville de Laval.

Au cours de cette assemblée, les dirigeants ont été unanimes quant à conserver leurs liens avec l'Association de hockey amateur de Montréal.

Le nouveau complexe municipal, qui groupe quelque 10,000 jeunes joueurs de hockey, a donc décidé de ne pas emboiter le pas à la ville de Montréal en matière de hockey amateur.

"Nous avons été satisfaits, règle générale, dans nos relations avec l'association. Donc, nous jugeons qu'il vaut mieux patienter et attendre les résultats de la décision de Montréal avant de prendre une décision similaire. Si les résultats nous prouvent que les dirigeants montrealais ont eu raison de poser ce geste, nous ferons de même. Mais jusqu'à preuve du contraire, nous demeurons sur nos positions", a déclaré Lessard.

Dans un autre ordre d'idées, Lessard a déclaré qu'il fera tout en son possible pour continuer à piloter l'équipe junior de la Palestre Nationale, dans la ligue Métropolitaine.

"Puisque nos parties ne sont jouées que le vendredi soir et le dimanche après-midi, je crois être en mesure de piloter l'équipe. Je sais que je puis compter sur l'appui entier de Paul Courteau, mon adjoint, et je crois que tout ira bien", a conclu Lessard.

Henri Richard compte deux buts et le Canadien gagne

Le Canadien a remporté une cinquième victoire d'affilée hier soir, à Sept Iles, alors qu'il a défait les Appolos de Houston au compte de 6-2, lors d'un match hors concours.

Henri Richard a trouvé le fond du filet pour la première fois depuis le début de cette série de matches hors concours alors qu'il a compté deux des six buts de son équipe.

Claude Larose, qui n'avait pas réussi un seul but depuis le mois de février dernier (en compétition), a retrouvé le sourire hier soir. Claude a compté un but en plus de fournir deux assistances.

Ralph Backstrom, John Ferguson et Jacques Laperrière ont réussi les autres buts du Tricolore.

Une foule de 2,500 personnes ont assisté au match au Palais des Sports de Sept Iles.

Norm Dennis et Jean Gauthier ont marqué les buts des vaincus.

Lorne Worsley, l'un des deux gardiens de but du Tricolore, a cédé sa place à Charlie Hodge au milieu de la première période, lorsqu'il a ressenti un malaise à la jambe droite.

Toutefois, Worsley a déclaré qu'il ne s'agissait que d'un malaise passager, malaise qu'il avait d'ailleurs ressenti l'an dernier durant la période d'entrainement. Il a donné l'assurance qu'il serait à son poste ce soir, alors que le Canadien rencontrera les Appolos de Houston dans une sixième partie hors concours, cette fois à Matane.

PREMIERE PERIODE

1—CANADIEN : Richard (Provost, G. Tremblay) 4:36
2—CANADIEN : Backstrom (Larose, J.-C. Tremblay) 8:12
3—HOUSTON : Dennis (Gagnon, Boudrias) 9:30

Aucune position.

DEUXIEME PERIODE

4—CANADIEN : Larose (J.-C. Tremblay, Laperrière) 9:46

PUNITION : Inglis, 11:39 ; Ferguson, 17:28.

TROISIEME PERIODE

5—CANADIEN : Richard (Talbot, G. Tremblay) 3:51
6—CANADIEN : Ferguson (Larose, Backstrom) 6:43
7—CANADIEN : Laperrière (Backstrom, Ferguson) 8:31
8—HOUSTON : Gauthier (B. McCreary) 14:18

Aucune punition.

Encore une fois, les "experts" ont trouvé le moyen de se tromper

NEW YORK (UPI) — Quelqu'un a encore trouvé le moyen de faire erreur.

Le script original de "Baseball 1965" laissait prévoir une série mondiale avec, comme adversaires, les Yankees de New-York et les Reds de Cincinnati, mais, en route pour le Broadway, ces deux clubs se sont perdus, et ceux qui ont le flair d'un Alfred Hitchcock peuvent se glorifier d'avoir choisi les Twins et les Dodgers.

Celui qui devait enlever le championnat de la ligue Nationale avec une facilité déconcertante, Dick Sisler, gérant des Reds, est venu se joindre au rang des chômeurs, dans la bonne vieille tradition des romans de Hitchcock.

Et que penser des champions Yankees. Leur position finale au classement, le sixième rang, était la pire en 40 ans. Même l'homme d'U.N.C.L.E. ou James Bond ne pourrait trouver le fond de cette énigme.

Malgré tout, certains faits se sont produits tel que prévu.

Tel que prévu, Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, et Tony Oliva, des Twins, ont conservé leur titre de "maître en moyenne au bâton".

Les deux ont surmonté d'importants obstacles. Clemente, qui a terminé la saison avec une moyenne de .329, a dû vaincre la malaria, contractée cet hiver. Quant à Oliva, il a dû vaincre la guigne qui s'acharne aux joueurs de deuxième année, tout en jouant avec une main endolorie.

Dans leur cas, aucun étonnement. Ce sont les "bons gars" du scripteur.

Cependant, rares sont ceux qui ont prédit les événements qui portaient le nom de Willie Mays et Sandy Koufax.

Mays a mené le bal pour les circuits, avec 52, se hissant au 5e rang chez les frappeurs de circuits de tous les temps, avec 505.

Koufax, le meilleur lanceur dans le baseball, a prouvé sa supériorité, même s'il a dû, lui aussi, vaincre un mal terrible pour un joueur de baseball : l'arthrite.

Malgré tout, à la fin d'une saison marquée d'exploits trop nombreux pour qu'on les énumère ici, il affichait un record de 26-8.

Koufax et Oliva ont largement contribué au championnat de leur club respectif. Mais ils n'étaient pas seuls. Chez les Twins, Sam Mele a réussi à faire d'un club de "défonceurs de clôture" une équipe rapide, spectaculaire. Chez les Dodgers, Walter Alston a réussi à prouver que les lanceurs représentent 90% de la force d'une équipe.

Il y avait nombre d'erreurs dans le script original, mais vous admettrez avec nous que le script final était tout simplement exceptionnel. Et supérieur au premier aussi . . .

Turner rengagé par les Yankees

NEW YORK (UPI) — Jim Turner, le grand responsable des succes qu'ont connus les lanceurs des Yankees de New York au cours des années '50, a été embauché hier par son ancienne équipe en vue de la prochaine saison de baseball.

Turner, qui est âge de 61 ans, remplacera Cot Deal, congédié la semaine dernière par les Yankees. Cette saison, les sempiternels champions de la ligue Américaine ont terminé en sixième place pour la première fois en 40 années.

Le retour de Turner chez les Yankees rappelle l'énorme travail que ce dernier a abattu auprès des lanceurs de la trempe de Whitey Ford, Tommy Byrne et Bob Porterfield, entre autres, qui ont tous été d'excellents lanceurs pour les Yankees.

Turner a été embauché pour la première fois par les Yankees en 1949 alors que Casey Stengel pilotait l'équipe. A son arrivée, les Yankees alignaient Vic Raschi, Allie Reynolds, Eddie Lopat et Joe Page. Sous la tutelle de Turner, ces lanceurs ont conduit les Yankees à cinq championnats d'affilée.

Equipe de 4 conducteurs

NEW-YORK (UPI) — Une équipe de quatre conducteurs, le même contingent qui a porté les couleurs de l'Oncle Sam aux Olympiques de Tokyo, représentera les Etats-Unis dans le concours hippique du Madison Square Garden, du 26 octobre au 2 novembre.

L'équipe américaine aura à sa tête Bill Steinkraus, de Norton, Conn., quatre fois participant aux Jeux Olympiques.

Liston encore des ennuis avec la justice

DENVER, (UPI) — L'ex-champion mondial Sonny Liston pourrait fort bien perdre son permis de conduire, à la suite d'une autre contravention émise contre lui. C'est ce qu'on a révélé hier.

Liston a reçu une contravention pour avoir circulé à 38 milles à l'heure dans une zone de 25 milles. Il a déjà accumulé 11 points de punition depuis le début de la saison. Un total de 12 points par année entraine la suspension du permis de conduire.

Depuis son arrivée à Denver, en 1963, Liston a été accusé deux fois d'avoir conduit trop vite, une fois d'avoir conduit en état d'ébriété, une fois d'avoir suivi une autre auto de trop près, et une fois de conduite dangereuse.

L'état du Colorado impose une peine variant de trois à six points pour un excès de vitesse.

L'Allemagne de l'Est serait admise en 1968

MADRID (AFP) — Il semble maintenant très probable que l'Allemagne de l'Est sera admise à participer aux Jeux Olympiques de 1968.

La commission exécutive du C.I.O. a entendu successivement les représentants des deux Allemagnes. Les représentants de l'Allemagne de l'Est ont rappelé à la commission la promesse formelle qui leur avait été faite lors de la session du C.I.O. à Tokyo, promesse selon laquelle la question de l'admission de l'Allemagne orientale aux jeux olympiques de 1968 serait tranchée à Madrid.

D'après les sondages effectués auprès des membres du CIO, une forte majorité se dessine en faveur de l'admission immédiate de l'Allemagne de l'Est.

Cette admission poserait un grave problème à la ville de Grenoble à laquelle l'organisation des jeux d'hiver 1968 a été confiée. La France, pays membre de l'OTAN, ne peut en effet accorder de visas à l'Allemagne de l'Est en tant qu'équipe. Si la France ne pouvait accorder de visas aux représentants de l'Allemagne démocratique, l'organisation des jeux d'hiver pourrait être retirée à Grenoble selon la règle olympique qui ne tolère aucune discrimination politique, sociale, religieuse ou raciale.

POUR L'HOMME SOUCIEUX DE SON CONFORT

Un soulier robuste, d'allure virile. Cet automne, vous apprécierez le confort de sa double semelle.

SLATER IMPERIAL $26.95

largeurs B à EEE

credico

J.R. LÉONARD LTÉE

301 est, rue Ste-Catherine (près St-Denis)

STATIONNEMENT GRATUIT

rue Sanguinet (au nord de Ste-Catherine)

Bols est fort en esprit!

De couleur dorée, le "gros gin" Bols est distillé 4 fois et fort en esprit! V'là toutes les qualités d'un bon "gros gin" que l'on boit après la pêche. Bols, bon, pas cher.

Format Pratique: 10 oz

aussi en formats de 25 et 40 oz

10 oz (no 165-F de la Régie): $2.10
25 oz (no 165-G de la Régie): $4.90
40 oz (no 165-H de la Régie): $7.40

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ PAR HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, CANADA

BOND CARRÉ PHILLIPS 500 STE-CATHERINE O.

VENTE ANNUELLE de PALETOTS

Les meilleurs de la saison en confort et qualité

TISSUS PURE LAINE ET LUXUEUX CACHEMIRE ET LAINE

Préparez-vous pour les grands froids en achetant maintenant votre paletot d'hiver à des prix d'épargne extraordinaires. Très vaste choix de modèles — d'une coupe qui assure confort, valeur et belle apparence.

Modèles :
Conçus et façonnés pour une longue durée.
A. Manches semi-raglan, à 3 boutons — poche à rabat. Confortable, ample, tombant bien.
B. Manches raglan — pour une allure distinguée. Celui qui le porte est reconnu pour être un homme de bon goût.

Coloris :
Clair, médium, charcoal, gris, ainsi que belles teintes de brun, olive et bleu.

Tailles :
36 à 46. Courtes, régulières et élancées.

rég. $75.00

49.95

RETOUCHES EFFECTUEES GRATUITEMENT

OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE BOND
ET PRENEZ 26 SEMAINES POUR PAYER
Seule la taxe est payée au moment de l'achat

- Entière satisfaction ou remboursement complet
- Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.
- Stationnement gratuit d'une heure au St. Regis Parking, Carré Phillips

500, RUE STE-CATHERINE OUEST

Bond CARRE PHILLIPS 844 9374

Au pays des grandes oies bleues (3)

Après cette extraordinaire après-midi de chasse dans "Cardiac Swamp" — le sujet de la chronique d'hier —, nous regagnâmes le canot, mais en faisant un long détour. Puisque nous avions notre limite d'oies, plus question de penser à elles, mais rien ne nous empêchait de nous adresser aux canards ou aux bécassines !

Je me renseignais donc auprès de nos guides pour savoir s'il y avait un bon coin à canard. **Steve Stuart** nous apprit que la plupart des canards avaient déjà quitté la baie James pour des climats plus doux . . . Au fait, dans le "feu de l'action", j'ai oublié de vous dire, hier, que le thermomètre marquait 30 degrés ! Mais dans un tel paradis, on ne pense même pas au froid. D'autant plus que si on veut se réchauffer les mains, on n'a qu'à les appuyer sur le canon brûlant du fusil, et c'est chose faite !

Comment, plus de canards ? Déjà ? D'habitude . . . "Oui, je sais, nous répondit-il, mais les canards sentent venir les mauvais temps mieux que les oies, à qui ça ne fait rien, de toute façon. Et puis, demain, vous verrez qu'il va neiger et venter pas mal fort" !

Pas de canards, alors allons aux bécassines. Richmond n'en est pas, il préfère prendre une chance sur les canards que de marcher dans la boue ! D'ailleurs "pas de canards", quand on se trouve à la baie James, ça veut dire qu'il n'y en a pas beaucoup et non qu'il n'y en a plus. Pendant les dix minutes de trajet entre les camps d'**Emilien Pronovost**, notre hôte, et l'embouchure de la **rivière Pontax**, lieu d'embarquement pour "Cardiac Swamp", nous avions vu quelques petits voliers de **noirs** et de **garrots** (quelques **macreuses-à-bec-jaune**, aussi) près de **l'île Jolie.** C'est sur la berge de cette île que Richmond Pelletier décida de s'installer. Quant à Jean Pagé, il accepta de tenter le coup avec moi dans les marais.

Se faire "mourir" pour rien . . .

Hélas, il était fort tard quand nous décidâmes de prospecter le côté est de Cardiac Swamp et la marée commençait à monter.

Non seulement la marche devenait encore plus difficile, mais les bécassines s'envolaient bien avant que nous soyons à portée de tir. Néanmoins on s'est essayé à plusieurs reprises et malgré la distance, quelques-unes "y goûtèrent", comme on dit. L'ennui, c'est que sans chien, il nous fut impossible de les récupérer . . . Nous avions beau tourner en rond autour de l'endroit où les oiseaux paraissaient avoir chuté, rien à faire . . . et l'eau montait tout le temps !

Il fallut nous dépêcher pour regagner le point d'amarrage du canot. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une "course" sur un tel terrain n'est pas faite pour les citadins que nous sommes — même chroniqueurs sportifs ! Richmond nous accueillit en disant : "Mon guide me l'avait dit, vous alliez vous faire mourir pour rien . . ."

C'est à NOUS que le guide aurait dû dire ça ! On s'est consolé en pensant que Richmond n'avait rien tué non plus. En fait, il n'avait même pas tiré un coup de feu.

Nous quittâmes la berge de Cardiac Swamp alors qu'un soleil invisible faisait rougoyer l'horizon. "Soleil rouge au couchant, marin fais attention au vent !" dit le proverbe. En dix minutes, un fort vent d'ouest s'était levé — là-bas, la baie James commençait à faire le gros dos. Il était grand temps de rentrer !

Le calibre 20 : pas pour les oies !

En arrivant à nos camps (fort luxueux, soit dit en passant), nous trouvâmes un groupe d'Américains fort dépités . . . Je crois que c'est hier que je vous racontais que ces chasseurs avaient tous des fusils juxtaposés, d'une part, et tous de calibre 20, d'autre part. Eh bien, comme il fallait s'y attendre, ils ne firent pas "de miracles" avec un calibre aussi léger.

En fait, ils ne firent même pas leur limite — ce qui est incroyable quand on se trouve dans un pays où il "pleut" des oies ! Le plus triste, c'est que ces chasseurs de Pennsylvanie avaient le coeur tendre . . . et que les oies devaient être achevées par leurs guides. Les plombs no 2, et même les BB, brisaient les ailes, certes, mais ne tuaient pas "proprement" les oiseaux. Personnellement, ce qui m'étonna le plus, c'est d'apprendre qu'aucun d'entre eux n'était champion de tir pour commencer, et qu'ils avaient acheté ces armes après avoir lu un article dans un magazine cynégétique ensuite ! Décidément . . . y'en a qui courent après les ennuis !

C'est moins facile sur l'île Jolie . . .

Après un copieux repas, une courte mais liqueureuse soirée, nous trouvâmes à nos couchettes les vertus dormitives que l'on sait. Dehors, il neigeait et poudrait comme tous les diables ; le thermomètre marquait 24 degrés F. ; et le vent "de St-Flour" gronda toute la nuit.

De grand matin, nous partîmes pour les plages nord-ouest de l'île Jolie. Le vent se calma avec le soleil levant mais il neigeait tout de même assez fort pour gêner le tir. D'autre part, les voliers d'oies passaient haut . . . Si nos guides n'avaient été des appeleurs et dialogueurs aussi convaincants, nous n'aurions peut-être pas réussi notre limite ce matin-là. Les oies venaient, mais "à contre coeur" si l'on peut dire . . . Somme toute, c'est moins facile sur l'île Jolie, tout au moins quand le vent est nord-ouest. Mais quel confort ! Nous sommes assis dans des bosquets, hauts sur la berge, bien au sec, et assez fournis pour nous abriter du vent — ce qui ne manque pas d'intérêt quand il neige ! Il nous fallut 4 heures pour faire la limite. Mais les coups de fusil n'en étaient que plus beau. Nous eûmes même la chance d'essayer 3 bernaches qui nous prirent par surprise (elles nous arrivèrent dans le dos !) au moment où nous fumions une cigarette pendant un moment d'accalmie . . . Course générale sur nos fusils . . . mais trop tard ! Quand on sait qu'une bernache vole normalement à **70 pieds à la seconde** (donc, 45 milles à l'heure environ), vous savez ce qui arrive après un coup de feu ? Elle "embraye" en grande et fait du 90 pieds-secondes — près de **70 milles à l'heure !** Inutile de dire qu'elle n'a besoin que de 3 secondes pour se trouver complètement hors de portée — faut pas dormir sur les bernaches !

Vers 2 h. de l'après-midi, nous quittions, à regret, les camps de la rivière Pontax. Nous n'avions chassé qu'un après-midi et une matinée. A 3, ça fait bien 30 oies de 5 livres et ½ à 6 livres — donc environ 175 livres de gibier aussi beau que bon !

J'arrive tout juste de la baie James, mais déjà je rêve . . . et n'aurai de cesse d'y retourner ! Quand ? La saison prochaine, bien sûr ! Et prenez-note : La meilleure époque, c'est toujours entre le 20 et le 30 septembre. Pensez-y, ça vaut drôlement la peine !

A DEMAIN !

Les bourses d'étude, un stimulant pour la ligue Intercollégiale de football

par Guy Pinard

D'un côté, la ligne intercollégiale de hockey, de l'autre la Ligue intercollégiale de football. L'une fonctionne difficilement, l'autre, bien cadrée, attire des foules importantes à chacune de ses joutes le dimanche après-midi sur les terrains de football de la province.

Ce sont les mêmes collèges qui sont membres de l'une et de l'autre. Les mêmes dirigeants, avec les mêmes vues sur les rapports entre la sphère sportive et la sphère "études" de l'étudiant.

Comment alors expliquer le fait que l'une éprouve nombre de difficultés à fonctionner avec facilité, tandis que l'autre progresse d'année en année ?

Pourtant, nous ne connaissons pas un seul président d'une ligue amateur qui ait fait preuve d'autant d'impartialité, de dévouement, d'amour de "sa" ligue, que Gilles St-Georges, président de la Ligue intercollégiale de hockey pendant deux ans, poste qu'il a dû quitter à grands regrets à cause de son travail qui l'éloigne continuellement de Montréal.

Le grand responsable, ou plutôt la grande responsable de l'essor formidable de la Ligue intercollégiale de football demeure la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal, elle qui débourse quelque $1,200 par année en bourses aux étudiants qui évoluent dans la ligue.

Un début modeste

Nous avons eu la chance de vivre dans les deux milieux. Les bourses d'étude donnent un caractère sérieux au circuit présidé par Pierre Proulx, elles attirent, tel un aimant, les collèges aussi éloignés que ceux qui viendront de Shawinigan et Cornwall pour livrer bataille aux équipes de Montréal.

Le circuit, fondé par Paul Curzi, a débuté sur des bases bien modestes. Quatre équipes en faisaient partie, et les joutes conservaient un caractère peu compétitif.

Aujourd'hui, alors qu'elle se prépare à entreprendre une 11e saison, la ligue groupe 16 collèges. Elle a donc quadruplé ses effectifs.

Etudions d'autre part la progression depuis qu'une banque a pris la ligue sous sa généreuse tutelle. En 1961, la ligue comptait sept équipes, malgré les efforts de ses dirigeants pour mieux l'organiser. Elle connaissait les mêmes problèmes que le hockey.

Depuis, en quatre ans donc, le nombre des équipes est passé de sept à 16. L'attrait que représentent ces bourses d'études n'y est certes pas étranger, loin de là !

D'où vient cet intérêt, d'une banque pour un circuit intercollégial ? Ecoutons Paul Charbonneau, important personnage de la banque qui remplit également le rôle de trésorier au sein du circuit :

"Notre association avec la Ligue intercollégiale s'est faite de façon bien bizarre.

"Proulx m'avait invité au banquet de clôture de la saison qui venait de prendre fin (en 1960), et je lui avais alors souligné que notre banque dans le cadre de ses oeuvres philanthropiques, serait prête à aider le circuit d'une façon ou de l'autre.

"A l'époque, c'est une autre compagnie qui donnait des bourses d'études, mais au début de 1961, cette dernière abandonnait son programme à l'échelle nationale.

"Après en avoir discuté avec notre directeur général, M. Antonio Rainville, nous avons décidé de prendre la relève."

Et quelle relève ! Lancé de façon bien modeste, avec des bourses totalisant $800, en 1961, le programme de la Banque remplit le rôle de véritable "parrain" auprès du circuit. Présentement, la Banque donne un total de $1,200 en bourses, et ce montant aura fort probablement été haussé au moment où ces lignes paraîtront.

Mais n'allez pas croire que ces bourses sont réservées aux super-vedettes du circuit. S'il en était ainsi, la Banque n'atteindrait pas le but premier de sa collaboration.

"Notre but, racontait Charbonneau, est d'aider la jeunesse étudiante, surtout la jeunesse étudiante non fortunée. Nous n'ignorons pas le côté athlétique quand vient le temps d'étudier la liste de prospects.

"Le premier aspect considéré, c'est l'état financier du prospect. Voilà ce qui nous préoccupe le plus. En deuxième lieu, nous prenons soin de consulter les résultats scolaires du jeune homme, et en troisième lieu, nous jetons un coup d'oeil sur son rendement athlétique."

"Dans une proportion de 95%, les récipiendaires pensent à nous remercier, aussi sommes-nous heureux des résultats", a avoué Charbonneau.

Mais la Banque ne craint-elle pas que cet argent soit dépensé à mauvais escient ?

Etudiants à la coupe Grey

"La condition sine qua non de l'attribution d'une bourse est que l'argent est déposé au compte de l'étudiant, au collège ou à l'université de son choix."

"Nous défrayons également les dépenses de deux étudiants, dont les noms sont tirés au sort, dépenses encourues pour assister à la joute de la coupe Grey ; elle offre un copieux banquet aux différents récipiendaires ; elle présente une plaque-souvenir à chacun des membres de l'équipe d'étoiles", a dit M. Charbonneau.

Devant autant de collaboration, la ligue ne pouvait que gagner toujours plus de prestige. Et c'est ce qui a incité la direction des collèges de Shawinigan et de Ste-Thérèse, par exemple, à demander leur adhésion à la Ligue intercollégiale.

Il s'agit là de deux nouvelles acquisitions, deux équipes qui tenteront de répéter l'exploit des Classiques de Cornwall qui, à leur première saison, l'an dernier, ont réussi à remporter le championnat du circuit.

La ligue étend ses tentacules à Valleyfield, Rigaud, Joliette, L'Assomption, Trois-Rivières et St-Hyacinthe. Les collèges de la région métropolitaine qui en font partie sont : le collège Sainte-Marie, champion durant trois ans de suite, le collège de Montréal, l'auteur du plus grand nombre de championnats jusqu'à date, le collège André-Grasset, le collège des Eudistes, le collège St-Viateur, le collège Notre-Dame, et le collège Mont St-Louis, qui trouve toujours le moyen de décevoir les experts qui le choisissent au début d'une saison pour remporter le championnat.

Stan Leonard a abandonné la compétition

SEATTLE, (PC) — Stan Leonard a abandonné la compétition pour l'année 1965. En disant qu'il se faisait du mal en continuant à prendre part à des tournois, Leonard, qui est âgé de 52 ans, a ajouté qu'il abandonnait peut-être la compétition pour toujours.

Téléphoto PC

Surtees en voie de guérison

De son lit d'hôpital, à Toronto, le conducteur britannique John Surtees esquisse un faible sourire. Surtees se remet des graves blessures subies le 24 septembre dernier lors d'un exercice préliminaire au Grand Prix Automobile du Canada, à Mosport.

Le club Valleyfield ferme ses portes aux golfeurs d'âge senior

VALLEYFIELD (J. D. G.) — Le club de golf de Valleyfield, fondé en 1949, vient d'atteindre le nombre maximum prévu dans la catégorie dite "homme-senior". Cette nouvelle nous a été communiquée par le gérant du club M. Yvan Bergevin qui fait ainsi savoir qu'une liste d'attente a été dressée en prévision de l'ouverture du club le printemps prochain. Les actionnaires avaient été avisés au mois de mars dernier qu'un règlement avait été institué fixant à 350 le nombre-limite de cette catégorie, ce qui est maintenant chose faite.

"Les candidats dont les noms apparaissent sur notre liste, de dire M. Bergevin, auront la préférence sur toutes autres demandes. Si un membre senior de cette année abandonne, l'an prochain il sera remplacé immédiatement par la personne qui est en tête de la liste."

"Si nous disons que notre club est fermé, d'ajouter M. Bergevin, cela ne veut pas nécessairement dire que nous allons contremander tous les tournois

Oui, à cause de la vente succès des Volkswagen 1966

HOULE AUTOMOBILE LTEE

vous offre un très grand choix de Volkswagen usagées à PRIX D'AUBAINE

Tous les modèles et couleurs de 1957 à 1964 — garantie 100% — meilleurs prix, meilleures conditions.

Livraison la journée même

Quelques modèles 1965 à votre disposition

9080 rue HOCHELAGA CL. 4-7575

OUVERT CHAQUE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Le paradis du CHASSEUR est chez J. E. BEAUSEJOUR

IDEAL POUR LA CHASSE AUX CANARDS & SKI-DOO

COMBINAISONS

GENRE "AVIATION"

Isolés ("Thermo")

A PRIX SPECIAL

Nous sommes DISTRIBUTEURS AUTORISES des armes à feu :

• BROWNING • COOEY • STEVENS
• SAVAGE • WINCHESTER • BERETTA
• MARLIN • REMINGTON

et plusieurs marques européennes

PANTALONS "BREECHES" très chauds et confortables $7.95 à $18.50 AUSSI POUR DAMES

BOTTES de CHASSE très belle qualité $3.95 à $24.95 AUSSI POUR DAMES

Grande variété de PIEGES à partir de $1.95 PIEGES A OURS Spécial $59.95

SIFFLETS pour appeler le chevreuil $1.95 et plus DISQUE pour apprendre à appeler le chevreuil $2.99

PARKAS DE CHASSE SPECIAL ! $9.95 à $45 aussi pour dames

ETUIS pour carabines $2.25 et plus

BOUSSOLES 69¢ et plus

NOUS EMETTONS LES PERMIS de CHASSE et PECHE (ORIGNAL INCLUS)

LOCATION de FUSILS et CARABINES

SOUS-VETEMENTS "THERMO"

Deux morceaux appareillés pouvant se porter séparément entre-doublure "Curron" approuvée par la chaleur sans pesanteur à température sous zéro. Recherchés aussi bien par le sportif comme par le travailleur. Pesanteur 8 onces. Modèle tel qu'illustré dans toutes les grandeurs.

PRIX SPECIAL

PACK SACKS Grand assortiment, dimensions variées, modèles avec ou sans armature de métal. $1.50 à $28.95

COUTEAUX de CHASSE avec étui $1.95 à $10.95

LIQUIDATION de TENTES LECKIE, WOODS, CAOU, ETC.

CHAPEAUX de CHASSE $1.95 et plus

POUR CAL. 12 MUNITIONS Boîte de 25 $2.25

Sacs de couchage Modèles variés de $9.95 à $125

CHEMISES Pour la chasse $2.95 à $9.95

Que le froid ne soit pas un obstacle à votre ouvrage SPECIALITE Vêtements chauds pour le Grand Nord et entrepôt frigorifique

✓ PANTALONS
✓ PARKAS
✓ EN DUVET et ISOLES "THERMO"

J. E. Beausejour INC.

LE POINT DE MIRE DE TOUT CHASSEUR

4559 rue PAPINEAU (près Mont-Royal)

Ouvert jeudi et vendredi soir

Aubaines pour chasseurs

303 Lee Enfield	Spécial	12.88
303 "Sporter" Mark 3		15.88
303 "Sporter" Mark 4		16.88
303 "Jungle Rifle"		24.99
22 Mossberg 7 coups		17.95
30-30 Winchester		84.50

12 gauge "Mossberg" 3 coups avec gachette de selection. Rég. 69.00 En spécial 48.00

PLUSIEURS AUTRES MODELES

VENTE DE MUNITIONS

303	ch.	9c
303 "British" "Soft Nose"	ch.	19c
30-30 Dominion		3.88
12 gauge	boite de 25	2.39
12 gauge Imperial. Rég. 4.29	Spécial	2.98
12 gauge Imperial "Magnum BB", etc. Rég. 4.65	En spécial	3.49

Etui de carabine à l'épreuve de l'eau, avec fermeture éclair et courroie d'épaule 1.88
303 "pullthroughs" .39
Chemises "Jack" 100% laine 4.88
Chaussettes de chasse 2 pour .94
Casquette de chasse réversible 1.49
Bottes de chasse thermo à lacets completement isolées avec "shank" d'acier En spécial 5.88

PARKAS DE CHASSE de laine et canavas, thermo, avec doublure en nylon et duvet 10.95 à 39.95

GRANDE VARIETE DE SACS DE COUCHAGE

Nylon, laine Celacloud, Terylène, plumes et duvet

$3.99 à $75.00

Aussi sacs de l'Arctique 3 étoiles

Couteaux de chasse .94 et plus
Bottes à la poitrine 6.69

VENTE de radeaux de caoutchouc (Rubber Dinghies)

2 personnes, avec support pour moteur, plancher gonflable et 3 compartiments à air, complet avec 2 rames, pompe et kit de réparations. Rég. 69.95 Spécial 49.95

4 personnes, complet avec pompe, 2 rames. Rég. 89.95. Spécial 66.95

GRANDE VENTE DE TENTES

Par WOODS, complètes avec planchers, piquets et poteaux

TENTES TOURIST
9 x 9 $28.95 — 9 x 12 $39.98
9 x 11 $39.95

"Hicker Tourist" par S. E. Woods
7 x 7 17.49
PUP TENT 5 x 6 x3 6.95
TENTE TEE PEE 6 x 6 x 6 9.95

CANNES, MOULINETS, APPATS, ETC. ½ PRIX

Gratis : "Fish Gripper" tout usage avec chaque achat de $5.00 d'équipement de pêche seulement.

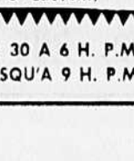

PUCK SACK DE L'ARMEE avec support en acier, facilite le transport de vos provisions, capacité de 50 livres 8.89

Pack sack de l'armée Seul. 1.98

Ensemble 3 pièces à l'épreuve de l'eau : gilet, pantalon et capuchon, en caoutchouc Seulement 4.88

Ensemble réversible "camouflage" contre la pluie avec fermeture-éclair et poches 6.88

Chaufferette "Alita", 7.95 et plus
Toile "Tarpaulin" en duck épais, à l'épreuve de l'eau, 10c le pi. car.
Couvertures de bateau 7 x 14. 12.50
Aussi jusqu'à 7 x 18.

LITS SUPERPOSES 2 ETAGES

Avec ressorts	12.95
Matelas	5.95
Draps	1.49
Couvertures 60 x 80	1.98
Oreillers mousse	1.19
Tains d'oreillers	39c
Lit de métal (simple) pliant, neuf	7.88

LUNETTES D'APPROCHE par OTTO FISHER

Lentilles prismatiques de toutes les forces, complet avec étui, jusqu'à 20 x 50 disponibles 9.95 et plus

Nous émettons les permis de chasse et de pêche

TERMES FACILES SI DESIRE

GENERAL SURPLUS STORE
20 NOTRE DAME ST. E.
(Juste à l'est de St-Laurent)

OUVERT TOUS JOURS DE 8 H. 30 A 6 H. P.M.
JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

Faloney et Learn en liste pour le trophée Russell

Bernie Faloney et Ed Learn, tels sont les deux choix de leurs coéquipiers à titre d'aspirants au trophée Jeff Russell, remis à chaque année au joueur jugé le plus utile à son club, dans la Conférence de l'est.

Les joueurs des autres clubs qui ont été choisis sont le demi défensif Garney Henley et le secondeur de ligne John Barrow, des Tiger-Cats de Hamilton ; Joe Poirier et Gene Gaines, de la brigade défensive des Rough Riders d'Ottawa, et Jim Rountree et Jackie Parker, des Argonauts de Toronto.

A noter que Faloney est le seul joueur offensif mentionné parmi les huit joueurs choisis. De son rendement d'ici la fin du calendrier dépend donc son sort.

Le choix de la recrue de l'année sera annoncé en même temps que celui du détenteur du trophée Jeff Russell, soit d'ici 15 jours.

Fisette, meilleur compteur du football intercollégial

Si, à la fin du calendrier régulier de la ligue Intercollégiale de football, le championnat des compteurs échoit à René Fisette, des Pistolets du séminaire de Joliette, il pourra difficilement ne pas songer à ce dimanche d'octobre où il a réussi six touchés.

En effet, dimanche dernier, à l'occasion d'une victoire de 53-7 de son club sur les Tribuns de Ste-Thérèse, Fisette a connu une journée extraordinaire, avec six touchés, pour ainsi se hisser seul au premier rang des compteurs.

L'avance de Fisette, toutefois, est mince, un point seulement, sur les détenteurs du deuxième rang, Claude Mailhot, du Mont-St-Louis, et André Meunier, des Eudistes. Les trois ont franchi la ligne des buts huit fois en trois joutes, mais Fisette a récolté un simple, qui représente la marge d'un point.

Au domaine des convertis, le premier rang revient à René Lavertu, des Lions du collège de Montréal, qui en a réussi 11, un de plus que Jim Sofio, des Aigles d'Or du collège des Eudistes. Pierre Guindon, des champions Classiques de Cornwall, et Jacques Campin, des Pistolets, ont réussi les deux seuls placements à date, tandis que Marc Lafontaine, des Trads du collège de l'Assomption, a réussi le plus de simples, deux.

Voici la liste des compteurs :

	T	C	P	S	Pts
Fisette, Joliette	8	0	0	1	49
Mailhot, M.-St-Louis	8	0	0	0	48
Meunier, Eudistes	8	0	0	0	48
Charbonneau, Corn.	6	0	0	0	36
Léger, Eudites	6	0	0	0	36
Lacombe, Montréal	5	0	0	0	30
Leduc, Notre-Dame	4	3	0	0	29
Desjardins, Montréal	4	0	0	1	25

la prochaine fois demandez le scotch léger et agréable

WHITE HORSE

évidemment

En vue de la course au Mont-Gabriel

Trois conducteurs locaux discutent de la course Côte O'Keefe, qui aura lieu dimanche, au Mont Gabriel. On reconnaitra de gauche à droite: Jacques Couture, Pierre Champagne, et Lucien Le Comte, tous trois inscrits. Dave Greenblatt sera en quête de sa troisième victoire d'affilée dans cette course.

Les éliminatoires approchent à grands pas, au football amateur

La saison régulière des trois sections de l'Union de Rugby Football du Québec tire déjà à sa fin et l'on pense maintenant aux séries éliminatoires.

Dans la section Intermédiaire, qui ne comprend que la Conférence de football du Québec, la saison régulière se terminera le 17 octobre, et les séries d'après-saison débuteront le 24, alors que les clubs de première et troisième place et ceux de deuxième et quatrième position en viendront aux prises dans des joutes décisives, en semi-finale. La finale aura lieu le 31 octobre entre les deux vainqueurs.

Chez les juniors, la situation est plus simple. Les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce (premiers au classement) et les Chargers d'Easton (deuxièmes au classement) s'affronteront dans une finale de deux joutes au total des points. Ces matches auront lieu les 22 et 29 octobre, au parc Jarry.

Le vainqueur sera couronné champion provincial, et ira à Ottawa rencontrer le champion de cette région, le 6 ou 7 novembre, afin de mériter le droit d'atteindre la finale de l'Est du Canada, contre l'Ontario, le 13 ou le 14 novembre. La finale du Canada, dont l'enjeu est la Petite Coupe Grey, sera présentée à Montréal, au stade McGill, le 20 ou le 21 novembre.

On dévoilera alors l'équipe d'étoiles du football junior qui aura été formée par les quatre instructeurs du circuit, soit Ian McDonald (NDG), Bob Geary (Verdun), Ike Amronin (Easton) et Ron Williams (Mont-Royal).

Pour revenir à la joute de la Petite Coupe Grey, disons que c'est la première fois que cette classique aura lieu dans la métropole canadienne sous les auspices du temple Karnak des Shriners.

Dave Campbell, ancien président de l'Association des Sportsmen de Montréal pendant nombre d'années et ancien président de la joute d'étoiles du football professionnel canadien, s'occupe depuis très longtemps de tous les sports.

Il s'agit de la 5e reprise annuelle de la joute de la Petite coupe Grey, sous les auspices des Shriners. Les joutes précédentes ont toujours été disputées à Hamilton et Calgary. D'ailleurs, toutes ont été gagnées par des équipes de l'ouest. Les Rads de St. James-Winnipeg ont vaincu les Bombers de Rosemont en 1961 puis les Huskies d'Edmonton ont balayé une série de 3 joutes aux dépens des Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce en 1962, 63 et 64. Plus de 10,000 personnes ont été témoins de la finale de l'automne dernier, à Calgary, et l'on prévoit encore plus de spectateurs au match présenté à McGill.

La recette entière de la finale de 1965 sera versée à l'hôpital des Shriners pour les enfants infirmes à Montréal.

Dans les rangs juvéniles, les éliminatoires débuteront simultanément dans les deux sections (Montréal et Lakeshore). Dans la section Lakeshore, le club qui terminera au 1er rang atteindra du même coup la finale tandis que les clubs de 2e et 3e positions s'affronteront dans une semi-finale décisive le 24 octobre. La finale aura lieu le 31 octobre.

Dans la section Montréal, aux mêmes dates, les clubs de 1ère et 4e place et ceux de 2e et 3e position en viendront aux prises en semi-finale et les vainqueurs de ces matches s'affronteront dans la finale.

Anglais et Américains sur un pied d'égalité

SOUTHPORT, Angleterre, (UPI) — Les Etats-Unis et l'Angleterre ont partagé les quatre matches en doubles disputés ce matin sur les links du club Royal Birkdale lors de l'inauguration des matches de la coupe Ryder, la 16e confrontation bi-annuelle entre ces deux grands pays.

Julius Boros et Tony Lema ont donné aux Américains leur premier triomphe lorsque le premier a calé un roulé de 6 pieds au 18e vert pour un gain par la marge d'un trou contre Pete Butler et Lionel Platts. Billy Casper et Gene Littler ont uni leurs efforts et ont vaincu Bernard Hunt et Neil Coles par 2 et 1. Ils ont procuré à leur pays les 2 points qu'il détient.

Dave Thomas et George Will ont causé une vive surprise en écrasant le duo formé d'Arnold Palmer et de Dave Marr par 6 et 5. La nervosité de ce dernier aurait été cause de la déroute des Américains. Peter Allis et Christie O'Connor ont gagné l'autre match aux dépens de Ken Venturi et de Don January, par 5 et 4.

Cet après-midi, quatre autres matches en doubles seront présentés à la foule imposante qui croque chaque mouvement de ces grandes vedettes du golf professionnel. Ces rencontres se poursuivront jusqu'à samedi. Les Américains l'ont emporté 12 fois et les Anglais, 3 fois.

Brumel se fracture une jambe; fin de sa carrière de sauteur?

MOSCOU, (AFP-PC) — Valeri Brumel, recordman du monde du saut en hauteur avec 2M.28 et champion olympique à Tokyo, vient de se fracturer une jambe dans un accident de motocyclette et ne pourra probablement plus jamais sauter.

Valeri Brumel a été opéré ce matin à l'hôpital Sklifasovski, spécialisé dans les "urgences". Aucune précision n'a été donnée aux journalistes à l'issue de l'opération et ils n'ont pas été autorisés à voir le champion blessé.

On sait seulement que Brumel a eu la jambe droite fracturée en deux endroits et souffre en outre d'une fracture comminutive près de la cheville à la suite d'une chute en motocyclette.

Les médecins considèrent toujours qu'il est probablement perdu pour le sport.

On ne possède actuellement que très peu de détails sur les causes de l'accident dont a été victime le recordman du monde. La Fédération soviétique d'athlétisme a simplement précisé que la moto sur laquelle circulait Brumel s'est jetée contre un arbre.

Grande vedette

Avec Valeri Brumel, qui est né le 14 avril 1942 à Tolzubino, c'est l'une de ses plus grandes vedettes que perd l'athlétisme mondial.

Pourtant rien de particulier ne désignait cet étudiant en pédagogie à l'université de Moscou et certainement pas son gabarit: 1M.85 de taille pour 170 livres de poids. En 1956 alors que l'Américain Charles Dumas portait le record du monde à 2M15, lui ne franchissait que 1M.40. Mais grâce à ses grandes qualités naturelles développées par un labeur acharné et à un intense travail d'haltérophilie, sa progression allait être non seulement régulière mais tupéfiante.

En 1957, il franchissait 1M.75, en 1958 : 1M.95, en 1959 : 2M. Puis en 1960, il causait avec son compatriote Chavlakadee l'une des plus grandes surprises des Jeux olympiques de Rome en devançant le recordman du monde, l'Américain John Thomas, prenant la médaille d'argent derrière son camarade, mais sautant comme lui 2M.16.

Toujours en 1960, il effectuait une étourdissante fin de saison, portant le record d'Europe à 2M.20. Enfin le 18 juin 1961, il battait la première fois le record du monde avec un bond de 2M23, record qu'il hissait le 21 juillet 1963 à 2M.28 et qu'il détient toujours.

Depuis, pratiquement imbattable, il enlevait le titre olympique à Tokyo avec 2M.18. Garçon modeste, gentil, il a étonné tous les spécialistes par la perfection de son style.

Son ultime compétition internationale avait été le match France-URSS, les 2 et 3 octobre dernier à Paris où il avait bien entendu remporté la victoire avec 2M.15.

La tournée d'équipes de ballon volant russe et américaine commencera le 12

C'est mardi, le 12 octobre que l'Association canadienne de ballon volant lancera sa série de joutes hors concours à travers le pays avec le concours d'équipes russes et américaines.

La tournée débutera à Halifax et se terminera à Montréal et sera d'une durée de deux semaines. Harry Weber, le président de la section provinciale de l'Association canadienne de ballon volant, espère attirer ainsi l'attention des dirigeants sportifs et du public sur l'excellence de ce sport.

En plus des matches d'exhibition, les équipes en tournée donneront des cliniques pour étudiants, pour instructeurs physiques, gérants et instructeurs, dans chacun des centres que ces équipes visiteront.

Le coût du projet a été évalué à $32,700, dont $22,000 irait pour le transport de l'équipe russe. Les équipes américaines, désireuses de rencontrer les Russes, paieront elles-mêmes une forte partie de leurs dépenses.

Harry Weber annonçait que le Conseil national de la santé physique et des sports avait accordé un octroi de $21,400. "Les groupes régionaux devront trouver le reste de l'argent", a dit Weber.

Voici la liste des endroits où évolueront les deux équipes olympiques :

12 octobre à Halifax ; 13 octobre à Sackville, N.-B. ; 15 octobre à Victoria ; 16 octobre à Vancouver ; 17 octobre à Kelowna, C.-B. ; 19 octobre à Calgary ; 20 octobre à Regina ; 21 octobre à Winnipeg ; 22 octobre à Toronto ; 23 octobre à Toronto ; 25 octobre à Ottawa ; 26 octobre à Montréal.

Etes-vous travailleur?
Etes-vous sérieux?
Etes-vous ambitieux?

Si oui, joignez-vous à une équipe dynamique enthousiaste. Nous avons besoin de bons vendeurs de voitures neuves et usagées. Bonnes conditions de travail, salaire, commission, boni, assurances, etc.

Se présenter à M. H. Hamilton, gérant des ventes

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE

1965 Lafontaine, Mtl

PIONEER 450

MISE AU POINT POUR LE BRICOLEUR

Carburateur "TILLOTSON", type à diaphragme, fonctionnant dans toutes les positions.

$139 Chaine de 12"

NOUS ACCEPTONS LES ECHANGES

McGARR MARINE

Service et pièces de rechange disponibles à notre magasin.

1204 ouest, ST-LAURENT — OR. 4-4159

LONGUEUIL

Marks OF ST JAMES ST.

Un événement intéressant pour l'homme qui s'habille bien

VENTE D'EXPROPRIATION

APRES 50 ANS RUE ST-JACQUES

RABAIS DE 30% à 50%

COMPLETS PRETS A PORTER
PALETOTS D'AUTOMNE ET D'HIVER
ET ACCESSOIRES DE HAUTE QUALITE

Après un demi-siècle rue St-Jacques où nous avons servi des milliers de clients satisfaits, notre édifice est exproprié. Notre stock complet de vêtements et d'accessoires de haute qualité pour hommes doit être liquidé aussi rapidement que possible. Nos prix ont tous été réduits pour vente rapide. Nous vous recommandons de regarnir votre garde-robe pour les mois à venir à ces prix exceptionnels.

Complets, rég. 89.50 Vente **59.50**
Paletots d'automne et d'hiver, rég. 89.50 Vente **59.50**
Chaussettes, rég. 1.50, 2.00, 2.50 **3** paires pour **2.50**
Chemises, rég. 5.00 Vente **3.50**
3 pour **10.00**

Pantalons et chemises sport, sous-vêtements, chapeaux, chaussures vestons, imperméables, etc. à rabais de 30% à 50%

TRES SPECIAL !

COMPLETS SUR MESURE

Tous les tissus en magasin, dans les motifs et couleurs d'automne les plus nouveaux et élégants.

$74.50

2 pour $139

Il est certain que le tout se vendra rapidement. Venez donc tôt pour ne pas être désappointé.

Marks OF ST JAMES ST.

Stationnement disponible

957 ouest, rue St-Jacques — Tél. : 866-3838

TOUTE VENTE FINALE

OMER DESERRES Ltée

vue partielle de notre rayon de sport, 3e étage, 1406 rue St-Denis

Toujours le meilleur choix

Fusils et carabines : Remington — Winchester — Cooey — Savage Moosberg — Ithaca — Browning — CIL
Mires télescopiques : Weaver — Redfield
Vaste sélection d'accessoires et de vêtements de chasse
Munitions : C-I-L, Remington, Winchester

1406 rue St-Denis
(angle Ste-Catherine)
6955 rue St-Hubert
(angle Bélanger)
Centres d'Achats Wilderton et Rockland
Service de commandes téléphoniques 288-0251

Une mission française de ski lance l'Expo "Ski pour tous"

par Jean La Bo'ssière

Une délégation des plus éminentes personnalités du ski français, dirigée par nul autre que M. Maurice Martel, président de la Fédération Française de Ski, est arrivée hier dans la métropole, accompagnée du champion olympique Jean Vuarnet, médaille d'or de la descente aux Jeux d'hiver de 1960 à Squaw Valley.

Cette mission française, dont le but est de prendre contact avec les différents organismes touristiques et sportifs du Canada et des Etats-Unis, est composée de MM. Gilles De la Rocque, de Courchevel; Jean Hamonière, de Chamonix; Jean Roche, de Megève, et Jean Favarcq, de Val d'Isère. Les délégués ont pour tâche d'attirer vers les Alpes françaises un plus grand nombre de touristes, surtout au cours des mois de mars et avril, alors que le ski de printemps bat son plein.

La Haute-Savoie ainsi que les régions de l'Isère, du Mont-Blanc et du Dauphiné groupent, à elles seules 35 grandes stations de ski et 109 centres de sports d'hiver. Ajoutons en plus, un ensemble de 1,500 hôtels et une multitude de remontées mécaniques et nous avons là le plus important complexe touristique et sportif de l'Europe.

La formule "tout compris"

Tous ces grands centres ont adopté la formule "tout compris", valable pour une période donnée, c'est-à-dire la formule de vacances à forfait. Celle-ci sera appliquée à Chamonix, du 3 janvier au 6 février 1696 ainsi que du 6 mars au 4 avril, afin de profiter du tarif d'excursions de 21 jours d'Air France, comme l'a précisé M. Jean-Paul Agnieray, représentant de cette compagnie.

A Megève, le forfait sera valable du 5 au 8 janvier et aussi à compter du 7 mars. A Courchevel, station d'Emile Allais, et à Val d'Isère, le pays des fameuses soeurs Goitschel, les forfaits comportent sept jours de pension complète, l'usage de toutes les remontées mécaniques, l'utilisation des cars-navette et sept leçons de ski.

Il n'en coûtera que $500 au skieur canadien pour ses vacances de ski en Europe. Ce prix comprend le transport aérien entre Montréal et Genève et retour, les hôtels, les repas, les transferts, les taxes et les pourboires. De plus, rien n'oblige le skieur à séjourner au même endroit, tous les propriétaires de stations lui offrant un éventail de possibilités lui permettant de skier à peu près partout.

L'expo "Ski pour Tous"

Les promoteurs de ces vacances à forfait ont profité de leur passage pour lancer l'exposition annuelle "Ski pour Tous" et expliquer aux skieurs réunis hier soir au Centre des Loisirs Immaculée-Conception les détails de leur projet. En effet, le Père Marcel de la Sablonnière, animateur de l'exposition, avait invité les grandes figures du ski français, à l'issue de la réception offerte par les Services officiels français du Tourisme.

La figure dominante de "Ski pour Tous" sera incontestablement le grand champion olympique Jean Vuarnet, qui commentera pour le bénéfice des skieurs les meilleures séquences des films à succès qu'il a personnellement tournés. Ce sera ni plus ni moins qu'une synthèse de productions mondiales, agrémentée de propos brillants, d'improvisations tombant à point et d'humour comme seul peut le faire Jean Vuarnet.

C'est donc dans une formule sensiblement modifiée que sera présentée l'Expo Ski '66, au Centre Maisonneuve, du 20 au 24 octobre.

Un nouveau nom

"Expo Ski '66" est la nouvelle désignation de ce qui était depuis deux ans l'exposition "Ski pour Tous". On se rendra compte, cette année, que les organisateurs ont en quelque sorte "isolé la partie commerciale de la partie éducative" de l'expo, comme nous le faisait remarquer le Père de la Sablonnière.

"Il saute aux yeux que cette modification permettra une meilleure concentration pour les spectateurs qui désireront suivre les nombreuses activités se déroulant sur la scène", a déclaré hier soir l'animateur de cette manifestation où se côtoient les plus grandes personnalités canadiennes du monde du ski.

Autre chose : le cinéma ne fait plus figure de parent pauvre, grâce à la verve de Vuarnet qui, incidemment, donnera toute une série de cours théoriques illustrés par des démonstrations sur piste artificielle, en compagnie des membres de l'Alliance Canadienne des Moniteurs de Ski. "Nous voulons faire d'Expo Ski '66, le salon de sports d'hiver le plus prometteur au Canada", a conclu le Père de la Sablonnière.

photo LA PRESSE

Trois enthousiastes promoteurs du ski

Ces trois hommes se sont rencontrés pour la première fois, hier, aux Services Officiels Français du Tourisme, à l'occasion du passage à Montréal de la délégation française de ski. De gauche à droite : Jean Vuarnet, champion olympique, auteur et cinéaste, de Morzine; le R.P. Marcel de la Sablonnière, animateur de la 3e exposition annuelle de ski, qui aura lieu du 20 au 24 octobre au Centre Maisonneuve; et M. Maurice Martel, président de la Fédération Française de Ski et maire de Saint-Gervais.

Biographie de Vuarnet

Jean Vuarnet est né le 18 janvier 1938. Ses premiers succès remontait à 1957, alors qu'il remportait le slalom et le combiné des championnats de France.

L'année suivante, il était de nouveau couronné champion de France du slalom et combiné. En 1958 également, au championnat mondial de la Fédération internationale de ski, à Bad Gastein, il méritait la médaille de bronze pour la descente.

En 1959, il remporte le Grand Prix de Chamonix et devient champion français de descente. Aux Jeux olympiques de Squaw Valley, Vuarnet enlève les honneurs de la descente et remporte ainsi la médaille d'or de cette discipline.

Jean Vuarnet est co-rédacteur de quatre importants ouvrages sur la technique du ski, dont deux ont été publiés aux Etats-Unis. Il a été le créateur de la fameuse position dite de "l'oeuf" — position de recherche de vitesse — qui lui a valu sa médaille d'or aux Jeux d'hiver de 1960.

Cinéaste de talent, narrateur hors pair et auteur de réputation internationale Vuarnet sera la grande vedette de l'expo "Ski pour Tous", du 20 au 24 octobre, au Centre Maisonneuve.

Les skieurs de l'ACSM dans l'Est

C'est dimanche, le 10 octobre que l'Association des Centres de Ski des Cantons de l'Est sous la présidence de M. Réal Boulanger, de Sutton, recevra les quelque 50 délégués de l'Association des Clubs de Ski de Montréal lors de leur visite annuelle.

Le départ s'effectuera par autobus spécial dès 9 h. du matin en face du terminus Craig. Le diner sera servi à Bromont, après avoir fait l'ascension au sommet des pentes par télé-sièges et, par la suite, M. Boulanger conduira les délégués de l'ACSM jusqu'au nouveau centre de ski "Owl's Head" de Mansonville. Un vin d'honneur et un souper seront servis plus tard à l'hôtel Wood Acres de Knowlton Landing.

Les responsables des clubs de ski sont invités à assister à cette journée et y rencontrer les directeurs des centres de ski du Mont-Orford, Mont-Echo et North Hatley. On peut faire ses réservations à 322-0192.

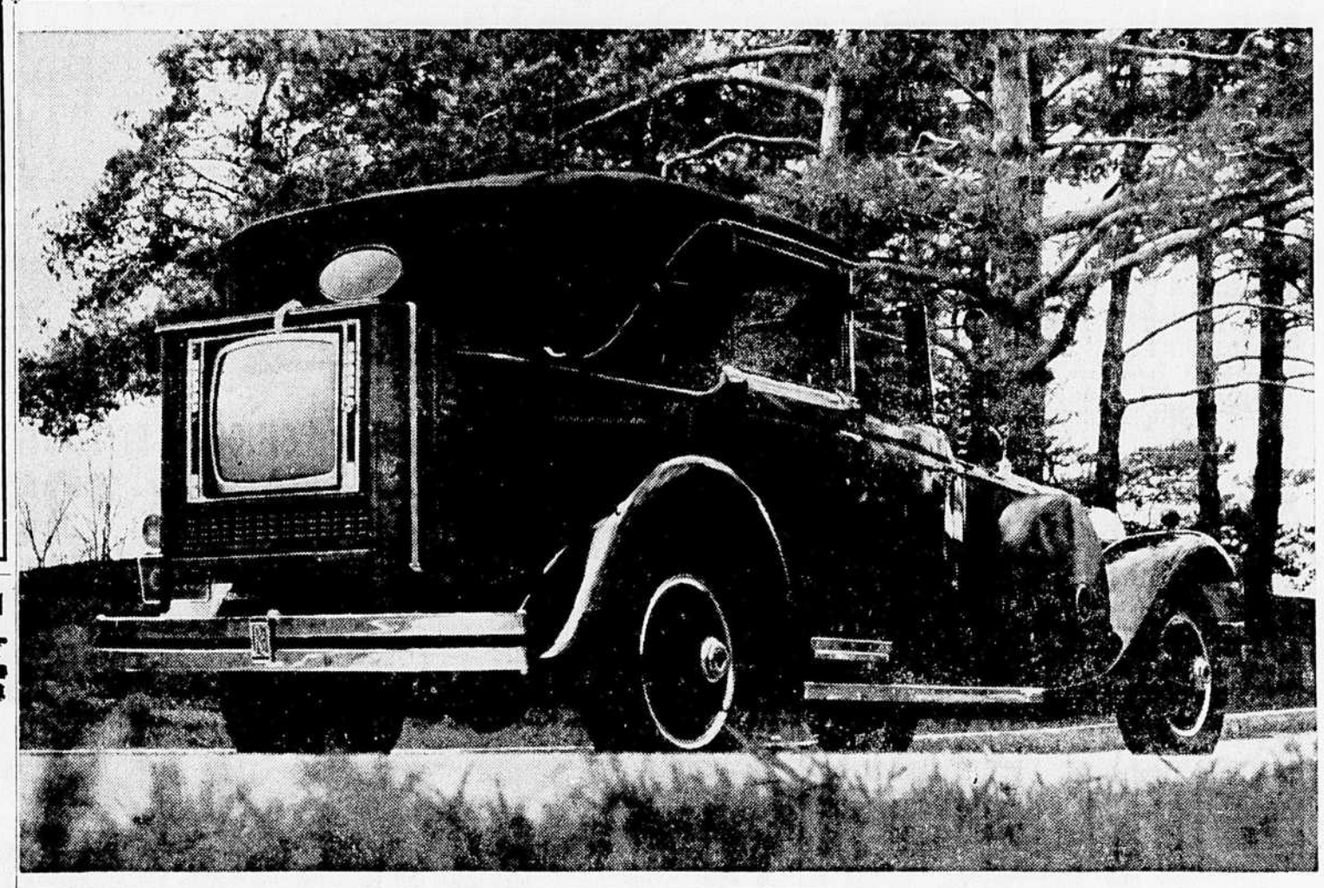

Dernière semaine PRIX RÉDUITS OFFRES SPÉCIALES

PEINTURES PITTSBURGH
FESTIVAL
DES VALEURS
de décoration

MAINTENANT, VOUS POUVEZ RÉNOVER VOTRE FOYER—*TOUT EN ÉCONOMISANT DE L'ARGENT*. CONSULTEZ VOTRE MARCHAND DE PEINTURES PITTSBURGH. IL A *TOUT* CE DONT VOUS AVEZ BESOIN EN FAIT DE PEINTURE D'EXTÉRIEUR OU D'INTÉRIEUR.

LATEX WALLHIDE PEINTURE D'INTÉRIEUR EN UNE SEULE COUCHE AVEC RPO*—Une seule couche suffit pour masquer presque entièrement n'importe quelle couleur car il possède un recouvrement plus opaque*. Wallhide sèche en 30 minutes, sans laisser d'odeur. Les pinceaux et les rouleaux se nettoient rapidement, en quelques secondes, à l'eau savonneuse tiède. Il existe également des émaux Wallhide lustrés et semi-lustrés.

ÉMAIL SATINHIDE PEU LUSTRE—Satinhide s'étend si facilement qu'il n'y a plus à craindre ni les traînées, ni les coulées qui font perdre du temps. Il couvre uniformément et donne en séchant un fini satiné à peine brillant. Il est idéal pour les cuisines, les salles de bains et les garnitures en bois.

APPRÊT À L'HUILE SUN-PROOF PEINTURE D'EXTÉRIEUR POUR MAISON—Donne un fini résistant très lustré. Des pigments spéciaux empêchent l'altération et la décoloration.

LATEX SUN-PROOF PEINTURE D'EXTÉRIEUR POUR MAISON—Elle ne s'écaille pas, elle ne fait pas de cloques. Elle sèche en 30 minutes à peine et donne un fini attrayant, peu lustré, que les insectes ne souilleront pas. Les pinceaux se nettoient à l'eau tiède savonneuse.

TOUT CE QU'IL VOUS FAUT POUR LA DÉCORATION DE VOTRE MAISON: Pinceaux, rouleaux, seaux à peinture, toiles utilitaires, grattoirs, papier de verre—ABSOLUMENT TOUT!

VALEURS EXCEPTIONNELLES DU FESTIVAL

Il s'agit de peintures de *première qualité*, et non de produits de second ordre spécialement fabriqués pour être vendus à bas prix.

PEINTURES PITTSBURGH

PRODUITS DE FABRICATION CANADIENNE DE CANADIAN PITTSBURGH INDUSTRIES LIMITED *Marque déposée

DISPONIBLES AUX MAGASINS SUIVANTS :

MONTREAL
Fairmount Hardware & Paint Store, 130 ouest, Fairmount
Finacentres Ltée, 6275 Somerled
Finacentres Ltée, 7255 est Sherbrooke
Ferronnerie J.-A. Forest, 4279 ouest, Notre-Dame
Henry Morgan, rue Ste-Catherine Ouest, dépt. 90.
Robert Simpson Ltd., 977 ouest, Ste-Catherine, Dépt. 772
Rutherford Home Improvment Centre, 225 avenue Atwater
J.-R. St-Germain, 2565 est, Beaubien
James Walker Hardware, 3009 est, Sherbrooke, (Centre d'achats Maisonneuve)
Samuel and Samuel Mfg. Inc., 122, rue Shearer
B.S.A. Hardware Ltd 4802 boul. St-Laurent
ANGE GARDIEN
Alb. Robert,
BEAUHARNOIS
Murphy Enrg.—Portes et fenêtres
BELOEIL
Guertin et Frère, 121 St-Jean-Baptiste
CHAMBLY
L.-P. Duclos et Fils 300, rue Ostiguy
CHATEAUGUAY
Hub Hardware Châteauguay Ltd., 7, 2e Avenue
Jean Crepin Building Supply
COTEAU-DU-LAC
G. Vincent
DOLLARD-DES-ORMEAUX
Finacentres Ltée, 4700 ch. Des Sources
DRUMMONDVILLE
Ferronnerie Drummondville 188 rue Heriot
HOWICK
Enterprises Howick Enrg.
HUBERDEAU
A. McLaughin
HUNTINGDON
Empire T.V. Enrg.
IBERVILLE
G. Boucher
ILE PERROT
Dubrucy Sc to 1.00 Store, 38 Grand Boulevard
JOLIETTE
Meunerie Coopérative, Rue Papineau
LAPRAIRIE
Marcel Oligny, 130 Ste-Marie
LaSALLE
Finacentres Ltée, 8100 boul. Champlain
MANSONVILLE
T. Drouin
MASCOUCHE
Perreault et Coutu
MILLE-ILES
John A. Ward
MONT-LAURIER
Centre de Peinture Enrg. Rue De La Madone
Hervé Beauchamp, Boul. Paquette
OKA
Cie Economique, Rue St-Dominique
PAPINEAUVILLE
L. Bissonnette
POINTE-CLAIRE
Robert Simpson Ltd., Centre d'achats Fairview
ROXTON FALLS
Denis Richard
SABREVOIS
Guillet et Frères
SOREL
Bélisle et Frères, 118 rue Provost
ST-CERAIRE
Raymond Giroux
ST-CHRYSOSTOME
J.-R. Daigneault
ST-CYRILLE DE WENDOVER
Jules Gagnon
S-HYACINTHE
Messier et Fils Inc., 957 Cascades
ST-JEAN
Maurice Trahan Ltée 143 Mercier
ST-JEROME
Paul Locas Ltée, 637A avenue Labelle
ST-LAURENT
Canadian Pittsburgh Industries Ltd., 255 boul. Décarie
ST-LIBOIRE
A. Girard
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Garage St-Louis Enrg.
ST-LUC
Marché St-Luc
ST-MICHEL-DES-SAINTS
G. Beausejour
ST-PHILIPPE
A.-L. Marchand
ST-REMI D'AMHERST
G. Lefebvre
ST-REMI
J.-R. Grégoire Ltée, 44 St-André,
ST-TIMOTHEE
A. Robert
ST-ZOTIQUE
A. Guerrier
STE-BARBE
J.-H. Girouard
STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE
André Centre de Sport, 150, rue Centrale
STE-MARTHE
L. Besner
VILLAGE BELOEIL
Guertin et Frères
SOREL
J. Cartier, 450 Royale
Claude Guertin 835-10e Avenue, Tracy
TERREBONNE
Terrebonne Glass
VALLEYFIELD
J.-O. Clermont Ltée, 39 Napoléon
O. Barrette, 14 St-Charles
VERDUN
Ed Rey Hardware, 539 avenue de l'Eglise
STANBRIDGE STATION
Couture & Frères
PIERREFONDS
Jean Martin Inc., 4800 Montée St-Charles
WEIR
A. Major

Regarder la TV automatique Philips et se balader en limousine avec chauffeur. Où est la ressemblance?

(Dans les deux cas, on s'asseoit, on se détend et on goûte l'expérience)

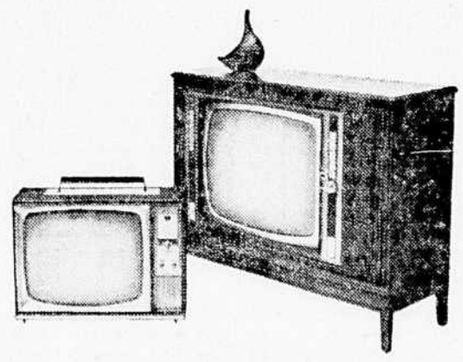

Philips l'a voulu ainsi. C'est d'ailleurs la raison d'être de cette nouvelle TV automatique, conçue et fabriquée au Canada.

Voici comment elle fonctionne:

Image et son instantanés: la TV automatique Philips s'anime en deux secondes pour vous offrir la célèbre clarté Philips d'image et de son. (Vous obtenez—automatiquement—une garantie de 2 ans du tube-image à vision directe).

Contraste et brillance automatiques: deux yeux électriques mesurent l'intensité de la lumière dans la pièce. L'un d'eux ajuste le contraste; l'autre, la brillance de l'image afin de vous présenter automatiquement la meilleure image possible.

Syntonisation pré-réglée et précise: le changement de canal est un jeu avec Philips. L'appareil se "rappelle" automatiquement la syntonisation initiale pré-réglée de chaque canal. On le règle et on l'oublie.

Pour l'allure "limousine", faites confiance aux plus de 33 cabinets en bois et finis à la main. Réalisation des artisans de Strathroy.

Demandez au "chauffeur" familial de vous déposer chez le marchand Philips en vue d'une démonstration (automatique).

Le monde entier fait confiance à Philips

PHILIPS

PHILIPS APPLIANCES LTD., 5930 Côte-de-Liesse, Montréal 9 — Téléviseurs • Appareils de stéréo haute-fidélité • Appareils de radio • Magnétophones • Equipement commercial et éducatif • Appareils ménagers • Eclairage • Equipement sonore pour l'industrie • Rasoirs électriques Philishave • Appareils de surdité "New Life"

ALLAIRE & FRERES ENRG.
2008 rue Davidson
524-4972

AMEUBLEMENT MAJOR INC.
805, ave Rockland
St-Eustache
627-4533 — 473-7330

AMEUBLEMENT J. R. VINET INC.
520, rue George V
Montréal-Est — 259-3769

CHARLES AUGER MEUBLES
8074, rue St-Hubert
272-7590

H. DUROCHER ELECTRONIQUE LTEE
Spécialité réparation de T.V. et Ameublement complet
10185 — 54e, Riv.-des-Prairies
665-3240

J. M. BERGERON LTEE
175, 8e Avenue, Lachine
637-3551

Faucher "Le Roi des Bas Prix"
UNE MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE
• 231 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
• 9055 PIE-IX, St-Michel — 321-9290
• CENTRE D'ACHATS LaSALLE boul Champlain, LaSalle — 366-5500

ROGER LEROUX MEUBLES
2540 est, rue Bélanger
722-3551

MAISON LEMOYNE LTEE
106, rue St-Louis
Ville Lemoyne — 671-5762

MATTE RADIO T.V.
3614, rue de la Concorde
St-Vincent-de-Paul
661-7389

GILLES MICHAUD MEUBLES ENR'G.
2345a est, rue Bélanger
728-1391

MUSICLAND
4650 rue Wellington
Verdun — 769-4241

Radiola LTD.
1401 rue PEEL
coin Ste-Catherine
288-3311

J.A. ST-Amour Ltée
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

SYMPHONY SHOP LTD
5020 Côte-des-Neiges
737-3693

Syndicat ST HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame
932-3151

M. D. VAILLANCOURT LTEE
317 rue, Montmorency
Laval-des-Rapides
669-7105

S. VERDON LTEE
191 boul. Ste-Rose
Ste-Rose — 625-2407

Wards
1653 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Jean Gauthier en voie de mériter un poste avec le Canadien

Jean Gauthier, qui a roulé sa bosse de joueur de hockey un peu partout dans le système des filiales du Canadien, semble en voie de mériter un poste régulier avec l'équipe de la ligue Nationale.

Depuis le début des matches hors concours, dans le cadre de l'entrainement du Tricolore, le jeune joueur de défense a endossé l'uniforme des Barons de Cleveland et des Appolos de Houston.

Et à en juger d'après ses performances contre le Canadien, il ne serait pas impossible de retrouver Gauthier dans le rôle de sixième joueur de défense du Canadien au début de la saison.

Samedi dernier, au Forum, Gauthier a fait valoir ses muscles et plusieurs joueurs du Canadien ont été ébranlé par ses solides mises en échec.

Mardi, à Baie Comeau, Gauthier a préparé les deux buts du Houston qui a plié l'échine au compte de 3-2 devant le Canadien.

Et hier, Sept-Iles, il a marqué un but alors que le Canadien a vaincu Houston au compte de 6-2.

Jean Gauthier

Au cours des deux dernières saisons Gauthier a été handicappé par diverses blessures et il a tour à tour endossé l'uniforme des défunts Knights de Omaha, des Barons de Cleveland et des As de Québec.

Les dirigeants du Canadien, Sam Pollock en tête, ont reconnu que Gauthier travaillait fort depuis le début de l'entrainement et il ne serait pas impossible qu'il remplace Noël Picard à la ligne bleue.

Advenant une telle décision de la direction du Canadien Noël Picard prendrait donc le chemin de Houston, la nouvelle filiale du Tricolore. Le robuste joueur de défense ne paraît pas trop déçu et soutient qu'il travaillera encore plus fort à Houston, de sorte qu'il pourra effectuer un retour avec le Canadien sous peu.

Victoire des Rangers 4-2

A Kitcherner, les Rangers de New York ont surmonté un déficit de deux buts, hier, et ils ont vaincu les Maple Leafs de Toronto au compte de 5-4 lors d'un match hors concours présenté devant 6,964 personnes.

C'était la première victoire des protégées de Red Sullivan contre les Maple Leafs en trois joutes. Au cours des deux premiers matches, les Maple Leafs l'avaient emporté au compte de 8-1 et de 4-2.

Bill Hicke, Doug Robinson, Phil Goyette, Rodrigue Gilbert et Arnie Brown ont marqué un but chacun pour les Rangers tandis que Tim Horton, Frank Mahovlich, Larry Jeffrey et Dave Keon ont compté pour les Leafs.

Le vétéran gardien de but Johnny Bower a accordé les cinq buts aux Rangers au cours des deux premières périodes tandis que la recrue Gary Smith a blanchi les Newyorkais dans le dernier vingt.

Cesare Mapiago et Ed Giacomin se sont partagé la tâche de protéger le filet des Rangers et ils ont alloué deux buts chacun.

Reay est indécis

A Chicago, l'instructeur Billy Reay est indécis. Il ignore encore quels joueurs il devra retrancher parmi les cinq recrues présentement à l'entrainement avec les Black Hawks. Un seul entreprendra la saison avec l'équipe.

Toutefois, Reay espère que le match de ce soir, contre les Maple Leafs de Toronto, dans la ville reine, lui permettra de faire son choix.

Selon Reay, le jeune frère de Bobby Hull, Dennis, se tire très bien d'affaires à l'entrainement. Il en est de même pour Len Lunde, Dick Meissner Art Stratton et Dave Dryden.

Conacher accepte la clause des mineures

KITCHENER (PC) — Brian Conacher ne croit pas que la réputation de ses ancêtres ait une influence quelconque dans sa tentative de mériter un poste avec les Maple Leafs de Toronto.

Conacher, fils et neveu d'anciennes étoiles de la ligue Nationale de hockey, avait reçu l'avertissement du R. P. Bauer, son pilote avec l'équipe nationale du Canada, que la réputation de son père Lionel pourrait lui nuire.

Lionel était un joueur de défense avec les Américains de New York, les Black Hawks de Chicago et les Maroons de Montréal. Son oncle Charlie a brillé à l'aile droite avec les Leafs et son autre oncle Roy a porté les couleurs du Détroit, Boston et Chicago.

On sait que Brian avait abandonné ses espoirs il y a 10 jours en raison d'une mésentente avec les Leafs. Il avait réclamé un contrat de deux ans stipulant qu'il demeurerait sous la grande tente.

Le gérant-pilote Punch Imlach a révélé mardi que la direction avait consenti à un contrat de deux ans, excluant la clause des majeures.

En somme, Brian a laissé entendre que, à la suite de ses conversations avec son oncle Charlie qui s'est fait l'intermédiaire entre lui et les Leafs, il comprenait davantage que lui-même devait s'efforcer de se mériter un poste, c'est pourquoi il a finalement accepté d'évoluer dans les mineures s'il n'obtenait pas le succès désiré à ses débuts dans les majeures.

Triomphe des As

LAC-MEGANTIC, (PC) — Les As de Québec, de la ligue Américaine de hockey, ont triomphé, hier soir, des Barons de Cleveland au compte de 8-4. La rencontre hors concours a eu lieu à Lac-Mégantic, une petite localité au sud de la vieille capitale.

Pour les As, c'est Bill Sutherland qui a mené l'attaque en comptant deux buts. Pour les Barons de Cleveland, Wayne Markin s'est aussi signalé en marquant deux buts.

Les autres compteurs des As ont été Jean-Guy Gendron, Gordie Labossiere, Terry Gray, Ed Hoekstra, Yvon Lacoste et Cleland Mortson.

Bill Needham et Wayne Freitag ont été les autres compteurs des Barons.

Les filets des As étaient occupés par Gary Bauman tandis que ceux des Barons étaient défendus par Les Binkley.

Un essai avec les Bruins

A Edmonton, George Swarbrick, une recrue de la ligue de l'Ouest l'an dernier, est parti hier pour un essai avec les Bruins de Boston, de la ligue Nationale, à leur camp de London, Ont.

Championnats de tennis des universités

HAMILTON, (PC) — Les 25 meilleurs joueurs de tennis des universités d'Ontario participeront aux championnats de la section ouest de l'Association athlétique Ontario-Québec commençant aujourd'hui.

L'Université de Waterloo, celle de Windsor, l'Université Western, les universités de Toronto et McMaster seront représentées par une équipe chacune de cinq membres. La compétition se continuera vendredi et samedi.

Les gagnants représenteront la section aux championnats de l'Association, à McMaster, le 15 octobre prochain, contre les champions de l'Est dont les éliminatoires auront lieu également en fin de semaine.

L'Université Laval détient le championnat.

Les championnats de la section ouest seront l'attraction principale de ce tournoi à la ronde, en simple et en double. Un championnat d'équipe sera également en jeu.

Les Gants dorés à la Palestre

La section de boxe du Québec a décidé, au cours d'une importante réunion, d'accorder la promotion du tournoi des Gants dorés 1966 à la Palestre nationale. Ce tournoi se déroulera au cours du mois d'avril prochain.

Afin de populariser davantage le sport de la boxe amateur, il a été décidé que les clubs de boxe devront organiser des séances de boxe deux fois par mois. Le premier programme de boxe amateur aura donc lieu, le lundi 18 octobre, au centre Paul-Sauvé.

Gamelin Dumas mettra sur pieds un programme auquel seront invités à prendre part les meilleurs boxeurs de la région de Montréal. Il compte bien présenter un minimum de 8 combats. Les boxeurs expérimentés participeront à des combats de 5 rondes, tandis que des novices prendront part à des rencontres de 3 rondes.

Au cours de ces séances de boxe, les pugilistes porteront des gants de 10 oz, et le port du casque protecteur sera obligatoire. Avant chaque programme, les boxeurs devront subir un examen médical afin de s'assurer de leur excellent état physique.

LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

VENTE ANNIVERSAIRE TOWERS

C'EST FORMIDABLE!

Valeurs à 1.19! AU CHOIX 48¢ CHACUN OU SERIE

Grand Choix à un Seul Prix!

ARTICLES EN PLASTIQUE

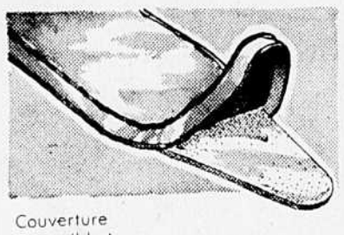

Couverture Réversible!

Molleton et couverture de planches à repasser

Traités au Silicone

Repassage coussiné! Moins de chaleur! Comprend rembourrure mousse et couverture traitée au "Silicone" et coussinée de coton "punched" au centre, réversible et "sanitized" avec rebord et cordon coulissant.

Vente Anniversaire 2.27

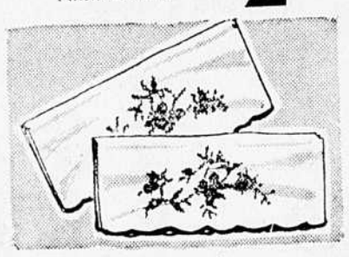

Brodées à la main!

Taies d'oreillers

En coton blanc, emballées par paquets de deux. Broderie à points croisés.

Vente Anniversaire 1.19 la paire

Epargnez sur ce tissu!

..."Polerno" de 36" large

Tissu idéal pour confectionner costumes, robes, tuniques, jupes. Choisissez parmi le vaste assortiment de nuances d'automne.

Vente Anniversaire 69¢ verge

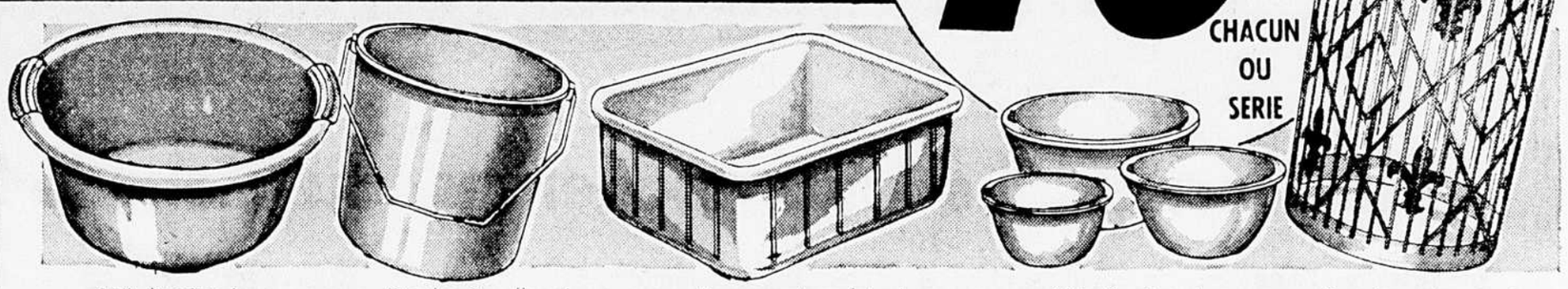

15" diamètre! Bassines rondes — En plastique souple, solide, 15" diamètre et 6¼" prof., avec anses moulés aux côtés. Valeur 89¢! ch. 48¢

Tiendra 2 gallons! Seaux en plastique — Seaux utiles, en plastique attrayant. Contenance 2 gallons. Anse en broche. Valeur 89¢ ch. 48¢

Forme rectangulaire! Bassines en plastique — Grandes bassines à vaisselle en plastique souple. Couleurs gaies. Rectangulaires. Valeur 89¢ ch. 48¢

Série 3 pièces! Bols à mélanger — Legers et résistants au chaud et au froid. 3 grandeurs diverses par série. Valeur 98¢ ch. 48¢

Grande contenance! Mannes à linges — Pratiques pour les grosses brassées. En plastique à treillis! Valeur 1.19! ch. 48¢

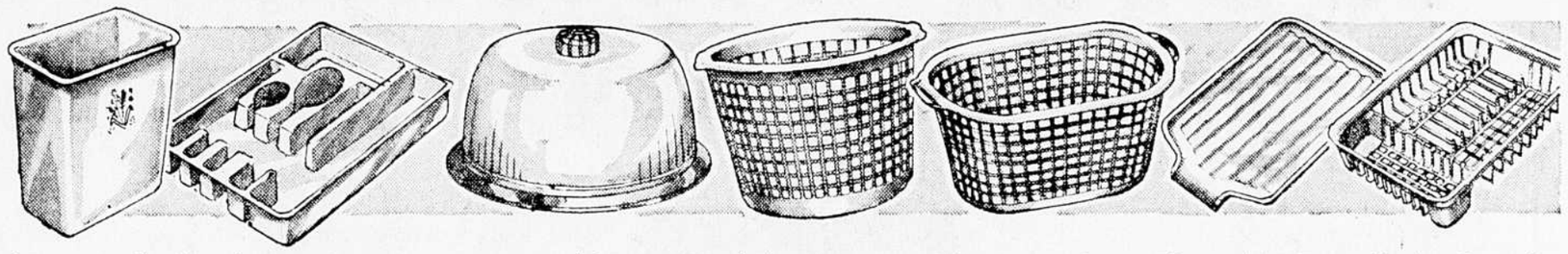

Pour toute pièce! Corbeilles à rebuts — Utiles dans toutes pièces. Plastique de couleu vive. Valeur 98¢ ch. 48¢

à six sections Plateaux à coutellerie — Couleurs attrayantes. Compartiments pour couteaux, fourchettes et cuillers. — Valeur 89¢ Ch. 48¢

avec couvercle! gâteaux Plateau à — De forme ronde, avec couvercle. Garde longtemps frais. Valeur 98¢ Ch. 48¢

Pour le lavage! Paniers ronds — 17½ diamètre, avec poignées moulées. 12½" prof. Valeur 98¢ Ch. 48¢

Très pratiques! ovales Paniers — 22" long., 15" larg.! De transport facile. En plastique flexible. Valeur 98¢ Ch. 48¢

Rectangulaires! Plastique! Egouttoirs — Rainures sur la longueur pour mieux egoutter. Plastique flexible aux couleurs attrayantes. Valeur 89¢ Ch. 48¢

De bon format! Plateaux égoutteurs — Article indispensable. Plastique souple, de couleur. Valeur 89¢ Ch. 48¢

Contre le Froid! Hommes!...11.97!

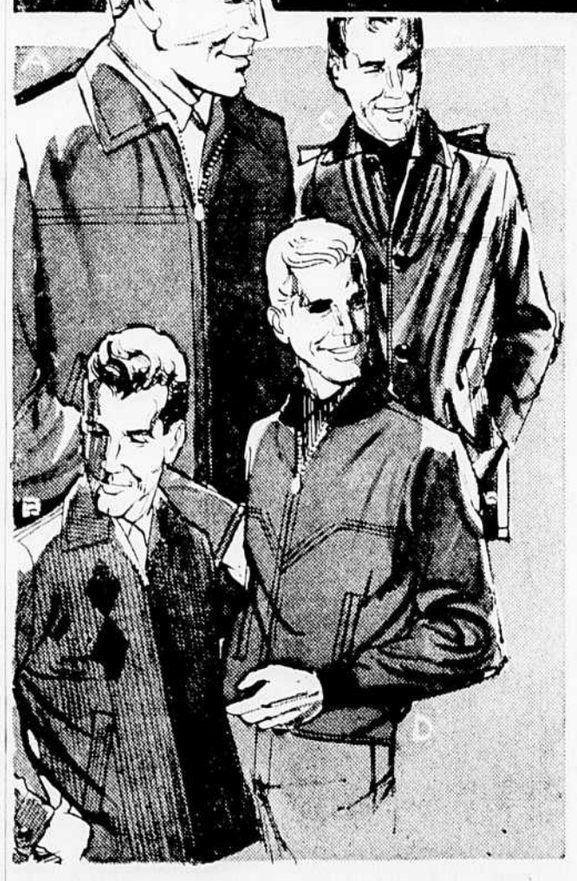

Paletots! Parkas! Coupe-vent!

Valeur à 15.95! VENTE ANNIVERSAIRE 11.97 ch.

A. PALETOTS... en nylon laminé, doublure mi-toison, mi-piquée. Glissière devant. Longueur 32". En brun ou noir. Tailles: 36 - 46.

B. COUPE-VENT DOUBLES TOISON. Style sport. Col en pareil. En deux tissus durables. SUEDINE (taupe ou brun foncé) ou CORDUROY (antilope, brun foncé). — 36 - 46.

C. COUPE-VENT A DOUBLURE PIQUEE — Glissière devant. En MOLLETON TOUT LAINE à col en tricot de laine ou LAINE LAMINEE à col en pareil. Tous en gris moyen. Tailles: 36 - 46.

D. PARKAS EN NYLON. Doublure piquée. Capuchon enlevable, grosses glissières, poignets-tempête, poches doublées kasha. Marine ou fusain. Longueur 34". Tailles: 36 - 46.

Doublées! Vestes POUR garçons — Valeur 5.95! VENTE ANNIVERSAIRE 4.77 ch. Modèle à glissière, court en NYLON à doublure piquée, poches taillades (noir, sarcelle, bleu) ou en CORDUROY double Kasha (fusain, brun). Tailles: 8-16.

Garçonnets Tenues de neige 2 pces en nylon — Valeur 12.95! VENTE ANNIVERSAIRE 9.99 — Vestes imperméables, à glissière, capuchon double toison. Pantalon mi-boxeur 100% nylon Dupont, doublure piquée. Marine, fusain, brun. Tailles: 4-6x.

Flanelle! Corduroy! Pantalons d'hommes — Valeur 4.95! Vente Anniversaire 2 pour 7.00 — En FLANELLE à passants de ceinture et plis ou genre Continental sans plis. En CORDUROY à taille continentale ou à passants. Nuances diverses. Tailles: 28-40 (dans le groupe).

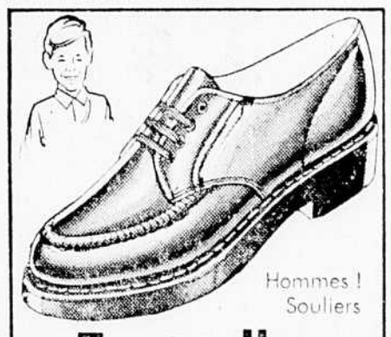

Hommes! Souliers Tout aller — Vente ANNIVERSAIRE Valeur 4.95! 2.97 paire — Modèle fermé ou lacé en similicuir, avec semelles mousse confortables. Noir ou brun. Pointures: 6-11, en ½.

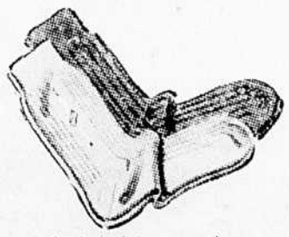

Anti-rétrécissement! Chaussettes laine/nylon — Pour hommes! Nuancés et motifs divers. Elastiques et ordinaires. Profitez-en! Ordinaires: Point. 10-12. Etirables: Une seule grandeur pour 10-13. Valeur à 1.25! 77¢ pai.

SATISFACTION GARANTIE! OUVERT TOUS LES JOURS!

TOWERS GREENFIELD PARK — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclus.

TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 7 h. p.m., lundi, mardi, mercredi et samedi. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi.

TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendredi. Fermé à 6 h. p.m. samedi.

TOWERS A 3 ENDROITS GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B) — METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU — CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD

Retard du Canada dans le Grand nord

(par O. M.) — Le Canada accuse un retard considérable, par rapport à l'URSS, dans l'exploitation et la mise en valeur du Grand-Nord. Ce retard atteint 10 ans dans l'étude économique de la région et 12 ans dans le relevé aéro-magnétique.

C'est ce qu'a déclaré M. John Turner, au cours d'une allocution qu'il prononçait devant les membres du Club Rotary de Montréal.

M. Turner a qualifié d'extrêmement impressionnants les travaux soviétiques sur une terre gelée à l'année longue.

A Noril'sk, a-t-il dit notamment, on peut voir des édifices de dix étages construits sur une terre gelée 12 mois par année. Ces édifices sont dotés de tous les conforts pour qu'une famille puisse vivre agréablement.

M. Turner a parlé des industries soviétiques en Sibérie, de l'éducation, des voies navigables, de la puissance hydro-électrique, de la population etc., pour souligner ensuite que le Canada devrait tirer plusieurs leçons de l'URSS dans ces domaines.

Selon M. Turner, le gouvernement soviétique investit près du tiers de son budget en Sibérie.

"Chaque rouble dépensée en Sibérie, a-t-il dit, est récupérée dans les richesses naturelles de cette région".

M. Turner a précisé qu'environ 800,000 Russes ont été intéressés à s'établir dans la région arctique grâce à des salaires plus élevés que ceux payés à Moscou, par exemple, et aux efforts du gouvernement soviétique de maintenir le coût de la vie sensiblement le même à travers tout le pays.

M. Turner était l'un des six députés fédéraux qui ont visité récemment les pays scandinaves et la Sibérie.

Une ville minière au lac Fire

QUEBEC. (PC) — La société Quebec Cartier Mining Company, qui exploite des gisements de minerai de fer sur la Côte-Nord du St-Laurent à Gagnonville, à 350 milles au nord-est de Québec, projette d'étendre ses opérations à une autre région de la Côte-Nord du St-Laurent.

La nouvelle, qui est contenue dans la Gazette officielle de Québec, précise que la réalisation du nouveau projet nécessiterait des travaux importants, dont la construction d'une nouvelle ville, ainsi que la construction d'une usine de concentration et d'un aéroport. La nouvelle ville serait située à 100 milles au nord-est de Gagnonville, au lac Fire, où de nouveaux gisements importants auraient été découverts.

La Gazette officielle précise que, dans le but d'éviter des embarras à la compagnie, le cabinet provincial a décidé de faire suite à une requête réservant à la couronne le jalonnement de claims miniers pour une période de huit ans dans quatre régions du comté de Saguenay.

Canadiens à Moscou

MOSCOU. (PC) — Deux représentants du Conseil canadien du blé se sont rendus à Moscou pour expliquer les difficultés éprouvées dans le transport du blé et qui sont la cause des retards qu'accusent à l'heure actuelle les livraisons à la Russie.

M. G. N. Vogel, de Winnipeg et Douglas Treleaven du bureau de Londres du Conseil ont conféré avec des fonctionnaires de l'agence d'achat de blé en Russie, la Expertkleb, dirigée par Nikolai Belousov, vice-président.

M. Vogel a déclaré après l'entrevue que les discussions n'avaient porté que sur les livraisons actuelles et ne touchaient d'aucune manière les éventuels autres achats de blé.

Les premières livraisons ont été ralenties par un manque de matériel roulant entre les Prairies et la côte Atlantique. On croit néanmoins que ces problèmes seront résolus à temps pour permettre au Canada de respecter les termes du contrat qui stipule que la totalité du blé doit être livrée avant le 31 juillet 1966.

Centrale de manuels scolaires à Grand'Mère

GRAND'MERE. (DNC) — Une centrale chargée de la distribution des manuels scolaires sera bientôt aménagée au secrétariat de la commission, à Grand'Mère.

Les commissaires ont eu recours à cette décision, pour éviter une multiplication des manuels. On croit que la centrale pourra assurer à la commission une économie appréciable dans ce domaine.

Les traversiers de Trois-Rivières en cale sèche

TROIS-RIVIERES. (DNC) — Les bateaux-passeurs s'immobiliseront à tour de rôle pour subir des réparations. Le "Trois-Rivières" ne sera pas en service du 4 au 11 octobre. Le "Laviolette" sera immobilisé du 12 au 19 octobre et le "Radisson" ira en cale-sèche à Lévis à la fin d'octobre.

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

UN FESTIVAL DE COULEUR
quand vous avez une caméra 'POLAROID' LAND de couleur

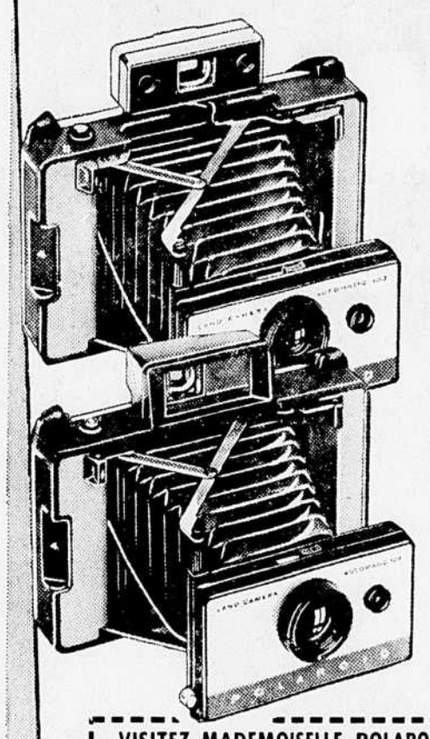

Deux tout nouveaux modèles à tout nouveaux bas prix!

MODELE 104
seulement 59.88 ch.

Faites l'essai de cette nouvelle caméra "Polaroid" Land 'Colour pack' à nouveau bas prix! Même recharge facile... même oeil électrique... Mêmes grandes photos ... Couleur en 60 secondes... blanc et noir en 10 secondes... Faites des photos de couleurs pour seulement 59.88

MODELE 103
seulement 79.88 ch.

Une autre caméra "Polaroid" Land 'Colour pack'. Captez toutes les couleurs d'automne avec facilité... et avec la même vitesse en photos de couleur. Comporte le même objectif Triplet que le fameux modèle 100 et le même viseur précis. Participez au FESTIVAL DE COULEURS pour seulement. 79.88

VISITEZ MADEMOISELLE POLAROID LAND A LA CAMERA!
Elle sera chez Towers... au rayon des caméras pour faire la démonstration de ces deux nouvelles caméras Polaroid Land 'Colour Pack'... et prendre des PHOTOS GRATUITEMENT ... VENDREDI, le 8 octobre, de 6 à 10 heures P.M.... SAMEDI, le 9 octobre, de midi à 4 heures P.M.

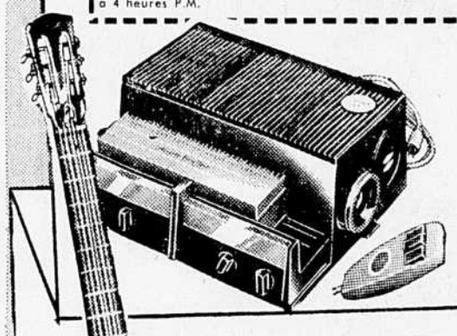

A télécommande "Sawyer 550"
Projecteur à diapositives
Vente Anniversaire 99.88
Qualité et versatilité Sawyer! Quatre systèmes: Rototray, édition facile, en groupes, ou TDC. A télécommande! Avec plateau Rototray et Easy-Edit.

Format standard!
GUITARES
Vente Anniversaire
Valeur 21.95! 15.97 ch.
Bas prix remarquable! Caisse sonore conventionnelle, en bois dur grené acajou, produisant une tonalité riche. Choix excellent pour les guitaristes amateurs. Epargnez maintenant!

Par Nick Manoloff!
Méthode no 1 pour guitare espagnole
Valeur $1.65! Vente Anniversaire
Instructions très claires. Tables pratiques d'harmonie et d'accords. 1.47 ch

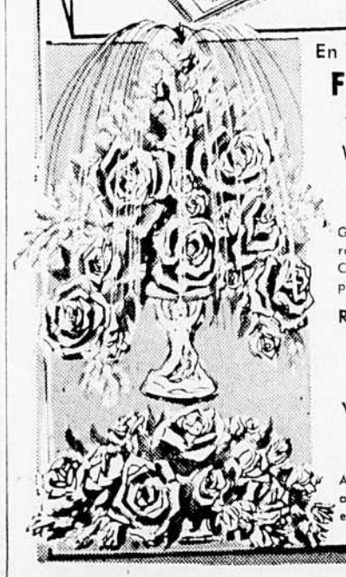

En vases fantaisie!
Fontaines florales
Vente Anniversaire
4.57 ch
Gracieux arrangements de roses, boutons et fougère. Couleurs riches. Gerbe en plastique.

Ravissants
Centres de table
Vente Anniversaire
3.17 ch
Arrangements artistiques agencés de roses, boutons et dahlias.

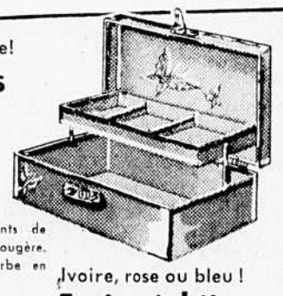

Ivoire, rose ou bleu!
Ecrins à bijoux
Valeurs à 2.79!
Vente Anniversaire
1.98 et 1.47
Solides et attrayants! Choix de deux modèles. Tous doublés et divisés. Serrure et clef.

Epargnez PLUS sur...
JOUETS
Achetez Maintenant pour Noël!

Recherchez ces Articles et Nombre d'Autres non Illustrés!

AU CHOIX
84¢
CHACUN OU SERIE

En poly incassable!
Camions divers
Camions de ferme, remorquage, à bascule, etc., avec pneus ballon ..... 84¢ ch.

Epargnez Davantage a
5 pour 4.00

1½" de hauteur! "Tina"
Poupées modèles
Compagne idéale pour fillettes! Tout articulée. En costume de bain. 84¢ ch.

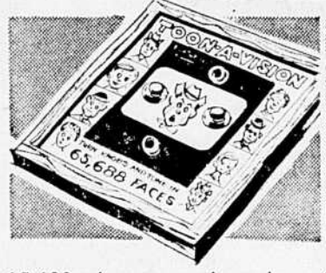

65,688 visages comiques!
Toon-a-vision
Les visages changent en tournant un cadran ..... 84¢ ch.

45 pièces!
Tinkertoy junior
Fini non-toxique. Jouet éducatif. 84¢ sér.

Assortiment de
Vêtements de poupée "Tina"
Garde-robe complète pour "Tina" avec accessoires ..... 84¢ sér.

Par Pillsbury
Nécessaire à gâteaux
Comme maman! Avec quatre véritables mélanges à gâteaux. Sér. 84¢

Pour bambines!
Ensemble de poupée dormeuse
Comprend poupée, vêtement, biberon et panier. Sér. 84¢

Avec sac utile!
Nécessaire d'infirmière
Avec lunettes, stethoscope, aiguille hypo et diplôme. Sér. 84¢

Complet avec trousse!
Nécessaire de médecin
Avec stéthoscope, lunettes, diplôme et aiguille hypo. Sér. 84¢

A pieds pliants!
Planches à repasser
Dessus en plastique, pieds en métal. 20¼" long., 15" haut. Ch. 84¢

Non toxiques!
Balles pour bébés
Balles 6", de couleur, en vinyle souple, pour les petits. Ch. 84¢

Dim. 24 x 16"!
Tableaux noirs
Hardboard rigide, avec craie et effaceur. Sér. 84¢

Avec 50 billes!
Bouliers compteurs
Educatifs et amusants pour les tout-petits. Ch. 84¢

Dim. 9¾ x 5"!
Blocs à marteler
Les enfants s'amusetont ferme, à marteler! Avec maillet. Sér. 84¢

En bois massif!
Chevilles et ardoise
Planchette, maillet, chevilles, tableau noir, craie et effaceur. Sér. 84¢

Séries 100 pièces!
Briquettes emboîtantes
Plastique de couleur. Emboîtantes pour constructions solides. Sér. 84¢

Poly incassable!
Blocs alphabet
La série comprend vingt blocs aux couleurs vives. Sér. 84¢

Couleurs fixes! Lavable!
'Roule-arrière' en plastique
Faites-le rouler, il reviendra! 7" haut., 5½" larg. Ch. 84¢

Souples et douces
En chiffon 16" hauteur
Poupées rembourrées de coton souple, imprimées. Masque décoré. Ch. 84¢

Pour réceptions!
Service à thé divers
Jolis nouveaux modèles pour les petites ménagères. Sér. 84¢

"Petite Demoiselle"!
Ensembles "Madame"
Pour fillettes de trois à six ans. Souliers à talons hauts, bourse. Sér. 84¢

Pour fillettes!
Poupée en chaise haute
Chaise 11" transformable en poussette. Comprend biberon et poupée. Sér. 84¢

Jeu amusant!
Jeu de 10 quilles
Comprend 10 quilles aux couleurs vives et deux boules. Sér. 84¢

Couleurs diverses!
Jeu d'outils garçonnets
Outils en plastique de couleur pour les petits "bricoleurs". Sér. 84¢

Rond! 19" Diam.!
Casse-tête
Six sujets divers. Plus de 650 pièces emboîtantes. Ch. 84¢

Avec moules d'animaux!
Klean Klay
En sept couleurs! Avec outils de sculpteur. Sér. 84¢

A répétition!
Pistolet à capsules
Tout métal. Avec étui et ceinture. Sér. 84¢

Genre détective!
Pistolet et étui
Tire balles de plastique et capsules en même temps. Sér. 84¢

Portes automatiques!
Garage en métal
Toit et base en hardboard. Avec auto en plastique. Sér. 84¢

"Konstructa-Kit"
Autos en plastique
A démonter et rassembler. 5 modèles d'autos en plastique. Ch. 84¢

Divers modèles!
A moteur à friction
Grand choix d'autos en métal fini très luisant. Ch. 84¢

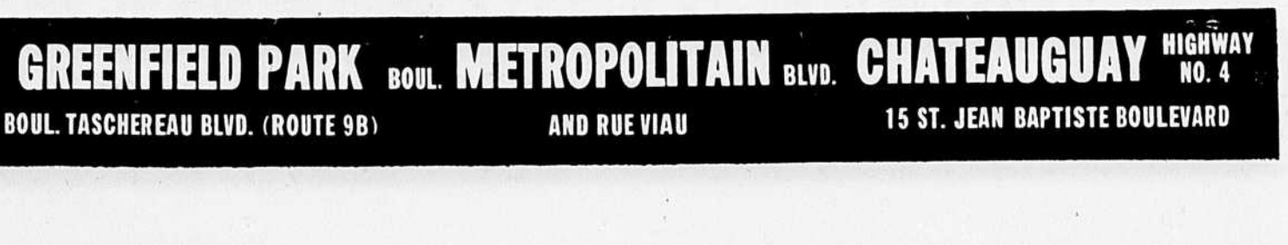

Tout métal!
Camions de livraison
Camions 7-Up ou Coke. Ch. 84¢

A sifflet et cloche!
Pompe à incendies
En plastique souple! Dimensions 5½ x 20". Ch. 84¢

Pour épargner!
Banques à gomme
Plastique! Gomme Chiclet ou "balloune" pour 1 sou. Ch. 84¢

"Nutty Mad"!
Jeux sur bagatelle
Dessus en lucite clair! Base d'acier! A ressort. Ch. 84¢

Grand choix de
Jeux sur planchette
Nouveaux jeux avec personnages préférés des enfants. Ch. 84¢

Un jeu amusant!
Bingolette
Au complet avec roulette, cartes et marqueurs. Sér. 84¢

Planchettes métal!
Jeux de dames
Avec dames chinoises et ordinaires dans chaque série. Sér. 84¢

D'autres excellentes offres sont ajoutées chaque jour à la vente la "Plus formidable"

TOWERS A 3 ENDROITS
GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B)
METROPOLITAIN BLVD. BOUL. AND RUE VIAU
CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD

SCIENCES

3e congrès des jeunes scientifiques à Québec

Le troisième congrès des jeunes scientifiques se déroulera les 30 et 31 octobre à l'Université Laval. C'est ce qu'a révélé M. Jean-Baptiste La Palme, président de l'Association des jeunes scientifiques qui groupe déjà au-delà de 700 membres dans le Québec.

Les congressistes, cette année, étudieront les avantages d'un regroupement éventuel de toutes les disciplines scientifiques ainsi que les inconvénients d'une telle réunification.

Il y aura en outre de nombreuses conférences et réunions visant à faciliter la fondation et le maintien des clubs des sciences. Les jeunes venant de toutes les parties du Québec, pourront échanger leurs expériences à ce sujet, en biologie, en mathématique, en physique, en chimie et en astronomie

L'Association des jeunes scientifiques fut fondée il y a deux ans, lors d'un congrès réunissant les représentants des institutions d'enseignements du Québec. Entre autres réalisations, l'AJS a publié depuis une revue : "Travaux des jeunes scientifiques", l'AJS a organisé des stages d'étude en chimie, mathématiques et astronomie, elle a fondé plusieurs Clubs-Sciences et organisé un service de renseignements dont les jeunes scientifiques se servent régulièrement.

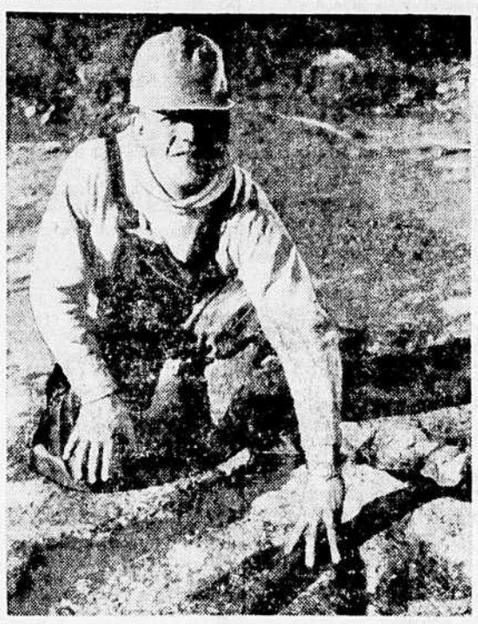

Vestiges de dinosaure au Canada
Ces marques sombres au sol sur lesquelles on pose trois doigts — ce ne sont pas des dessins au charbon — ce sont les empreintes du pied d'un animal préhistorique, le dinosaure, trouvées en Colombie Britannique à Hudson Hope. Le dinosaure est un reptile amphibie qui vivait à l'ère secondaire : sous ce nom existaient de nombreuses espèces différentes, dont certaines, comme l'Edmontosaure de l'Alberta mesurait 30 pieds de long. Hudson Hope se trouve à une centaine de milles à l'ouest de la frontière de l'Alberta, au pied du versant est des Rocheuses, au début des grandes plaines albertaines qui semblent avoir été, il y a quelques millions d'années, un paradis de dinosaures.

Les Français mettent au point un vaste programme spatial

PARIS — Le projet de loi de Finances prévoit d'affecter l'an prochain 111,2 millions de francs aux actions concertées et aux opérations inter-disciplines et 6 millions aux actions urgentes, dans le cadre des programmes spatiaux de 1966.

Le projet de subvention d'investissement du Centre National d'Etudes Spatiales s'élève à 360 millions de F. d'autorisations de programmes. Ces crédits se répartissent comme suit: 220 millions destinés à la mise en oeuvre du programme national et 140 millions destinés aux programmes internationaux.

Les 220 millions de F du programme national sont destinés à permettre au C.N.E.S. de faire face aux charges résultant du lancement des satellites, de leur observation et de l'exploitation des données qu'ils transmettront.

Environ 20 fusées-sondes et 80 ballons pourront être lancés.

L'aide à la recherche scientifique et à la recherche technique s'élèvera à 46 millions de F.

Les 140 millions de F des programmes internationaux sont destinés aux organismes européens suivants:

CECLES/ELDO: la participation française s'élèvera à 100 millions de F. Elle doit couvrir les dépenses du 2ème étage réalisé par L.R.B.A. Vernon et la société Nord-Aviation ainsi que notre part des dépenses du secrétariat général et des dépenses du champ de tir australien.

CERS/ESRO: 40 millions de F représentent la contribution à cette organisation qui est entrée dans sa phase active. Le C.E.R.S. met en oeuvre le programme scientifique et technique prévu par la convention qui est à l'origine de sa création:

— lancement d'une vingtaine de fusées-sondes munies de charges scientifiques;
— construction de E.S.R.O./1 et E.S.R.O./2 (petits satellites);
— préparation de deux satellites moyens; étude d'un grand satellite astronomique;
— installations diverses (champs de tirs, stations de poursuite).

Appareil automatique pour épurer l'eau

ZURICH, (AFP) — Une petite localité des rives du lac de Zurich, Kilchberg, (5,000 habitants) est la première commune suisse à avoir acheté un appareil qui rend potable une eau radioactivement, bilologiquement ou chimiquement polluée.

"En cas de catastrophe, nous mettrons aussi cet appareil à la disposition des villes voisines", a déclaré le secrétaire du conseil municipal de Kilchberg, qui a précisé que l'assemblée communale avait voté pour cet achat une somme de 90,000 francs suisses.

L'Europe veut développer ses propres recherches dans le domaine spatial

BRUXELLES, (AFP) — L'Europe devrait développer la recherche spatiale, non pas dans un souci de prestige, mais afin de se perfectionner dans une nouvelle technologie qui ouvre de vastes horizons, a déclaré M. Pierre Harmel, premier ministre belge, devant la 5ème assemblée annuelle d'Eurospace (organisation qui groupe des industries de douze pays européens spécialisés dans les techniques spatiales).

En ce qui concerne la coopération avec les Etats-Unis, M. Harmel a dit qu'il serait regrettable que les entreprises européennes ne se voient confier que la partie "traditionnelle" du travail à accomplir. Il a formulé le souhait que l'Europe, organisée de façon adéquate, ait une responsabilité directe dans la conception et la réalisation de certains engins. Le problème se pose à une autre échelle entre certains grands pays européens, et leurs voisins plus petits.

L'assemblée a pris ensuite connaissance d'un rapport qui indique notamment que le budget de recherches spatiales des membres de l'organisation ne dépasse pas 800 millions de francs, soit le trentième du budget de l'espace américain. L'assemblée a entendu également M. V. A. Altovsky, spécialiste français, sur les possibilités de lancer un satellite relai de télévision européen.

Voyage au Vietnam du Dr G. Gingras

SAIGON, (AFP) — Une réception a été offerte à Saigon en l'honneur du médecin canadien Gustave Gingras, de Montréal.

Le Dr Gingras est spécialiste de la réadaptation et de la rééducation physique. Il était venu sous les auspices du gouvernement canadien examiner les problèmes de rééducation physique chez les enfants vietnamiens. Après son voyage de trois semaines, il soumettra ses recommandations au gouvernement fédéral.

La réception a été offerte par le Dr et Mme Michael Hall, docteurs canadiens des hôpitaux de Saigon. La communauté canadienne était présente avec notamment les principaux membres de la commission de contrôle international et plusieurs religieux dont les pères Jésuites des centres d'étudiants de Saigon et Dalaomé.

Les jeunes naturalistes en congrès à Québec

QUEBEC — Les délégués des 700 Cercles de jeunes naturalistes de la province se rencontreront à Québec, samedi, dimanche et lundi, pour le deuxième congrès annuel de cet organisme. M. Rolland Poirier, D.Sc., doyen de la faculté d'Agriculture, sera le président d'honneur à la séance d'ouverture samedi à l'université Laval. Le lendemain, les séances d'études se dérouleront au Centre audio-visuel de Québec, où les congressistes visiteront le musée des sciences naturelles ouvert récemment par la Commission des écoles catholiques de Québec. C'est la seule institution du genre aménagée au Canada pour l'enseignement des sciences naturelles.

Ces assises se dérouleront sous la présidence de l'abbé Ovila Fournier, M.Sc., président général des C.J.N.

Le directeur du mensuel "Le Naturaliste", le Père Dollard Senécal, s.j., parlera des progrès accomplis par cette publication et de l'intérêt qu'elle suscite dans les milieux de l'enseignement et même dans le monde des affaires, où l'on réalise de plus en plus l'importance des sciences naturelles pour l'avenir économique du Québec.

Le directeur général des C.J.N., M. J.-Alphonse Lapointe, agronome, a déclaré : "Les nouveaux programmes d'enseignement permettront aux étudiants de s'orienter plus rapidement vers une spécialité dans les facultés universitaires. Pour former ses cadres professionnels, l'industrie, tout comme l'Etat, doit stimuler les jeunes dont le talent est prometteur. Une ère nouvelle s'ouvre donc pour les jeunes du Québec désireux de participer à la mise en valeur des richesses naturelles."

Le président du comité provincial des C.J.N., M. Yves Laframboise, étudiant en philosophie au Collège St-Laurent, exposera le programme d'action pour 1965-66. Le développement des cercles dans les écoles secondaires et les collèges classiques et le recrutement des membres individuels sont deux points importants de ce programme. On proposera des amendements au système administratif actuel, en vue de permettre une plus grande participation des jeunes à la direction des C.J.N. et de confier aux étudiants du secondaire de plus grandes responsabilités.

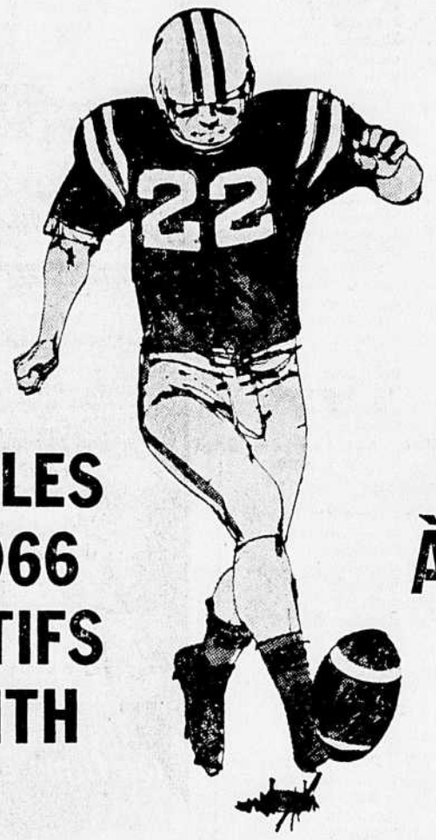

ZENITH®
QUALITÉ MONTÉE À LA MAIN À DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS!

SIX ÉTOILES DE LA SÉRIE 1966 DE TV PORTATIFS ZENITH

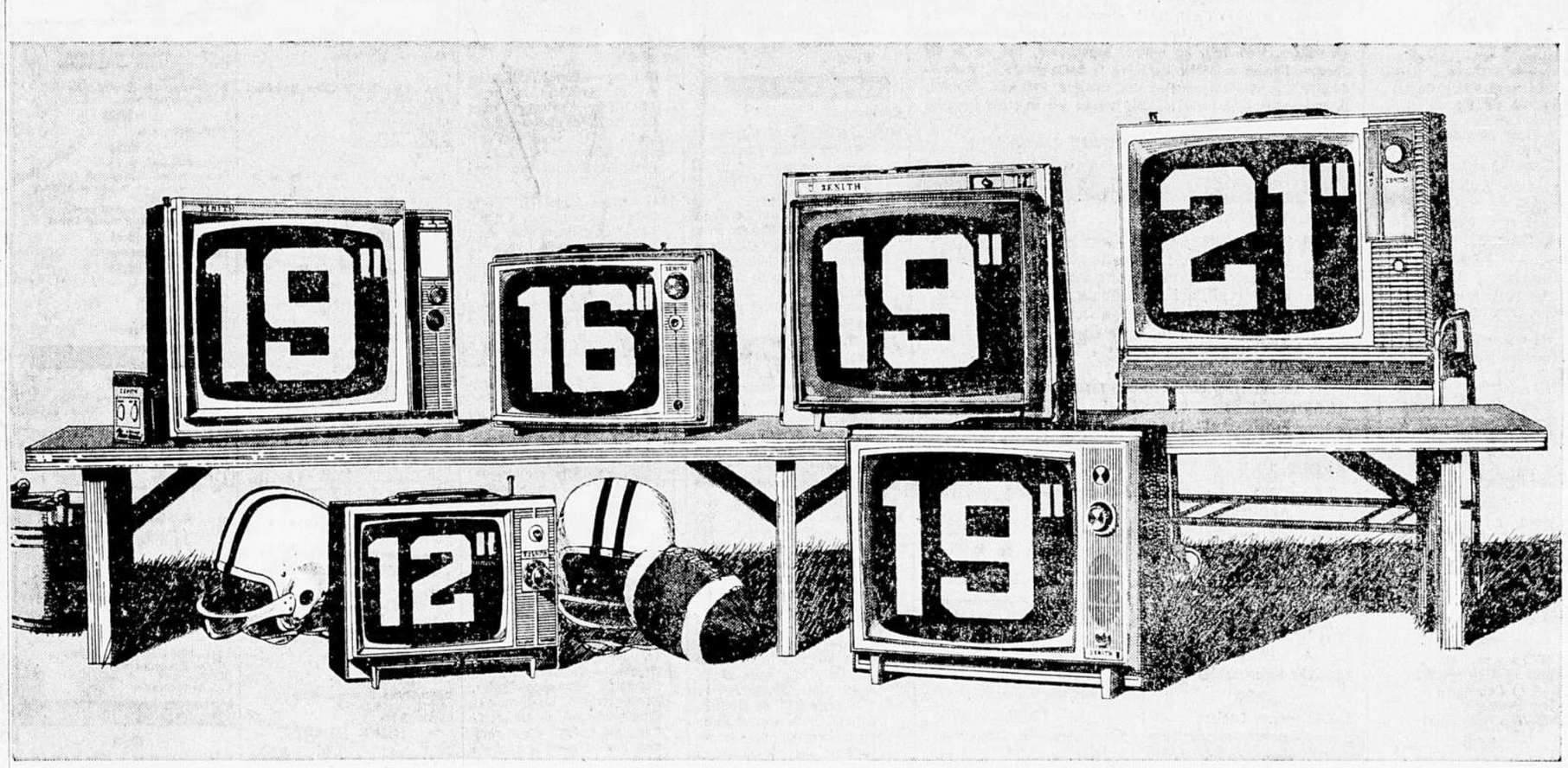

CONTRÔLE À DISTANCE SPACE COMMAND®. Vous pouvez syntoniser ce nouveau Zenith 19"* de l'autre bout de la pièce—l'allumer, changer les canaux, ajuster le volume et l'éteindre—sans quitter votre fauteuil. LE TROPICANA, modèle N2205LV.
$339.95**

TV PORTATIF 12"* QUALITÉ MONTÉE À LA MAIN ZENITH. Style compact dernier cri dans un cabinet multicolore. Dos moulé en superbe simili-cuir. Voici un TV qualité montée à la main Zenith à un nouveau prix révolutionnaire. LE JETLITE, modèle N1250V.
$169.95**

TV PORTATIF 16"* SUPER-COMPACT QUALITÉ MONTÉE À LA MAIN ZENITH! Style attrayant et avantages extraordinaires de performance à un prix très bas! Joli cabinet moulé, ultra-svelte. Poids léger—26 livres seulement. 8 avantages de performance inégalée 'des grands modèles'. LE ROAMER, modèle N1605V.
$199.95**

TV PORTATIF 19"*, ÉLÉGANT STYLE VALISE. Beau cabinet avec dos moulé reflétant la beauté du travail d'artisan sous tous ses angles. Indicateur de canaux à lecture facile; contrôle du son sur le dessus du coffret. Monté à la main pour un rendement sûr pendant des années. Ce modèle avec image de luxe Zenith est muni d'un système de syntonisateurs de postes à 82 canaux . . . pour une performance UHF-VHF inégalée. LE CARAVAN, modèle SA2152.
$259.95**

ÉLÉGANT TV PORTATIF 19"*, SVELTE ET ULTRA-LÉGER. Ce magnifique appareil deux tons présente les avantages suivants: haut-parleur frontal 5" x 3", poignée pratique sur le dessus, châssis TV monté à la main Zenith. Une valeur vraiment extraordinaire. LE TOURNEY, modèle N2000CV.
$219.95**

TV PORTATIF 21"* DE LUXE, ÉCRAN GÉANT ET AVANTAGES NOMBREUX. Le nouveau concept de façade unie permet de placer ce cabinet compact et svelte n'importe où. Un style vraiment ingénieux qui donne une apparence totalement différente aux appareils de TV. (Support optionnel à prix modique.) Une valeur formidable! L'AUSTIN, modèle N2180LV.
$299.95**

CHOISISSEZ DÈS MAINTENANT VOTRE TV PORTATIF PARMI LES ÉTOILES DE LA SÉRIE 1966 ZENITH—CHEZ LE DÉPOSITAIRE ZENITH LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS!

ZENITH — LA QUALITÉ DOIT Y ÊTRE POUR QUE LE NOM SOIT APPOSÉ®

*Mesures en diagonale: images rectangulaires—74, 125, 172 et 212 po. car.

Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd. Toronto—Montréal **Prix de détail suggérés pour le Québec et l'Ontario. Peuvent être légèrement plus élevés ailleurs. Prix et caractéristiques modifiables sans préavis.

CHARLES AUGER
MEUBLES
8074, rue ST-HUBERT
Zenith 272-7590

Beaucourt
1018 ST. CATHERINE E. VI. 9-3737
Facilités de paiement en ville
VI. 9-3737

Beaulieu & Gladu
INC.
4589, STE-CATHERINE EST
CL. 5-7787
Zenith 7207 ST-HUBERT
273-2889

Ameublement Bordeaux
Nous défions toute compétition
12288 rue, Le Tellier
près boul. Gouin
Zenith 334-8669 — 331-2741

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3794, boul. ST-LAURENT
VI. 4-1983

BROSSEAU
PLACE VILLE-MARIE
861-6679
CENTRE D'ACHATS NORMANDIE
2640 De Salaberry — 334-2461

Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA
6255, rue ST-HUBERT
273-7711

J. O. DESJARDINS
LTEE
12265 boul. Laurentien
Zenith Cartierville
334-6610

A. DUPUIS & FILS LTEE
749 rue, NOTRE-DAME
Zenith Joliette
753-3769

r. Faucher
"Le Roi des Bas Prix"
UNE MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE
• 251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
• 9055 PIE-IX, St-Michel — 321-9290
• CENTRE D'ACHATS LaSALLE boul. Champlain, LaSalle — 366-5500

A. Fortin
TELEVISION
47, ouest FLEURY WEST
381-9261

Claude Fortin
2550 est, rue BEAUBIEN
728-3673

FOYER du CADEAU
INC.
291, DE VILLEMUR
ST-JEROME, QUE.
Zenith UN. 1-7621
GE. 8-1277

Travel Frères
RADIO-TÉLÉVISION
1416, rue JOLIETTE — LA. 3-2109

Housecraft
MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
TEL RA 1-4991 3033 3037 RUE MASSON

LaSalle
MANUFACTURES LTEE
FACTORIES LTD.
207 rue ST-JEAN — Longueuil

ROGER LEROUX
MEUBLES LTEE
2540, est, rue BELANGER
Zenith RA. 2-3551

REAL LETOURNEAU T.V.
Centre d'achats Boucherville
Zenith 655-8022

MAGIC TOUCH TV & RADIO
VENTE & SERVICE ENRG.
4996 ch. Reine-Marie
Zenith RE. 7-8377

AMEUBLEMENT MAJOR
CENTRE D'ACHATS MAJOR
Zenith NA. 7-4533
GR. 3-7330
St-Eustache-sur-le-Lac

MATTE RADIO TV
3614 rue De La Concorde
St-Vincent-de-Paul
661-7389

OPERA
DIAMOND CO. LTD.
130 est, rue Liège — Montréal
COMMANDES PAR TELEPHONE
DU. 1-4411

Syndicat
ST. HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2-3151

S. VERDON LTEE
191, boul. Ste-Rose
Ste-Rose
Zenith 625-2407

J. ROMEO VINET INC.
L'ameublement est notre spécialité
520 George-V, Mtl-Est
259-3769 — 259-6929

Au Québec, professeurs et étudiants dénoncent le rapport Bladen

Si le rapport Bladen sur le financement des universités a reçu un accueil généralement favorable partout au Canada, les premières réactions exprimées au Québec sont par contre résolument hostiles aux principales recommandations de la commission.

Hier, l'Association des professeurs de l'Université de Montréal et l'Union générale des étudiants du Québec ont fait parvenir aux journaux deux communiqués qui dénoncent énergiquement les recommandations du rapport.

Les professeurs de l'U. de M. expriment leur étonnement de ce que la Commission Bladen, en dépit de la Constitution canadienne qui attribue exclusivement aux provinces le pouvoir de légiférer en matière d'enseignement, ait "recommandé que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, assume la responsabilité de l'expansion de l'enseignement supérieur au Canada".

Les professeurs signalent que, selon le rapport, le pouvoir central serait appelé à verser des subventions d'opérations et d'immobilisation aux universités, que sa responsabilité de financer la recherche scientifique serait reconnue, et qu'un ministre fédéral serait chargé de la coordination de cette assistance financière.

"Cette recommandation équivaut à la création d'un ministère fédéral de l'Education", écrivent les professeurs, qui ajoutent que "ces projets sont absolument contraires à l'esprit et à la lettre de la Constitution", et, plus loin dans le texte, "que ces recommandations auraient pu être conçues dans un quelconque Etat unitaire ou centralisé, mais non pour une fédération dont le caractère biculturel ne devrait plus être contesté".

Cinq recommandations

L'Association des professeurs exprime en conséquence cinq recommandations à Ottawa et à Québec : au gouvernement fédéral, elle souligne les aspects constitutionnels du rapport Bladen, et en outre lui conseille d'en étudier avec soin les conséquences, de manière à éviter qu'il ne devienne l'objet d'une surenchère électorale; à l'état provincial, l'association recommande d'assumer entièrement ses responsabilités exclusives dans l'enseignement et en particulier à l'égard de la recherche, elle lui recommande d'exercer son droit d'option au besoin, et lui suggère d'établir en collaboration avec les universités un organisme chargé d'assurer le financement de l'enseignement supérieur et d'établir une politique d'ensemble.

De leur côté, les étudiants dénoncent non seulement des recommandations du rapport Bladen, ils s'en prennent également à l'existence même de cette commission.

L'UGEQ rappelle en effet qu'elle n'a jamais reconnu la commission, qui a été créée par l'Association des universités et des collèges du Canada, "à cause du caractère fédéral de celle-ci". "Bien que la commission n'était pas une commission royale d'enquête créée par le gouvernement, elle n'en a pas moins agi officiellement comme une commission royale, et il n'est pas surprenant de voir que le premier ministre du Canada, selon les termes de la Canadian Press, parle de la commission comme s'il s'agissait d'une commission royale et promet de reconsidérer l'aide fédérale une fois le rapport Bladen rendu public", dit le communiqué.

Cette remarque faite, les étudiants commentent les recommandations du rapport, qui sont de l'avis de l'Union "incomplètes et irréalistes".

Fédéralisme coopératif

D'une part, on veut plaire aux provinces du Canada en centralisant le pouvoir en éducation et, d'autre part, on n'ose aller trop loin afin de respecter les droits de la nation québécoise". Rappelant les recommandations générales du rapport qui suggèrent des formes de collaboration entre Ottawa et les provinces, l'UGEQ écrit que ces recommandations "sont un exemple parfait de fédéralisme coopératif qui veut satisfaire tout le monde et qui ne satisfait personne".

Pourquoi donc, explique l'organisme, créer un ministère fédéral qui n'est pas tout à fait un ministère de l'Education, mais qui en a toutes les apparences; pourquoi garder le caractère provincial à l'éducation dans les neuf autres provinces; bref, pourquoi n'employer que des demi-mesures ? Ce rapport ne pouvant s'appliquer au Québec, les étudiants du Québec conviennent facilement et même suggèrent fortement qu'il y ait un ministère fédéral de l'éducation qui uniformise le système d'éducation dans les neuf autres provinces du Canada et qu'il y ait un ministère et un système d'éducation pour la nation québécoise, chaque ministère étant exclusivement compétent sur les plans nationaux et international. Ce serait reconnaître ainsi la théorie des deux nations et ce serait satisfaire ainsi les aspirations des Québécois d'une part et des Canadiens des autres provinces, d'autre part."

Augmentation ridicule

Par ailleurs, les étudiants affirment que l'augmentation de l'aide fédérale à l'éducation supérieure, telle qu'elle a été suggérée par le rapport Bladen, est "ridicule". On sait que la commission a recommandé qu'Ottawa porte son aide de $50,000,000 à $330,000,000 dès la prochaine année fiscale.

"Quand on considère que le même gouvernement a récemment dépensé $475,000,000 pour acheter des sous-marins, des avions et des armes qui ne serviront jamais et que ce montant n'est qu'une partie minime du budget de la défense, on voit combien l'augmentation de l'aide fédérale à l'éducation telle que proposée est ridicule", déclare l'Union des étudiants.

Les étudiants fustigent aussi la commission parce qu'elle a recommandé aux provinces de "résister aux demandes du public" qui réclame l'abolition des frais de scolarité dans les universités.

"La commission vise à maintenir en place un système d'éducation où seuls les privilégiés ont accès aux études supérieures", dit l'UGEQ, qui ajoute que "vouloir justifier cette position par la justice sociale, comme tente de le faire la commission, c'est faire preuve d'un non-sens absolu".

Enfin, l'UGEQ accuse la commission de "faire preuve d'une philosophie rétrograde et foncièrement capitaliste" lorsqu'elle constate que les universités sont financées à 80 p.c. par l'Etat sans recommander pour autant la nationalisation de ces institutions.

"Nous sommes du même avis que le rapport" a, pour sa part, commenté Richard Good, 22 ans, vice-président de l'Union canadienne des étudiants, qui compte 38,000 membres. Il a cependant, lui aussi, ajouté : "M. Bladen se comporte comme un capitaliste du 18e siècle dans son appréciation des problèmes des frais de scolarité pour les étudiants.

Les facteurs disent douter de la bonne foi du gouvernement

par Jacques Lafrenière

Les employés du ministère des Postes du Canada mettent toute leur confiance en la commission présidée par le juge André Montpetit de Montréal, qui fait enquête sur leurs conditions de travail.

Les facteurs, pour leur part, ont avoué hier qu'ils avaient de bonnes raisons de douter de la bonne foi du gouvernement qui ne leur a pas encore payé les heures supplémentaires occasionnées par la grève du 22 juillet au 8 août, "contrairement à l'engagement du gouvernement qui avait promis de les payer pour septembre".

Les succursales de Montréal de l'Association fédérée des facteurs et du syndicat des postiers du Canada ont remis hier leur mémoire respectif à la commission Montpetit qui comprend, outre le juge du même nom, MM. Roméo Maione et Paul-A. Faguy.

La commission a siégé à Toronto, à Hamilton et à Ottawa avant de venir à Montréal où, depuis le début de la semaine, elle a entendu les plaintes formulées contre les conditions de travail aux Postes, plaintes qui sont nombreuses.

Le gouvernement fédéral avait accepté comme l'une des conditions du retour au travail de confier à une commission indépendante le soin de faire une étude exhaustive des nombreuses plaintes formulées par les employés des Postes. Il avait finalement nommé le juge Montpetit comme président de la commission au début du mois de septembre.

Le mémoire soumis par M. Roger Décarie, président des facteurs de Montréal, contient des affirmations fantastiques et presque incroyables sur les conditions de travail faites aux facteurs. Pour sa part, le président du syndicat des postiers section de Montréal, M. William Houle, affirme que "les conditions de travail reflètent l'incompétence de la direction à émettre des directives fondées sur des normes modernes de gestion de personnel."

Les facteurs ont soumis de nombreux griefs. M. Houle se réserve de faire enquête pour éclairer les commissaires.

Le favoritisme et l'intimidation

Les principaux griefs des facteurs portent sur le favoritisme et l'intimidation. "L'intimidation se pratique de façon sournoise. On surveille derrière les casiers ou les colonnes. Parfois l'agent s'installe aux côtés d'un employé et le regarde travailler. Il lui reproche sa lenteur et le menace de mesures disciplinaires".

La procédure d'appel pour des sentences imposées est pratiquement inexistante, puisque le tribunal est composé de trois fonctionnaires de la Commission du service civil, donc représentants de l'employeur, l'Etat, au même titre que la partie plaignante.

"Pour ce qui est des chances d'avancement chez les facteurs, note le mémoire, elles sont subordonnées à un régime de favoritisme qui trop souvent semble accorder des primes à l'incompétence".

Il y a aussi les maladies professionnelles, comme la déviation de la colonne vertébrale et la formation de dépôt de calcium dans les épaules.

Parmi les citations de cas d'"exploitation honteuse" dont sont victimes les employés des Postes on mentionne que la perte d'une clé entraine une amende de $5. A la deuxième offense du même genre, c'est $10 et à la troisième, $15. Cette clé ne coûte au ministère que 23 cents. (L'amende est moins élevée dans les petits bureaux ou pour les employés des entrepreneurs).

Les facteurs se plaignent de recevoir une formation incomplète. On ne leur dit rien du chapitre du Code criminel qui a trait aux Postes, non plus que des méthodes d'enquête. "Certains facteurs ont dû apprendre par expérience et leur surprise a été parfois très amère".

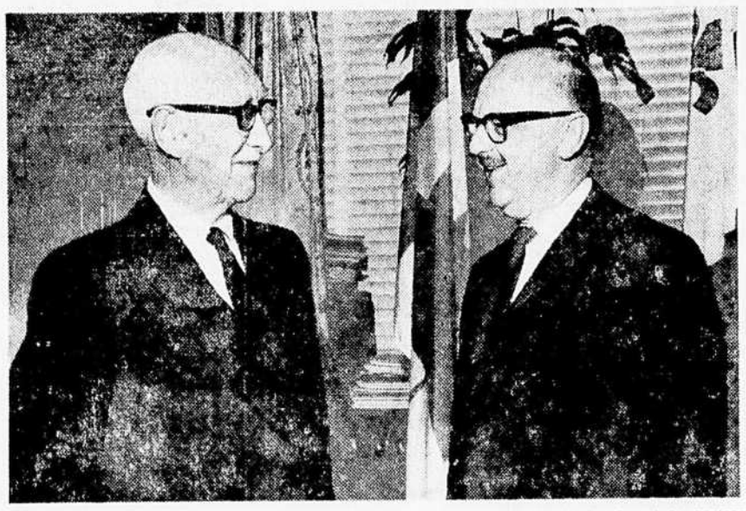

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Visite à l'hôtel de ville de Montréal

De Passage dans la métropole, le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, le major général Henry Poole MacKeen, a été l'objet d'une réception, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, de la part du maire Jean Drapeau.

Un document d'une très grande portée
— Davidson Dunton

OTTAWA. (PC) — M. Davidson Dunton, président de l'Université Carleton, à Ottawa, a dit hier, que le rapport Bladen sur le financement de l'éducation aux niveaux supérieurs était un document significatif et d'une très grande portée.

Dans une déclaration émise à la suite de la publication du rapport, M. Dunton précise que, selon lui, ce rapport "établit clairement les besoins inéluctables de l'éducation supérieure au Canada au cours des dix prochaines années".

"Plusieurs vont souhaiter que les recommandations sur l'aide financière aux étudiants auraient dû être plus précises. Mais il y a des observations et des suggestions excellentes à ce sujet dans la partie du rapport insistant sur la nécessité d'une action dans ce domaine."

La proposition d'un appui plus ferme à la recherche universitaire est importante et doit être considérée avec autant d'attention que les conclusions du rapport sur le financement général des universités, a fait remarquer le président de l'Université Carleton.

Une suggestion qui a paru encourageante à M. Dunton et devrait profiter à son université, c'est celle d'une aide accrue aux étudiants à temps partiels. Le nombre des étudiants suivant des cours à temps partiel à Carleton, en 1965-1966, a atteint 2,600 ; c'est 500 étudiants de plus que l'an dernier dans cette catégorie.

L'UGEQ félicite M. Smallwood

Le geste spectaculaire posé hier par le premier ministre de Terre-Neuve a suscité l'admiration, sinon l'envie, des étudiants québécois.

On sait que M. Smallwood a annoncé la gratuité scolaire complète au niveau des cinq années de l'université dans sa province et qu'il a dévoilé un projet de salaire mensuel aux étudiants.

Le président de l'Union générale des étudiants du Québec, M. Jacques Desjardins, a adressé un télégramme au premier ministre de Terre-Neuve, pour lui signifier que les étudiants québécois applaudissaient à son geste.

Copie de ce télégramme a été adressée au ministre de l'Education du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie. En voici le texte :

"55,000 membres de l'Union générale des étudiants du Québec vous envoient félicitations pour mesures progressives annoncées en matière d'éducation. STOP. Terre-Neuve se place ainsi à l'avant-garde du progrès social. STOP. Espérons que les autres dirigeants dont ceux du Québec suivront votre exemple. STOP."

Le rapport de la commission Bladen

Le programme de bourses proposé par Pearson est bien accueilli par les universités canadiennes

par la Presse Canadienne

Les directeurs d'universités à travers le pays ont accueilli favorablement la proposition faite hier par le premier ministre de créer un programme de bourses aux étudiants universitaires. Au total, ce programme impliquerait une somme de $40,000,000.

Tel qu'il a été annoncé au début de la journée, hier à Ottawa, des étudiants entrant à l'université, choisi d'après leur mérite, recevront un maximum de $1,000 par an durant les quatre années de leur cours. Chaque année, il en coûtera $10,000,000 au Trésor fédéral.

"C'est une bonne nouvelle," a noté le Dr W. A. Riddell, principal de l'Université de la Saskatchewan, à Alberta. "Ce qui me semble particulièrement intéressant dans ce programme, c'est que les prêts s'étendront sur les quatre années du cours. C'est une faiblesse de plusieurs bourses déjà existantes, qui n'aident les étudiants que durant leur première année universitaire."

M. Davidson Dunton, président de l'Université Carleton, à Ottawa, a dit du programme qu'il était un progrès intéressant vers une aide beaucoup plus grande dont devraient jouir les étudiants.

M. Claude Bissell, président de l'Université de Toronto, a appris avec plaisir la création d'un tel programme, dont les détails administratifs seront établis au cours de consultations entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les universités.

"Il est bon d'apprendre que les dirigeants de nos partis politiques nationaux sont conscients du fait qu'il faut accorder une aide financière à ceux qui peuvent se développer complètement grâce à des études supérieures," a-t-il déclaré.

Le Dr J. A. Corry, principal de l'Université Queen, à Kingston, en Ontario, a exprimé des réserves sur le fait que le programme semble écarter un groupe d'étudiants non-éligibles à des bourses d'études.

Le Dr Corry est également président de l'Association des universités et des collèges du Canada.

Le programme prévoit en effet une réduction de la bourse de $1,000 par an pour les étudiants dont les parents peuvent très bien couvrir les frais des études universitaires de leurs enfants.

"Ce me semble préférable à une bourse commune de $1,000 à tous, même à certains qui n'en ont vraiment pas besoin," a fait savoir M. R. B. Wishart, administrateur des bourses aux étudiants à l'Université de l'Alberta. "Ce programme me plaît parce qu'il sera administré à l'échelon local, ce qui nous permettra de le faire coincider avec les programmes déjà existants dans la plupart des universités de l'ouest du pays."

Le Dr A. W. Preston, vice-principal de l'Université Bishop, à Lennoxville, au Québec, a dit que le programme fédéral lui semblait être une bonne idée. "Tout ce qui peut être fait pour aider les gens qui ont du talent est profitable," a-t-il remarqué.

Les directeurs des trois universités montréalaises, Université de Montréal, McGill et Sir George Williams, ont refusé tout commentaire à cause de la présente campagne électorale.

CHARLES TONNEAU maître sommelier montréalais
vous recommande vivement
LES VINS DU CAP BONNE ESPÉRANCE
deux excellents vins de table
UN BLANC SEC ET LÉGER...UN ROUGE CHALEUREUX
que leur prix très avantageux vous permet de déguster chaque jour . . . à chaque repas!

Comme tous les "latins" du monde, le Canadien français est un bon vivant qui sait apprécier son verre de vin à table. Mais si les cérémonies, fêtes et festins exigent l'achat exceptionnel d'une vieille bouteille poussiéreuse autant qu'onéreuse . . . un bon vin de type ordinaire suffit à rehausser chaque jour la saveur des mets les plus simples — sans grever le budget familial! Personnellement, je vous recommande tout particulièrement ces deux excellents vins importés d'Afrique du Sud, l'une des meilleures régions viticoles du monde. Et surtout . . . ne vous laissez pas influencer par l'étiquette — très bizarre, à mon avis — car, n'est-ce pas . . . c'est le contenu qui compte!

Les essayer à la bouteille... c'est les adopter au gallon!

PAARL

40 OZ ET GALLON

Hausse de 25.4% de la valeur des contrats de construction octroyés au cours des neuf premiers mois

La valeur cumulative en dollars des contrats de construction accordés au Canada au cours des neuf premiers mois de l'année dépasse de 25.4 pour cent les résultats de la période correspondante en 1964 et marque ainsi un nouveau sommet.

Les totaux cumulatifs marquent des gains, par rapport à la même période l'an dernier, dans les cinq catégories de construction et dans quatre régions géographiques.

Southam Building Guide, qui publie ces statistiques, précise que la valeur cumulative des contrats de construction accordés depuis le début de 1965 s'élève à $4,068,302,700, soit $824,608,700 de plus que l'an dernier. Un des principaux facteurs de cet accroissement reste l'augmentation constante de la valeur cumulative des "gros contrats", c'est-à-dire de plus de $1,000,000 chacun, augmentation qui s'élève à 28.2 pour cent depuis janvier. Elle se chiffre à $1,954,900,000, contre $1,525,100,000 l'année dernière.

Le pourcentage des changements dans les diverses catégories et régions, en comparant les résultats des neuf premiers mois de l'année en cours avec ceux de la même période en 1964, s'établissent ainsi : construction résidentielle, hausse de 3.2% ; construction commerciale, hausse de 18.9% ; construction d'institutions, hausse de 31.3% ; construction industrielle, hausse de 41.9%, et travaux de génie, hausse de 49.2%. Région de l'Atlantique, baisse de 21.9% ; Québec, hausse de 21.5% ; Ontario, hausse de 24.4% ; région des Prairies, hausse de 11.1%, et Colombie-Britannique, hausse de 108.7%.

Pour le mois de septembre seulement, les nouveaux contrats qui ont été accordés se chiffrent à $572,026,400, soit 57.3% de plus qu'en septembre 1964. Au cours de ce mois, la construction résidentielle a diminué de 4.7%, la construction commerciale s'est élevée de 46.2%, la construction d'institution a haussé de 55.9%, la construction industrielle a augmenté de 177.3% et la valeur des travaux de génie s'est accrue de 100.3%.

En ce qui concerne les deux principaux centres urbains du pays, Montréal a enregistré de nouveaux gains tandis que Toronto a connu un recul, si l'on compare les résultats des neuf premiers mois. Les contrats de construction accordés à Montréal depuis le début de 1965 se chiffrent à $579,000,000, soit 10.6 pour cent de plus qu'au cours de la même période en 1964, et ceux octroyés dans la région torontoise s'élèvent à $535,900,000, 8.7 pour cent de moins qu'en 1964.

USA: les banques demandent au gouvernement d'imposer des restrictions plus sévères

CHICAGO. (AFP) — L'Association américaine des banquiers prévoit un nouveau déficit substantiel de la balance des paiements des Etats-Unis dans la mesure ou le gouvernement n'impose pas aux grandes entreprises des restrictions plus sévères sur leurs investissements à l'étranger. L'avertissement est contenu dans une des résolutions adoptées par cette association à l'issue de sa convention annuelle qui a eu lieu à Chicago.

Cette prise de position semble dictée par le contraste existant entre les résultats obtenus dans le domaine des prêts bancaires, d'une part, et celui des investissements des entreprises dans le cadre du programme de restrictions volontaires des placements à l'étranger mis en oeuvre en mars dernier par le gouvernement en vue de redresser la balance des Paiements.

Le déficit de cette dernière s'est en fait réduit à 661 millions de dollars au cours du premier semestre, ce qui correspond à un rythme annuel d'environ 1,300 millions de dollars. Le déficit s'était chiffré, l'année dernière, à environ 3 milliards de dollars après avoir atteint au cours du second semestre de 1964 un rythme annuel de 4,300 millions de dollars.

Les banquiers estiment avoir participé pour une part notable à ce redressement. Le gouvernement leur ayant demandé de limiter à 5 pour cent l'accroissement de leurs prêts consentis à l'étranger par rapport à ceux de 1964, les banques américaines ont en fait diminué de 500 millions de dollars le montant de ces prêts depuis que ce programme a été mis en vigueur en mars dernier.

Les investissements à l'étranger des entreprises américaines se sont par contre accrus à un rythme accéléré : ils ont augmenté de 2 milliards de dollars au cours du premier semestre contre une progression de 2,400 millions pour l'ensemble de l'année dernière. Les milieux bancaires aimeraient ainsi que l'effort d'assainissement des comptes extérieurs de la nation soit mieux partagé entre les divers secteurs de l'économie.

Au cours de leur convention, les banquiers américains ont cependant exprimé l'opinion que le programme de restrictions volontaires des investissements à l'étranger ainsi que la taxe de péréquation de l'intérêt adoptée en 1963 pour diminuer les emprunts étrangers aux Etats-Unis ne devraient être envisagés que comme des mesures provisoires pour être remplacés par des dispositions d'une autre nature. Dans une de ses résolutions, la convention a fait appel notamment à une intensification des efforts destinés à réduire les dépenses militaires à l'étranger et à lier l'aide économique à des achats de produits américains.

La convention a d'autre part réitéré son appel en faveur d'un resserrement du crédit par le système de la Réserve fédérale, organisme central de la monnaie, en vue de contenir les pressions inflationistes et réduire ainsi le déficit de la balance des paiements.

Mission commerciale canadienne en Amérique Latine

Dans le but de stimuler l'exportation canadienne de matériel d'extraction minière et de services connexes de génie, une mission commerciale passera un mois en Amérique latine à compter du 12 octobre.

Le ministère fédéral du Commerce organise la mission dans l'espoir d'obtenir une plus grande part des marchés grandissants de matériel d'extraction et de services techniques au Mexique, au Chili et au Pérou. La mission passera aussi plusieurs jours à New York à visiter les sièges sociaux de diverses sociétés minières de l'Amérique latine.

Pendant leur séjour en Amérique latine, les sept membres de la mission, représentants de sociétés de fabrication et d'ingénieurs, visiteront les régions minières et s'entretiendront avec des hauts fonctionnaires et dirigeants d'organisations minières, des fabricants et importateurs locaux.

Hausse de l'indice des industries non agricoles

(D'après la PC) — Le dernier indice qui présente le rendement de l'industrie non agricole a augmenté d'un peu plus de trois pour cent au cours du premier semestre de l'année. L'indice, calculé par le Bureau fédéral de la statistique, tient compte des variations saisonnières.

Au cours du deuxième trimestre, il s'établit à 207.9, comparativement à 205.4 au cours du premier trimestre, et 200.9 pour le dernier trimestre de 1964. L'indice est calculé à partir de la base 100 de la production de l'année 1949.

L'indice de la production domestique réelle, récemment élaboré, a pour but de donner une image plus précise de l'économie industrielle canadienne que celle présentée dans le produit national brut. Le PNB, selon les statistiques publiées la semaine dernière, s'établissait pour le deuxième trimestre au taux annuel de $50,948,000,000, soit une augmentation de 8.4% comparativement à 1964.

Cependant, le PNB se gonfle lorsque le pouvoir d'achat du dollar baisse. Les économistes lui trouvent aussi d'autres défauts. Quant à l'indice de la production domestique réelle, il s'occupe principalement des changements survenus depuis l'année de base 1949, et le BFS rapporte les changements enregistrés depuis la dernière récession, en 1960-61.

Contrairement au PNB, l'indice de la production domestique réelle ne tient pas compte de l'agriculture qui comporte des variations saisonnières et annuelles très fortes. De ce fait, l'amélioration de l'indice semble plus faible que la progression du PNB; cependant, le rapport du BFS précise que l'augmentation est cependant substantielle.

A partir du premier trimestre de 1961 jusqu'à la dernière période de trois mois que nous venons de passer, l'augmentation de la production domestique brute a été de 28.2%. Les gains les plus importants ont été enregistrés dans les secteurs des biens durables (48.3%), de l'électricité et du gaz (42.6%), de l'exploitation forestière (39.8%) et du commerce en gros (37.9%). La chasse et la pêche est la seule industrie à avoir connu une baisse, qui se chiffre à 15.4%.

L'accroissement de 28.2% pour le total de ces industries, est comparé au gain de 22% réalisé durant la période d'expansion des années 1954-56, et au gain de 10% des années 1597-60.

Le BFS ajoute que des facteurs exceptionnels ont contribué à prolonger l'expansion courante: ce sont les exportations de grains, l'augmentation des investissements dans la construction et l'équipement, et les efforts qui ont suivi les conflits ouvriers dans les industries de l'auto, du commerce des alcools et de la fabrication d'avions.

Nomination au Marketing de MLW

M. H. A. Weglinski

M. R. L. Grassby, directeur du Marketing, est heureux d'annoncer la nomination de M. H. A. Weglinski au poste de directeur des Ventes, service du transport.

M. Weglinski, qui est au service de MLW depuis 17 ans, est bien connu dans les milieux du transport ferroviaire. ●

Les valeurs inactives seront retirées à la Bourse de Toronto

TORONTO. (PC) — La Bourse de Toronto a annoncé mardi une nouvelle politique visant à retirer de la liste de la Bourse les mines et les sociétés de pétrole dont les valeurs sont inactives sur le marché. Le président de la Bourse de Toronto, M. Howard Graham, a précisé que cette politique connaitra une application graduelle qui s'étendra sur une période de deux ou trois ans.

Selon cette nouvelle politique, la Bourse suspendra de sa liste les actions des mines et compagnies de pétrole qui, d'après elle, ont des actifs liquides nets de moins de $25,000, et qui au cours des dernières années n'ont pas réussi à faire de l'exploration et à se développer. Les actions seront retirées de la liste après une suspension d'une année si la société n'a pas amélioré sa situation financière et procédé à un programme d'expansion satisfaisant.

Un avis de deux semaines sera donné avant de procéder à la suspension, et M. Graham a ajouté qu'une société ne pourra pas durant la période de suspension recourir aux services de la Bourse pour recueillir les fonds nécessaires à sa réadmission. Ainsi, une société ne pourra pas présenter une nouvelle émission pour être réadmise.

L'avis de cette nouvelle politique a été envoyé à dix sociétés mardi soir, et elles seront suspendues le 20 octobre si elles ne peuvent démontrer à la Bourse qu'elles ne sont pas sujettes à ces nouveaux règlements.

USA: restriction "volontaires" maintenues en 1966

WASHINGTON. (AFP) — Le programme de limitation volontaire des prêts et des investissements des banques américaines à l'étranger sera certainement maintenu en 1966, a indiqué lundi M. J. L. Robertson, l'un des gouverneurs du système fédéral de réserve.

RÉORGANISATION À BELL CANADA

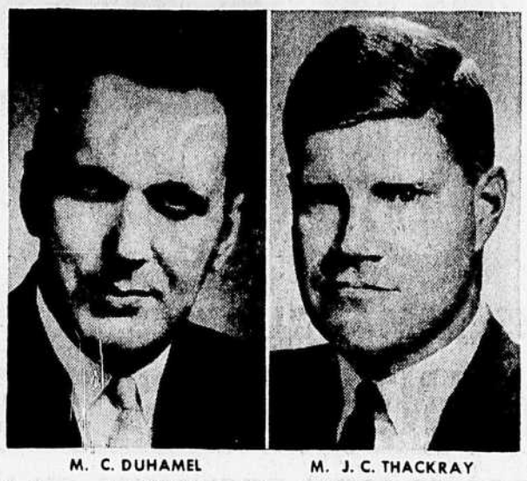

M. C. DUHAMEL — M. J. C. THACKRAY

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada annonce ses plans de réorganisation de ses services opérationnels par l'établissement, le 1er juin 1966, de nouveaux quartiers généraux de secteur à Québec et à Ottawa. Bell Canada annonce également la nomination des employés de la haute direction qui seront à la tête des nouveaux secteurs est et central. M. Claude Duhamel, directeur général de division, est nommé vice-président et directeur général, secteur est; M. James C. Thackray, vice-président adjoint, deviendra vice-président et directeur général, secteur central.

La réunion du FMI n'a pas réussi à concilier tous les intérêts

par Roger Marceau

Au cours de la semaine dernière, les représentants de 103 pays se sont réunis à Washington, dans le cadre du Fonds monétaire international, pour discuter les problèmes des paiements internationaux et des liquidités internationales.

Une double opposition s'est fait sentir entre les représentants de ces pays : d'une part, au sein de la dizaine de pays riches et entre les "inflationnistes" et les "déflationnistes"; d'autre part entre les nations nanties et les pays sous-développés. Pour les pays de l'Europe continentale, le volume globale des liquidités est trop élevé et crée des tensions inflationnistes. Ils veulent donc arrêter son accroissement provoqué par l'émission de dollars et de livres destinés à payer les déficits extérieurs des Etats-Unis. Ils veulent aussi, en cas de pénurie des moyens de paiements, la création d'une nouvelle monnaie basée sur un élément neutre qui, selon eux, ne peut être que l'or.

Quant aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, ils craignent une déflation mondiale que provoquerait une insuffisance de liquidités, et mettent l'accent sur la nécessité d'en créer de nouvelles à partir des monnaies actuelles de réserve, soit le dollar et la livre sterling.

Pour leur part, les nations du tiers monde craignent que les restrictions dans les pays riches réduisent leurs exportations ainsi que l'aide financière qui leur est accordée. Elles affirment leur intérêt dans la réforme monétaire et veulent participer à son élaboration.

Il existe donc une différence fondamentale entre le point de vue européen continental et celui de la plupart des autres pays du monde. De plus, les premiers ne sont pas convaincus de l'urgence d'une réforme monétaire internationale, ni d'accord avec les autres sur l'organisme qui devrait prendre les décisions. Ils ne sont pas à court de réserves monétaires, et estiment que les décisions importantes devraient être prises par le groupe des dix pays industriels les plus importants, qui comprend le Canada, et non par tous les membres du FMI.

Il semble bien que la réunion du FMI, qui a pris fin samedi dernier, n'a pas apporté tous les résultats désirés. La France et les autres pays du continent européen ont eu gain de cause sur un point : le groupe des dix pays les plus industrialiés a été invité à étudier les problèmes de la réforme du système monétaire et à présenter au printemps le résultat de cette étude. On a évité de préciser si les autres membres du FMI, c'est-à-dire les pays en voie de développement, seront éventuellement invités à participer aux discussions. D'après les observateurs, l'exclusion des pays en voie de développement est due à leur désir de créer une situation où le volume des liquidités serait trop fort.

D'autre part, la France a rejeté sa demande concernant une réforme radicale du système, réforme qui invoquait un retour à l'étalon-or. Cependant, elle ne peut cesser de croire que le système actuel a beaucoup de défauts.

Les Etats-Unis, après cette réunion, s'opposent toujours au remplacement du dollar comme devise de réserve, mais sont prêts à accepter l'introduction d'une unité monétaire internationale, comme devise supplémentaire. Il semble que la position des Etats-Unis soit assez bien accueillie par les pays du groupe des dix, et dans ce cas, il n'est pas impossible que les recommandations des dix soient présentées avant le printemps.

Le système actuel a été l'objet de nombreuses critiques, et celle qui est la plus répandue concerne le fait que l'accroissement des liquidités internationales est déterminé, non pas par les exigences du commerce international, mais par les montants des déficits subis par les pays dont la devise sert de réserve. Ainsi, un surplus de la balance des paiements américains aurait comme résultat une baisse des réserves.

La réforme sans l'Europe continentale ?

On se demande de plus en plus dans le monde si le mécanisme institué à Bretton-Woods à la fin de la deuxième guerre mondiale correspond aux besoins actuels ; faudrait-il le changer entièrement ou simplement l'améliorer ? Il a survécu au cours de ces années grâce aux pays membres qui ont collaboré à son soutien, ce que certains croient être une indication de la force du système, et d'autres un signe de sa faiblesse.

Les experts des questions monétaires internationales semblent aujourd'hui d'accord pour reconnaitre la nécessité de réformer le système, mais il s'agit de savoir si la réforme est possible sans l'assentiment de certains pays. Elle ne le sera probablement pas sans l'assentiment de l'Europe continentale, ce qui fait dire à l'éditorialiste du journal anglais "The Guardian" que la réforme ne sera peut-être pas possible avant que les pays du Marché Commun subissent eux-mêmes une crise économique.

Le juge Kelly recommande à la Bourse de Toronto de modifier ses méthodes d'action

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'affaire Windfall propose également l'établissement de la Commission des valeurs mobilières comme organisme indépendant

TORONTO. (PC) — Le rapport de la commission royale d'enquête, présidée par le juge Arthur Kelly, sur les fluctuations erratiques de Windfall Oils and Mines Ltd, en 1964, rejette le blâme sur l'équipe formée de George et Viola MacMillan, qui contrôlaient la compagnie. Ces derniers ont publié des informations trompeuses qui ont fait monté en flèche les actions de la compagnie minière.

Le rapport de 177 pages a été publié aujourd'hui par le gouvernement de l'Ontario. Il recommande des changements tout à fait drastiques dans la conduite des affaires à la Bourse de Toronto, où les actions de Windfall ont connu leurs fluctuations extravagantes, ainsi que l'établissement de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario comme organisme indépendant.

Le juge de la cour d'Appel de l'Ontario a qualifié de "scandaleuse" la conduite de M. John Campbell, directeur de la Commission, ayant démissionné de son poste depuis. Ami des MacMillans, M. Campbell a réalisé un bénéfice personnel de $9,0000 à la suite de la course folle des action de Windfall.

Par contre, le juge Kelly exonère complètement le ministre des Mines, M. George Wardrope, qui était intervenu alors que la Bourse de Toronto voulait suspendre l'échange des titres de la Windfall. Le commissaire a jugé que sa conduite avait été entièrement concordante avec ses devoirs.

Il n'a recommandé aucune mesure punitive contre d'autres personnes.

Un fait rare

Le juge Kelly a exprimé l'opinion qu'on peut difficilement s'attendre à ce que se reproduise un nesemble de circonstances tel celui ayant contribué aux variations étonnantes des actions de la Windfall, en juillet 1964.

L'enquête a réuni les témoignages de 70 témoins au cours de séances publiques qui se sont prolongées sur trois mois. Le procès verbal est long de 1,000,000 de mots.

Peu populaire, Windfall avait soudainement bondi, en juillet de l'an dernier, de 56 cents à $5.60 après la découverte, dans la région de Timmins, d'un dépôt minier d'une valeur de $1,000,000,000 par Texas Gulf Sulphur Co.

Avant que la Windfall ne fasse une chute à 80 cents à la fin de juillet, les intérêts des MacMillans avaient grossi de près de $1,500,000. M. George MacMillan était président de la compagnie et sa femme, Viola, était chargée de la publicité. La commission s'est basée sur les témoignages entendus pour établir le montant des profits des MacMillan. De plus, certains membres des milieux de la Bourse se sont écartés des règlements pour réaliser des profits.

Le commissaire a fait remarquer que certains individus semblaient croire que la bourse était "un club privé de jeu", où ils pouvaient interpréter certains privilèges à leur avantage.

Points saillants

Points saillants du rapport de la Commission royale d'enquête sur la société Windfall Oils and Mines Ltd., communiqués par le gouvernement ontarien :

—le comportement de M. John Campbell, ancien directeur de la Commission ontarienne des valeurs mobilières, a constitué l'incident le plus révoltant.

—des déclarations comme celles faites par George et Viola MacMillan auraient dû être considérées comme trompeuses.

—le comportement du ministre des Mines de l'Ontario, M. George Wardrope, est tout à fait compatible à ses fonctions.

—la situation qui a amené la formation de la commission d'enquête n'aurait pu résulter d'un seul événement.

—des courtiers en valeurs mobilières estimaient que le marché boursier constituait un club privé pour leur plus grand bénéfice personnel.

—aucune sanction n'a été recommandée.

—si la Bourse ne peut se gouverner elle-même, un ogranisme extérieur devra le faire.

—il est désirable qu'un organisme national réglemente tous les marchés boursiers du pays.

—la Commission ontarienne des valeurs devrait être renforcie et son rôle défini par une nouvelle législation.

—on devrait mettre fin à la première émission de valeurs par l'intermédiaire du marché boursier.

TRADER

Important courtier en valeurs recherche un Trader expérimenté et ambitieux pour prendre charge du servcie. Excellent salaire et bonnes conditions de travail. Notre personnel est au courant de cette offre d'emploi.

Entrevue strictement confidentielle.

Ecrire à Case 7088, La Presse

Domtar baisse également le prix du papier-journal

MONTREAL. (PC) — Le président de la société Domtar, M. W. N. Hall, a déclaré hier que la filiale Domtar Newsprint Sales Ltd. baisse le prix de son papier-journal en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. La baisse varie de $1 à $5 la tonne.

M. Hall a ajouté qu'un de leurs concurrents avait précédemment procédé à des changements de prix dans ces régions, ce qui rendait leur décision inévitable. Ce changement de prix coûtera moins de $100,000 par année à Domtar. Le concurrent que mentionne M. Hall est l'Abitibi Paper Ltd qui a diminué de $5 le prix de la tonne de papier-journal dans chacune des trois provinces. Le nouveau prix fixé par l'Abitibi Paper s'établit maintenant à $125 la tonne. Les directeurs d'Abitibi Paper estiment que l'annonce des baisses ne fait que reconnaitre les prix déjà pratiqués. ●

Price construira une scierie au coût de $10,000,000

QUEBEC (PC) — Price Brothers Co. Ltd., vient de former une nouvelle filiale, "La Scierie Price Limitée", qui sera chargée de l'administration de la scierie que Price Brothers projette d'établir au lac Lamothe, à cent cinquante milles au nord de la ville de Québec.

Cette information a été publiée hier, dans la "Gazette Officielle du Québec". On précise que la nouvelle usine utilisera quelque 40,000,000 de pieds de bois par année.

On ne possède cependant aucun détail concernant le début des travaux de construction de la nouvelle scierie. Le coût de construction et d'établissement s'éleva à $10,000,000.

AMERICAN GROWTH FUND

M. Philippe Casgrain, B.A., LL.L.

Monsieur Allan Manford, président, est heureux d'annoncer la nomination de M. Philippe Casgrain au Conseil d'Administration des Fonds Mutuels American Growth, European Growth et Growth Equity ainsi que sa nomination comme Gouverneur de Fonds Canadian Trusteed Income. M. Casgrain, gradué de l'Université Laval, fait partie de l'étude légale Byers, McDougall, Casgrain et Stewart dont les bureaux sont situés à Montréal. M. Casgrain est natif de Rimouski dans le Québec. Il est membre et directeur de l'Association du Barreau Canadien. ●

Jean Mehling câble de Paris

La réforme bancaire de la France veut mettre fin à la thésaurisation

On connait maintenant, dans leurs détails, les plans français de remise en état du marché financier. On sait que, désormais, le gouvernement veut centrer tous ses projets de reprise de la croissance nationale sur cette idée qu'il juge fondamentalement : faire sortir "l'épargne - thésaurisation" de ses cachettes et la diriger vers les emprunteurs.

Ce sont, en effet, des milliards, soit en billets de banque, soit en or, que les Français détiennent chez eux, au lieu d'utiliser (au moins pour la monnaie de papier) les circuits bancaires. Cette thésaurisation, reliquat de mauvaises habitudes contractées durant les années de guerre puis de dévaluation successives, doit disparaitre. Organiser un marché monétaire "fluide", c'est précisément mettre en présence, le plus rapidement possible, offreurs et demandeurs de monnaie.

Comme les Français ont encore, à l'égard du chèque, une certaine méfiance, ils détiennent chez eux, trop souvent, un excès de liquidités personnelles qui stérilise, en partie au moins, le rôle des banques.

● ● ●

Je pense pas qu'il faille espérer aboutir, avant plusieurs années, à un usage, en France, du chèque, aussi généralisé qu'en Amérique du Nord. Toutefois, une évolution indiscutable se fait peu à peu dans ce sens. Mais le fond du problème n'est pas là. Un dépôt bancaire, à l'heure actuelle, ne produit pas d'intérêt. En caisse d'épargne, l'intérêt est faible. De toutes façons, les détenteurs privés de liquidités considèrent que le seul véritable service qui leur est rendu par les banques est de protéger du vol ou de la perte, leurs économies.

La mentalité courante d'une épargne mise à la disposition de la collectivité, transformée en "productivité" par prêts aux entreprises (par exemple) n'effleure que peu de gens. Plus encore, il semble évident que l'achat par les épargnants de biens tels que des terrains soit intéressant parce que, à défaut d'un rendement, il assure un gain en capital. Quant aux placements en bourse, ils produisent des taux d'intérêt réels d'une faiblesse inquiétante, que ne compense même pas l'espoir d'un gain important en "capital". Depuis trop longtemps, la cote boursière stagne, en dépit de toutes les previsions.

● ● ●

Les thèses gouvernementales s'appuient désormais sur l'idée suivante : la "stabilisation" des prix est assurée, et de façon durable, sinon définitive. Les espoirs de gains spéculatifs sont donc mal fondés. Par contre, sortant de leurs "achettes", les épargnes thésaurisées pourront, par l'intermédiaire de banques dont les possibilités de prêts seront élargies, se transformer en un capital productif.

De son côté, le ministère des Finances s'efforcera de moins faire concurrence (par les grands emprunts d'Etat) aux entreprises émettrices d'obligations. "Nous tenons à ne pas assécher le marché monétaire", vient d'affirmer M. Giscard d'Estaing en annonçant que le prochain emprunt d'automne serait réduit au strict minimum.

Parallèlement, les banques recevront le droit d'accorder des prêts moins étroits que dans le passé. En outre, la vieille et classique distinction française entre banques d'affaires et banques de dépôts cesse d'être un dogme sans nuances.

● ● ●

Les commentateurs français disent de la réforme du système bancaire (dont je ne donne pas ici le détail) qu'elle est trop compliquée pour être comprise de l'épargnant. Or il s'agit, pour le gouvernement, d'aboutir à la "déthésaurisation" d'une trentaine de milliards de francs (en billets ou en or), véritable fortune dont le réseau bancaire a le plus grand besoin. Les demandes de capitaux frais, de l'industrie et du commerce, qu'on veut moderniser de toute urgence, sont d'autant plus grandes qu'elles n'ont pu être satisfaites durant toute la période de stricte application du "plan de stabilisation".

Je crois que, si l'objectif poursuivi est légitime et même sain, les moyens utilisés sur le plan technique tout à fait orthodoxes, par contre l'importance du "choc psychologique" sur les épargnants a été négligé. Aujourd'hui, l'épargne ne se confine plus entre les mains de quelques milliers d'individus; elle est devenue un phénomène national.

C'est donc à une véritable campagne publicitaire qu'il faut se livrer : les arguments "techniques" ne frappent que les spécialistes. Mais ce n'est pas eux qui détiennent les liquidités dont a besoin l'économie nationale, si elle veut croitre sans inflation.

Réorganisation administrative à la Cie de Téléphone Bell

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a annoncé, hier, un remaniement de ses structures administratives et territoriales afin de répondre aux exigences nouvelles dans différents secteurs.

Ces changements entraînent la subdivision de ses deux secteurs non métropolitains, est et ouest, et la formation d'un troisième, le secteur central.

Ce nouveau secteur couvrira la region Hull-Ottawa, la majeure partie du nord de la province. Le quartier général, pour ce secteur, sera situé à Ottawa.

D'autre part, le siège de l'administration du secteur est réorganisé et sera transporté de Montréal à Québec. Le secteur est comprendra toute la province de Québec, sauf les régions de Hull et de Montréal, le Labrador et une grande partie des Territoires du Nord-Ouest.

Les secteurs actuels de Montréal et de Toronto demeureront intacts. Le secteur Ouest, dont le quartier général se trouve à Toronto, ne changera pas sauf pour ce qui est de la partie du nord de l'Ontario qui passe au nouveau secteur central.

A l'occasion de l'annonce de ces remaniements, Bell Canada a nommé M. James C. Thackray, de Montréal, vice-président adjoint (affaires transcanadiennes), au poste de vice-du nouveau secteur central. M. Claude Duhamel, de Montréal, directeur général de division au secteur Est, a été nommé vice-président et directeur général du nouveau secteur est. Il succède à M. J. R. Traves, qui devient vice-président au génie, à Bell Canada.

Nomination au Marketing MLW

R. D. Yuill

M. R. L. Grassby, directeur du marketing, est heureux d'annoncer la nomination de M. R. D. Yuill au poste de directeur des Ventes du Service des machines fixes et marines.

M. Yuill entrait récemment au service de la MLW après plusieurs années d'expérience dans le domaine de la consultation en affaires maritimes. ●

HOMMES DEMANDES

Compagnie établie depuis plus de 100 ans au Québec cherche trois hommes mariés, âgés de 25 à 35 ans, enthousiastes, intelligents, ambitieux. Devront servir clientèle établie dans Montréal et la région. Education 11ème année ou équivalent. Nous offrons une position de représentant avec salaire annuel garanti de $4,575 à $4,950 plus commissions de bonis de fin d'année. Avantages sociaux, assurance-groupe, fonds de pension.

Ecrire à Case 7087, LA PRESSE, Montréal

Livraison immédiate

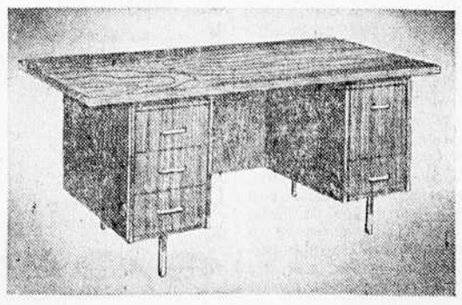

Pour ce modèle **exécutif** en noyer (72" x 36"), au bas prix de — $5.56 par mois, sur location à long terme.

Informez-vous de notre vaste choix d'ameublement de bureau et de nos livraisons rapides

PM Paradis MESSIER — AMEUBLEMENT et DECORATION

721-4957 — 7410, 19e ave, Ville St-Michel

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
120	Abitibi	11	10¾	11
—	Algoma	65	64½	—
1000	Alliance	9¼	9	9
275	Alumin	29	28¼	29
375	Alum 4¼ P	39½	39½	39½
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	48	48	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Anglo CP P	25	25	—
—	AnT 4½ Pr	44¾	44¾	—
—	AngT 265 Pr	52½	52	—
—	AngT 290 Pr	53	53	—
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.60 Pr	50¾	50¾	—
—	ArgC Pr	13¾	13¾	—
—	Asbestos	23½	23¼	—
—	Atl Sug	24½	24½	—
—	Bq CN	69	69	—
—	Bq Imp	64¼	64¼	—
330	Bq Mont	62	62	62
—	Bq N-E	74½	74¾	—
—	Bq PC	50	50	—
—	Bq Roy	77¼	77	—
25	Bq Tor-D	62¾	62¾	62¾
—	Bath P	23	23	—
—	Bath P(A)	54	54	—
320	Bell Phone	58¼	58¼	58¼
—	Bow Mer	50½	50¾	—
—	Bow Paper	7	6¾	—
500	Brazil	8½	8¼	8½
—	BA Oil	29¾	29¾	—
—	BC Forest	25½	25½	—
—	BC Phone	69	69	—
—	BC Ph 56p	96	96	—
300	Brinco	6½	6½	6½
—	BC PH dr	172	163	—
—	Brockvl pr	7¼	7¼	—
—	Bruck (A)	28	28	—
—	Bruck (B)	13½	13½	—
—	Burns Fds	20¼	20¼	—
—	Cal Pow	26	25¾	—
25	Can Cem	49¾	49¾	49¾
100	Can Cem p	27¼	27¼	27¼
100	Can Cem p	27¼	27¼	27¼
—	CD Sugar	23½	23½	—
125	Can Iron	56	56	56
—	Can Malt	26	26	—
—	C S L	34½	34½	—
—	C S L	6¾	6¾	—
1050	CAE n.	12	12	12
2200	C Brew	7¾	7¾	7¾
—	C Brew A	43½	43½	—
—	C Brew B	52	52	—
—	C Br Al A	18	17¾	—
—	CBAL Aw	450	450	—
—	C Chem w	800	800	—
—	C Conv A	15	15	—
—	C Fndtn	6¾	6¾	—
—	C Fnd A Pr	17¼	17¼	—
—	C Hydroe	29	28¾	—
100	C I L	21	21	21
325	CI Pow	28¼	28	28
—	CI Pow Pr	49¼	49¼	—
300	C Marconi	5¾	5½	5½
—	CPR	9¾	9¾	—
200	C P R	67	67	67
—	C Pfina	12¼	12	—
—	CPP Sec	22½	22½	—
—	CPP Sec A	22½	22½	—
200	C Refract	18¼	18¼	18¼
—	Central Del	11¾	11¾	—
—	Chemcell	15¾	15½	—
—	Chrysler	58¼	57¾	—
50	Coghlin	13	13	13
—	Col Cell	8¼	8¼	—
50	Col Cell	26¼	26¾	26¾
160	Cons MS	45½	45	45½
225	Cons Paper	39¾	39¼	39¼
—	Cons Text	21¾	21½	—
—	Consu Glass	11¾	11¾	—
—	Corbys A	20½	20½	—
—	Coronation	385	385	—
—	Crain RL	28½	28½	—
—	Créd Fonci	71	71	—
—	Cr Cork	125	125	—
—	Cr Zell A	30½	30½	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	34¾	34¾	—
10	Dist Seag	37¼	37¼	37¼
25	D Bridge	27¼	27¼	27¼
—	D Coal pr	7½	7½	—
—	D Corset	12	12	—
—	Do Fasco	26¾	26½	—
—	D Glass	16½	16½	—
—	D Glass Pr	18	17	—
—	D Lime	5¾	5¾	—
150	Dosco	14	14	14
1000	D Stores	25¾	25¾	25¾
75	Domtar	18¾	18¾	18¾
—	Domtar Pr	20½	20½	—
—	D Text	33	32¾	—
—	D Text pr	145½	145½	—
—	Donohue	8	8	—
—	Du Pont	45¼	45¼	—
—	Du Pont Pr	83½	83½	—
—	Eddy Mate	37	37	—
—	Electrolux	49	49	—
—	Enamel A	800	800	—
—	Enamel B	400	400	—
25	Falcon	103	103	103
—	Fam Play	25½	25½	—
100	Fleetwood	22	22	22
—	Ford	60¾	60¾	—
—	Fraser	30¼	30¼	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete	420	420	—
—	G Dynam	48½	48½	—
—	GMC	112½	112½	—
—	GR BRCI	16	16	—
300	GL Paper	22¼	22	22¼
—	Hdy Ands	6	6	—
—	Harding A	29½	29¼	—
—	Haw Sidd p	98½	98½	—
—	Hollinger	27	27	—
—	Home A	18	18	—
—	Home B	19¼	19¼	—
—	Hud Bay M	68½	68¼	—
—	HBC	14¾	14¾	—
—	Husky Oil	13¼	13	—
—	Husky B p	52½	52½	—
125	Imp Oil	52¾	52¾	52¾
—	Imp Tob	14¾	14¾	—
—	Inland C Pr	19	19	—
350	Ind Accep	23½	23½	23½
—	Inland C Pr	19	19	—
360	Int Nickel	98¼	98	98¼
—	Int Pap	32½	32½	—
—	Inter PL	88	87½	—
—	Labatt	18	18	—
—	Laur Fin	13¾	13¾	—
600	Loblaw (A)	11¾	11¾	11¾
—	Loblaw (B)	11¾	11¾	—
—	Loeb M	16½	16½	—
—	MacLaren A	24	23¾	—
—	MacLaren B	26	26	—
—	MacLean H	34	33¾	—
—	MB & PR	29½	29	—
—	Marit Elec	20	20	—
225	Massey F	33	33	33
—	McAllister	6¾	6¾	—
—	Met Stores	10¼	10¼	—
350	Miron 6%	12½	12½	12½
—	Molson A	37	37	—
—	Molson B	37	37	—
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	23	23	—
50	Moore Corp	74½	74½	74½
—	Morse RA	14¾	14	—
—	Morse RB	12½	12½	—
—	Mussens	10	10	—
—	NFLD Light	10¾	10¾	—
—	Nia Wire	20¾	20¾	—
—	Nia Wire B	19½	19½	—
110	Noranda	50	50	50
—	NS LP	34	34	—
—	Ocean Fish	12	12	—
—	Ogilvie	14¼	14	—
—	Ogilvie Pr	35½	35½	—
—	Ont Steel	33¼	33	—
—	Oshawa A	50½	50½	—
60	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
—	Placer	22½	22½	—
140	Pow Corp	13¾	13	13¾
100	Price Br	39	38¾	39
—	Price Pr	85¼	85¼	—
—	Philips C	26¼	26¼	—
100	QN Gas	10¾	10¾	10¾
—	Que Phone	26	25¾	—
—	Q Ph 4¾ 65	20	20	—
—	Reitmans A	8¾	8¾	—
100	Rio Algm	19	19	19
—	Rockwell	28	25¾	—
—	Rolland A	11¾	11¾	—
—	Ronalds F	14½	14½	—
—	Rothmans	23¼	23¼	—
—	Russel A	25	24	—
—	Royal T Tr	20¼	20¼	—
—	St-L Cem	37½	37½	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Corp	100	100	—
100	Salada F	11¾	11¾	11¾
—	Scott LaS	14¾	14¾	—
200	Shell Can	17¾	17¾	17¾
75	Shell I Pr	25¼	25¼	25¼
—	SherW	34½	34½	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Shop Save	13¾	13¾	—
—	Sicard	6¾	6½	—
—	Sicahrd 6%	20½	20½	—
—	Simpsons	29¾	29¼	—
—	Simp Sears	18¾	18¾	—
—	Soc GP	8¾	8¾	—
—	Sogemines	12	13	—
—	Southam	38¾	37½	—
—	SS Steel	24½	24¼	—
160	Steel Can	28¾	28¾	28¾
—	Steinbg A	46½	46½	—
—	Steinbg Pr	102	102	—
—	Texaco C	51½	51¼	—
—	T Fin A	12¾	12¾	—
—	Tr-C Corp	9¾	9¾	—
—	Tr-C PL	35¾	35¾	—
—	Tr Mt P	20¾	20	—
—	Turnbull	10¼	10¼	—
—	Un Carb	29¼	29¼	—
—	Walk GW	37	36¾	—
—	Weldwood	11¾	11¾	—
200	WCoast T	19½	19½	19½
—	Weston A	21	21	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Zeller's	22¾	22	—

Bourse Canadienne

—	Ajax	9	8	—
—	Alpha A	50	50	—
—	Alscope	72	72	—
500	Alsof	10	10	10
—	A B	34	32	—
—	Amcaninm	4½	4½	—
1000	Anzl S	41	41	41
—	Anthonian	7½	7	—
—	Arno	4½	4½	—
300	Augustus	65	63	65
—	Atlantic	32	20	—
—	Band-Ore	15	15	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beauce P	18	18	—
—	Beld-Cort	12¼	12¼	—
—	Beld C P	14	14	—
100	Black Hwk	300	300	300
13500	Black River	25½	25	25
—	Blue Bon	323	323	—
—	Bluewater	20	20	—
—	Bornite	6	6	—
—	B Carnets	41	41	—
1000	Bruce-Preste	12	12	12
—	Bruneau	24½	24	—
1000	Burnt Hill	30	30	30
—	Calumet	340	340	—
—	C Ineerurh	310	310	—
—	C Magnesit	100	100	—
400	C See Und	293	293	293
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	8½	8½	—
—	Casavant	425	425	—
—	Cessland	600	600	—
—	Chemalloy	157	150	—
—	Cheskirk	9	9	—
—	ChibCopper	3½	3½	—
3000	Chipman	29	29	29
—	Com OG	28	28	—
200	Commodr	175	175	175
—	Commod w	100	99	—
—	Cominga	10	10	—
—	C Canorama	43	41	—
—	C D Sc (A)	125	125	—
—	C Manitoba	27	26	—
—	C Mogador	23	22	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	21	20	—
—	C Q Smelt	100	100	—
—	C Perch	18	18	—
—	CQ Yell	6	3½	—

Bourse Canadienne

—	C Virginia	46	42	—
—	Copstream	8	8	—
—	Couvr. A	7¼	7¼	—
—	Cr St-L (A)	10	10	—
—	Crownbride	28	28	—
—	Crusade	13	14	—
—	Dearing Ex	11	11	—
—	Dauphin	20	20	—
—	Delta Elect	225	210	—
—	Delta Min	29	29	—
—	Denault w	13¼	13¼	—
6200	Dolsan	101	98	100
—	Dome	39¼	39¼	—
—	Dom Exp	12	10	—
—	Dom Lease	11	10½	—
—	D Oilcloth	31¾	31¾	—
—	Drum Weld	9¾	9¾	—
—	Dumagami	62	62	—
16500	Dumont	38	36	37
—	Dyna Pet	111	111	—
—	East Sull	870	850	—
—	East Vnet	24	22½	—
—	Electrolier	11	11	—
5500	Emo Oil	8	8	8
10050	Equity Ex	93	89	89
—	Fab Met	14	14	—
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	8½	8½	—
—	Fiscal	11½	11½	—
—	Fiscal pr	19	19	—
—	Flint Rock	25	23	—
—	Fontana	4	3	—
—	FT Reliance	42	41	—
2000	Fox Lake	24½	24½	24½
—	Frigistors	45	45	—
—	Fundy	5	5	—
—	Futurity	44	40	—
100	Gilchrist	450	450	450
500	Garney	67	67	67
—	Ghislau	31	31	—
500	G Autotron	100	100	100
100	Glen Lake	175	175	175
100	Greenberg	5¾	5¾	5¾
—	Grt W Min	129	121	—
—	Grissol	220	220	—
—	Gui Por Ur	20	20	—
—	Hastings	350	320	—
—	Hubbard A	28	28	—
—	Inland Ch	6¾	6¾	—
—	Inspiratn	160	135	—
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Ceram	10	9	—
—	Intp Dredg	27	26	—
—	Inv Found	53	53	—
—	James Bay	36	35	—
100	Jubilee	300	300	300
—	Kellie	35½	32	—
19500	K Desmond	70	70	70
—	Kenting Av	5	5	—
—	Kiena	170	170	—
298	Kodiac Pet	355	350	350
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Ac A	900	900	—
—	Labrador	35½	35½	—
—	Ladulboro	35	35	—
—	La Lecir A	11½	11½	—
—	L Dufault	11½	11½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lithium	8	8	—
—	Lowney	28½	28½	—
6000	Louanna G	18	17½	17½
—	Malartic HY	18	17	—
—	Massval	10	9	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McKinney	12	11	—
25	Melchers	23¾	23¾	23¾
400	Melchers Pr	5½	5½	5½
—	Merc Chip	9½	9½	—
—	Merrill	52	52	—
—	Mid-Chib	15	15	—
—	Midepsa	365	360	—
1000	Miro M	24	24	24
1000	Mistango	19	19	19
—	Molyb	60	50	—
—	Monpré	8	8	—
1200	Mt Pleast	109	107	108
100	Mt Plea w	12	12	12
—	MR Dair	275	275	—
—	MR Rice	19	19	—
500	NAut Ven	200	200	200
—	Native M	6	6	—
—	N Formaq	5	5	—
2500	N Imperia	125	124	125
—	Newrich	16	14	—
—	NW Amul	4	4	—
2100	Noeana	18	17½	18
—	NA Asbesto	6	6	—
1000	NA R M	35	33	35
1000	NW Cana	10½	10½	10½
—	Norvalie	8½	8½	—
1000	Opem Ex	10	10	10
—	Patino	850	850	—
—	Paton	12	12	—
50200	Pat Silver	48½	47	47½
—	Paudash	7	7	—
200	Peace Riv	415	415	415
—	Pemb El	24	24	—
—	Pennbec	21	20½	—
2000	Peso S	130	130	130
—	Phoenix O	68	68	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
—	Perquinie	20	20	—
—	Pow C 2 pr	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Conalt	135	135	—
—	Q Indust M	20	19	—
—	Rancheria	78	75	—
—	Raglan	210	210	—
—	Ranger O	204	204	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
—	RA Pete B	165	89	—
2000	Rusty L	24½	24½	24½
—	Ruby Foo	300	300	—
—	Ruby F wt	26	26	—
900	St L Colum	205	205	205
—	St Lnd Lds	80	76	—
—	St Lucie Ex	19	14	—
—	Sapawe	33½	38	—
—	Seaway H	5½	5½	—
100	Selec-T 2 pr	325	325	325
—	Silver Reg	24	22½	—
—	Silver Sum	18	16½	—
—	Silver T	26	26	—
—	Sobeys A	19¾	19¾	—
—	Sogena	10½	10½	—
2000	S Dufault	7½	7½	7½
—	Spart Air	44	43	—
—	Staris Ex	78	72	—
1300	Std Gold	30	29	30
—	Sullivan	610	600	—
—	Superpack	315	315	—
—	Surlaga	37	37	—
—	Tache	16	15½	—
—	Talisman	54	54	—
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Expl	5½	5½	—
—	Titan	6	6	—
—	T C Freeze	38	38	—
—	Trterre	38	38	—
—	U Asbests	300	300	—
—	Un Obalski	34	33	—
—	U Towns El	16¾	16¾	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
—	V Dr Hout	200	190	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburne	140	135	—
—	Westeel	18¾	18¾	—
300	West Tin	47	47	47
1000	Westville	17½	17½	17½

Bourse Canadienne

6-10-65

(américaines hors-liste)

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
All Chalmer	50	$ 28¼	28¼	28¼
Gen Elec	300	$118¾	118¾	118¾
Grace	200	$ 52¾	52¾	52¾
Penn Rail	100	$ 49½	49½	49½
Radio C	100	$ 45¾	45¾	45¾
SCM Corp	100	$ 42½	42½	42½
Sperry Rd	100	$ 15	15	15
S Kollsman	100	$ 22	22	22
United Air	100	$ 86¾	86¾	86¾
United Cor	100	$ 8¾	8¾	8¾
Zenith R	100	$102½	102½	102½

Activité restreinte, écarts mixtes

MONTREAL — L'activité est plutôt légère en début de séance à Montréal alors que les fluctuations des cours sont étroitement en baisse dans la majorité des principaux secteurs.

Parmi les principaux changements, CPR, Imperial Tobacco, Price Bros. et Dominion Stores déclinent de ¼ chacun. IAC perd ⅛.

Les banques sont inchangées et les autres secteurs sont stables.

Dans le secteur minier, les mines et pétroles sont généralement inchangées et modérément actives.

* * *

TORONTO — Les industrielles sont légèrement plus élevées à l'ouverture à Toronto. La séance est calme.

Les métaux usuels et les pétroles sont plutôt inactifs.

Du côté des spéculatives, Silver Miller gagne 2 cents à 17½ cents et Genex 1½ à 36½ cents.

Trois compagnies minières, suspendues il y a plus d'un an, ont été rayées définitivement de la liste par la Bourse de Toronto. Il s'agit de Phantom Industries, pour ne pas avoir publié un rapport pour l'année 1963 ; Canadian Northwest Mines & Oils, qui n'a pu améliorer sa situation financière relativement aux exigences prescrites par la Bourse et Trans continental Resources Ltd, pour avoir émis des actions sans l'approbation de la Bourse.

* * *

NEW YORK — Quelques titres se transigent intensément dès l'ouverture du marché qui

affiche une tendance irrégulièrement plus élevée.

En outre, les compagnies aériennes sont en hausse, les automobiles sont inchangées ou un peu plus élevées tandis que les électroniques et les pharmaceutiques gagnent légèrement du terrain.

Ampex et Allis-Chalmers, déjà très en évidence depuis quelques séances continuent d'être transigés très activement et même plus. Ampex est coté à environ 21 7/8 et Allis-Chalmers à 28 7/8.

LONDRES — Le ton du marché est généralement calme et ferme aujourd'hui à Londres.

Les valeurs cotées en dollars sont plutôt ternes. Les titres canadiens sont en général un peu faibles mais toutefois Aluminium, Hollinger et Imperial Oil sont plus forts.

Les banques anglaises et canadiennes sont inactives.

Bowater fléchit légèrement dans le secteur des papeteries qui affiche une allure mixte.

* * *

PARIS. — La circonscription continue de régner sur le marché qui présente une physionomie à peine soutenue avec des affaires sans constance. On ne saurait dire que la résistance foncière de la cote soit entamée car les différences négatives sont presque toujours insignifiantes, mais il faut constater aussi que les ventes de routine qui se présentent ne rencontrent pas immédiatement la demande correspondante au niveau des cours de clôture précédents.

La note est toujours à un attentisme que justifie sans doute en partie les inconnues politiques que l'on sait, l'imminence de l'emprunt d'Etat qui va drainer un milliard de francs sur les liquidités, et le début de la discussion budgétaire à l'assemblée nationale, discussion qui promet d'être parfois fort animée.

cote des grains

Marché à terme : 6 octobre 1965

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	86¾	—	—	86¾
Dec.	—	—	—	84¾
Mai	84¾	—	—	84¾
Juil.	—	—	—	84½
ORGE :				
Oct.	1.31¾	1.31¾	1.31⅝	1.31⅝
Dec.	1.29¼	—	—	1.29¼
Mai	1.31	—	—	1.31
Juil.	—	—	—	1.29⅛
LIN :				
Oct.	3.04	3.08½	3.04	3.07
Dec.	2.90⅜	2.91½	2.89⅛	2.90½
Mai	2.93¼	2.95⅛	2.94⅛	1.95¼
Juil.	2.92⅜	2.93¼	2.92⅜	2.93
SEIGLE :				
Oct.	1.25	1.25	1.24½	1.24½
Dec.	1.27⅛	1.27⅛	1.26½	1.26⅜
Mai	1.34⅛	1.34¼	1.33⅜	1.33⅝
Juil.	—	—	—	1.34½
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.28	2.29½	2.28	2.28
Jan.	2.22½	2.23	2.21⅝	2.21⅝
Mars	2.20⅜	2.22	2.20⅜	2.21
Mai	2.20½	2.20	2.19½	2.19½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 86½ ; ex 3 cw 83¼ ; ex 1 fourragère 83¼ ; 1 fourragère 82 ; 2 fourragère 79 ; 3 fourragère 76 ; fourragère mélangée 63.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.33⅜ ; 1 cw 2-rang 1.31⅝ ; 2 cw 2-rang 1.29⅝ ; 3 cw 6-rang 1.30⅜ ; 3 cw 2-rang 1.27⅝ ; 1 fourragère 1.27⅝ ; 2 fourragère 1.25⅛ ; 3 fourragère 1.22¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.24½ ; 3 cw 1.19½ ; 4 cw 1.10½ ; ergoté 1.02½ ; sur voie 1.24½.

Lin : 1 cw 3.08⅜ ; 2 cw 3.02 ; 3 cw 2.67 ; sur voie 3.07.

Graine de colza : No 1 cdn 2.26½ ; no 2 cdn 2.73.

Marché du lin :
Prix comptant $2.82½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	1.61⅜	1.61¾	1.59½	1.59⅝
Mars	1.64½	1.64¾	1.62⅜	1.63¼
Mai	1.62¼	1.62¾	1.60½	1.60¾
Juil.	1.50	1.50	1.48¾	1.49¼
Sept.	1.51½	1.51½	1.51	1.51
MAIS :				
Déc.	1.15⅜	1.15½	1.15¼	1.15¼
Mars	1.19½	1.19¾	1.19¼	1.19¼
Mai	1.22½	1.22¾	1.22¼	1.22¼
Juil.	1.24¼	1.24½	1.24	1.24¼
Sept.	1.21	1.21¾	1.21	1.21½
AVOINE :				
Déc.	66½	66½	66¼	66⅜
Mars	68	68	67¾	67¾
Mai	67¼	67¼	67¼	67¼
Juil.	65½	65¾	65½	65¾
Sept.	—	—	—	—
SEIGLE :				
Déc.	1.25¼	1.25¼	1.24¼	1.24¼
Mars	1.30	1.30	1.29	1.29¼
Mai	1.31¾	1.32	1.31½	1.31¾
Juil.	1.30	1.30	1.29¼	1.29¾
Sept.	1.30	1.30	1.29¾	1.29¾
FEVES SOYA :				
Nov.	2.45¾	2.47	2.45	2.45¾
Jan.	2.40¾	2.51	2.48¼	2.49¼
Mars	2.54¼	2.55	2.52¾	2.53¾
Mai	2.57¾	2.57¾	2.55¼	2.55¾
Juil.	2.57½	2.58¼	2.56¼	2.56¾
Août	2.55¼	2.56½	2.55	2.55
Sept.	2.49	2.49	2.48½	2.48½

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : pommettes $2.50, Wolf River et Lobo $1.25 à $1.50, McIntosh $1.50 à $1.75, Wealthy $1.00 le minot.

Ail : $2.50 à $3.50 la douzaine de tresses.

Aubergines : $2.00 à $2.25 le minot.

Blé d'inde : .20 à .25 la douzaine d'épis.

Betteraves : .30 la douzaine de paquets, 1.00 à 1.25 les 50 livres.

Brocoli : 2.50 la douzaine.

Carottes : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres, $1.75 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Céleri : $2.00 à $2.75 le cageot de 24, $1.00 à $1.25 la douzaine.

Chicorée et escarole : .90 à $1.25 le cageot de 12 ou de 16.

Choux : .75 à .90 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges $1.25, Savoie $1.50 à $1.75 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3 à $3.25 les 16 pintes.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la douzaine.

Choux-fleurs : 1.50 à 1.75 la douzaine.

Citrouilles : $2.50 à $3.00 la douzaine.

Courges : Hubbard $2.50 à $3.00 la douzaine, Pepper $1.75 à $2.00 le minot.

Epinards : $1.50 le minot, $2.00 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : iceberg $1.50 à $2 le cageot de 18.

Navets : no 1 $1 à $1.25 le sac de 50 livres, $1.50 le minot.

Oignons : du printemps .50 à .60 la douzaine de paquets, jaunes $1.25 à $1.35, no 2 $1.00, rouges $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 le minot, $2.00 12 cellos de 24 onces.

Patates nouvelles : $1.50 à $1.60 de terre noire 1.25 les 50 livres.

Persil : .50 à .60 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux $2.00 à $2.50 la boîte, fort $1.25 les six pintes.

Tomates : rouges $1.50 à $2.00, roses $2.00 à $2.75 la boîte, vertes .50 la boîte.

Poireaux : .50 à .60 la douzaine.

Radis : .50 à .60 la douzaine de paquets, en cellos, $1.75 à $2.00 les 30 cellos de huit onces.

NEWyork

		Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind		41¾	40½	41¾
Address		61½	58½	61
Allegany		9½	9¼	9¼
Allis Ch		28¼	27⅝	28¼
Alum Ltd		26¾	26½	26¾
Amerada		78½	78¼	78¼
Am Can		53½	53¼	53¼
Am Cyan		78¾	77⅝	77¾
Am Home		78¼	77¼	78
Am Mot		10⅜	10⅛	10⅜
Ancnda		74	72⅝	74
Armco Stl		67¾	67½	67¾
Armstg CK		62½	61⅝	62½
Avco Corp		21¾	21½	21⅝
Babcock		39	37⅞	38⅜
Balt Ohio		42¾	41½	42¾
Bell How		37⅜	36¾	37⅜
Beth Steel		38¾	38	38⅜
Boeing		103¼	100⅛	102½
Borden		44¼	43½	43¾
Borg War		48	47½	47¾
Bos Edis xd		47½	47	47
Burl Ind		37⅞	37¼	37¾
Burrghs		43¾	41⅞	42¾
Calumet		21¾	21¼	21⅝
Campb RI		20¼	19⅝	20
Camp Soup		36¼	35⅝	35⅞
Can Dry		30¾	30½	30⅝
Cdn Brew		7⅞	7¾	7¾
CPR		62¼	62	62¼
Case JI		18½	17¾	18⅛
Cater Tr		47	46¼	46⅜
Celanese		85¼	83⅞	85
Ches Ohio		78¼	77⅜	77½
Chrysler		55¼	53	55
Clevite		48	47

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 7 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 232

Indonésie: l'aviation reste fidèle à Soukarno; ultimatum aux rebelles

DJARKARTA. (AFP, UPI, PA) — L'armée de l'Air indonésienne a lancé aujourd'hui un ultimatum aux forces rebelles qui luttent contre les troupes gouvernementales, à la suite du coup d'Etat du 30 septembre, leur accordant un délai de 72 heures pour mettre bas les armes, annonce la radio de Djakarta. Ceux qui ne se rendront pas, ajoute la radio, seront traités sans pitié.

Cet ultimatum apporte un démenti très net aux affirmations selon lesquelles l'armée de l'Air indonésienne s'était rangée du côté des rebelles à la suite du coup d'Etat. D'autre part, le maréchal de l'air Omar Dhani, commandant en chef de l'aviation, que l'on disait en fuite avec les rebelles, a annoncé lui-même que des officiers aviateurs indonésiens, effectuant un stage volontaire d'entrainement à la base aérienne proche de Djakarta, ont été arrêtés ce matin. On compte parmi eux des femmes officiers.

Par ailleurs, le président Soukarno et les chefs de l'armée semblent en désaccord sur l'avenir du puissant parti communiste indonésien, qui compte 3,000,000 de membres.

Le chef de l'Etat indonésien a déclaré à son cabinet hier qu'il désapprouvait la "campagne anti-communiste" lancée par l'armée à la suite de la prétendue participation du parti communiste au coup d'Etat de vendredi dernier. Six généraux ont été assassinés par les insitigateurs du putsch.

Le point de vue du président Soukarno a été rendu public par M. Soubandrio, premier vice-président du conseil des ministres, à l'issue de la réunion du cabinet qui a eu lieu hier au palais présidentiel de Bogor, situé à environ 40 milles de Djakarta. M. Soubandrio, qui exerce également les fonctions de ministre des Affaires étrangères, a déclaré qu'il est porté à croire les affirmations du parti communiste selon lesquelles il n'aurait pas été impliqué au coup d'Etat.

Dans une déclaration, les chefs communistes ont soutenu que leur parti n'avait été aucunement impliqué à la tentative de putsch militaire qu'ils ont qualifié de querelle à l'intérieur de l'armée". Deux ministres communistes, M. Njoto et M. Lukman, ont apparu en public pour la première fois hier depuis les événements de la semaine dernière. Ils ont assisté à la réunion du cabinet. Toutefois, il convient de noter que M. N. Aidit, président du parti communiste, n'a pas assisté à la réunion du cabinet, dont il fait partie. (Selon Mme Aidit, le leader communiste aurait été "enlevé" par des "éléments de droite".)

Le président Soukarno — qui est âgé de 64 ans — semble convaincu qu'il a besoin des communistes pour continuer sa politique étrangère de gauche, qui tend à une amitié encore plus intime avec son principal allié, la Chine populaire. Bien que l'armée ait des preuves formelles que la brève rébellion du 30 septembre ait été menée avec des armes de fabrication chinoise (fusils, munitions et grenades à main), le président reste sourd aux arguments de l'armée et des partis de droite, et persiste à parler de "l'affaire" qui "doit être réglée de façon amicale, sur le plan politique", et il n'a jamais employé les termes "coup d'Etat". Hier, le Dr Soubandrio, parlant au nom du président qui n'avait pas voulu voir les journalistes, a fait un parallèle entre "l'événement" de vendredi dernier et d'autres événements du passé" (allusion à la rébellion de Padang (Sumatra) en 1958, à celle des Célèbes la même année, et au terrorisme du "Darul Islam").

Le président Soukarno a cependant reconnu que "les événements de vendredi dernier pourraient affaiblir l'unité indonésienne". Mais il a ajouté que des représailles à l'égard des coupables "pourraient faire le jeu des néocolonialistes et impérialistes".

Cependant, l'armée a annoncé que cinq membres marquants du mouvement communiste de jeunesse "Pemuda Rakjat" ont été arrêtés à Kampung (Djakarta) lundi dernier, par les forces de sécurité "avec toutes les preuves de leurs projets subversifs".

Sur le plan des opérations militaires, les heurts se poursuivent dans le centre de Java entre soldats fidèles au gouvernement et éléments rebelles, annonce la radio malaysienne, citant la radio de Djakarta.

Téléphoto PA

Soukarno réapparaît en public

Le président Soukarno, chef de l'Etat indonésien a fait hier, sa première apparition en public depuis la tentative de putsch militaire manqué de vendredi dernier. Le président a accepté de poser devant les photographes peu avant la réunion de son cabinet qui a eu lieu au palais de Bogor, situé à 40 milles de Djakarta. A gauche, on aperçoit M. Soubandrio, premier vice-président du conseil des ministres des Affaires étrangères.

Brésil : la crise semble être dénouée

RIO DE JANEIRO, (AFP, UPI) — La crise soudaine que l'état d'alerte militaire à Rio de Janeiro avait paru annoncer durant la nuit de mardi à mercredi, après les élections qui ont donné la victoire à l'opposition dans la majorité des onze Etats qui ont voté dimanche, a été dénouée hier, semble-t-il, avant de s'être matérialisée.

Dans une déclaration faite hier, le général Arthur Costa E. Silva, ministre brésilien de la Guerre, a annoncé que les forces armées se refusaient à intervenir dans le processus politique, et qu'elles se soumettraient inconditionnellement aux décisions du président Castelo Branco.

Cette attitude a été aussitôt interprétée comme signifiant que le régime actuel, soutenu par le gros des forces militaires, ne fera pas obstacle à l'investiture, en décembre, de MM. Negrao de Lima et Israel Pinheiro, gouverneurs élus respectivement des Etats de Guanabara et de Minas Gerais, bien que leur triomphe fut dû au vote massif de l'opposition.

La déclaration du ministre de la Guerre devrait normalement apaiser les esprits, mais les observateurs demeurent convaincus que la tension qui, mardi soir, a atteint son paroxysme, pourrait renaître.

La "ligne dure" contre l'opposition

On sait, en effet, que le groupe des civils et militaires de la "ligne dure" n'acceptent pas les victoires de l'opposition. On a l'impression que le maréchal Castelo Branco et le général Costa E. Silva sont en ce moment l'objet de pressions très fortes de la part de cette "ligne dure".

A cet égard, le ministre de la Guerre a donné, dans son discours, une certaine satisfaction à ces "révolutionnaires durs" quand il a déclaré: "Un an après notre victoire, nous avons aujourd'hui une révolution "sui generis", car nos seules difficultés sont créées par l'ardeur de ceux qui sont trop révolutionnaires. Nous ne craignons nullement une contre-révolution, mais sommes obligés, au contraire, de retenir les jeunes qui aiment trop la révolution".

Les déclarations de M. Costa E. Silva indiquent, selon tous les observateurs, que les autorités fédérales essaient actuellement de gagner du temps pour résoudre le problème créé par les élections, tout en donnant une satisfaction aux représentants de ceux qui veulent continuer la révolution "dans la pureté et la dureté".

L'opposition est dans l'expectative

Dans les milieux politiques de l'opposition, par ailleurs, on préfère attendre l'évolution des événements, indique-t-on, maintenant que la victoire de leurs candidats est définitivement confirmée.

Washington demande à l'OEA de l'aider à accueillir les réfugiés cubains

WASHINGTON. (AFP) — Le gouvernement américain a invité tous les pays latino-américains à participer, aux côtés des Etats-Unis, à la tâche humanitaire d'accueillir les Cubains qui désirent quitter leur pays.

"Tous les pays américains ont non seulement une responsabilité et un intérêt communs dans la question cubaine en général, mais ils ont aussi un intérêt particulier pour la condition du peuple cubain", a déclaré devant le conseil de l'OEA le représentant des Etats-Unis, M. Ward Allen. Il a ajouté que le transport des réfugiés ne violerait aucunement l'embargo sur les communications avec Cuba imposé l'an dernier par l'OEA, car cet embargo est automatiquement levé pour les transports qu'imposent des raisons humanitaires.

Le secrétariat d'Etat a transmis hier au gouvernement cubain, par le truchement de l'ambassade helvétique à La Havane, des précisions sur les dispositions qui vont être prises pour permettre le transfert de réfugiés cubains de l'île des Caraïbes aux Etats-Unis de façon ordonnée et appropriée.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Marshal Wright, a insisté sur la nécessité pour les exilés cubains actuellement sur le sol américain de rester sur place afin qu'il soit plus facile de les contacter, de s'abstenir de prendre des initiatives ou des dispositions personnelles et de s'abstenir de toute action susceptible de gêner l'arrivée des réfugiés ou leur hébergement et leur réinstallation. M. Wright a évoqué la possibilité de l'installation de certains de ces réfugiés en dehors des Etats-Unis.

Dans un communiqué publié hier après-midi, le comité international de la Croix-Rouge a indiqué qu'il avait pris connaissance de la déclaration du président Johnson. Il a précisé que si un accord se réalise par la voie diplomatique et que si Washington et La Havane désirent sa coopération, il sera heureux de contribuer, sur le plan strictement humanitaire, à la réussite de l'action.

La Chine à l'ONU: plaidoyer de la Hongrie et refus de Formose d'interpréter dans ce sens l'appel de Paul VI

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères de Hongrie, M. Janos Peter, premier orateur dans le débat général de l'assemblée hier, a fait un long plaidoyer en faveur de l'admission à l'ONU de la Chine populaire, "qui, elle, peut fort bien se passer de l'organisation, mais dont l'absence prolongée risque d'amener la dissolution des Nations unies".

"Les Etats-Unis ont peut-être le droit de maintenir des réserves à l'égard de l'attitude de la Chine populaire dans certains problèmes internationaux, mais ils n'ont aucune justification, politique ou morale, pour lui fermer la porte de l'organisation internationale", a dit le ministre hongrois.

La France lève ses réserves vis-à-vis de l'ONU

PARIS. (AFP) — M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, qui vient de rentrer de New York, a fait hier au conseil des ministres un compte rendu très positif sur les activités de l'ONU. Il a rendu d'autre part hommage au discours du pape Paul VI, qui a recueilli, dit-il "le respect et la considération unanimes" et, d'autre part, a exprimé sa satisfaction devant l'évolution en cours au sein de l'organisation internationale.

Ainsi, la réserve que la France avait naguère témoignée à l'égard de l'ONU semble être entièrement tombée. Ce qui ne veut pas dire toutefois qu'elle soit disposée dès maintenant à concrétiser, son attitude nouvelle sous la forme tangible d'une contribution financière volontaire.

Comme le ministre des Affaires étrangères l'a indiqué dans son discours devant l'Assemblée de l'ONU, la France estime qu'il faut "remettre de l'ordre dans la maison." Alors seulement un geste de sa part pourrait avoir un effet utile.

L'équilibre budgétaire

Sur ce point, M. Couve de Murville, selon le compte rendu des délibérations du conseil des ministres donné par M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, a signalé qu'effectivement les Nations unies "semblaient faire un effort en vue de réaliser l'équilibre budgétaire, ce qui implique que les dépenses devront être comprimées."

L'ONU est donc sur la bonne voie, mais les décisions concrètes restent à prendre.

Les Tibétains tentent de bloquer une route chinoise près du Sikkim

LA NOUVELLE-DELHI — (UPI, AFP, PC) — La radio indienne rapporte aujourd'hui que des Tibétains tentent de bloquer une route de ravitaillement chinoise près de la frontière du Sikkim en utilisant des tactiques de guérilla.

Selon la radio et les agences de presse indiennes, environ 5,000 hommes de la tribu Khampa participent à l'opération visant à bloquer la route du Sé-tchouan qui relie Pékin au Tibet. Ces guérilleros constituent un "gros mal de tête" pour le gouvernement communiste chinois, ajoute-t-on.

Plusieurs sections de la route auraient déjà été détruites par ces guérilleros.

Cependant le chargé d'affaires indien à Pékin, M. Jagat Mehta, est rentré à la Nouvelle-Delhi afin d'étudier l'état des relations sino-indiennes avec le gouvernement. Celui-ci s'inquiète de l'activité militaire accrue des Chinois à la frontière sino-indienne et de l'amitié grandissante de Pékin avec le Pakistan.

De son côté, le Pakistan a demandé aux Nations unies d'envoyer une commission représentative des quatre grandes puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS et France) dans la péninsule indienne pour surveiller le respect intégral des résolutions de l'ONU relatives au conflit indo-pakistanais.

Dans sa lettre au Conseil de sécurité, l'ambassadeur du Pakistan déclare que la trêve risque d'être définitivement rompue par suite d'une reprise de la guerre avec l'Inde.

Cet avertissement du Pakistan vient au moment où les 4 grandes puissances apparaissent divisées sur la question du contrôle et du financement d'un corps de paix sur le sous-continent asiatique.

On croit savoir que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne accorderaient leur appui entier au plan du secrétaire général U Thant visant à accroître le contingent "d'observateurs" dans cette zone; le financement de ce projet est estimé à quelque $3 millions.

Par contre, la France et l'URSS marqueraient leur opposition au plan de M. Thant, principalement parce que les deux pays estiment que le contrôle et le soutien de la force de paix est du domaine exclusif du Conseil de sécurité.

Danger d'une offensive majeure

Le représentant du Pakistan, en reclamant l'envoi d'une commission sur le sous-continent, a averti les Nations unies que "l'Inde est sur le point de lancer une offensive majeure qui ne pourrait que détruire l'accord de cessez-le-feu".

"Si l'Inde agit de la sorte, a dit le représentant, le Pakistan n'aurait d'autre solution que de faire face à la menace indienne avec toutes les forces militaires à sa disposition, et que de prendre les initiatives qui pourraient être nécessaires, dans l'exercice de ses droits de défense."

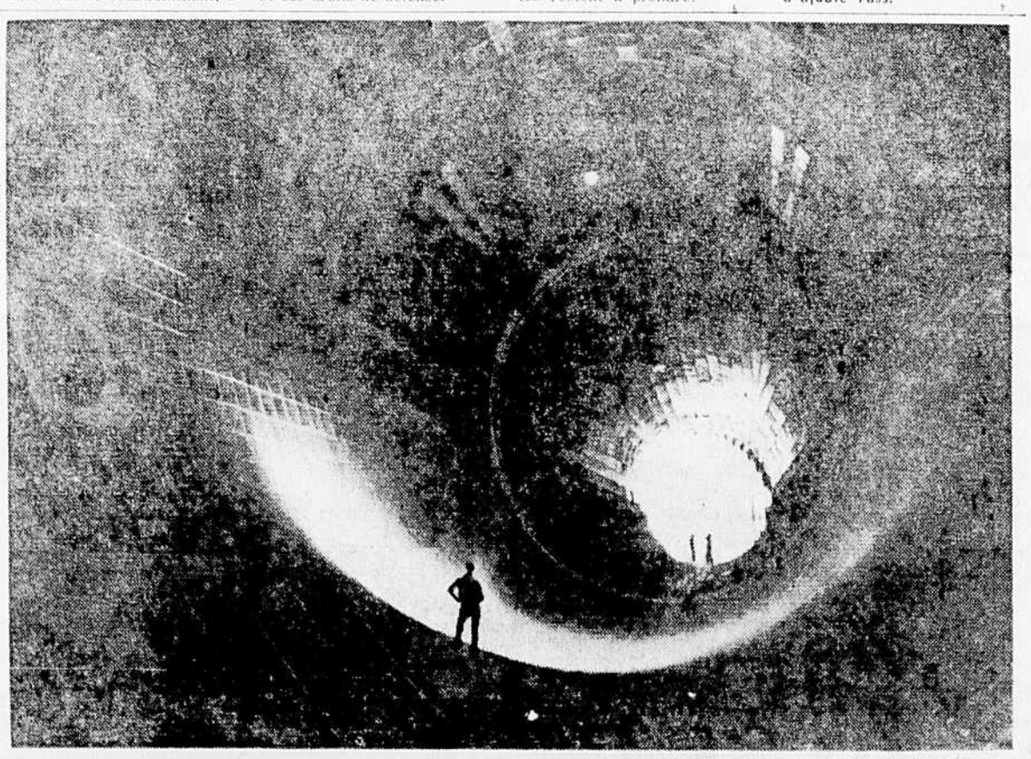

Téléphoto PA

Marche vers la lumière

Cette photo, qui semble tirée d'un film d'horreurs au cours duquel le héros, après nous avoir fait passer par toutes sortes de transes, aboutit en fin de compte à la lumière au bout d'un interminable tunnel, montre bien en fait un tunnel, mais c'est un ouvrage qui n'a rien de diabolique. Il s'agit d'un tunnel dans lequel sont faites les expériences de vol simulé et de vélocité pour les avions de l'avenir qui atteindront 2,800 m.p.h. D'un diamètre de 55 pieds, il est isolé avec des panneaux d'acier inoxydable qui peuvent supporter une chaleur de 650 degrés.

La sonde Luna-7 atteindra son objectif ce soir

MOSCOU. (AFP-UPI) — La station automatique soviétique "Luna-7" se rapproche de son objectif alors que circulent de plus en plus nombreuses les rumeurs voulant que les Soviétiques tentent encore une fois de faire effectuer à leur engin un "atterrissage en douceur" sur la lune. Cet exploit serait une "première" mondiale.

L'agence Tass a annoncé que "Luna-7" atteindrait son objectif à 1 h. 08 la nuit prochaine (6 h. 08 ce soir, heure de Montréal). Les communications avec le navire spatial sont stables et tout fonctionne comme prévu, a ajouté Tass.

Les gaz lacrymogènes feraient partie de l'arsenal américain au Vietnam

(d'après AFP, UPI, PA) — On a tout lieu de croire que désormais les gaz lacrymogènes vont entrer dans l'arsenal normal opérationnel des unités américaines au Vietnam.

En effet, de l'échange de notes qui a eu lieu entre le secrétariat de la Défense et le commandement américain au Vietnam, il ressort que l'emploi des gaz lacrymogènes n'a jamais été interdit, contrairement à ce qu'avait cru comprendre le commandement américain.

La Grande-Bretagne s'apprête à rejeter comme étant sans fondement les accusations de la Chine selon lesquelles elle aurait autorisé "les forces d'agression des Etats-Unis à utiliser Hong-Kong comme base d'opérations pour leur guerre au Vietnam", apprend-on de source bien informée.

Dans sa note en date du 1er septembre dernier, le gouvernement chinois protestait énergiquement contre la présence fréquente à Hong-Kong de navires de guerre américains.

108 avions USA abattus

Cinq avions américains ont été abattus par la DCA nord-vietnamienne, a confirmé hier un porte-parole militaire américain. Deux "F-105", un "Phantom" et un "Crusader" ont été abattus au cours de raids dans la région située à mi-chemin entre le nord-est de Hanoi et la frontière chinoise, cependant qu'un "RF-101 Voodo", atteint par la DCA au cours d'une mission au Nord-Vietnam, s'est écrasé à Danang. Quatre des pilotes ont disparu.

Depuis le début de ces raids, le nombre des avions américains abattus s'élève à 108.

Selon Hanoi, 15 appareils américains ont été abattus mardi au-dessus du Nord-Vietnam. Selon le communiqué publié hier soir à ce sujet, plusieurs pilotes ont été faits prisonniers. Le communiqué conclut que les pertes subies par l'aviation américaine au Vietnam du Nord depuis le 5 août 1964 s'élève ainsi à 644 appareils.

Le secrétariat américain de la Défense a confirmé hier qu'un chasseur-bombardier "F-105" avait disparu au cours d'une mission à 50 milles au-nord-est de Hanoi, mais a souligné que les informations dont on disposait actuellement ne justifiaient pas l'allégation chinoise que des avions américains survolaient le territoire de la république populaire de Chine.

Un chalutier canadien "pêche" une bombe amorcée

CAPE HENRY, Virginie. (UPI) — Une bombe amorcée a été recueillie en plein océan par un chalutier de la Nouvelle-Ecosse, faisant peser une grave menace sur l'équipage et le bateau avant qu'elle ne soit neutralisée.

L'engin, d'une longueur de trois pieds, s'est pris dans un filet de pêche, dans la région connue sous le nom de "jonction des torpilles". C'est à cet endroit que dernièrement, une explosion a coulé le chalutier "Snoopy", tuant 8 marins. On croit que le "Snoopy" a frappé une torpille.

La nuit dernière, le "Lady Anna" était à 63 milles au large des côtes américaines quand il fit sa dangereuse prise. La bombe a finalement été désarmorcée par une équipe du génie de la Marine qui avait rejoint le chalutier canadien au phare de Chesapeake.

L'amorce de la bombe sera rejetée à la mer, mais cette fois à un endroit où l'Atlantique atteint 6,000 pieds de profondeur. Le capitaine du chalutier, M. Guy d'Entremont, a révélé que l'engin avait trois pieds de longueur et un diamètre de 14 pouces.

La Marine a identifié l'engin et déclaré qu'il s'agissait d'une bombe anti-sous-marins jetée du haut des airs. L'endroit où il a été pêché était une région de pratique de tir pour les avions américains durant la dernière guerre.

Le surnom de "jonction des torpilles" donné à la région provient du fait qu'un très grand nombre de navires alliés ont été coulés à cet endroit. Durant une période de six mois, en 1942, pas moins de 107 bateaux ont été envoyés par le fond par les sous-marins allemands.

Les voyages de Paul VI : discrétion absolue

CITE DU VATICAN. (Reuter, UPI, AFP) — Le Vatican est quelque peu "ennuyé" par le flot d'informations non officielles touchant aux futurs déplacements du Pape, à la suite de sa mission de paix aux Nations Unies, a-t-on annoncé hier de sources vaticanes.

Ces sources précisent que le pape a ordonné "la plus absolue discrétion" afin que les sondages effectués en vue de ses prochains voyages puissent se dérouler dans le secret.

Malgré cette rigueur, due à l'exagération de certaine presse (qui a même été jusqu'à parler sérieusement d'une visite du pape à Pékin), on sait généralement que les visites suivantes sont envisagées par le Saint-Père prochainement :

1. Un tour, en mai prochain, des sanctuaires européens dédiés à la Vierge Marie, incluant Fatima, au Portugal, Lourdes, en France, et ceux de Pologne et de Tchécoslovaquie ; il s'agirait en ce cas de la première visite d'un pape en pays communiste.

2. Une "première" visite aux Etats-Unis (le voyage de lundi dernier avait pour but officiel une visite aux Nations unies) et, peut-être, en Amérique latine.

3. Une visite en Grande-Bretagne à l'occasion de l'inauguration de la cathédrale catholique de Liverpool, en mai 1967. D'autres déplacements sont également évoqués, mais rien de précis n'a encore été décidé.

Fidel Castro accuse Pékin de tout faire pour envenimer son désaccord avec Moscou

LA HAVANE. (AFP, Reuter, PA) — "Nous pouvons diverger sur un point ou une question ou de nombreuses questions avec d'autres partis communistes, mais les divergences, quand elles sont honnêtes, sont appelées à être passagères. Ce que nous ne ferons jamais, c'est insulter d'un côté et demander de l'autre. Nous, nous saurons maintenir nos désaccords provisoires dans les limites de la décence. Nous savons que l'ennemi de l'humanité c'est l'impérialisme et jamais on ne pourra nous faire dire que ceux qui nous ont aidés à l'écraser sont des complices de l'impérialisme."

Ces paroles de Fidel Castro soulignent à quel point, notent les observateurs, le chef du gouvernement cubain se montre irrité par la persistance du désaccord idéologique Moscou-Pékin. Rarement aussi clairement, bien qu'en termes choisis, il n'avait reproché aux communistes chinois leur position et la persistance de leurs attaques.

Fidel Castro refuse absolument d'appliquer aux Soviétiques le terme de "complice de l'impérialisme" employé par Pékin. Pour Castro, les Soviétiques furent, dès les premiers jours, de fidèles amis de la révolution cubaine qu'ils n'ont cessé depuis d'appuyer politiquement, stratégiquement et matériellement.

Les observateurs rappellent qu'il y a quelques mois le leader cubain avait condamné "ceux qui sèment la pomme de discorde dans le camp socialiste et qu'il avait signalé ne plus vouloir à Cuba de propagande insistant sur les divergences du camp socialiste.

"Che" Guevara est-il mort ?

Le journal argentin "El mundo" se demande si la lettre de "Che" lue dernièrement à La Havane par Fidel Castro n'est pas apocryphe.

Le journal souligne que la lettre est datée du 1er avril, c'est-à-dire de quelques jours avant le soulèvement de Saint-Domingue, que c'est un document tapé à la machine sans autre signature que "Che", ce qui est une preuve d'authenticité insuffisante. Elle a été lue en présence de la femme de Guevara, qui était en grand deuil. Rien n'a été dit sur le lieu où se trouve actuellement Guevara, ni sur ce qu'il a fait pendant six mois. "Tout cela n'invite-t-il pas à penser que "Che" est mort .. qu'il est tombé comme un révolutionnaire intégral ?" demande le journal.

C'est M. Joel Domenech, membre du comité central du parti et secrétaire général du parti à La Havane, qui a été désigné officiellement pour succéder à M. Ernesto "Che" Guevara comme ministre cubain de l'Industrie.

On apprend d'autre part que le frère de Fidel Castro, Raul, est en route vers l'URSS. La radio de La Havane, qui a annoncé cette nouvelle, n'a pas précisé le but de ce voyage. L'agence "Tass" a annoncé hier, l'arrivée à Varna, en Bulgarie, d'une délégation militaire cubaine dirigée par le major Raul Castro.

Opération sérieuse mais risques minimes pour Johnson

WASHINGTON. (AFP) — A la veille d'être opéré de la vésicule biliaire, le président Lyndon Johnson a tout mis en œuvre hier, pour démontrer qu'il n'est pas sérieusement malade et qu'en tout état de cause il va se soumettre au bistouri du chirurgien dans les meilleures conditions physiques possible.

Non seulement le chef de l'exécutif s'est promené à l'extérieur des jardins de la Maison Blanche, serrant les mains des passants qui se tendaient vers lui, mais il a tenu à assister à un déjeuner des caricaturistes américains qui avait lieu au National Press Club et auquel sa présence n'avait pas été annoncée.

Souriant, détendu et visiblement de bonne humeur, le président semble être dans les meilleures conditions pour subir l'opération qui l'attend demain matin à l'hôpital naval de Bethesda dans la banlieue nord-ouest de la capitale fédérale.

On ignore encore l'heure à laquelle le président passera sur la table d'opération. On sait seulement qu'il entrera à l'hôpital, ce soir, après avoir assisté à une réception de parlementaires à la Maison Blanche.

Toutes les indications que l'on recueille dans les milieux médicaux tendent à confirmer que la présence de calculs n'a été vérifiée que dans la vésicule même et qu'il s'agit d'un cas normal de troubles de cet ordre. L'opération de la vésicule est sérieuse mais, affirment les médecins, ses risques sont minimes. Le fait que M. Johnson ait eu une crise cardiaque en 1955 ne constitue pas, aux yeux du corps médical, un élément de crainte supplémentaire.

L'intervention chirurgicale de M. Johnson sera la première pratiquée depuis neuf ans sur un président des Etats-Unis. M. Dwight Eisenhower était en effet passé sur la table d'opération en 1956 pour une occlusion intestinale alors qu'il avait eu, lui aussi, une attaque cardiaque quelque temps auparavant.

Sur le plan constitutionnel, tout a été prévu pour qu'en cas d'indisposition du président, le vice-président Hubert Humphrey puisse prendre les décisions qui incombent au chef du gouvernement, mais les probabilités d'une absence au pouvoir de M. Johnson sont extrêmement faibles. Il ne sera en fait indisponible que pendant la durée de l'effet de l'anesthésie.

L'annonce par le président Johnson qu'il se soumettrait à une intervention chirurgicale n'a pas entraîné de réaction à Bonn en ce qui concerne la fixation de la date à laquelle le chancelier Ludwig Erhard compte se rendre en visite aux Etats-Unis.

A Moscou, "Les Izvestia" a annoncé hier, en première page, l'opération prochaine du président Johnson. Le journal relève le caractère "inattendu" de la nouvelle de la maladie du président.

avis de DÉCÈS

ABRAN (Gracia) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Gracia Gauthier, épouse de feu Henri Abran, mère de Roland et Fernande (Mme Claude Arcand) belle-mere de Mme Roland Abran (Gisèle Picard). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARY (Johnny) — Accidentellement, à Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Johnny Alary, pensionnaire de la Commission Transport Montréal, époux de Berthe Lalande, demeurant à 8281 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Solange) — Accidentellement à Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme Solange Beaudoin, née Solange Pelchat, demeurant au 2905 Boul. Langelier, appt 5. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018 rue Marseille (coin Hays)
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Antoine) — Accidentellement à Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antoine Beaudoin, époux Anne-Marie Granby, appt 301. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy, Inc.,
7018 rue Marseille (coin Hays)
pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (C. Raymond) — A Mont-Laurier, le 5 octobre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé le Dr C. Raymond Beaudoin, époux de Jeannette Blanchard, demeurant au 4741 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEFEUILLE (Géraldine) — A Waterloo, le 6 octobre 1965, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Rose Bellefeuille, née Géraldine Clément, demeurant 860, avenue de l'Est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo-Paul Ledoux,
à Waterloo,
pour se rendre à l'église St-Bernardin de Waterloo, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Emile) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emile Blain, autrefois épicier-boucher de Ville-Emard, demeurant à 5923 Boul. Monk, frère de Théodat et Roma. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONENFANT (Arthur) — Mlle Cécile Bonenfant et la famille Georges Dorais ainsi que tous les neveux et nièces remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur oncle, M. Arthur Bonenfant, survenue le 2 septembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BROUILLETTE (Emile) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emile Brouillette, ex-employé de la Commission du Transport de Montréal, époux d'Alda Brouillette, demeurant 2600 Chambly, père de Gilberte, Emerencia, Lucienne, Cécile, Vianney, Irénée, Hector, Bernard, Estelle, Noëlla. Il laisse de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

CARDINAL (Marie-Louise) — A l'hôpital Reddy Memorial, mercredi le 6 octobre 1965, est décédée Marie-Louise Cardinal, fille de feu Maximin Cardinal et d'Emma Millard. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron and Son
2252 rue St-Antoine
Service à l'église St-Léon de Westmount, samedi à 8 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Elle était membre du Tiers Ordre de saint François. S.V.P. pas de fleurs.

CORBEIL (Antonio) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Antonio Corbeil, pensionnaire de l'Hydro-Québec et de la Corporation du Gaz Naturel, époux de Reine Brissette, demeurant à 3223A, Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e avenue, Rosemont
à 10 h., pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Rome) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Rome Corbeil, époux d'Annette Joly. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 Beaubien est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE BELLEFEUILLE (Marguerite) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mlle Marguerite De Bellefeuille, fille de feu Omer De Bellefeuille et de feu Flora Duhaime, demeurant 1690 Laurier est, soeur de Mme J. Perras et tante de Gaston et Marcelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGUIRE (Paul) — A Montréal-Nord, le 6 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Paul Deguire, employé de McDonald Tobacco, époux d'Yvonne Piché, père de Réal, Micheline et Francine demeurant à 823 St-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SERRES — A l'hôpital d'Albany, New York, est décédée Fernande De Serres, épouse de feu Ovide Choinière, nièce d'Edouard, André, Marianne, La soeur de Joseph-Edouard De Serres, Père Blanc actuellement en Afrique, de Réginald, F.I.C., d'Alfred Mane, Soeur Joseph-Etienne (Jeannine), S.S.C., Laval-des-Rapides. Le service à St-Joseph-Cohés, vendredi le 8, à 9 heures.

DI NARDO (Antonio) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Di Nardo époux de feu Berta Rosa; père de Vicky, Michel, Johnny, Mme Johnny Corbeil (Dora), Dante, Mme Roger Gariépy (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Roland) — A Montréal, le six octobre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Dupuis, époux de Marguerite Benoit, demeurant à 4060 rue Jean, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11.130 Boul. Pie-IX
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-André-Dagenais, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Omer) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Omer Emard, époux de feu Rosanna Emard, demeurant à 6222 Dumas. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

FAUVEL (René) — A Cité LaSalle, le 5 octobre 1965 à l'âge de 51 ans est décédé M. René Fauvel, époux de Marie-Anne Ladouceur, demeurant 395, 8e LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin
7619, boul. LaSalle
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Aline) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Guillaume Favreau, née Aline Poliquin. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guilbault Inc.
5359, 11e Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Ernestine) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Henri Filion, née Ernestine Lefebvre, demeurant 8441, boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Belair (angle Boul. Pie IX et 21e ave)
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENZA (Katherine) — A Montréal, le 6 octobre 1965 est décédée Mme Adolphe Frenza, née Katherine Rouselle, demeurant 10,209 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri Bourassa Est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Roméo) — A Québec, le 6 octobre 1965, à l'âge de 69 ans 9 mois, est décédé M. Roméo Gagné, époux de Dame Alphonsine Gagnon, demeurant à 636 rue Bigot, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
Sylvio Marseau
270 rue Marie-de-L'Incarnation
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Victor) — Subitement à St-Lambert, le 6 octobre 1965 à l'âge de 73 ans est décédé M. Victor Gaudet, pensionnaire de la Commission des Transports de Montréal, autrefois de St-Jean, époux de Corinne Martin, demeurant 50 rue St-Denis, St-Lambert, père du docteur Albert Gaudet m.d., Claude et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 rue Lorne
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église paroisiale de St-Lambert où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Pit) — Subitement à Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 58 ans est décédé Rosario (Pit) Gauvreau, agent de distribution, époux de Gilberte Tartinville. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 ave Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Joseph) — A Montréal-Nord, le 5 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph (Jos) Gendron, époux de Marguerite Gendron (Maggie), demeurant 12,102 l'Archevêque, appt 207, père du docteur Roland Gendron, du service de la santé de la cité de Montréal-Nord. Les fnuérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Etienne de Beauharnois où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

GRATON (Joseph Antoine) — A Ste-Thérèse, le 5 octobre 1965 à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Antoine Graton, époux de Guilhelmine Leroux, demeurant à 9, Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Armand) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Armand Groulx, époux de Marguerite Leduc, père de Joseph, Pauline (Mme Marcel Leduc) et Gabriel. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt,
3920, chemin de la Côte-Vertu,
St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Yvonne) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Yvonne Guay, ex-infirmière de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (J.-Raymond) — A Montréal, le 6 octobre 1965 à l'âge de 56 ans est décédé M. J.-Raymond Guilbault, garagiste, époux de Gabrielle Dulino. La dépouille mortelle est exposée à la résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

GUINDON (Noël) — A l'Ile Perrot, le 5 octobre 1965, à l'âge de 52 ans 10 mois, est décédé M. Noël Guindon, époux d'Yola Malo, demeurant au 230, 6e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Germaine) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jean-Charles Harvey née Germaine Dechesnes, demeurant 5415, ave. du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, ave. Laurier.
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENS (Ferdinand) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 74 ans est décédé Ferdinand Hens, époux de feu Yvonne Parent, demeurant chez sa fille Mme Moe Albert Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Placide, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Joseph Napoléon) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Joseph Napoléon Lafortune, époux de feu Bella Lafortune, frère de Félix, Edmond, Georges, Mme Gaston Senécal (Eugénie), Mme Maurice Belleau (Aurore). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Placide, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (William) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. William Laframboise, époux de feu Maria Lafrance, demeurant à 2270 Papineau, appt 2, père d'Alice (Mme R. Madison), Marie-Thérèse (Mme C. Tarrent), Cécile (Mme H. Eno), de Rochester, New York, et de Maria (Mme W. Badour). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 6 h. 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 7 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Omer-Charles Labelle, née Marie-Juliette-Adrienne Goulet, mère de Manon, demeurant à 11073 Paris. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Marie-Rose) — A St-Hermas, le 4 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Adélard Lafond, née Marie-Rose Paiement. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Filion
St-Hermas
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Joseph Napoléon) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Joseph Napoléon Lafortune, époux de feu Bella Lafortune, frère de Félix, Edmond, Georges, Mme Gaston Senécal (Eugénie), Mme Maurice Belleau (Aurore). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Placide, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (William) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. William Laframboise, époux de feu Maria Lafrance, demeurant à 2270 Papineau, appt 2, père d'Alice (Mme R. Madison), Marie-Thérèse (Mme C. Tarrent), Cécile (Mme H. Eno), de Rochester, New York, et de Maria (Mme W. Badour). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 6 h. 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 7 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Irénée) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Irénée Lalumière, époux de feu Germaine Beaupré, demeurant à 10,738 Iberville, père de Marcel, Robert, Hélène (Mme A. Cobetto), Huguette (Mme A. Cobetto). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Clavet, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Gérard) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Gérard Laporte, époux de Lucienne Touchette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église de la Visitation Sault-au-Récollet, où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de St-Paul-de-Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Jeanne) — A Lachute, le 5 octobre 1965, est décédée Jeanne Lavigne, épouse de feu le notaire Félicien Lavigne, demeurant 199 chemin Béthanie, mère de Mme Royal Carrière (Marcelle). Elle est exposée aux salons situés à
660, rue Principale,
jusqu'à jeudi après-midi à 1 heure, transportée aux salons
Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute,
Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, à 2 heures, à l'église St-Anasthasie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

LAVIGUEUR (Rosario) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Rosario Lavigueur, époux de Béatrice Lamarche, demeurant à 100 Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Agnès) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, 1 mois, est décédée Mme veuve Hormidas Leblanc, née Agnès Perreault, demeurant 2561 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (J.-Antoine) — M. et Mme René Bougie, M. et Mme Roger Leduc, M. et Mme Robert Valcourt, M. et Mme Maurice Boulet remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. J.-Antoine Leduc, décédé le 16 septembre, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

MARLEAU (Maria) — A Pointe-aux-Trembles, le 6 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme Armand Marleau, née Maria Lapointe demeurant à 551 Ste-Anne, Pte-aux-T. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est
à midi 15 pour se rendre à l'église Et-Enfant-Jésus, Pte-aux-T. où le service sera célébré à midi 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Cécile) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 4 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Bernard Marsolais née Cécile Venne, demeurant à la Côte-St-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée,
258, 12e avenue, St-Lin,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Jean-Baptiste) — A Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 6 octobre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Massé, secrétaire de la Commission scolaire de Ste-Marthe, secrétaire municipal du Village et secrétaire municipal de la paroisse, époux de Maria Dumoulin. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Felx
Ste-Marthe
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND (Lorenzo) — A Détroit, Michigan, le 5 octobre 1965 à l'âge de 61 ans est décédé Lorenzo Mayrand, époux de Madeleine Bissonnette, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
3845 Boul. St-Martin
(Chomedey Ville de Laval)
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Oscar) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 73 ans est décédé M. Oscar Monette, époux de Eva Leduc, demeurant à 100, Victoria, Longueuil, père de Wilfrid, Gilles, Robert et de Mme Paul-Emile Lavoie (Hermance). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (William) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. William Ouimet, époux de feu Rose Anna Grimard, demeurant à 3491 Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse, coin
11e ave, Rosemont
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRICE (Denise) — Accidentellement à La Salle, le 5 octobre 1965, à l'âge de 8 ans, est décédée Denise Patrice, fille de Jean-Aimé Patrice et Marie-Blanche Dionne. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 heures pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labourée, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Zenaïde) — A Varennes, le 5 octobre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Raoul Provost née Zénaïde Provost. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lucien Gervais,
130, rue Ste-Anne,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire dons aux Pères Blancs d'Afrique.

QUEVILLON (Roméo) — A Rivière-des-Prairies, le 6 octobre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Roméo (Chic) Quévillon, époux d'Evelyne Larivière, demeurant 11250, 60e, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Giroux et Fils Inc.,
11.130, boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE (Horace) — A Montréal, le 6 octobre 1965 à l'âge de 62 ans est décédé M. Horace Racette, époux de Germaine Loiseau. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 8 hrs pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANCOURT (Albert) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Albert Rancourt, époux en 1ères noces de Germaine Cholette et en 2e noces de Gilberte Gamache, demeurant au 2103 Joliette. Les fnuérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Eugène) — A Salaberry de Valleyfield, le 6 octobre 1965, à l'âge de 56 ans est décédé M. Eugène Richer, propriétaire de la Maison Richer et Frères, de Valleyfield, époux d'Anita Reynolds, demeurant à 132 Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINETTE (Denis) — Accidentellement, à l'Assomption, le 4 octobre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé Denis Robinette, fils de Almanzar Robinette, vendeur d'automobiles, et d'Eliane Pimparé, demeurant à 128 Dorval, l'Assomption. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault,
371, boul. l'Ange-Gardien,
l'Assomption,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARAZIN (Antoine) — A St-Bruno, le 5 octobre 1965, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédé M. Antoine Sarazin, époux de Marianne Therrien, demeurant rang des Vingt, St-Bruno. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Têtreault et Fils Ltée,
1359, rue Montarville,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSE (Emile) — A St-Laurent, le 6 octobre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Emile Tassé, époux de Emma Perreault. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Maurice) — A sa demeure, mercredi le 6 octobre 1965, est décédé Maurice Tessier, époux de Jeannette Montreuil; père de Mme Jean-Pierre Saumier (Bernadette) et de Paul-Emile. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.P. Feron and Son
2252 rue St-Antoine
Service funèbre à l'église St-Irénée, samedi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

THINEL (Albert) — A Montréal, le 7 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Albert "Willie" Thinel, époux d'Eugénie Mathurin, demeurant à 8764A, St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Jean-Paul) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Jean-Paul Trudeau, époux de Gisèle Bellerose. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h.

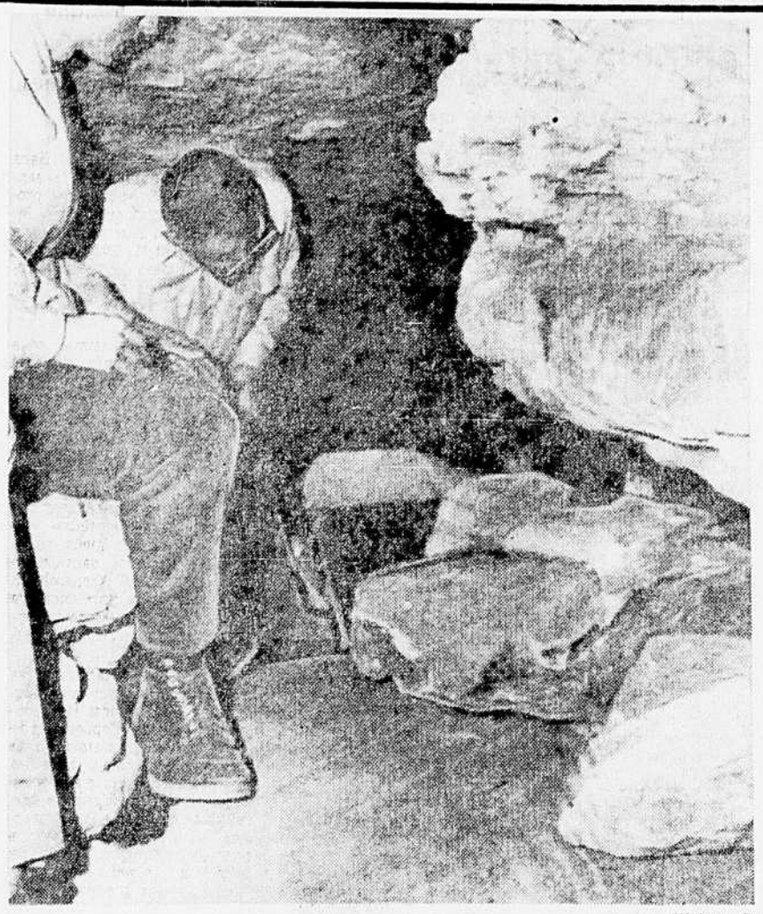

téléphoto PA

De longues heures d'angoisse

Un adolescent, Morris Baetzold, âgé de 15 ans, a connu 26 longues heures d'angoisse, coincé tête première dans une crevasse à 60 pieds de la bouche d'une caverne au Parc Whipps Ledges, non loin de Hinckley, à quelques milles de Medina dans l'Ohio. On aperçoit deux des sauveteurs qui ont travaillé d'arrache-pied pour dégager le garçon qui heureusement n'était que légèrement blessé, mais exténué. Il repose à l'hôpital où l'on dit son état satisfaisant, à la suite de cette expérience inoubliable.

Spectaculaire sauvetage d'un adolescent coincé pendant 26 heures dans une caverne

MEDINA, Ohio. (PA) — Un adolescent de 15 ans, affamé et tombant de sommeil, a été retiré hier, d'une crevasse d'une largeur d'un pied dans laquelle il était demeuré emprisonné tête première pendant 26 heures, dans une grotte qui avait jadis servi à des esclaves noirs en fuite.

Le garçon de 110 livres, Morris Baetzold, a immédiatement été conduit à l'hôpital pour y être examiné, s'y reposer et prendre quelques aliments, les premiers depuis qu'il s'était introduit mardi, dans un étroit corridor où il était demeuré coincé entre d'énormes pierres.

Quand les sauveteurs l'ont retiré de sa position précaire il était visiblement épuisé, mais ne s'en portait pas plus mal.

Le Dr A. J. Karson, de Medina, qui a surveillé l'état de l'adolescent pendant qu'il était prisonnier du roc, a dit à la suite de son examen à l'hôpital, que ses blessures n'étaient que légères, mais qu'il serait tenu sous l'effet des calmants pendant quelque temps. Le médecin a ajouté que seuls les membres de sa famille pourraient le voir pour le moment.

Un sourire

Le père du garçon, Raymond Baetzold, de Cleveland dit que son fils l'a accueilli avec un sourire. Il a ajouté qu'il avait remarqué une blessure à la tête, mais que son état semblait bon.

La police a empêché les journalistes de s'entretenir avec le héros de cette mésaventure qui a été transporté sur une civière depuis la caverne où des douzaines de sauveteurs avaient travaillé d'arrache-pied pour l'en extraire.

A un certain moment on a tenté de passer un câble autour de sa taille, mais la tentative a échoué, et l'adolescent a éclaté en sanglots. Il a alors demandé à un garçonnet de 12 ans, Jerry Ulrich, qui avait réussi à se glisser auprès de lui : "puis-je faire quelque chose pour t'aider ?"

Après de multiples tentatives de le dégager, le jeune Ulrich et deux de ses compagnons, âgés de 15 et 16 ans respectivement ont finalement réussi à lui glisser une courroie autour de la taille.

Ensuite ce fut l'opération extrêmement délicate de retirer l'adolescent de cinq pieds et sept pouces, de quelques pouces à la fois de la formation de roc en forme de V ; le tunnel qui y conduit mesure environ un pied de largeur et trois de hauteur.

L'adolescent et son frère Donald, âgé de 15 ans, qui a contribué à son sauvetage, ont habité dans diverses familles choisies par les services sociaux, leurs parents étant divorcés depuis 1955. L'an dernier, Morris a été placé dans un refuge d'adolescents à Berea, banlieue de Cleveland. Son père, un ouvrier invalide a dit ne pas avoir vu son fils depuis un an.

Les préposés du refuge avaient conduit le jeune Morris et 15 autres garçons dans une excursion vers un site historique de New Philadelphia. L'autobus qui les transportait ayant eu une crevaison, les préposés ont décidé de visiter le parc Whipps Ledges. C'est là que Morris et deux de ses compagnons ont commencé à explorer la caverne. Quand vint le moment de partir, Morris était disparu. On a entrepris des recherches et d'autres compagnons l'on trouvé emprisonné dans la caverne.

La Croix-Rouge demande un contrôle mondial de l'énergie nucléaire

VIENNE. (AFP) — La délégation autrichienne à la 20e Conférence internationale de la Croix-Rouge a déposé mardi un projet de résolution devant la commission du droit international humanitaire demandant aux gouvernements d'établir un plan pour le contrôle international de l'énergie nucléaire dans le cadre d'un désarmement général. Ce plan aurait pour but d'interdire les armes nucléaires et devrait assurer l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Ce projet prévoit une collaboration des différentes Croix-Rouges nationales avec leurs gouvernements respectifs.

Des arbitres

Par ailleurs, la Commission du droit international humanitaire de la conférence internationale a adopté hier soir une résolution, présentée par le gouvernement de Monaco, demandant la formation d'arbitres appelés à juger de l'application des conventions de Genève.

Ces arbitres seront désignés par les pays signataires des conventions de Genève et formés par le comité international de la Croix-Rouge.

Gaz toxiques, bactéries

La même commission a aussi adopté une résolution déclarant que les puissances belligérantes "n'ont pas un droit illimité en ce qui concerne l'emploi des moyens de destruction". La résolution demande que tous les gouvernements signent le protocole de Genève de 1925 interdisant l'utilisation de gaz toxiques et de bactéries.

Protection des civils

La Commission santé, affaires sociales et jeunesse a adopté pour sa part à l'unanimité une résolution présentée par la Croix-Rouge française et appuyée par les Croix-Rouges de Belgique, du Cameroun et d'Italie concernant la protection de la population civile en cas de guerre et de catastrophes naturelles.

Cette résolution demande aux gouvernements et aux sociétés de la Croix-Rouge de réaliser des accords prévoyant une collaboration active de la Croix-Rouge et des autorités dans la protection de la population civile et laissant une pleine indépendance à la Croix-Rouge dans ses actions au besoin.

Une autre résolution présentée par la Croix-Rouge et le gouvernement belges demandant au Comité international de la Croix-Rouge de présenter de nouvelles propositions en vue d'une meilleure protection des médecins et des infirmiers civils au cours de conflits internationaux ou nationaux, a également été adoptée à l'unanimité par la Commission du droit international humanitaire.

Atmosphère de satellites de Saturne

MOSCOU. (AFP) — Les astronomes de l'Observatoire de Poulkovo, près de Leningrad, ont découvert dans le spectre des gros satellites de Jupiter des lignes qui sont normalement l'indication de la présence d'atmosphère, annonce l'agence Tass.

Ces lignes insolites apparaissent en effet généralement lorsque la lumière solaire est absorbée par l'atmosphère.

Le premier drapeau de l'ONU à bord d'une cabine spatiale

WASHINGTON. (AFP) — Les astronautes James McDivitt et Edward White remettent aujourd'hui au secrétaire général de l'ONU, U Thant, le drapeau de l'organisation mondiale qu'ils avaient emporté à bord de leur cabine "Gémini-4" qui, en juin dernier, a gravité quatre jours dans le cosmos.

Au cours d'une interview avec la presse, hier à Washington, James McDivitt, le chef-pilote de "Gémini-4" a souligné qu'à ses yeux la présence du drapeau de l'ONU dans son vaisseau spatial témoignait à la fois du caractère pacifique du programme spatial américain et de la confiance des deux cosmonautes dans la mission de paix universelle des Nations unies.

A la connaissance des experts américains, le drapeau que McDivitt et White vont offrir à l'Organisation des Nations unies est le premier emblème ONU ayant gravité dans l'espace extérieur.

James McDivitt a précisé qu'il a eu lui-même l'idée de placer au départ de sa cabine le fanion des Nations unies parmi les rares objets personnels que la NASA permet à ses cosmonautes d'emporter dans leur randonnée orbitrale. Son coéquipier White avait, pour sa part, un drapeau des Etats-Unis qu'il a, depuis, offert au président Johnson.

A Berlin, le cosmonaute soviétique Pavel Biliaiev a déclaré dans une interview à la télévision est-allemande : "Si mon camarade Leonov avait eu un accident au cours de sa promenade dans l'espace, j'aurais enfilé une tenue cosmique spéciale qui se trouvait à bord et serais allé à son secours". Il a ajouté que toutes les possibilités d'un éventuel accident cosmique avaient été prévues avant leur départ dans l'espace.

DUPUIS ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

DUPUIS "Pull-overs" et cardigans "Montricot" et "Jantzen"

Partout... vous les apprécierez

PRIX DUPUIS A et C 15.95 B 16.95

A) Pull-over à encolure ronde, tricot côtelé, pesanteur moyenne. Manches de coupe raglan, tricot ajusté aux poignets et à la taille, confection "Mon tricot". 100% laine pure. Tailles P.M.G.ExG. — Bleu, miel, poudre, noir, anthracite, rouge, rouge bigarré, bleu bigarré. Prix Dupuis 15.95

B) Pull-over à encolure en V. Manches longues, pesanteur moyenne. Confection "Jantzen" à coupe droite. Tricot ajusté aux poignets. Laine et mohair. Tailles P.M.G. dans les tons de gris, brun, poudre, miel. Prix Dupuis 16.95

C) Cardigan à coupe droite, fermant devant à 5 boutons, 2 poches au bas. Motifs triangulaires de tons variés. Confection "Mon Tricot", 70% Orlon et 30% laine "Botany". Tailles P.M.G. en noir/bleu, noir/miel, anthracite/rouge. Prix Dupuis 15.95

COMMANDEZ-LES MAINTENANT — 842-6171

REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

AU SOUS-SOL DUPUIS composez 842-6171

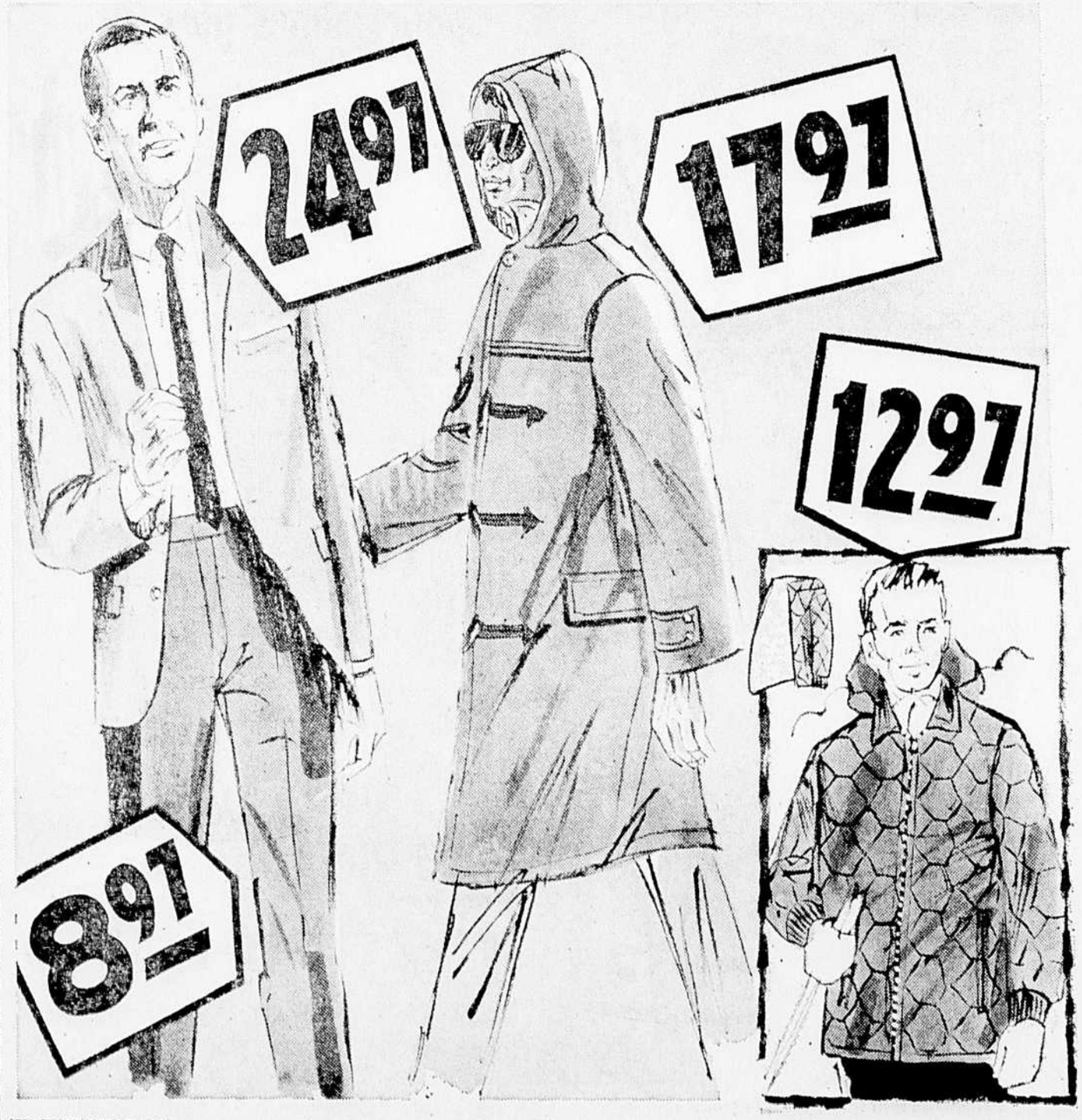

Fameux paletots "Canadienne"

Etoffe chaude, 100% laine en gris anthracite, poil de chameau. Longueur ¾ — chaude doublure similifourrure. Capuchon amovible. Glissière sous trois boutons de bois et deux poches. Pour hommes, tailles : 36 à 44. PRIX DUPUIS 17.97

Vestons sport en suédine

Pour hommes. Etoffe brossée fini suédine en brun, beige, rouge, noir, vert olive, gris, rouille. Trois boutons d'attache, doublure soyeuse, 3 poches pratiques plus deux poches à l'intérieur. Tours de poitrine : 35 à 42. Tailles courtes et régulières. PRIX DUPUIS 24.97

Pantalons pour hommes Deux styles au choix

CONTINENTAL avec patte de chaque côté de la taille pour l'ajustement ORDINAIRE avec passants à ceinture, les jambes mi-fuselées. Nouvelles teintes de saison : gris, anthracite, brun, bleu, vert olive, noir. Tissu viscose, laine /acétate. Tailles 28 à 36. PRIX DUPUIS 8.97

Coupe-vent "ski" étoffe 100% nylon

Pour hommes qui pratiquent le sport et pour ceux qui travaillent à l'extérieur. Tout en nylon avec doublure de similifourrure. Choix de noir ou bleu royal. Forte glissière JUMBO, 2 poches de côté. Le capuchon enroulé sous le col. Poitrine : 36 à 44. PRIX DUPUIS 12.97

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605

Chemises sport ou chemises tenue habillée

Les chemises illustrées sont en broadcloth de coton "Sanforized". Encolures hommes et jeunes gens 14 à 17, P.M.G., ExG. A) une chemise pour tenue habillée, avec col tenant (fused). Poignets 2 façons. Dans le groupe : blanc, gris, bleu. B) Un modèle sport avec manches longues. PRIX DUPUIS 2 pour 5.00

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

DUPUIS au premier plan de l'élégance masculine

Offre de saison – Voyez ces chics paletots à un seul prix

Vous pouvez faire un bien meilleur choix en venant dès aujourd'hui tandis que notre collection est des plus complètes et nos prix à leur meilleur . . . voyez les chics modèles en vente demain chez Dupuis, ils se distinguent par les superbes tissus, la qualité, leur apparence, sans parler du prix fort avantageux pour des paletots de cette tenue. Tissus choisis parmi les plus coûteux : Saxon, Elysians, worsted de laine, cachemire laineux et nombre d'autres allant des tissures unies jusqu'aux chevrons tout en passant du fil à fil aux diagonaux.

Oui, vraiment, c'est l'événement que vous attendiez ! Tous ces paletots sont de coupe impeccable, de confection experte et minutieuse, tous de styles flatteurs quelle que soit votre âge, quelle que soit votre silhouette : épaules régulières ou mi-raglan, devant 3 boutons, poches obliques et poches incrustées avec rabat. Oui — jamais vous ne pourrez mieux choisir — tailles 35 à 46, toutes statures.

• Gris foncé • Gris moyen • Bleu nuit • Noir classique. **Ordinairement 85.00 à 115.00 — SPECIAL DUPUIS, 68.00 chacun**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

LE CONFORT DES PIEDS EST TRES IMPORTANT — SOULIERS "HEALTH SPOT" CHEZ DUPUIS Choix de 3 présentations en cuir noir avec support pour l'arche : **a)** empeigne unie genre mocassin; **b)** balmoral "toe cap"; **c)** lama noir lacé par 3 oeillets. Haute fabrication pour hommes. Pointures et largeurs : B, 9 à 12 — C, 7 à 11½ — D, 7 à 11 — B, 8 à 11 — C, 7 à 11½ — D, 7 à 11. **PRIX DUPUIS 26.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

LES CHAPEAUX "DOBBS" — PRIX POUR TOUS LES BUDGETS 13.95, 16.95, Teintes et formes en vogue dans les différentes grandeurs. **Gants illustrés. Prix Dupuis 6.95 la paire**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYONS 650 ET 620

Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

PRIX DUPUIS
26.95
LA PAIRE

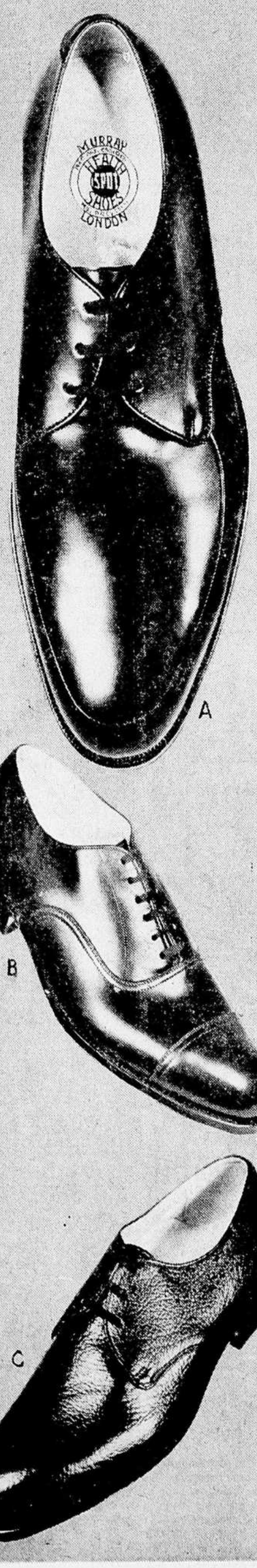

SAXONY

CACHEMIRE ET LAINE

FIN ELYSIAN

ORDINAIREMENT
85.00 à 115.00
SPECIAL DUPUIS
68.00
CHACUN

5.20 PAR MOIS EN 15 MENSUALITES

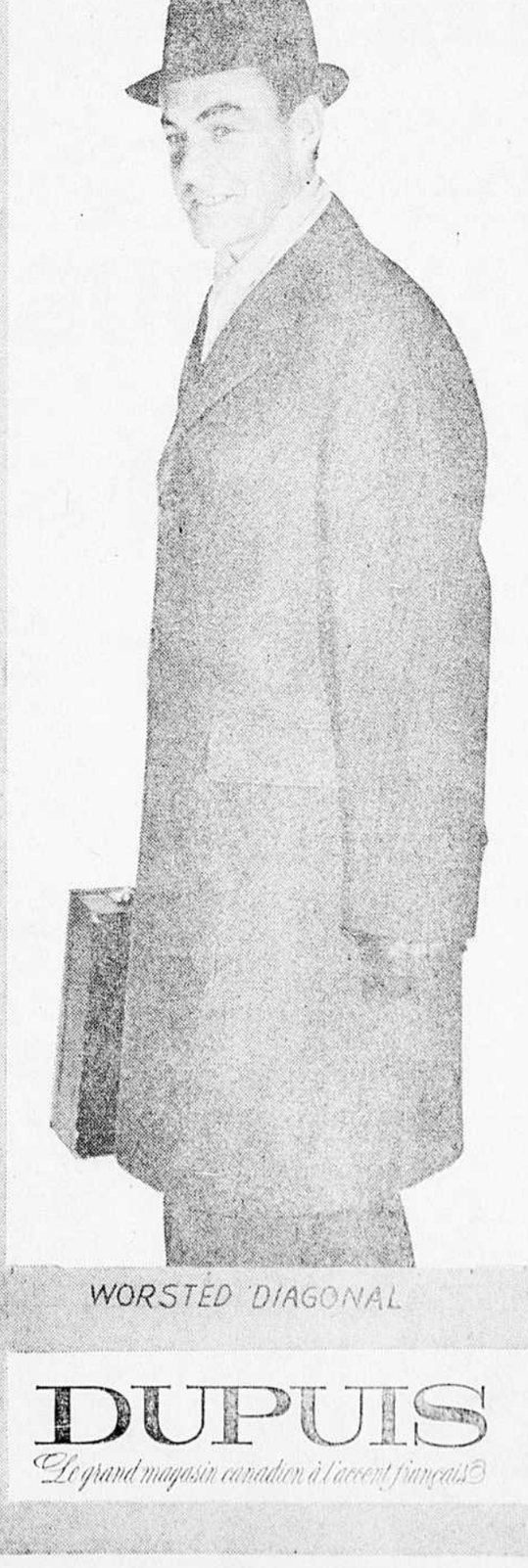

WORSTED DIAGONAL

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

LUNDI 11 octobre, Jour de l'Action de Grâces, le magasin sera fermé toute la journée

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi le 7 octobre 1965 / Le Très Saint Rosaire / 81e année, No 232 / 4 cahiers / 76 pages / La météo: moins frais demain / minimum 50 / maximum 60

AUJOURD'HUI

Le projet d'une gare maritime est définitivement écarté • En page 3

1,249 employés de la CECM se prononcent en faveur de la grève

Les dirigeants syndicaux en fixeront la date

par Jacques Lafrenière

Les employés de la Commission des écoles catholiques de Montréal (autres que les enseignants) ont voté en faveur de la grève, hier soir, par une majorité de 96 pour cent. Les dirigeants des trois syndicats concernés feront connaître plus tard la date de l'arrêt de travail.

Le secrétaire de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Paul-Aimé Paiement a déclaré ce matin que le comité exécutif de son syndicat, représentant 7,000 instituteurs catholiques de Montréal, se proposait d'étudier la situation aussitôt que possible.

Les commissaires d'écoles se réunissent pour leur part cet après-midi, et il va sans dire que cette menace de grève constituera un de leurs sujets de conversation.

Les trois syndicats groupent 1,667 employés des services administratifs, les hommes d'entretien et les concierges. De ce nombre 1,294 assistaient à l'assemblée hier soir, dont 1,249 ont voté en faveur de la grève.

Un élément a été décisif dans la décision de ces employés : ils venaient d'apprendre que la CECM avait accordé récemment des hausses de traitement allant de $400 à $2,000 par année au personnel des cadres, alors qu'elle leur offre, en gros, environ 3 pour cent d'augmentation.

L'un des principaux négociateurs des syndicats, M. Guy Beaudoin, conseiller technique à la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN), a déclaré que les divergences d'opinions sont nombreuses. Il a ajouté: "La CECM, qui a toujours cru en la docilité patiente de ses employés, devra comprendre que ces derniers sont conscients des problèmes qui se posent et qu'ils veulent rétablir les injustices dont ils sont victimes depuis de nombreuses années."

Le cartel intersyndical

Les trois syndicats avaient formé un cartel pour négocier plusieurs clauses de leurs conventions collectives intéressant leurs membres au même titre.

Sur ce plan les travailleurs essaient particulièrement d'améliorer leur caisse de jours en congé pour cause de maladie, alors que, soutient M. Beaudoin, la CECM veut diminuer le nombre de ces journées et même supprimer la caisse spéciale de 240 jours à demi-salaire dont bénéficiaient les employés comptant 18 années et plus de service.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, les employés désirent se protéger contre les effets des changements technologiques.

Les cas particuliers à chaque groupe

Le mécontentement provient surtout des propositions patronales aux divers groupes de travailleurs.

Les employés de bureau réclament une hausse de traitements de 15 pour cent. Ils veulent que leur système d'évaluation des tâches, qui revêt une grande importance à leurs yeux pour eux, soit plus efficace et plus rapide.

La CECM tente aussi d'obtenir une plus grande mobilité chez ses employés de bureau pour faire effectuer le travail le jour et le soir.

Les hommes d'entretien veulent recevoir les taux prévus dans le décret de la construction de Montréal, ce qui représente pour la majorité d'entre eux des hausses substantielles de salaires.

M. Beaudoin a déclaré qu'un jour où, avec les négociateurs patronaux, il était question des travaux à forfait, la CECM a confié 42 contrats à des sous-traitants.

Les concierges réclament les mêmes salaires que ceux versés à leurs confrères de la commission scolaire de Toronto. Cette revendication équivaudrait à une augmentation de $1,000 environ au point de départ de l'échelle de traitements.

La CECM s'objecte à cette demande, parce que, soutient-elle, la nature du travail de ces deux groupes de concierges n'est pas la même. A Montréal, les concierges ont l'occasion de hausser sensible-

Voir CECM, en page 2

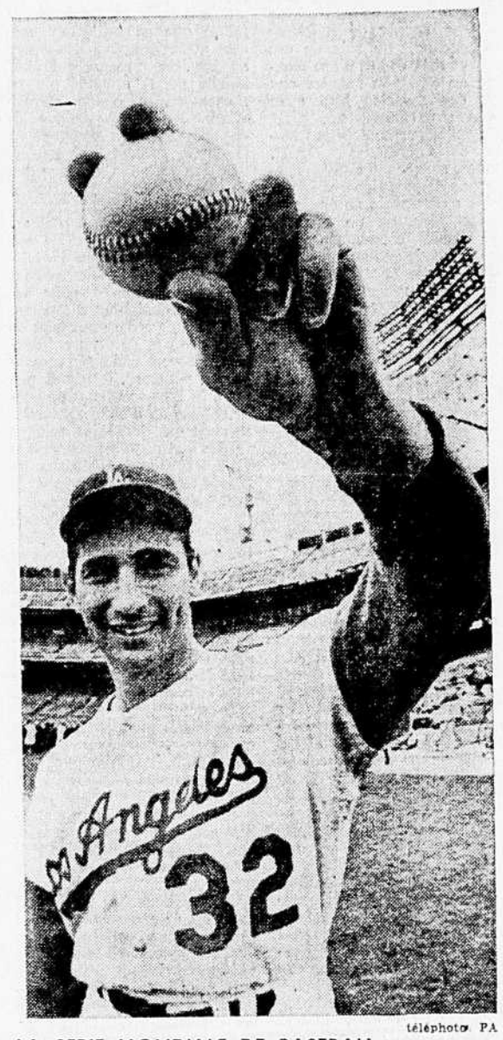

téléphoto PA

LA SERIE MONDIALE DE BASEBALL

Voici le super lanceur gaucher des Dodgers de Los Angeles, Sandy Koufax, vu par une lentille "fisheye". Impressionnant ! De toute façon, Koufax, lui, impressionnera certainement la foule aujourd'hui alors qu'il occupera le monticule contre les Twins de Minnesota pour la deuxième partie de la série mondiale. (Voir le compte rendu de la victoire des Twins, hier, en page 39)

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La maison où les bandits avaient trouvé refuge

Mme Gabriel Gratton, photo de gauche, avait loué cette grande maison de campagne et demeurait avec son époux, ses deux enfants, Georges Normand, André Daoust et les deux amies de ces derniers, Mlles Réjeanne Pelletier et Murielle Talon. L'une de ces dernières est une parente de Mme Gratton. Sur la photo de droite, on aperçoit trois des policiers qui ont pénétré à l'intérieur après que les individus recherchés eurent remis leurs armes au sergent Dubuc.

Après 3 heures de surveillance et de pourparlers, la PP capture Georges Normand et André Daoust

par Martin Pronovost

Une trentaine de policiers ont capturé sans difficulté, peu avant midi, deux des dix hommes les plus recherchés au Québec, Georges Normand et André Daoust, après avoir cerné une maison de ferme à St-Janvier, dans les Laurentides.

Aucun coup de feu n'a été tiré, et les deux individus se sont rendus à la police environ trois heures après le début du siège de la ferme.

Vers 8 h. ce matin, deux camions blindés de la firme Brink Express, chargés de policiers armés jusqu'aux dents, faisaient irruption en face d'une maison blanche située au 100 de la Montée Guénette à St-Janvier, à moins d'un mille du poste de péage de l'Autoroute à St-Jérôme.

Une trentaine de policiers, sous les ordres de l'inspecteur Paul Champagne, protégés de vestes anti-balles, ont vite cerné la maison et les bâtiments de cette ferme.

Muni d'un microphone et d'un haut-parleur, un des policiers a demandé à Normand et Daoust de se rendre. Pris par surprise, ces derniers ont répliqué qu'ils se rendraient, mais plus tard seulement.

Georges Normand a communiqué ensuite par téléphone avec la station radiophonique CJMS, et a demandé qu'on envoie un journaliste à leur demeure.

Marcel Lamarche a été dépêché sur les lieux et, accompagné du sergent Lucien Dubuc, a pénétré à l'intérieur de la maison avec l'assurance qu'il n'y aurait pas d'échange de coups de feu.

Normand et Daoust ont ensuite fait part à Lamarche qu'ils désiraient que celui-ci les examine attentivement afin de vérifier qu'ils étaient en bonne santé, qu'ils n'avaient pas de blessures corporelles et qu'ils ne portaient aucune marque de blessures.

"Ceci, ont-ils dit, afin que tu puisses en témoigner devant la cour, plus tard, si la police provinciale nous maltraite." Cette constatation faite, les deux présumés bandits ont remis leurs armes au sergent Dubuc. Il s'agissait d'armes de calibre .22 et .303.

Les deux hommes se sont rendus sans autre forme de résistance. Il était 11 h. 20.

Ils ont été immédiatement conduits sous bonne garde au quartier général de la PP, rue McGill à Montréal, où ils sont détenus en attendant leur comparution.

Un bon tuyau

La PP connaissait la cachette de Normand et Daoust depuis quelques jours déjà. Une information reçue de bonne source avaient dirigé les policiers sur cette piste. L'opération "capture" était prévue pour ce matin.

Ces deux hommes vivaient dans cette maison depuis le 7 septembre dernier, selon la police, avec deux femmes ainsi qu'avec M. et Mme Gratton et leurs deux enfants âgés de 3 et 4 ans.

Leurs amies, Mlles Réjeanne Pelletier, âgée de 23 ans, et Murielle Talon, âgée de 24 ans, sont détenues par la police.

La capture de Georges Normand et d'André Daoust met fin à la deuxième phase d'une longue enquête policière qui a débuté en mai dernier, avec le vol de l'appareil radio-téléphonique de la voiture du ministre de la justice, Me Claude Wagner.

L'appareil a été retrouvé quelques jours plus tard à St-Calixte, à l'arrière d'un camp d'été qu'habitaient les quatre suspects de ce vol.

Les quatre hommes, suivis de près par les agents Prémont et Forget de la PP, sont présumément les auteurs de plusieurs vols à main armée dans des banques et des Caisses populaires de la région métropolitaine, notamment celui de la Caisse populaire de St-Léonard, vol effectué avec violence. On se souvient qu'à cet endroit, les voleurs avaient échangé des coups de feu avec la police.

Notons que deux des quatre suspects ont été capturés au début de septembre dans une maison de rapport de Montréal. Il s'agissait de Thomas Guay et Yvan Lajeunesse.

André Daoust

Georges Normand

Tandis que Pearson nie avoir un rapport sur les faillites, une voix chuchote: we've got it

par Pierre O'Neil

WINNIPEG. — L'histoire du rapport mystérieux sur les faillites frauduleuses a pris hier soir une tournure sensationnelle lorsque les journalistes ont découvert en écoutant l'enregistrement des paroles du premier ministre, qu'au moment même ou M. Pearson déclare qu'il n'existe pas un tel rapport, on peut entendre clairement quelqu'un chuchoter "we've got it" (nous l'avons) ou "they've got it". Personne n'avait pu établir hier soir d'où venait la voix mystérieuse et, questionné à ce sujet, l'adjoint du premier ministre M. Dick O'Hagan a formellement nié avoir prononcé ces paroles qui, si elles étaient venues de lui pourraient avoir les plus importantes conséquences sur la campagne électorale.

Elles indiquerait en effet que le premier ministre a eu un nouveau blanc de mémoire — pour être poli — semblable à ce qui s'est produit lorsqu'il a oublié pendant si longtemps ce que lui avait dit M. Guy Favreau au sujet de la fameuse affaire Denis sur l'avion ramenant les deux hommes de Charlottetown.

Voici comment s'est déroulée la conférence de presse d'hier et dans quelles circonstances les paroles que l'on entend sur le ruban ont pu être enregistrées.

M. Pearson faisait face à une centaine de personnes. Derrière lui un peu à sa gauche, étaient assis les candidats libéraux pour la province du Manitoba. Un peu à sa gauche avait pris place sur une chaise son adjoint exécutif M. Richard O'Hagan.

Tout le long de la conférence, des photographes se déplaçaient immédiatement en avant de M. Pearson, bloquant la vue des journalistes.

A vrai dire, il n'y avait à portée des microphones que M. Dick O'Hagan, encore qu'il en était assez éloignée lorsqu'il se trouvait sur sa chaise. Mais à un moment donné durant la conférence, l'adjoint du premier ministre s'est déplacé autour du premier ministre pour repérer les journalistes qui avaient des questions à poser au premier ministre et leur signaler d'avoir à faire vite pour que la conférence de presse prenne fin au plus tôt.

A un moment donné, il a même chuchoté au premier ministre le nom d'une journaliste que M. Pearson a reconnue et à qui il s'est adressé.

La première réaction des journalistes en prenant connaissance du fameux chuchotement a été de croire qu'il venait de quelque photographe affairé autour de la table du premier ministre. Puis ils ont cru que c'est M. O'Hagan lui-même qui avait chuchoté "we've got it" ou "they've got it". Pour la seule raison qu'outre le premier ministre, il paraissait être le seul à portée des microphones, les journalistes ne se souvenant d'avoir vu personne d'autre autour de la table, sauf évidemment les photographes.

Questionné au cours de la soi-

Voir PEARSON, en page 2

"Affaire Darabaner" ou "affaire Lamothe"?

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Moïse Darabaner était-il chef incontestable et incontesté, à Québec, du vaste réseau de fraudes, d'incendies et de meurtres que le ministère de la Justice de la province vient de démanteler ? En d'autres mots, devra-t-on désormais parler de "l'affaire Lamothe" et non plus de "l'affaire Darabaner ?" L'homme d'affaires du Québec et de Montréal n'était-il, en somme, que le lieutenant du présumé commerçant de bois de Ste-Foy ? De qui Lamothe recevait-il "ses" ordres, puisqu'il semble établi que la "mafia" de Québec n'est qu'un chainon dans un réseau international ?

C'est ce que se demandent bien des observateurs depuis que le journalier de 52 ans de Cap-Rouge, Ovila Boulet, a dénoncé, mardi matin, lors de son témoignage dramatique devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, André Lamothe comme étant celui qui a abattu d'une balle de revolver, dans le bois de St-Gilles, comté de Lotbinière, un complice nommé Rédempteur Faucher.

Témoin de la Couronne à l'enquête préliminaire de Darabaner sur les causes de l'incendie de la maison de Mme Cora-B. Cyr, à St-Lambert, comté de Lévis, le soir du 10 septembre 1961, Boulet a dit, en réponse à une question du juge Pettigrew, qu'à sa connaissance Lamothe n'avait reçu de personne l'ordre de tuer Faucher et qu'il n'avait pas besoin d'en recevoir puisqu'il était le "boss". Il pouvait faire cela lui-même.

Depuis qu'a éclaté, le 13 août dernier, le scandale du réseau de fraudes et d'incendies criminels, il ne faisait de doute pour personne que Darabaner était, à Québec, le chef présumé de cette vaste organisation dont on soupçonnait à peine les ramifications. Mais la pierre a basculé soudainement, mardi matin, lorsque Boulet a fait sa déposition d'une voix à peine perceptible.

Voir L'AFFAIRE, en page 2

Le concile se divise sur la question des guerres et des armes

CITE DU VATICAN. (PA, AFP) — La question de savoir si l'Eglise devrait condamner toutes les armes nucléaires ou en accepter certaines comme armes défensives a donné lieu aujourd'hui à un débat animé entre les pères conciliaires, au cours de la dernière séance consacrée aux problèmes du monde moderne.

Des prélats de Pologne, d'Espagne, de France et de Grande-Bretagne ont appuyé, avec diverses réserves, le point de vue de la majorité des évêques amé-

Le cardinal Léger défend l'objection de conscience — page 16

ricains selon lequel l'usage des armes modernes est justifié dans certaines régions.

D'autres prélats, dont un cardinal français et un cardinal italien, ont réclamé la condamnation catégorique de la guerre sous toutes ses formes, qu'elle soit nucléaire ou conventionnelle.

Il faut bannir la guerre . . .

Le cardinal Alfredo Ottaviani, secrétaire du puissant Saint-Office et l'un des chefs de file de l'aile conservatrice au concile, a été chaleureusement applaudi lorsqu'il a déclaré qu'il "faut bannir la guerre absolument".

Préconisant des sanctions contre les gouvernements qui désobéissent aux décisions des organisations internationales (allusion directe aux Nations unies), le cardinal Ottaviani a affirmé qu'il "faut repousser les gouvernements totalitaires qui constituent les causes principales de la guerre".

Se référant à la doctrine de saint Thomas, le cardinal a soutenu que les représentants du peuple et le peuple lui-même peuvent renverser leur gouvernement lorsqu'ils se rendent compte que celui-ci est sur le point de se lancer dans une guerre pouvant entraîner des massacres et des ruines pour le pays.

"Il est nécessaire, a poursuivi le cardinal Ottaviani, de condamner les mouvements révolutionnaires armés, les guérillas adoptées en particulier par le communisme pour étendre sa domination sur les peuples, les actions terroristes, les sabotages entre les nations . . . Il est nécessaire enfin de condamner les guerres qui visent à imposer certaines idéologies."

. . . sans distinction

De son côté, le cardinal Joseph Martin, archevêque de Rouen, a déclaré qu'il faut interdire toutes les formes de guerre. "La distinction entre la guerre offensive et la guerre défensive n'a aucun sens, à toutes fins pratiques, aujourd'hui," dit-il.

Le monde est actuellement

Voir LE CONCILE en p. 2

Accusations de fraude contre les MacMillan

TORONTO. (PC) — Deux accusations de fraude ont été portées aujourd'hui contre Georges et Viola Macmillan à la suite du rapport de la commission royale d'enquête sur l'une de leurs compagnies, la Windfall Oils and Mines Ltd.

Les MacMillan seraient actuellement dans le Nevada.

Ils doivent revenir dans une semaine et l'on croit savoir que

Voir autres nouvelles en page 56

c'est à ce moment-là que des sommations leur seront remises, a annoncé aujourd'hui le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart.

Accusations criminelles

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse : "Les accusations auxquelles je songe seront des accusations criminelles et tomberont probablement sous la section du code criminel touchant les fraudes."

Le rapport de la commission royale d'enquête sur les fluctuations indues de la Windfall avait été publié plus tôt aujourd'hui. Il ne recommandait aucune mesure punitive mais condamnait l'attitude de M. John Campbell, ancien directeur de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

M. Wishart a déclaré : "Le rapport parle de la conduite de M. John Campbell . . . et je dois rappeler ici que je l'ai suspendu quand j'ai été mis au courant de son comportement à la suite

Voir ACCUSATIONS en page 2

Les meurtres inquiètent l'Ontario

TORONTO. (PC) — La série de meurtres mis au jour cette semaine dans la province de Québec est horrifiante et inquiétante, déclare le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart.

Dans une déclaration écrite, publiée hier, il note que heureusement une telle série de meurtres ne s'était pas produite en Ontario.

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 72
Bandes dessinées / 36
Décès, Naissances, etc. / 74
Editorial / 4
Finance / 56, 57
Horoscope / 38
Immeuble / 28, 29
Loisirs et récréation / 36
Mots croisés / 63
Nouvelles internationales / 59, 75
Radio et Télévision / 52
Sciences / 51
Ski / 46
Spectacles et Concerts / 60, 61
Sports / 39 à 46, 48, 49
Tribunaux / 7 à 9
Vie féminine / 22 à 26
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 12

General Motors baisse ses prix

La compagnie General Motors a annoncé, hier, une réduction générale du prix de ses voitures 1966.

Les modèles fabriqués au Canada seront vendus en moyenne moins chers par voiture que l'an dernier ; sur certains modèles, la baisse de prix équivaudra à $57 seulement tandis que sur d'autres elle atteindra $113.

La compagnie annonce qu'elle continuera d'importer un nombre relativement restreint de voitures des Etats-Unis, surtout des Cadillac et les modèles les plus luxueux de Buick et d'Oldsmobile. Le prix de ces voitures sera déduit d'une moyenne de $260 par rapport aux prix des modèles 1965 avec équipement comparable.

Le président de General Motors du Canada, M. E. H. Walker, a expliqué que "les réductions de prix tiennent compte des ajustements de droits de douane résultant de l'accord commercial canado-américain sur l'industrie de l'automobile".

On sait que Ford avait aussi annoncé une réduction du prix de ses modèles 1966. Seule la société Chrysler n'a pas fait connaître de politique précise à ce sujet pour le Canada bien qu'elle ait annoncé une hausse de prix aux Etats-Unis.

La législation canadienne manque de rigueur

— *Lesage*

TORONTO. (PC) — Le premier ministre Jean Lesage du Québec a déclaré hier au cours d'une entrevue que la législation canadienne sur les faillites n'était pas assez rigoureuse.

M. Lesage, qui doit adresser aujourd'hui la parole au colloque réunissant des éditorialistes du Québec et de l'Ontario a ajouté que sa province ferait une application plus sévère de la loi dans l'avenir.

De retour d'une longue tournée de l'Ouest du pays, M. Lesage a été l'un des artisans de la loi fédérale sur les faillites. Il a déclaré: "J'étais vice-président du comité parlementaire de la banque et du commerce à Ottawa lorsque cette loi est entrée en vigueur. Je crains que nous soyons allés trop loin".

Il a noté également que l'image de l'Ontario dans l'Ouest était tout aussi déformée que celle du Québec et il a suggéré à un "ambassadeur de Bay Street, centre financier de Toronto", de faire une tournée semblable à la sienne.

La "révolution tranquille" n'est pas une menace à l'unité canadienne (Lesage)

par Vincent Prince

TORONTO. — Le premier ministre Lesage a convaincu, hier soir, les étudiants du parlement modèle de l'université de Toronto et leurs amis, du moins une bonne partie d'entre eux, semble-t-il, que la révolution tranquille du Québec n'est pas une menace à l'unité canadienne.

C'était là le thème du débat même que ce Parlement modèle avait inscrit à son ordre du jour. M. Lesage, qui était l'invité de l'"orateur" de ce Parlement, a écouté attentivement les arguments que les députés des deux côtés de la Chambre avaient à apporter, tant du côté de la négative que du côté de l'affirmative, puis il a exposé la thèse du Québec. Il l'a fait applaudir, à maintes reprises, et, au terme de son discours, membres de la gauche comme de la droite, se sont spontanément levés pour lui faire une chaleureuse ovation.

M. Lesage a paru fort ému de cet accueil et de cette extraordinaire réceptivité à son message. Et, pourtant, il n'avait pas parlé en termes vagues de bonne entente ou d'unité nationale. Il avait proclamé les mêmes vérités que dans ses rencontres avec les divers auditoires de l'Ouest canadien auxquels il venait de s'adresser.

Ces étudiants universitaires, au fait, ont applaudi ses passages les plus cruels. Comme, par exemple, lorsqu'il a reproché aux autres provinces de ne pas traiter la minorité française comme l'est la minorité anglaise dans le Québec. Nous sommes froissés, a-t-il dit, qu'on nous compare aux autres minorités ethniques, et qu'on oublie, dans les faits, que nous sommes un des deux groupes fondateurs du pays.

La révolution du Québec, a-t-il dit, ne saurait en aucune façon menacer l'unité du pays. Bien au contraire, en se mettant au pas des autres provinces, le Québec ne peut plus être accusé de ralentir la marche du pays.

Ce que le Québec veut, a-t-il dit, c'est être accepté tel qu'il est, avec sa culture et son tempérament différents. Il ne veut pas imposer sa culture à personne ; il l'offre tout simplement, persuadé qu'elle apporte un enrichissement unique au pays que nous habitons.

La seconde langue

Par contre, a dit M. Lesage, si le Québec ne veut imposer le français à personne, il souhaite que le plus grand nombre possible de Canadiens anglais, au niveau de l'élite, se donnent la peine d'étudier et d'apprendre la seconde langue officielle du pays.

Cette observation fut d'ailleurs, elle aussi fort bien reçue. Certains des députés de ce Parlement modèle se sont même efforcés de dire quelques mots en français pour montrer qu'ils étaient parfaitement d'accord là-dessus.

Le bilinguisme, a-t-il proclamé, est l'un des éléments le plus sérieux que nous possédions, c'est lui qui nous permet de nous identifier davantage comme Canadiens, face à l'envahissement de la culture et du mode de vie américains.

Or, un pays bien identifié, un pays qui s'efforce de développer ses caractéristiques particulières est un pays uni. Prétendre en arriver à l'unité, chez nous, par l'assimilation ou la négation des droits d'un des groupes fondateurs, est une tragique illusion. Il n'y aura d'unité au pays que dans la diversité.

Un des orateurs qui défendait la même thèse que M. Lesage avait d'ailleurs noté avant lui que "la question posée en cette Chambre : "La révolution du Québec est-elle une menace à l'unité nationale ?", était, en elle-même de nature fort trompeuse." En effet, a-t-il ajouté, la question, telle qu'on la formula, laisserait entendre que ce pays a été ou est encore uni. "Or, ce n'est pas le cas : qu'on se rappelle seulement la guerre des Boers, l'affaire Riel, la conscription de 1914. Ce qu'il conviendrait de se demander plutôt, c'est si la révolution québécoise ne nous apportera pas, enfin, l'unité dont nous rêvons."

Un autre des orateurs a noté, de son côté, qu'on parle du Canada anglais comme s'il s'agissait d'un bloc homogène. C'est là un mythe de taille. Et c'est ce qui explique qu'il est à peu près impossible, actuellement d'engager un véritable dialogue entre les deux principaux groupes ethniques. Il faudrait que le Canada anglais se réveille et s'interroge.

L'urgence du dialogue

M. Lesage a lui-même longuement insisté sur la nécessité et l'urgence de ce dialogue. Mais ce dialogue, a-t-il dit, doit être un dialogue entre égaux. Le Québec est fatigué d'entendre certains anglo-canadiens lui demander de dresser la liste de ses réclamations. Ce n'est pas ainsi que l'on procède entre égaux. Essayons d'abord de nous comprendre, de nous voir à travers les yeux des autres, puis, nous pourrons engager la discussion.

Le premier ministre du Québec a terminé ses remarques, par un appel à une plus grande compréhension, compréhension qu'aiderait considérablement une plus forte dose de bilinguisme au pays. "Je vous ai peut-être parlé en un anglais imparfait, a-t-il dit aux applaudissements de son auditoire, mais je vous ai parlé avec mon coeur. Et l'accent du coeur est le même dans toutes les langues."

Il ne faut qu'une brebis galeuse pour contaminer tout le troupeau.

Juvénal

Dief s'en prend à Lesage et aux traités signés par le Québec

par Jacques Pigeon

KITCHENER, ONT. — John-George Diefenbaker a changé son fusil d'épaule, hier soir. Il a momentanément oublié les histoires de gangsters qui, jusqu'ici, ont tenu la vedette de ses discours, et a choisi de pointer son fusil vers deux nouvelles cibles : les premiers ministre du Québec et de la Colombie-Britannique.

Parlant de l'unité canadienne, il a dit que MM. Jean Lesage et W. R. Bennett "ont déjà dépassé les bornes en signant des traités". Allons-nous tolérer de tels principes, a fougueusement lancé le leader tory ?

"Déjà en Colombie-Britannique, le premier ministre Bennett laisse entendre qu'il pourra bientôt conclure des ententes commerciales avec d'autres pays." Voilà, a dit M. Diefenbaker, un principe inacceptable qui entraine la division au pays.

Mais M. Lesage a écopé d'autres éclaboussures. Le chef conservateur l'a accusé d'avoir conclu "sous la table" des ententes avec le gouvernement libéral, et il a condamné l'attitude du Québec vis-à-vis la question esquimaude.

Les libéraux, a-t-il précisé, manipulent les Esquimaux comme des marionnettes et en font des citoyens de troisième classe en permettant le transfert de juridiction d'Ottawa au Québec.

On sait que cette affaire a tenu la manchette des journaux à plusieurs reprises lorsque le Québec a demandé juridiction sur les esquimaux qui vivent sur son territoire et affirme que leur religion et leur langue seront préservées. Les débats Laing-Lévesque sur cette question sont demeurés célèbres.

Le chef tory a tenu ces propos à la suite d'une tournée de six jours dans le sud de l'Ontario. Hier, il a visité les villes de Guelph et de Kitchener-Waterloo ainsi que les municipalités environnantes. Le soir, dans cette dernière ville, il a prononcé un long discours devant moins de cinq cents personnes, plusieurs d'origine allemande, dont l'attitude réservée a surpris les observateurs.

Au début de la journée, à Guelph, le chef de l'opposition s'est fait économiste. Il a raconté à un groupe d'hommes d'affaires qui ne semblaient pas le prendre au sérieux, que les mesures prises sous son règne sont responsables du sain climat économique qui prévaut aujourd'hui.

"Nous avons dévalué le dollar; on nous a critiqué, mais aujourd'hui les libéraux admettent que nous avons eu raison de le faire."

M. Diefenbaker, avec tout le respect qu'on lui doit, a cependant oublié de raconter dans quelles circonstances il l'a fait. D'ailleurs, c'est le fonds monétaire international qui l'a forcé à le faire. Bien plus, le maintien du dollar au niveau libéral coûtait au Canada des millions de dollars par jour. Tous se rappellent également les mesures d'austérité que le chef a dû annoncer en pleine campagne électorale en 1963. Ces faits, les hommes d'affaires dans la salle les avaient en tête, mais, polis, ils se sont publiquement abstenus de commentaires.

M. Diefenbaker a aussi parlé de déficits, pas des siens bien sûr, mais de ceux des libéraux. Notre déficit commercial atteindra cette année un milliard et demi de dollars a-t-il dit. Pour en arriver à ce chiffre, il multiplie par deux le déficit encouru durant les six premiers mois de l'année.

Il oublie cependant de mentionner que le Canada a vendu à la Chine du blé évalué à un demi-milliard et que le déficit commercial en sera réduit d'autant.

A Guelph, il a aussi critiqué l'entente canado-américaine sur l'automobile. Mais à Kitchener, où cette entente créera une usine de pièces d'auto de $20,000,000 ainsi que plus de deux mille nouveaux emplois, il n'en a pas soufflé mot.

Il a ri de l'attitude du premier ministre Pearson ainsi que de celle de M. Walter Gordon vis-à-vis les USA. Le président Johnson, a-t-il dit avec sarcasme, "soulevait ses chiens par les oreilles.

Je ne vous dirai pas ce qu'il a fait avec MM. Pearson et Gordon".

Enfin, à Kitchener, il a violemment dénoncé ceux qui veulent faire du Canada une république. Il a fait l'éloge du peuple allemand (plusieurs personnes de cette origine se trouvaient dans la salle, il l'est lui-même d'ailleurs) et laisse doucement entendre que le parti libéral était prêt à faire du Canada une république pour satisfaire le Québec.

Ce matin, il a pris l'avion à destination de Winnipeg. Durant les deux prochaines semaines, il fera campagne chez lui, dans l'Ouest.

Nous aurons recours à la compensation fiscale

— *Gérin-Lajoie*

QUEBEC. (DNC) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, qui est également premier ministre par intérim en l'absence de M. Jean Lesage qui se trouve dans l'Ouest, a déclaré hier, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, que le Québec allait user de son

Autres réactions au rapport Bladen en page 53

option d'"opting out" en ce qui concerne certaines recommandations du rapport Bladen, tout comme pour certaines promesses électorales de M. Pearson ayant trait aux investissements universitaires.

"Il n'y a pas de problème avec le rapport Bladen, a dit M. Gérin-Lajoie. Nous allons adopter l'attitude de l'"opting out", c'est-à-dire du système de compensation fiscale qui nous permet de récupérer dans le champ des impôts l'argent que le gouvernement fédéral voudrait remettre à des institutions dépendant directement des provinces.

"Il n'est pas question d'accepter que le gouvernement fédéral subventionne directement des institutions d'enseignement.

"Mais qu'ils aboutissent par là à la libération du champ fiscal par le fédéral, ça correspond à nos revendications."

M. Gérin-Lajoie a ajouté ultérieurement : "C'est la même chose pour ce qui a été avancé par M. Pearson qui promet $10,000,000 pendant quatre ans, ce qui représente annuellement pour le Québec une somme de $3,250,000. Cette somme doit faire l'objet de compensations fiscales."

Lorsque les journalistes ont demandé si, de toute façon, les étudiants allaient toucher l'argent, M. Gérin-Lajoie a répondu que le Québec aide déjà les étudiants et que cela a déjà coûté cette année $23,000,000.

M. Gérin-Lajoie a ajouté que ce régime était actuellement à l'étude et qu'une loi pour le modifier serait probalbement soumise aux Chambres pendant la prochaine session.

ACCUSATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

d'une enquête de la Commission de la valeur mobilière.

"M. Campbell a démissionné par la suite".

Peu d'expérience

Le Procureur général a noté que M. Campbell possédait, selon ce qu'affirme le rapport, peu d'expérience dans le domaine des valeurs mobilières lorsqu'il a été désigné à son poste au sein de la commission.

"Mais ce n'était pas son manque d'expérience qui a entrainé M. Campbell à agir comme il l'a fait," a ajouté M. Wishart.

Ce dernier a encore fait savoir que le personnel de la commission était actuellement augmenté et que ses devoirs étaient plus étendus. La commission d'enquête a fait des recommandations en ce sens.

L'AFFAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais au juste, qui est André Lamothe ?

Sur son curriculum vitae, on sait bien peu de chose si ce n'est que Lamothe a un casier judiciaire fort chargé. Il a fait un séjour prolongé au pénitencier. La police le cherchait déjà depuis le mois de juin dernier parce qu'il était accusé de transport illégal de bois entre Chicoutimi et Québec. Lorsque le dossier fut présenté au juge de la Cour des session de la paix, Lamothe n'a pas répondu à l'appel. L'affaire fut reportée de semaine en semaine jusqu'au 13 août dernier alors que le dossier fut classé. C'était précisément la date où "l'affaire Darabaner" éclatait.

On apprenait, mardi matin, que Lamothe était détenu, à Montréal, en vertu d'un mandat décerné par le commissariat des incendies de la province de Québec.

LE CONCILE

SUITE DE LA PAGE 1

"assis sur un volcan qui peut faire éruption à tout moment".

Pour la deuxième journée consécutive, des critiques ont été formulées contre le schéma sur l'Eglise face aux problèmes du monde moderne. Mais plusieurs pères conciliaires se sont prononcés en faveur du document.

C'est ainsi que 75 évêques [illegible] de leur [illegible] Gouyon, archevêque de [illegible], ont demandé au concile de condamner la guerre d'agression comme étant criminelle, mais ont soutenu qu'il faut conserver des armes pour assurer sa légitime défense.

De son côté, Mgr Michel Klepacz, évêque de Lodz, en Pologne, a déclaré notamment : "Il est vain de nous remplir les oreilles de mots tels que vérité, justice, droits, solidarité, tandis que la faim règne dans de vastes contrées du monde et que subsistent des camps de concentration pleins de prisonniers et que l'envie qui se transforme souvent en haine anime les peuples pauvres envers les peuples riches".

Pour Mgr Pedro Cantero, archevêque de Saragosse, en Espagne, l'équilibre de la terreur pourrait bien être la seule garantie réaliste contre la guerre. Il a soutenu que "la possession d'armes nucléaires est légitime, mais elle doit être sujette à vérification".

L'archevêque de Liverpool, Mgr George Andrew Beck, a adopté à peu près la même position. La seule façon de mettre fin à "l'insanité de la course aux armements", dit-il, est d'en arriver à une limitation quelconque de la souveraineté nationale dans le monde moderne.

Un homme tue son fils et est toutefois libéré

SHREWSBURY. (Reuter) — Un homme qui a tué son fils de 12 ans atteint d'un cancer à l'épine dorsale, a été libéré après avoir plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire.

Le juge a toutefois placé le père en liberté surveillée pour les deux prochaines années.

"Je suis absolument persuadé qu'il n'y a pas une seule personne dans cette Cour ou ailleurs qui ne pense pas que, de toute manière, vous êtes un criminel", a dit le juge à l'accusé, Arthur Gray, âgé de 44 ans.

Il a été dit en Cour que Richard Gray, le fils de l'accusé, obtenait de bonnes notes à l'école et qu'il se comportait bien dans les épreuves sportives. Ce n'est que soudainement que sont apparus les premiers signes de la terrible maladie, a déclaré l'avocat de la défense.

Ce fut la paralysie d'un bras, puis de l'autre, et le début de l'agonie. C'est alors que Gray donna des somnifères à son fils et ouvrit les robinets du gaz. Ce geste accompli, Gray se livra à la police.

Léger incendie sous un balcon

Une quinzaine de pompiers n'ont mis que quelques minutes, ce matin, à enrayer un très léger incendie qui faisait rage dans des déchets sous un balcon du 2104 rue Bennett, dans l'est de la métropole.

L'alerte a été donnée à 1 h. 50 ce matin et, à 2 h. 08, les pompiers avaient eu raison des flammes en n'utilisant qu'un seul boyau. Les dégâts sont très limités.

Outre ce léger incendie, les pompiers ont eu à répondre à une vingtaine de fausses alertes au cours de la soirée et de la nuit. Sans ces dérangements inutiles, ç'aurait été le calme plat au Service des incendies au cours des 12 dernières heures.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

ment leur salaire régulier par des à-côtés qui font partie du travail normal des concierges de Toronto.

Les concierges insistent aussi pour être affectés exclusivement à leur tâche et non à des travaux qui sortent de leur juridiction.

Ce sont là quelques-uns des articles qui n'ont pas été réglés.

Les conventions collectives précédentes ont expiré en juin. Dès ce même mois, au début des pourparlers, les syndicats réclament la conciliation, de sorte que les délais pour avoir droit légalement de faire la grève sont maintenant effectifs.

Comme il s'agit d'un service public, les syndicats devront informer le ministre du travail huit jours à l'avance de la décision de faire la grève. Le gouvernement pourra alors prendre une injonction qui retardera l'arrêt de travail de 80 jours.

La séance d'hier soir était présidée par M. André Lanciault, président de la FCESP, qui a promis l'appui de sa fédération à ces employés.

photo LA PRESSE

Solidement menottés . . .

Normand et Daoust, solidement menottés à un agent de la PP, ont été conduits au quartier général, rue McGill. On les voit ici sur la banquette arrière de l'auto de la police. C'est la première fois que la PP utilise des camions blindés pour effectuer un tel travail.

PEARSON

SUITE DE LA PAFE 1

rée, l'adjoint du premier ministre a vigoureusement nié avoir chuchoté quoi que ce soit à l'oreille de M. Pearson au sujet du rapport.

Les journalistes ont tenté d'éclaircir le mystère en faisant une expérience hier soir. Ils ont reproduit la même scène et ont établi que le chuchotement aurait pu venir ou bien des photographes ou bien de l'adjoint du premier ministre.

L'affaire en est là. On s'attend à ce que M. Diefenbaker l'utilise abondamment dès la réunion qu'il tient ici ce soir.

Le mystérieux chuchotement a été capté par pas moins de 4 appareils dont les microphones étaient disposés sur la table du premier ministre.

L'erreur est aussi grande de se fier à tous que de tous se défier.

Sénèque

Portes • Fenêtres
en aluminium
AUVENTS en fibre de verre
Appelez toujours
ALSCO
279-8551
1530 est BEAUBIEN, Mtl

HOMMES ET FEMMES
APPRENEZ
le fonctionnement des machines **IBM**
PROGRAMMATION, FILAGE ET KEY PUNCH
VISITEZ — ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A **861-5426**
AUTOMATION INSTITUTE
1242, rue Peel — Montréal, P.Q.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

Tout le monde a besoin de beaux cheveux !

Posez-vous en toute franchise cette question : "Devrais-je faire quelque chose pour conserver mes cheveux ou cela n'a aucune importance, même si je deviens chauve ? Ensuite jetez un coup d'oeil à vos amis autour de vous. C'est là que vous aurez la réponse. Vous remarquerez immédiatement que celui qui a une belle chevelure **paraîtra** indiscutablement plus jeune que l'ami chauve du même âge. Et parce qu'il parait plus jeune, il semble être "le préféré" aussi en affaires, surtout lorsque des promotions sont envisagées. Par ailleurs, vous n'entendrez jamais une femme s'exprimer ainsi à l'égard d'un homme chauve : "Oh ! qu'il est bien cet homme !". Là encore, une belle chevelure constitue un avantage. Conserver ses cheveux peut ne pas être une tâche aussi compliquée que vous pouvez l'imaginer.

Si votre chute de cheveux vous inquiète, CONSULTEZ SANS TARDER L'EXPERT THOMAS

Commencez donc par consulter l'expert Thomas de Montréal. Lui seul est à même et sait reconnaître et traiter les divers désordres capillaires à l'origine de toutes les têtes chauves. Il sait aussi comment éliminer les pellicules dangereuses, arrêter les démangeaisons et promouvoir la pousse normale des cheveux. Venez le rencontrer aujourd'hui même pour votre consultation et avis gratuits. Cela ne vous oblige en rien.

Ecrivez à Dept L.P. 898 ou téléphonez pour demander notre brochure gratuite "Les soins des cheveux..."

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix . . .

NOTRE GARANTIE
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) **Tél.: UN. 6-3041**
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) **Tél.: 274-3501**
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides:** Eclaircies au début de l'après-midi, puis nuages croissants; pluie légère ce soir et cette nuit; demain, nuages variables, averses cessant au milieu de la matinée, moins frais. Brises légères, puis vents du sud-est de 15 milles après-midi; demain, vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 50 et 60; Ottawa, 45 et 60; Sainte-Agathe, 40 et 55.

Cantons de l'Est et Mauricie; région de Québec: Nuageux sauf éclaircies après-midi; nuages croissants ce soir, pluie de minuit à demain matin; nuages variables demain après-midi. Moins frais demain. Brises légères jusqu'à ce soir, puis vents du sud-est de 15 milles jusqu'à demain après-midi, ensuite vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 40 et 60; La Tuque, 35 et 50; Québec, 35 et 55.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Eclaircies au début de l'après-midi, puis nuages croissants; pluie légère ce soir; demain, nuages, pluie intermittente. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 40 et 55; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 50.

Régions du lac Saint-Jean et de Rimouski: Généralement ensoleillé aujourd'hui; nuages croissants cette nuit; demain, nuages, pluie intermittente, moins frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Chicoutimi, 32 et 45; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 35 et 50.

Régions du Gaspé, de la Baie-Comeau et de Sept-Iles: Ciel généralement sans nuages aujourd'hui et cette nuit; demain, nuages croissants, moins frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 35 et 45; Baie-Comeau, 32 et 45; Sept-Iles, 30 et 45.

Val Royal
Votre centre d'achats pour rénovations à votre "Home"

Suggestions d'automne
IL Y A DE NOMBREUX PETITS TRAVAUX QUE VOUS POUVEZ FACILEMENT FAIRE VOUS-MEME GRACE A CES MATERIAUX PRATIQUES !

LIVRAISON GRATUITE — MONTREAL METROPOLITAIN

RESILACRETE
Ce qu'il y a de mieux pour la finition des planchers de ciment.
Soit de sous-sol, garage ou autres. Il pénètre dans les pores du béton enrayant la poussière en permanence tout en lui donnant un fini parfait. S'applique facilement comme de l'eau avec une brosse ordinaire.
6 couleurs, transparent et blanc
Un gallon couvre environ 300 pi. car. Le gal. **$10.30**

CLOTURE A NEIGE
Prévient la neige de s'accumuler sur votre propriété et entrée de garage. Idéale pour protéger vos arbustes pour l'hiver. En lattes de bois teintes rouge, 4 pieds de hauteur, solidement entrelacées de 5 rangs de broche
En rouleaux de 50 pieds **$8.95**
Le pied **25c**

Instant-Pave
Un asphalte froid pour remplir cavités dans vos allées, entrée de garage, etc. S'applique tel qu'il vient du sac avec une pelle ou avec un rouleau. Aussi durable que le pavé de la rue.
Sac 80 lb FAB magasin **$2**
(Ajouter 25c si livré)
11 sacs ou plus **$2** ch.
(Livraison gratuite)

CIMEX UN CIMENT TOUT PREPARE
VOUS N'AJOUTEZ QUE L'EAU !
Pour tous les petits travaux de réparation autour de la maison.
MELANGE DE SABLE ET CIMENT
En sac de 80 lb **1.75**
MELANGE DE SABLE, PIERRE ET CIMENT. En sac de 90 lb **1.50**
Moins 10% sur 10 sacs ou plus

DALLES DE CIMENT — "FLAGSTONES"
De qualité durable, la couleur étant incorporé dans la fabrication à une profondeur de 3/8 pouce. Pour terrasses, patios, trottoirs, bordures d'allée.

2½ pcs d'épaisseur	8 x 16	12 x 16	18 x 18
GRIS	.20	.60	1.00
ROUGE—JAUNE	.30	.65	1.05
VERT	.35	.73	1.20

FAB Magasin — Ajouter **5c** ch. si livrées

Val Royal
MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
Ouverts jusqu'à 5.30 P.M. — le samedi 5 P.M.
• Cartierville FE. 4-5320 — 12200 BOUL. LAURENTIEN
• Montréal-Nord DA. 2-7341 — 11401 BOUL. PIE IX
• Ville Brossard OR- 6-1833 — 6180 BOUL. TASCHEREAU
DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE
Amples terrains de stationnement

FAITS divers

Quatre blessés dans l'écrasement d'un hydravion

TROIS-RIVIERES (DNC) — Quatre personnes ont été blessées, hier soir, dans l'écrasement d'un hydravion sur la rivière Mattawin, à environ 30 milles au nord de Shawinigan.

L'avion, piloté par son propriétaire, M. Hans Gruninger, se serait écrasé au moment du décollage.

Les autres occupants de l'appareil étaient MM. Pierre Gaudet et Bruno Morel, tous deux de Trois-Rivières, de même qu'un guide, qui n'a pas été identifié.

Au moment de l'accident, les quatre hommes étaient en excursion de chasse dans les forêts de la Mauricie.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas encore pu obtenir de renseignements sur l'état des blessés.

Un jeune chasseur succombe à une crise cardiaque

CAMPBELLS BAY (PC) — Un jeune chasseur montréalais a apparemment été foudroyé par un attaque cardiaque, au cours d'une excursion de chasse qui l'avait conduit profondément en forêt.

C'est là ce que signalent les autorités policières de Campbells Bay, à 50 milles au nord-ouest d'Ottawa.

M. Henri Touchette, 21 ans, du 9612 rue Iberville, qui était accompagné de deux autres chasseurs, a dû être ramené d'un terrain de chasse situé à 100 milles de Campbells Bay. La mort est survenue lundi.

La police a été alertée dès le retour des chasseurs.

Acte de piraterie sur la route no 11

Deux pirates de la route ont dépouillé un automobiliste de son argent après l'avoir forcé à immobiliser son auto en bordure de la route no 11, près de Préfontaine, dans les Laurentides.

Le vol est survenu au début de l'après-midi d'hier et la victime, M. Roland De Santos, âge et adresse indéterminés.

Les suspects, apparemment tous deux de langue anglaise, se sont emparés du porte-monnaie de la victime qui contenait $350 et ont pris la fuite en direction de St-Jovite dans une auto familiale de couleur blanche.

Banques victimes d'un astucieux voleur

Un jeune homme a inventé un nouveau truc pour filouter les banques.

La police révèle que cet escroc, dont elle refuse de divulguer le signalement pour le moment, a commencé son manège vers la fin de mai.

Il se rendait à au moins deux succursales de banque et demandait des paquets de pièces de 25 cents sous prétexte qu'il les collectionnait.

Finalement, hier après-midi, il est retourné aux mêmes banques mais cette fois avec une demande en sens inverse.

Il rapportait des pièces de 25 cents afin de les échanger contre des billets.

A deux succursales de banque, celles de la banque Provinciale, 2675 est, rue Beaubien et Toronto-Dominion, 6500, Christophe-Colomb, angle Beaubien, il a ainsi obtenu $400. de chaque banque.

Quand les caissières ont ouvert les paquets, elles ont constaté que la monnaie était fausse !

OBLIGATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

En recommandant la ratification de cette vente, au nom du comité exécutif, le maire Jean-Noël Lavoie a souligné qu'il s'agissait là, sauf dans le cas de Montréal (probablement aussi de Québec), de la plus importante émission de municipalité de la province et que "l'empressement avec lequel le syndicat a accepté cette responsabilité indiquait une marque évidente de confiance dans l'administration de la nouvelle ville de Laval et de son crédit financier".

Le maire Lavoie a également mentionné la rareté d'argent et la très basse liquidité des banques actuellement.

Etant donné cet état de choses, il semblait très risqué pour la ville de demander des soumissions pour un montant d'obligations aussi élevé. "Nous n'aurions peut-être reçu qu'une seule soumission, ou même pas du tout. Il valait mieux procéder de gré à gré, étant donné les circonstances actuelles", de préciser le maire de Laval.

Et il a révélé qu'à l'occasion d'une situation semblable, — la création de la ville de Chomedey — l'administration municipale s'est trouvée devant une même difficulté et qu'il a fallu procéder de la même façon.

Les valeurs immobilières imposables de Laval se totalisent présentement à un demi-milliard de dollars, sans tenir compte des rôles d'évaluations supplémentaires ($23 millions et demi), des octrois versés au pénitencier St-Vincent de-Paul ($12 millions), et d'autres montant supplémentaires.

C'est ainsi qu'il faut noter que, de janvier à août 1965, des permis de construction ont été accordés pour un montant de $28 millions. Après la fusion, Laval a délivré des permis pour la somme de $3 millions au cours du mois d'août, et de $11 millions en septembre dernier.

Ajoutons que les emprunts effectués par la ville ne dépassent pas le plafond de 5% comparativement au montant des permis de construction accordés.

Le maire Lavoie a également fourni des explications pour démontrer la nécessité et l'urgence d'une telle transaction.

Au lendemain de la fusion (le 6 août 1965), le relevé des emprunts de banque des ex-villes de l'île Jésus indiquait alors un montant de $10 millions. "Les municipalités auraient dû alors, s'il n'y avait pas eu la fusion, aller sur le marché des obligations", a dit le maire.

La ville de Laval devait être administrée, expliqua-t-il encore, et il était difficile d'augmenter son crédit. Il a donc fallu recourir à la vente d'obligations.

Le maire de Laval a conclu son exposé de la situation financière de la ville en soulignant : "Fusion ou non, il aurait fallu emprunter pour permettre à la ville de rencontrer ses obligations actuelles et obtenir de la sorte de nouveaux crédits".

ENTREPOTS

SUITE DE LA PAGE 3

qu'ils soient terminés au début d'avril 1967, soit au moment où les paquebots recommenceront à remonter le St-Laurent pour la saison.

Certes, cette échéance n'est pas sans quelque rapport avec la tenue de l'exposition universelle à Montréal et les sociétés maritimes espèrent que les nouvelles facilités qui seront alors offertes aux voyageurs incitent le plus grand nombre à voyager par bateau.

Vue sur le fleuve

On a souvent reproché à l'administration du port d'avoir élevé des entrepôts et des élévateurs en bordure du fleuve sans prendre la peine d'aménager des terrasses d'où les Montréalais puissent encore contempler le cours d'eau qui baigne leur ville et les mouvements des navires de toutes sortes qui fréquentent son port.

Cette lacune sera comblée en quelque sorte par l'aménagement d'une plate-forme observatoire à chacun des deux hangars. Cette galerie sera contiguë à une salle d'accueil de plus de 15,000 pieds carrés. Elle donnera vue sur le fleuve et l'exposition de l'île Ste-Hélène.

Les passagers des paquebots bénéficieront enfin d'une salle d'examen d'une superficie de plus de 30,000 pieds carrés, où les employés des douanes pourront faire leur boulot sans avoir à s'appuyer sur des malles comme c'est le cas actuellement.

Enfin, on a prévu un parc de stationnement qui pourra loger 175 voitures et six autobus, une nette amélioration sur les services actuels.

Trois rampes à sens unique mèneront à ces salles d'accueil qui, répétons-le, seront aménagées à l'étage supérieur des deux hangars.

Deux propositions ont été écartées

Selon M. Beaudet, le Conseil des ports nationaux a étudié à leur mérite trois formes d'aménagements pour les passagers et a retenu finalement la troisième.

Ces propositions prévoyaient : a) la construction d'une gare maritime sur un nouveau quai approprié ; b) un simple débarcadère ; c) la réfection des entrepôts actuels en vue d'un aménagement plus fonctionnel.

Le Conseil estime qu'il aurait coûté de huit à dix millions de dollars pour construire une gare sur un quai approprié. Etant donné le nombre déclinant des voyageurs maritimes, cette dépense ne se justifiait nullement. C'est en tout cas la réponse que lui avait fait parvenir à ce sujet la Fédération des armateurs, au début de 1965.

Par contre, il était impossible de construire une gare ailleurs qu'à l'extrémité ouest du port à cause des courants trop forts dans tout le reste du havre. Il ne faut pas perdre de vue que les paquebots, plutôt longs par rapport aux autres navires, doivent tourner complètement au moment d'appareiller et que cette manoeuvre est jugée trop périlleuse dans les courants extrêmement forts qui agitent les eaux du port, sauf dans les bassins de mouillage s'étendant de l'ancien canal de Lachine à peu près jusqu'au quai de l'Horloge.

Diminution croissante

Le nombre des voyageurs empruntant le port de Montréal a accusé des diminutions plus ou moins sensibles mais constantes depuis 1959. Il est passé de 173,086 cette année-là à 107,475 l'année dernière.

On prévoit que leur nombre aura diminué encore cette année par rapport à l'année dernière.

L'Expo présentera le costume officiel de ses hôtesses, le 18

par Raymond Grenier

C'est le 18 octobre prochain que l'on saura comment les hôtesses de l'Expo vont être fringuées. Le matin du jour où les commissaires des pays étrangers participants arriveront pour leur deuxième conférence de l'année, la Compagnie de l'Expo présentera le contenant et quelques contenues de son gracieux service d'accueil féminin.

Ce sont les commissaires généraux étrangers qui étrenneront le tout. Les premiers et pour la première fois, ils seront guidés à travers Montréal et les services de la Compagnie de l'Expo par d'aimables et démonstratives Arianes, enfin officiellement vêtues. Le grand public visiteur aura droit aux mêmes égards et au même plaisir dans vingt mois, lorsqu'il abondera aux portes d'entrée du terrain de l'exposition.

En même temps que l'on présentera son costume et son "new-look", la Compagnie de l'Expo révélera les normes et critères de ce qu'une Canadienne doit être pour aspirer à être hôtesse de l'Expo.

C'est ce que l'on a annoncé, hier, à l'Expo — sans dire s'il avait été plus compliqué de déterminer la contenue que son contenant.

Pour ce dernier, en effet, ça n'a pas été facile. Dans un style très pur de ce que l'on appelle "pass the buck" dans l'armée, on avait demandé à l'Association des couturiers canadiens d'imaginer des atours pour les futures hôtesses de l'Expo. Le 9 avril 1964, on nous présenta une femme indiscutable (Miss Univers !) dans un costume ambigu : sa jupe était aussi une culotte . . .

L'ensemble (aux couleurs jaune/blanc/vert du service de nettoyage de Montréal) était camouflant et irréprochable, tout en portant le nom de "jumper".

D'ici le matin du 18 octobre, le suspense va être considérable, à se demander, comme on le fera, comment on nous les attifera, nos hôtesses de l'Expo. En réalité, les critères de sélection devraient retenir davantage notre attention. Car, comme dit le poète :

La façon de porter vaut mieux que ce qu'on porte.

Le problème de la toponymie

On a commencé à résoudre, à l'Expo, un problème ardu : celui de donner des noms aux choses principales de ce grand machin. Ce qui complique tout, c'est que, en toponymie, il faut penser non seulement à l'occasion mais également, dans le présent cas, à l'après-expo ("stat magni nominis umbra", comme dit Lucain : "l'ombre persistante d'un grand nom").

Durant les six mois de l'exposition, en 1967, on passera allègrement, de la jetée Mackay à l'île Sainte-Hélène sur le nouveau "Pont de la Concorde". A vrai dire, en 1977, on le fera tout aussi aisément et sans que le nom apparaisse comme une incongruité. Ce qui montre le sérieux et le succès des entreprises toponymiques de l'Expo, d'après ce qu'il a été possible d'en apprendre hier.

Autre problème : le bilinguisme. On trouve un excellent nom français mais pas son équivalent anglais, ou vice versa. Très intelligemment et sans tricher, on s'est arrêté au meilleur, quitte à attendre la découverte d'un terme correspondant qui pourra être plus équipollent qu'équivalent.

C'est ainsi qu'il n'existe pas encore d'appellations anglaises correspondantes pour des éléments de l'Expo aussi importants que "la Place des Nations", sur la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène, ou que "la Place d'Accueil", qui est l'entrée principale de l'exposition.

Il en est de même pour le secteur de l'exposition situé dans l'île de Montréal, et qui comprend la jetée Mackay (terre fédérale dépendant du Conseil des ports nationaux) et le défunt "Village aux Oies" de la Pointe-Saint-Charles.

On en parlait jusqu'ici d'une façon imprécise sous le nom de "jetée Mackay". Très heureusement, à ce qu'il semble, il a été décidé de donner à ce secteur le nom de "Cité du Havre", autre terme pour lequel on n'a pas encore trouvé une appellation anglaise correspondante satisfaisante. En français, le nom "colle" d'autant mieux que c'est dans ce secteur que sera édifié "Habitat 67" et que c'est un des rêves des Montréalais de cesser d'être "aliénés" de leur port, de leur havre, qui se trouve être le plus grand terminus océanique à l'intérieur d'un continent.

La prolongation du "Pont de la Concorde", entre Sainte-Hélène et Notre-Dame, s'appellera "le pont des îles". Ça "colle".

Par contre, le nom donné à la passerelle entre le pavillon de l'URSS, sur l'île Notre-Dame, et celui des Etats-Unis, sur l'île Sainte-Hélène, sent l'occasion, ce qui s'excuse peut-être par le fait qu'elle sera démolie après l'exposition. On l'appellera "la Passerelle du Cosmos".

On aurait aimé l'appeler "le Pont des Amours". . .

Mais, en fait, il existe déjà un "Parc des Amours" dans la partie sud-ouest de l'île Notre-Dame, sur les rives du "Lac des Régates" (je ne sais pas si je comprends bien et si ça correspond à ce que nous appelions, du temps de ma pudibonde jeunesse, "les Plaines d'Abraham", "le Parc Lafontaine" ou "la Montagne").

A un des nombreux petits lacs de l'île Notre-Dame, on a trouvé un nom qui possède un agréable cachet folklorique et qui fait se souvenir que l'on a déjà appelé Sainte-Hélène "l'île aux gorets". Ce petit lac, sur les bords duquel sera construit une usine d'épuration des eaux, portera le nom de "la Mare au Diable".

Mieux encore, un des îlots de Notre-Dame conservera le grand mérite de s'appeler "l'île aux Mouettes".

Il faut se souvenir de l'émoi qu'avait provoqué, chez les amis des oiseaux, l'annonce de la construction de l'île Notre-Dame. Il y avait là, en effet, un rocher "sanctuaire", une sorte de clinique maternelle de nos mouettes. N'aillait-on pas perturber la vie familiale traditionnelle de ces oiseaux ?

Eh bien, non ! Les mouettes s'éloignent un peu, naturellement, lorsqu'un "bulldozer" passe trop près, mais elles n'ont pas déserté leur rocher, même transformé en îlot, et demeurent les premiers clients de l'Expo.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Des enfants incendient l'église St-Sauveur

Deux enfants de 7 et 8 ans, qui s'amusaient à jouer avec des cierges, ont allumé un incendie qui a fait des dégâts assez considérables à l'église St-Sauveur, à l'angle des rues St-Denis et Vitré, vers 5 h. hier après-midi. Le Rév. Père Georges Coriaty (b.s.), curé de cette église libanaise, a été le premier à apercevoir les flammes alors que la fumée s'échappait du temple. Les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie, mais la fumée a toutefois fait des dégâts estimés à environ $10,000. L'élément destructeur a consumé l'évangile de l'autel, dont le texte est en arabe, et le missel, écrit en grec et en arabe. Ces deux livres sont une grande perte pour la paroisse, car on devra s'adresser au Liban pour en obtenir d'autres. A la suite de cet incendie, le curé de la paroisse a surtout blâmé certains parents de leur inconscience vis-à-vis de leurs enfants. Il a également signalé qu'il y a quelque temps une statuette avait été dérobée dans son église, apparemment par des enfants.

DEMOLITIONS

SUITE DE LA PAGE 3

tout une réorganisation complète de sens unique dans le voisinage du pont.

Et un "vieux" projet qui a immédiatement repris de l'importance est évidemment celui qui consiste à rendre à sens unique les rues Delorimier et Papineau.

Ce projet, qui a déjà figuré au programme de l'administration Drapeau-Saulnier, a été mis au rancart il y a quelques mois à la suite des difficultés soulevées par l'organisation du système de transport en commun. Il était difficile de réaliser ce projet sans perturber considérablement le service des autobus de la Commission de transport de Montréal.

Ce problème de transport en commun sera considérablement atténué lors de la mise en service du métro. Les lignes Delorimier et Papineau figurent en effet en bonne place au programme de réorganisation du service des autobus et de la mise en application du système de rabattage des transports aux principales stations de métro.

Ajoutée à des améliorations dans le secteur plus immédiat des rues Ontario, Dorion et Demontigny, l'addition de ces deux sens uniques faciliterait, dans l'esprit des dirigeants de Montréal, le va-et-vient des véhicules.

Ce projet n'est toutefois pas arrêté.

Un deuxième "plan" est à l'étude . . . et il est jalousement gardé secret. Il s'agirait, là aussi, d'un nouveau réseau de sens uniques et ce programme serait beaucoup plus important que le premier. On comprend, en tentant de le mieux connaître, qu'il met en question l'organisation de la circulation dans des rues plus importantes et qu'il intéresse un secteur beaucoup vaste de la métropole.

Il est encore trop tôt pour dire en quoi consistera exactement ce deuxième projet, s'il est préféré au premier.

Chose certaine, il ne provoquera pas plus que le premier le chambardement complet du secteur immédiatement voisin des accès actuels du pont Jacques-Cartier.

Il serait difficile de faire autrement de toute façon, puisque la construction d'une route à six voies (la trans-canadienne) figure au programme de réaménagement routier de l'île de Montréal, mis au point par les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Et la construction de cette voie rapide, prévue pour 1968 ou 1969, nécessitera évidemment le réaménagement complet (et véritable celui-là) des approches nord du pont Jacques-Cartier.

ACCUSATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

taire exécutif du ministre de l'Immigration, avait été accusé, le 14 juillet dernier, d'avoir tenté de corrompre un représentant de la justice.

Le rapport, préparé par le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec, avait été rendu public le 29 juin.

BIBLIOTHEQUE

SUITE DE LA PAGE 3

ferte par la Comédie-Française au doyen de la critique dramatique d'expression française en Amérique. Ce registre est, en fait, le journal de la compagnie théâtrale de Molière, tel que tenu par l'acteur La Grange qui agissait également comme secrétaire de la troupe.

La bibliothèque comprend aussi une vaste collection de programmes de spectacles présentés à Montréal depuis l'époque reculée du légendaire Théâtre Royal. On sait que M. Béraud était l'auteur d'une étude très fouillée sur "350 ans de théâtre au Canada français".

Tout ce qui concerne le théâtre canadien sera versé au Centre de documentation des lettres canadiennes - françaises et les autres ouvrages, au fonds général de littérature de la bibliothèque centrale.

Les ouvrages ayant appartenu à notre regretté critique dramatique pourront être consultés par le public chercheur. Chaque volume portera une mention indiquant qu'il provient de la bibliothèque de Jean Béraud.

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

916 est, rue Ste-Catherine

La plus grande pharmacie de détail au monde

ÉPARGNEZ DES $ $

PRIX COUPÉS ET SPÉCIAUX

845-7251
JOUR ET NUIT

OUVERT
JOUR ET NUIT
Nous ne dormons jamais

★ ★ ★

LIVRAISON GRATUITE
JOUR ET NUIT
par tout le Grand Montréal
Avec un minimum d'achat de $2.00 (Prescriptions exceptées)

★ ★ ★

STATIONNEMENT GRATUIT
Une demi-heure de stationnement gratuit avec achat de $1.00.
Notre terrain est situé rue St-André, juste au sud de Ste-Catherine.

La PHARMACIE MONTREAL, la plus grande pharmacie de détail au monde, a le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'elle est maintenant dépositaire des produits de prestige : FERNAND AUBRY — EDITH SEREI (Paris).
Une esthéticienne-visagiste est à votre service au comptoir FERNAND AUBRY pour vous conseiller, vous faire des prescriptions de beauté et des analyses de peau. Ceci est un service gratuit que vous offre la Pharmacie Montréal.
Les commandes téléphoniques et postales sont acceptées
Mlle Hélène Champagne, esthéticienne représentante

DRISTAN	24 COMPRIMES	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
ANTIPHLOGISTINE RUB	TUBE	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
HUILE MINERALE	(RUSSE) 32 OZ	Rég. 1.29 SPECIAL	0.83
BROMO-SELTZER	FORMAT FAMILIAL	Rég. 1.09 SPECIAL	0.83
BROMO-SELTZER	FORMAT ECONOMIQUE	Rég. 1.69 SPECIAL	1.39
COLGATE	CREME DENTIFRICE FORMAT ECONOMIQUE	Rég. 1.39 SPECIAL	1.14
CEPACOL	LIQUIDE — 14 OZ	Rég. 1.40 SPECIAL	1.09
VITALIS	FIXATIF POUR CHEVEUX 12 OZ	Rég. 1.49 SPECIAL	1.19
BROMO-QUININE	32 COMPRIMES	Rég. 1.19 SPECIAL	0.89
SIROP COCILLANA	COMPOSE 16 OZ	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
SIROP DE PIN BLANC	COMPOSE 16 OZ	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
VICKS	FORMULE 44 SIROP 3 OZ	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
EXCEDRIN	100 COMPRIMES		2.95
ABSORBINE JR.	GRAND FORMAT	Rég. 2.50 SPECIAL	1.89
AGAROL, 16 oz		Rég. 1.50 SPECIAL	1.19

Secret déodorisant en crème Spécial .59 et .83

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHE

STERI/SOL, 22 oz		Rég. 1.95 SPECIAL	1.49
LAVORIS	RINCE-BOUCHE ET GARGARISME BOUTEILLE CARAFON DE 23 OZ	Rég. 1.49 SPECIAL	1.29
GILLETTE	LAMES INOXYDABLES EN 10'S	Rég. 1.45 SPECIAL	1.19
NOXZEMA	CREME POUR LA PEAU FORMAT ECON., 14 OZ	Rég. 1.89 SPECIAL	1.49
PARAMETTES AYERST	SIROP 20 OZ	Rég. 5.50 SPECIAL	3.49
PARAMETTES AYERST	125 COMP.	Rég. 6.00 SPECIAL	3.69
LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 26 OZ	Rég. 1.29 SPECIAL	0.99
LAIT DE MAGNESIE	200 COMPRIMES	Rég. 1.39 SPECIAL	0.99
LAMES WILKINSON	EN 5'S	Rég. 0.75 SPECIAL	0.59
ASPIRIN BAYER	100 COMPRIMES	Rég. 0.99 SPECIAL	0.67
BAN DEODORANT	A BILLE GRAND FORMAT	Rég. 1.29 SPECIAL	0.89
LISTERINE	PATE A DENTS 1 LIVRE	Rég. 3.00 SPECIAL	1.09
KOTEX	SERVIETTES SANITAIRES BOITE DE 48'S	Rég. 1.85 SPECIAL	1.47
GELUSIL LIQUIDE, 12 oz		Rég. 1.75 SPECIAL	1.59
	SUPPOSITOIRES EN 24'S	Rég. 2.75 SPECIAL	2.59
HANKSCRAFT	HUMIDIFICATEUR	Rég. 9.95 SPECIAL	6.45
LISTERINE	RINCE-BOUCHE ET GARGARISME, 22 OZ	Rég. 1.49 SPECIAL	1.09
AMPHOGEL	LIQUIDE OU COMPRIMES	Rég. 1.60 SPECIAL	1.23
SEL DE FRUIT ENO	GRAND FORMAT	Rég. 1.19 SPECIAL	0.87
GERITOL TONIQUE	80 COMPRIMES	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
GERITOL TONIQUE	24 OZ	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
PARDEC LIQUIDE	16 OZ	Rég. 3.50 SPECIAL	2.69
CAROID	ET SELS BILIAIRES — 100 COMPRIMES	Rég. 1.50 SPECIAL	1.19
INFANTOL HORNER, 16 oz		Rég. 3.50 SPECIAL	2.69
BRECK SHAMPOOING	12 OZ	Rég. 1.75 SPECIAL	1.19
CREO-RECTAL	POUR ADULTES 10 SUPPOSITOIRES	Rég. 2.00 SPECIAL	1.59

PHARMACIE MONTRÉAL 845-7251
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

De l'Acadie près boul. Métropolitain
Ouvert le soir Jeudi et vendredi Jusqu'à 9 h. 30
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Carrefour du bon goût
AUTO '66

CETTE SEMAINE
LES VOITURES GENERAL MOTORS
SUR LA PROMENADE
LES NOUVELLES 66'S SONT ICI

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 7 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 232

le carnet

DE RAYMOND GUERIN

La détente annuelle

Voici revenue la petite baisse saisonnière du commerce, du moins pour quelques après-midi. Voici revenue l'époque où des hommes se tiennent immobiles dans les bars et les restaurants, l'oeil hagard et rivé sur un écran de télévision, observant, fascinés, les évolutions rituelles de grands et gros garçons aux longues jambes et au costume pittoresque qui courent dans un enclos, tantôt se lançant une petite balle blanche, tantôt essayant de la frapper avec un bâton, le tout aux hourrahs ou aux lazzis d'une foule bruyante et gigotante.

Du baseball, voici revenue la série dite mondiale. Laquelle n'est pas mondiale du tout, et pas même internationale, comme on sait.

Curieuse expérience, sans cesse mystifiante, que d'observer chez nous les amateurs improvisés du baseball (de la "balle au camp", disaient les bons jésuites au collège).

Voyez ces hommes qui n'ont cure du sport en aucun autre temps de l'année ; ces hommes d'affaires, ces hommes sérieux, ces avocats, qui pendant trois ou quatre jours, replongent dans un bain d'enfance, bain salutaire d'ailleurs, qui "change les idées" de façon très bénéfique.

Je parle évidemment du phénomène en autant qu'on puisse l'observer dans le bas de la ville, rues St-Jacques et Notre-Dame. Et j'ai noté que ces messieurs observent le baseball de façon uniforme en apparence, mais avec des variations de base.

Il y a ceux qui veulent tout bonnement s'évader du bureau pendant deux ou trois heures ; ce sont les spécimens les plus répandus.

Il y a ceux pour qui la vue d'un terrain en plein air représente une évasion, une détente physique ; on regarde la verdure avec nostalgie ; on sent le soleil qui luit là-bas, qui inonde de lumière le gazon, et qui rend la poussière translucide ; on a presque chaud, comme si on était un joueur ; et on admire la carrure des athlètes, qui roulent les épaules et mâchouillent leur chique avec une énergie féroce, Comme cela change des quatre murs entre lesquels on est toujours confiné, du bureau au restaurant, du restaurant à l'auto, de l'auto à la maison !

Il y a ceux qui veulent paraître connaisseurs. "Le baseball ne m'intéresse pas ; je ne regarde jamais ça, sauf peut-être aux séries mondiales", proclament-ils pendant toute l'année. Mais ces épreuves arrivées, ils ne veulent pas paraître trop ignorants. Le truc est simple : il n'y a qu'à acheter le journal du matin, et à se remémorer quelques chiffres et données assortis.

— Don Drysdale a gagné 23 parties cette année, laissera-t-on échapper d'une voix nonchalante.

Ou encore :

— Jim Gilliam a frappé une moyenne de .236.

Ou encore :

— Je me souviens de John Roseboro quand il jouait pour les Royaux de Montréal.

Tout cela fait bien, ne nuit pas, et alimente plaisamment la conversation.

Il y a aussi les parieurs, Les mordus, les enragés. Ceux qui font des gageures non seulement sur le résultat global de la série, mais sur les parties individuelles, sur les joueurs en particulier, et même sur des coups donnés :

— Je te parie un dollar que Versalles frappe un coup sûr, cette fois-ci !

Il arrive aussi qu'on trouve le véritable spécialiste. Mais celui-là est rare, il n'est pas du commun de cette vaste faune qui, une fois l'an, devient tout à coup "amateur de baseball" . . .

• • •

UNE AFFAIRE AU POIL !

En Colombie-Britannique, il y a des nudistes. Il y a aussi le comté de New Westminster, dont le député (neo-démocrate) est M. Barry Mather. Et dimanche dernier, M. Mather s'en fut prononcer un discours électoral au camp Meadowbrook ; camp de nudistes, bien entendu.

Les amants du soleil décidèrent de recevoir le politicien dans la plus grande simplicité, et de se montrer à lui sous leur vrai jour. C'est-à-dire qu'ils ne crurent pas nécessaire de s'habiller. M. Mather, lui, avait joué la carte (de mode) inverse ; il était très élégamment vêtu ; mais sa tenue ne sembla pas scandaliser outre mesure ses contribuables.

Le député s'attendait-il à en voir de belles ? Euh . . . je veux dire, pensait-il qu'on ferait du chahut à son endroit ? Pas du tout. Tout fut calme. A ces gens, M. Mather s'était promis de dire la vérité toute nue. Et il le fit sans effleurer les susceptibilités à fleur de peau.

Il faut dire que M. Mather devait être joliment "culotté" pour agir de la sorte. Si j'ose m'exprimer ainsi. Peut-être était-il aussi dans ses petits souliers. La vie politique a de ces bas ! (Et de ces hauts !). Mais c'est là une autre paire de manches. En tout cas, il ne fut pas collet monté. Même s'il jouait sa chemise. Chapeau !

photo LA PRESSE

Une campagne intelligente, propre, directe . . .

Choisi hier soir candidat libéral dans Hochelaga, M. Gérard Pelletier a promis de "faire une campagne intelligente, propre, directe, et qui le mènera à la victoire". On remarque, derrière le nouvel élu, M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, M. Raymond Eudes, député sortant dans Hochelaga, Mme Jeanne Sauvé, M. Jean Marchand, candidat dans Québec-Ouest, et l'ancien ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets.

Les libéraux d'Hochelaga élisent leur candidat : Gérard Pelletier

par André Béliveau

Et de deux.

M. Gérard Pelletier, deuxième membre de la "nouvelle équipe libérale" du Québec, a été choisi hier soir candidat officiel de ce parti dans le comté montréalais d'Hochelaga. M. Jean Marchand étant déjà sacré candidat libéral dans Québec-Ouest, M. Pierre Elliott-Trudeau demeure donc le seul du trio à ne pas avoir encore reçu son investiture officielle. L'assemblée de nomination dans Mont-Royal, où M. Trudeau voudrait servir, aura lieu ce soir même.

Le choix de M. Pelletier dans Hochelaga n'a suscité — hier soir — aucune opposition.

M. Raymond Eudes, qui représentait le comté aux Communes depuis 25 ans, était visiblement ému lorsqu'il prit congé de ses anciens électeurs. Son émotion se communiqua aux 300 personnes présentes quand, au cours de son allocution d'adieu, il dut s'interrompre pour écraser dignement la larme qui lui perlait au coin de l'oeil.

"J'ai pris la décision de me retirer après des heures de réflexion, a affirmé M. Eudes, mais cela ne veut pas dire que je me retire complètement de la politique. La politique est un virus . . ."

Echange d'amenités

La plupart des orateurs qui se sont ensuite succédés au micro ont rendu hommage à MM. Pelletier et Eudes, ainsi qu'aux militants libéraux du comté qui, selon l'expression du député de Mercier Prosper Boulanger, "ont accepté de bon gré la démission de Raymond Eudes et avec plaisir et enthousiasme la nomination de Gérard Pelletier".

Le nouveau candidat y est lui-même allé de son petit coup d'encensoir à l'endroit de son prédécesseur. "Si j'arrivais à mériter la moitié de la confiance que vos électeurs vous ont manifestée, a-t-il dit, je vous assure que je serais comblé."

Dans une autre partie de son discours, M. Pelletier a exposé sa conception du rôle du député. "Il faut au député deux qualités essentielles : premièrement, l'honnêteté et l'intégrité, et assez d'expérience et je dirais de méfiance pour protéger cette honnêteté, et, deuxièmement, l'imagination politique, la connaissance des problèmes politiques et le don d'inventer des solutions à ces problèmes. Nanti de ces qualités, le député québécois doit alors représenter son comté et sa province à Ottawa, mais il doit aussi participer activement au gouvernement du pays tout entier, car ce pays-là, quoi qu'on en dise parfois, n'appartient pas qu'aux gens qui parlent anglais . . ."

Sauvé attaque Diefenbaker

Le principal orateur de la soirée, M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et député des Iles-de-la-Madeleine, à qui l'on attribue la venue de l'équipe Marchand-Pelletier-Trudeau au sein du parti libéral, a affirmé que "sans l'esprit de sacrifice et le patriotisme considérable de M. Raymond Eudes, et sans son grand amour pour le comté d'Hochelaga, la candidature de Gérard Pelletier dans ce comté n'aurait pas été possible". "C'est Raymond Eudes qui a décidé lui-même de se retirer et de la rendre possible", a-t-il poursuivi.

M. Sauvé s'est ensuite lancé dans une charge endiablée contre le leader de l'opposition, M. Diefenbaker, à qui il reproche non seulement de ne pas comprendre le Canada français, mais aussi et surtout d'agir comme si le Canada français n'existait tout simplement pas.

"Si Diefenbaker était vraiment honnête, a-t-il clamé, il aurait fait des efforts pour aller chercher un homme comme Marcel Faribeault ! Le seul Québécois valable qu'il ait eu dans son parti, M. Léon Balcer, l'a quitté en disant qu'il n'y a pas de place pour un Canadien français dans un parti conservateur dirigé par Diefenbaker.

"Il est remarquable que les seuls hommes qui aient consenti à se regrouper autour de Diefenbaker soient justement ceux qui ont fait le malheur du Canada de 1957 à 1963, a continué le ministre. Pendant que Diefenbaker n'était pas capable d'aller chercher même un seul nouveau candidat de prestige, nous, libéraux, malgré toutes nos erreurs, tous nos défauts et toutes nos carences, nous sommes allés chercher Marchand, Pelletier et Trudeau, qui vont faire la gloire du Canada !"

Les "colombes" s'expliquent

Prenant la parole vers le début de la soirée, le candidat Jean Marchand a souligné pour sa part que c'était la première fois que "les trois colombes" se trouvaient réunies sur la même tribune. "Notre but, en nous lançant dans cette aventure, a-t-il dit en substance, est de faire notre part pour que nos concitoyens, tout en conservant leur identité et leur culture, puissent participer à la prospérité économique du continent nord-américain dans lequel nous vivons. Nous illusionnons-nous ? L'avenir le dira."

Une campagne électorale dont le bas niveau est inquiétant

Philip Deane à Toronto

TORONTO. — Ayant connu le Canada officiel à l'étranger, en Inde, en Afrique, dans les républiques latines, à Washington, aux Nations unies, je dois avouer être déçu, et même choqué, par le niveau général du débat électoral.

Peut-être les excellents diplomates canadiens m'ont-ils donné des illusions ? Le rôle constructif que le Canada a joué dans le monde n'intéresserait-il pas le soi-disant Canadien-moyen ?

Toute bataille électorale dans les pays cossus de l'Occident se livre-t-elle sur le terrain des problèmes domestiques ?

Mais il se trouve que de supposés problèmes domestiques utilisés comme des massues par les politiciens comprennent des facettes internationales. Les solutions ne peuvent, à la longue, ignorer la réalité internationale.

Prenez par exemple l'agriculture canadienne. Son avenir est dans le commerce international. Le Canada est destiné à jouer le rôle de grenier pour les pays pauvres du monde. Cela porte directement sur les relations de l'Occident avec la Chine communiste.

Et si le Canada veut se faire payer pour son blé, cela porte aussi sur la rapidité avec laquelle les pays pauvres pourront se développer.

Je pourrais signaler d'autres ramifications importantes, mais celles-ci suffisent pour le moment.

Autre domaine international : le commerce, les politiques monétaires, les relations économiques et commerciales multilatérales. Et la stabilité générale du monde qui facilite autant le développement rapide que le commerce international.

Il faut aussi songer à la stabilisation des prix des matières premières. Les pays pauvres ont des économies qui dépendent presque totalement des exportations de ces matières.

Or leurs prix, qui ont énormément varié, ont une tendance générale à baisser. Il semble qu'à l'avenir le Canada sera forcé de faire des dons plutôt que de réaliser des ventes.

Et pour faire des dons, il faut utiliser les revenus du fisc pour payer les producteurs canadiens.

Des problèmes dont on ne parle pas

Dans tous ces domaines, le Canada a un rôle à jouer. Certes, pas un rôle principal, mais quand même un rôle important.

A en juger par les discours des candidats dans cette campagne, que je lis religieusement (me sentant un peu martyrisé par leur manque d'intérêt et d'éloquence) ces ramifications immédiates des problèmes domestiques ne sont presque jamais examinées.

Il y a de par le monde des gens comme moi, des journalistes, des diplomates qui ont toujours considéré le Canada comme un membre sérieux et responsable de la communauté mondiale, un pays conscient de son devoir international.

Depuis que je suis arrivé au Canada, mes enquêtes m'ont convaincu que les intellectuels du pays, les universitaires, les jeunes ne tournent pas le dos au reste du monde.

Ces groupes ne sont peut-être pas composés de Canadiens-moyens, qui n'existent d'ailleurs qu'en statistique, mais ils sont tout de même, comme dans tout autre pays, le levain, le moteur.

Vous me direz qu'au Québec, par exemple, ces groupes sont tourmentés par de graves problèmes internes, reliés à la destinée de la nation canadienne-française, problèmes qui sont drôlement importants et qui les occupent exclusivement.

Mais ce n'est pas vrai. Certes, ils sont préoccupés par leurs problèmes, mais ils n'ont pas, pour autant, oublié le reste de l'humanité.

L'abondance du Canada débouche sur la scène internationale

Inévitablement, le Canada a un rôle à jouer sur la scène mondiale, ne serait-ce qu'à cause de l'abondance de ses champs de culture.

Pour le moment, les observateurs internationaux au Canada, les diplomates, les correspondants étrangers, sont en train d'écrire que le Canada est un pays uniquement préoccupé de ses gros sous.

Il est légitime de vouloir préserver la prospérité canadienne ; mais, à la longue, elle dépend de la prospérité internationale.

Pourquoi n'en parle-t-on pas ?

Est-ce à cause du voisinage des Etats-Unis ? Plusieurs gros bonnets auxquels j'ai parlé me disent, sans toutefois permettre que je cite leur nom, qu'il faut, avant tout, éviter de troubler les bonnes relations avec les USA.

Je me suis aussi entretenu avec certains chefs ouvriers du Canada anglais que cette préoccupation inquiète. On m'a même affirmé que M. Pearson s'est fait gronder par Washington lorsqu'il s'est mêlé de faire quelques suggestions (très anodines d'ailleurs) au sujet de la paix mondiale.

Les libéraux donnent souvent l'impression d'être, en matière d'affaires étrangères, des "continentalistes".

Les conservateurs semblent beaucoup plus préoccupés par des considérations de prestige et de publicité que par le fond des choses.

Autour de l'union avec les Etats-Unis, qui est à la base de toute activité canadienne dans le domaine international, on rencontre presque un complot du silence.

Le Nouveau parti démocratique pousse, de temps à autre, de faibles cris. Mais ils ne sont guère convaincants, parce que les grands syndicats, qui sont les principaux bailleurs de fonds du NPD, n'aiment pas troubler leurs quartiers-généraux, aux Etats-Unis.

Je ne soutiens pas qu'il faille, à tout prix, être en désaccord avec les Etats-Unis. Mais le Canada se doit, à tout le moins, d'examiner les données sur lesquelles la politique américaine est basée.

Même le sénateur Fulbright se permet de temps en temps un tel examen : il est pourtant membre du parti qui détient le pouvoir à Washington.

Je dirai même qu'en bon allié le Canada a le devoir de se poser des questions et d'en poser aux Etats-Unis.

Faire ça tout le temps serait assez futile. Mais une campagne électorale n'est pas une simple chasse aux votes, ou ne devrait pas l'être, en tout cas.

C'est également la tribune d'où le peuple devrait être instruit par ceux-là mêmes qui veulent être ses chefs.

Je me propose donc d'amorcer la discussion en examinant les considérations fondamentales de la politique internationale du point de vue canadien, dès mon prochain article.

A Winnipeg, Pearson expose les grandes lignes d'une politique agricole qui tient du conte de fée

par Pierre O'Neil
envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG. — La foire électorale des promesses farfelues bat son plein.

Tandis que le conservateur Alvin Hamilton promettait de planter 20 millions d'arbres dans l'est du pays si son parti était porté au pouvoir, le premier ministre Pearson faisait état, à Winnipeg, d'un programme politique agricole qui tient du conte de fée et dont il a avoué lui-même ne connaître ni le coût total ni le moindre détail.

C'est un vrai "pactole" que les libéraux offrent aux cultivateurs. Tout y passe : des améliorations au programme d'assurance-récolte, la création d'un nombre indéfini d'organismes de mise en marché de différents produits, etc.

Le premier ministre n'a rien oublié. Dans une demi-ligne, il annonce qu'un gouvernement libéral élaborera une politique nationale du sucre et l'instant d'après il poursuit en annonçant de nouveaux prêts pour l'installation de clôtures autour des champs de pâturage des moutons afin de les préserver du pillage.

Pearson a fait ces révélations sensationnelles, à plus d'un point de vue, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier, peu après son arrivée à Winnipeg, l'une des grandes capitales des provinces agricoles du pays.

La réunion avec les journalistes lui a donné une occasion de nier vigoureusement la prétention de M. Diefenbaker selon laquelle le gouvernement refuserait de rendre public un certain rapport du surintendant des faillites au gouvernement, rapport qui aurait quelque lien avec la sensationnelle affaire de faillites et d'incendiaires qui fait les manchettes depuis quelques jours. On sait que M. Diefenbaker a trouvé le moyen d'accabler le gouvernement avec cette nouvelle affaire à laquelle il a déjà relié indirectement deux ministres de la couronne.

"Il n'existe pas de tel rapport"

"Il n'existe pas de tel rapport, a dit le premier ministre, et je défie quiconque de mettre en doute ce fait. Il n'y a pas de rapport du surintendant ou de qui que ce soit, et d'ailleurs le surintendant est le seul qui puisse fournir un tel rapport au gouvernement."

M. Diefenbaker avait dit que la publication du rapport en question aurait peut-être évité que ne se produisent les choses dont le public est actuellement mis au courant.

Le premier ministre a expliqué que les syndics font au surintendant, c'est matière de routine, a-t-il dit, des rapports sur chacun des cas qu'ils sont appelés à examiner mais ces rapports ne sont pas rendus publics.

Il semble toutefois que le premier ministre ait fait erreur en parlant aux journalistes. Il a dit que normalement lorsque le surintendant a à faire un rapport au gouvernement, il le fait par l'entremise du ministère des Finances. Le surintendant est un fonctionnaire qui relève plutôt de la Justice.

Revenant aux rapports des syndics au surintendant, M. Pearson a laissé entendre qu'un tel rapport se trouvait sans doute au dossier de l'affaire Sefkind. Puis il est devenu plutôt confus. Après avoir répété que ces rapports ne sont ordinairement pas rendus publics il a précisé que le surintendant pouvait les rendre publics ou les transmettre au gouvernement à cette fin.

Bien qu'il soit difficile de s'y retrouver dans les paroles du premier ministre, il n'en reste pas moins qu'il a nié vigoureusement l'existence du fameux rapport secret dont fait état depuis deux jours M. Diefenbaker.

Les journalistes, qui s'étaient donné le mot pour cribler le premier ministre de questions sur le thème de la moralité, ont failli dans leur projet d'amener solidement le premier ministre sur ce terrain. Il a simplement déclaré qu'il aborderait probablement plus tard au cours de la campagne toute cette question de la moralité publique.

Un mauvais quart d'heure pour Pearson

Au total, la conférence de presse a été un mauvais quart d'heure pour le premier ministre.

Au fait, il semblait tellement peu au courant de la politique agricole qu'il était en train d'annoncer, qu'un de ses conseillers

voyant que le premier ministre était au grand jour sa faiblesse a résolu de couper court à la conférence et a pressé les journalistes de mettre fin à leur questionnaire.

M. Pearson a même fait une erreur flagrante au cours de la conférence. La veille, à Timmins, il avait déclaré que le gouvernement paierait tout le coût d'administration d'un programme d'assurance-récolte. Hier, la part du gouvernement fédéral était réduite à 50 pour cent.

Quand des journalistes ont demandé des détails sur un point du programme agricole, M. Pearson s'est avoué incapable d'aller plus loin que les grandes lignes énoncées dans le communiqué de presse. La veille, au même endroit, le ministre de l'Agriculture avait laissé entendre, en dévoilant une partie de la politique générale, que le premier ministre entrerait dans les détails au cours de sa conférence de Winnipeg.

Quand un journaliste a demandé au premier ministre s'il avait établi le coût de son programme agricole, à l'étonnement de la salle il a dit : "J'imagine que vous pouvez vous-même établir ce coût. Evidemment, a-t-il ajouté, il s'agit de promesses qui ne sauraient être réalisées du jour au lendemain. C'est un programme qui sera soumis au Parlement. C'est un programme raisonnable et si l'économie continue de se comporter comme elle le fait actuellement, je crois bien que nous pourrons réaliser une partie de ce programme."

Mais les journalistes étaient tous d'accord pour dire qu'il s'agissait moins d'un programme réfléchi que d'une série de promesses dont le but évident est de ne laisser aucune chance aux conservateurs de promettre davantage.

Les grandes lignes de la politique agricole

Voici les grandes lignes de cette politique agricole — une aide accrue du gouvernement fédéral au programme d'assurance-récolte pour inciter les provinces à mettre sur pieds, d'ici 18 mois, des programmes d'assurance-récolte. Le gouvernement accroîtrait de 20 à 25 pour cent sa contribution au paiement des primes, à condition que les provinces l'accroissent de cinq pour cent.

2) Le rachat et la redistribution aux cultivateurs de fermes non-rentables. Cette politique serait couplée d'une aide à la formation et à l'établissement des fermiers.

3) Création d'une commission canadienne du lait qui porterait éventuellement le prix du lait industriel à un taux variant entre $7.75 et $4 les cent livres. Il s'agit d'une promesse qu'a également faite le chef des conservateurs.

4) La création de commissions semblables pour d'autres produits, une porte ouverte pour la création d'organismes s'occupant des citrouilles, de la betterave, des petits pois, des concombres et de que sais-je encore.

5) Extension de l'assurance-chômage aux travailleurs agricoles permanents.

6) Promesse formelle de soutenir le revenu des fermiers advenant une mauvaise année dans la mise en marché des céréales.

7) Création d'une agence des grains de provende responsable du transport, de l'approvisionnement et du prix des grains de provende dans l'Est et en Colombie-Britannique. M. Diefenbaker avait promis la création d'un tel organisme dans son voyage dans les Cantons de l'Est.

8) Création d'un service canadien de gestion des fermes pour aider les cultivateurs à déterminer les tendances du marché et à déterminer la production.

9) Création, sous l'empire de la loi ARDA, d'un fonds de 50 millions de dollars pour la mise en valeur de l'économie rurale.

10) Nouveau programme en vertu de la loi sur l'habitation, destiné à financer le logement des travailleurs agricoles.

Le souffle court après avoir dévoilé toutes ces promesses, le premier ministre s'est fait rappeler qu'au début de la campagne il avait dit des promesses de M. Diefenbaker qu'il faudrait être sorcier pour pouvoir les remplir.

"Ne peut-on en dire autant de vous maintenant ?" a demandé candidement un journaliste.

M. Pearson s'est contenté de répondre qu'il ne trouvait rien d'extravagant dans son programme agricole.

Le premier ministre n'a pas tenu d'assemblée publique à Winnipeg. Il y a passé la nuit, avant de partir ce matin pour Winkler, au sud-ouest de Winnipeg, et d'où il s'envolera en fin d'après-midi pour Dauphin, petite communauté du nord-ouest de la province.

Tandis que M. Pearson sera à Dauphin, M. John Diefenbaker tiendra une grande assemblée politique, ce soir même, dans la capitale du Manitoba. Il partira ensuite en train pour l'ouest du pays d'où il regagnera Ottawa vers le 21 octobre.

Voguer vers l'étatisme ou supprimer les abus actuels

— Thompson

REGINA. (PC) — Robert Thompson, chef national du crédit social, a déclaré hier que la campagne électorale fédérale devrait plutôt être considérée comme 265 élections complémentaires.

M. Thompson a dit au cours d'une conférence de presse : "les causes locales et les gens de la région jouent un rôle plus important dans les élections que n'importe quelle cause. Je ne crois pas que M. Pearson ou M. Diefenbaker ou aucun de nous soit capable de cristalliser les intérêts des électeurs sur une cause nationale".

"Tandis que le leader du nouveau parti démocrate déclare que de 40 à 60 pour cent des électeurs sont indécis, je me satisfais des résultats de la dernière enquête qui met ce chiffre à 37 pour cent.

"Nous devons nous débarrasser des fausses clôtures politiques. Nous avons une alternative : voguer vers l'étatisme complet ou réformer les abus du système de l'entreprise privée et accorder plus de liberté à l'individu".

M. Pearson et M. Diefenbaker seront déçus au lendemain des élections, a déclaré M. Thompson, sans toutefois vouloir faire de prédictions.

Le leader du crédit social a demandé à tous les électeurs de faire connaître leurs désirs le 8 novembre.

"Nous ne pouvons rester à la maison et éviter tout cela. Les électeurs doivent choisir un homme qui sera fidèle à ses principes et qui empêchera le pays de se diriger vers le socialisme".

Donner aux Canadiens un gouvernement propre

— T.C. Douglas

OSHAWA (PC) — Le leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a déclaré hier soir lors d'un ralliement électoral à Oshawa, que le seul enjeu réel des élections du 8 novembre prochain c'est de donner au peuple canadien, un gouvernement propre.

"Le peuple est fatigué de constater que les mains sales de la pègre se sont introduites au conseil de la nation", a-t-il déclaré dans un discours de plus d'une heure devant une foule d'environ 550 partisans.

M. Douglas a décrit le premier ministre Pearson comme l'homme qui n'a pas eu l'épine dorsale nécessaire pour introduire devant le Parlement les mesures de sécurité sociale réclamées par le peuple.

Il a ajouté qu'un gouvernement néo-démocrate se servirait de la révolution scientifique en cours pour promouvoir l'économie et créer 1,500,000 nouveaux emplois d'ici 1970.

Un gouvernement néo-démocrate verrait également à la création d'une Commission nationale de développement industriel dans laquelle les citoyens, à titre privé, les gouvernements provinciaux, les compagnies de finance et les compagnies d'assurance seraient invités à investir.

Remaniement : Lesage se montre surpris

TORONTO. (PC) — Le premier ministre du Québec s'est montré surpris, hier soir, de la publication de rapports selon lesquels un remaniement ministériel serait bientôt annoncé, à Québec, déplaçant deux ministres influents, M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et M. Edic Kierans, ministre du Revenu.

Selon ces rapports, M. Lévesque serait muté au ministère de la Famille et du Bien-Etre social et M. Kierans, au ministère de la Santé.

Invité à commenter ces rumeurs, M. Jean Lesage s'est exclamé, après un moment d'hésitation et de surprise : "Quoi, M. Lévesque à la famille? Est-ce que sa femme est enceinte?"

Je me suis réveillé à 35 ans . . .

Jusqu'à 1 an passé, j'étais endormi. Je pensais en salarié. J'étais cheminot, je me sentais limité, j'étais malheureux. Je croyais ne jamais pouvoir réaliser mes ambitions. Je pensais que le bonheur et la prospérité étaient pour les autres.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité. Les résultats furent merveilleux. Maintenant je suis à mon compte. J'ai deux employés. Je sais que bientôt, j'aurai de 15 à 20 contrats.

J'ai presque triplé mes revenus moins d'un an après la fin du cours. Mon horizon s'est agrandi.

Je vois la vie en rose. La vie est belle. Je suis heureux et prospère.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne, (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 7,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, jeudi le 7, vendredi le 8 ou mardi le 12, à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 219: (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, signalez 842-8186.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
120	Abitibi	11	10¾	11
—	Algoma	65	64½	—
1000	Alliance	9¼	9	9
275	Alumin	29	28¾	29
375	Alum 4¼ P	39½	39½	39½
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	48	48	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Anglo CP P	25	25	—
—	AnT 4½ Pr	44¾	44¾	—
—	AngT 265 Pr	52½	52	—
—	AngT 290 Pr	53	53	—
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.60 Pr	50¾	50¾	—
—	ArgC Pr	13¾	13¾	—
—	Asbestos	23½	23¼	—
—	Atl Sug	24½	24½	—
—	Bq CN	69	69	—
—	Bq Imp	64¾	64¼	—
330	Bq Mont	62	62	62
—	Bq N E	74¾	74¾	—
—	Bq PC	50	50	—
—	Bq Roy	77¼	77	—
25	Bq Tor-D	62¾	62¾	62¾
—	Bath P	23	23	—
—	Bath P(A)	54	54	—
320	Bell Phone	58¼	58¼	58¼
—	Bow Mer	50½	50¾	—
—	Bow Paper	7	6¾	—
500	Brazil	8½	8½	8½
—	BA Oil	29¾	29¾	—
—	BC Forest	25½	25½	—
—	BC Phone	69	69	—
—	BC Ph 56p	96	96	—
300	Brinco	6½	6½	6½
—	BC PH dr	172	163	—
—	Brockvl pr	7¼	7¼	—
—	Bruck (A)	28	28	—
—	Bruck (B)	13½	13½	—
—	Burns Fds	20¼	20¼	—
—	Cal Pow	26	25¾	—
25	Can Cem	49¾	49¾	49¾
100	Can Cem p	27¼	27¼	27¼
100	Can Cem p	27¼	27¼	27¼
—	CD Sugar	23½	23½	—
125	Can Iron	56	56	56
—	Can Malt	26	26	—
—	C S L	34½	34½	—
—	C S L	6¾	6¾	—
1050	CAE n.	12	12	12
2200	C Brew	7¾	7¾	7¾
—	C Brew A	43½	43½	—
—	C Brew B	52	52	—
—	C Br Al A	18	17¾	—
—	CBAL Aw	450	450	—
—	C Chem w	800	800	—
—	C Conv "A	15	15	—
—	C Fndtn	6¾	6¾	—
—	C Fnd A Pr	17¼	17¼	—
—	C Hydroc	29	28¾	—
100	C I L	21	21	21
325	CI Pow	28¼	28	28
—	CI Pow Pr	49¼	49¼	—
300	C Marconi	5⅝	5½	5½
—	CPR	9¾	9⅝	—
200	C P R	67	67	67
—	C Pfina	12¼	12	—
—	CPP Sec	22½	22½	—
—	CPP Sec A	22½	22½	—
200	C Refract	18¼	18¼	18¼
—	Central Del	11¾	11¾	—
—	Chemcell	13¾	13½	—
—	Chrysler	58¼	57¾	—
50	Coghlin	13	13	13
—	Col Cell	8¼	8¼	—
50	Col Cell	26¾	26¾	26¾
160	Cons MS	45½	45	45½
225	Cons Paper	39¼	39¼	39¼
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Consu Glass	11¼	11¼	—
—	Corby A	20½	20½	—
—	Coronation	385	385	—
—	Crain RL	28½	28½	—
—	Créd Fonci	71	71	—
—	Cr Cork	125	125	—
—	Cr Zell A	30½	30½	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	34¾	34¾	—
10	Dist Seag	37¼	37¼	37½
23	D Bridge	27¼	27¼	27¼
—	D Coal pr	7½	7½	—
—	D Corset	12	12	—
—	Do Fasco	26¾	26¾	—
—	D Glass	16½	16½	—
—	D Glass Pr	18	17	—
—	D Lime	5¾	5¾	—
150	Dosco	14	14	14
1000	D Stores	25¾	25⅜	25⅜
75	Domtar	18⅜	18⅜	18⅜
—	Domtar Pr	20½	20½	—
—	D Text	33	32¾	—
—	D Text pr	145½	145½	—
—	Donohue	8	8	—
—	Du Pont	45¼	45¼	—
—	Du Pont Pr	63½	63½	—
—	Eddy Mate	37	37	—
—	Electrolux	49	49	—
—	Enamel A	800	800	—
—	Enamel B	400	400	—
25	Falcon	103	103	103
—	Fam Play	25½	25½	—
100	Fleetwood	22	22	22
—	Ford	60¾	60¾	—
—	Fraser	30¼	30¼	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete	420	420	—
—	G Dynam	48½	46½	—
—	GMC	112½	112½	—
—	GR BRCI	16	16	—
500	GL Paper	22¼	22	22¼
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Harding A	29½	29¼	—
—	Haw Sidd p	98½	98½	—
—	Hollinger	27	27	—
—	Home A	18	18	—
—	Home B	19¼	19¼	—
—	Hud Bay M	68½	68¼	—
—	HBC	14¾	14¾	—
—	Husky Oil	13¾	13	—
—	Husky B p	52½	52½	—
125	Imp Oil	52⅝	52⅝	52⅝
—	Imp Tob	14⅝	14¼	—
1	Tob Pr	6½	6½	—
350	Ind Accep	23½	23½	23½
—	Inland C Pr	19	19	—
360	Int Nickel	98¼	98	98¼
—	Int Pap	32½	32½	—
—	Inter PL	88	87½	—
—	Labatt	18	18	—
—	Laur Fin	13¼	13¼	—
600	Loblaw (A)	11¾	11¾	11¾
—	Loblaw (B)	11¾	11¾	—
—	Loeb M	16½	16½	—
—	MacLaren A	24	23¾	—
—	MacLaren B	26	26	—
—	MacLean H	34	33¾	—
—	MB & PR	29½	29	—
—	Marit Elec	20	20	—
225	Massey F	33	33	33
—	McAllister	6¾	6¾	—
—	Met Stores	10¼	10¼	—
350	Miron 6%	12½	12½	12½
—	Molson A	37	37	—
—	Molson B	37	37	—
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	23	23	—
50	Moore Corp	74½	74½	74½
—	Morse RA	14¾	14	—
—	Morse RB	12½	12½	—
—	Mussens	10	10	—
—	NFLD Light	10¾	10¾	—
—	Nia Wire	20¾	20¾	—
—	Nia Wire B	19½	19½	—
110	Noranda	50	50	50
—	NS LP	34	34	—
—	Ocean Fish	12	12	—
—	Ogilvie	14¼	14	—
—	Ogilvie Pr	35½	35½	—
—	Ont Steel	33¾	33	—
—	Oshawa A	30½	30½	—
60	Pac Pete	11¾	11¾	11¾
—	Placer	22½	22½	—
140	Pow Corp	13¼	13	13⅛
100	Price Br	39	38¾	39
—	Price Pr	85¼	85¼	—
—	Philips C	26¼	26¼	—
100	QN Gas	10¾	10¾	10¾
—	Que Phone	26	25¾	—
—	Q Ph 4¾ 65	20	20	—
—	Reitmans A	8¾	8¾	—
100	Rio Algm	19	19	19
—	Rockwell	26	25¾	—
—	Rolland A	11⅜	11⅜	—
—	Ronalds F	14½	14½	—
—	Rothmans	23½	23¼	—
—	Russel A	25	24	—
—	Royal T Tr	20¼	20¼	—
—	St-L Cem	37½	37½	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Corp	100	100	—
100	Salada F	11¾	11¾	11¾
—	Scott LaS	14¾	14¼	—
200	Shell Can	17¾	17¾	17¾
75	Shell I Pr	25¼	25¼	25¼
—	SherW	34½	34½	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Shop Save	13¾	13¾	—
—	Sicard	6¾	6½	—
—	Sicahrd 6%	20½	20½	—
—	Simpsons	29¼	29¼	—
—	Simp Sears	18¾	18¾	—
—	Soc GF	8¾	8¾	—
—	Sogemines	13	13	—
—	Southam	38¾	37½	—
—	SS Steel	24½	24¼	—
100	Steel Can	28¾	28¾	28⅜
—	Steinbg A	46½	46½	—
—	Steinbg Pr	102	102	—
—	Texaco C	51½	51¼	—
—	T Fin A	12¾	12¾	—
—	T-C Corp	9¾	9¾	—
—	Tr-C PL	35¾	35¾	—
—	Tr Mt P	20¼	20	—
—	Turnbull	10¼	10¼	—
—	Un Carb	29¼	29¼	—
—	Walk GW	37	36¾	—
—	Weldwood	11¾	11¾	—
200	WCoast T	19½	19½	19½
—	Weston A	21	21	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Zeller's	22¾	22	—
—	C Virginia	46	42	—
—	Copstream	8	8	—
—	Couvr. A	7¼	7⅛	—
—	Cr St-L (A)	10	10	—
—	Crownbride	28	28	—
—	Crusade	15	14	—
—	Dearing Ex	11	11	—
—	Dauphin	20	20	—
—	Delta Elect	225	210	—
—	Delta Min	29	29	—
—	Denault w	13¼	13¼	—
6200	Dolsan	101	98	100
—	Dome	39¼	39¼	—
—	Dom Exp	12	10	—
—	Dom Lease	11	10½	—
—	D Oilcloth	31⅝	31⅝	—
—	Drum Weld	9¾	9⅝	—
—	Dumagami	62	62	—
18500	Dumont	38	36	37
—	Dyna Pet	111	111	—
—	East Sull	870	850	—
—	East Vnet	24	22½	—
—	Electrolier	11	11	—
5500	Epro Oil	8	8	8
10050	Equity Ex	93	89	89
—	Fab Met	14	14	—
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	8½	8½	—
—	Fiscal	11½	11½	—
—	Fiscal pr	19	19	—
—	Flint Rock	25	23	—
—	Fontana	4	3	—
—	FT Reliance	42	41	—
2000	Fox Lake	24½	24½	24½
—	Frigistors	45	45	—
—	Fundy	5	5	—
—	Futurity	44	40	—
100	Gilchrist	450	450	450
500	Garney	67	67	67
—	Ghislain	31	31	—
500	G Autotron	100	100	100
100	Glen Lake	175	175	175
100	Greenberg	5⅜	5⅜	5⅜
—	Grt W Min	129	121	—
—	Grissol	220	220	—
—	Gui-Por Ur	20	20	—
—	Hastings	350	320	—
—	Hubbard A	28	28	—
—	Inland Ch	6⅜	6⅜	—
—	Inspiratn	160	155	—
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Ceram	10	9	—
—	Intp Dredg	27	26	—
—	Inv Found	53	53	—
—	James Bay	36	35	—
100	Jubilee	300	300	300
—	Keltic	35½	32	—
19300	K Desmond	70	70	70
—	Kenting Av	5	5	—
—	Kiena	170	170	—
298	Kodiac Pet	355	350	350
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Ac A	900	900	—
—	Labrador	35½	35½	—
—	Laduboro	35	35	—
—	La Leclr A	11½	11½	—
—	L Dufault	11½	11½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lithium	8	8	—
—	Lowney	25½	28½	—
6000	Louanna G	18	17½	17½
—	Malartic HY	18	17	—
—	Massval	10	9	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McKinney	12	11	—
25	Melchers	23¾	23¾	23¾
400	Melchrs Pr	5½	5½	5½
—	Merc Chip	9¼	9½	—
—	Merrill	52	52	—
—	Mid-Chib	15	13	—
—	Midepsa	365	360	—
1000	Miro M	24	24	24
1000	Mistanko	19	19	19
—	Molyb	60	50	—
—	Monpré	8	8	—
1200	Mt Pleast	109	107	108
100	Mt Plea w	12	12	12
—	MR Dair	275	275	—
—	MR Rice	19	19	—
500	NAut Ven	200	200	200
—	Native M	6	6	—
—	N Formag	5	5	—
2500	N Imperia	125	124	125
—	Newrich	16	14	—
—	NW Amul	4	4	—
2100	Nocana	18	17½	18
—	NA Asbesto	6	6	—
1000	NA R M	35	33	35
1000	NW Cana	10½	10½	10½
—	Norvalie	8½	8½	—
1000	Opem Ex	10	10	10
—	Patino	850	850	—
—	Paton	12	12	—
50200	Pat Silver	48½	47	47½
—	Paudash	7	7	—
200	Peace Riv	415	415	415
—	Pemb El	24	24	—
—	Pennbec	21	20½	—
2000	Peso S	130	130	130
—	Phoenix O	68	68	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
—	Porcupine	20	20	—
—	Pow C 2 pr	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Conalt	135	135	—
—	Q Indust M	20	19	—
—	Rancheria	78	75	—
—	Raglan	210	210	—
—	Ranger O	204	204	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
—	RA Pete B	165	89	—
2000	Rusty L	24½	24½	24½
—	Ruby Foo	390	390	—
—	Ruby Lt	26	26	—
900	St-L Colum	205	205	205
—	St Ld Lds	80	76	—
—	St Lucie Ex	19	14	—
—	Sapawe	33½	36	—
—	Seaway H	5½	5½	—
100	Select F	325	325	325
—	Silver Reg	24	22½	—
—	Silver Sum	18	16½	—
—	Silver T	26	26	—
—	Sobeys A	19¾	19¾	—
—	Sogena	10½	10½	—
2000	S Dufault	7½	7½	7½
—	Spart Air	44	43	—
—	Staris Ex	78	72	—
1500	Std Gold	30	29	30
—	Sullivan	610	600	—
—	Superpack	315	315	—
—	Surprsa	37	37	—
—	Tache	16	13½	—
—	Talisman	54	54	—
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Expl	5½	5½	—
—	Titan	6	6	—
—	T C Freeze	38	38	—
—	Trsterre	38	38	—
—	U Asbestos	300	300	—
—	Un Obalski	34	33	—
—	U Towns El	16¾	16¾	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
—	V Dr Hout	200	190	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburne	140	135	—
—	Westeel	18¾	18¾	—
500	West Tin	47	47	47
1000	Westville	17½	17½	17½

Bourse Canadienne

—	Ajax	9	8	—
—	Alpha A	50	50	—
—	Alscope	72	72	—
500	Alsof	10	10	10
—	A B B	34	32	—
—	Ameranium	4½	4½	—
1000	Angl S	41	41	41
—	Anthonian	7½	7	—
—	Arno	4½	4½	—
300	Augustus	65	65	65
—	Atlantic	32	20	—
—	Band-Ore	15	15	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beauce P	18	18	—
—	Beld-Cort	12¼	12¼	—
—	Beld C P	14	14	—
100	Black Hwk	300	300	300
13500	Black River	25½	25	25
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	20	20	—
—	Bornite	6	6	—
—	B Carnets	41	41	—
1000	Bruce-Presto	12	12	12
—	Bruneau	24½	24	—
1000	Burnt Hill	30	30	30
—	Calumet	340	340	—
—	C Incerurb	310	310	—
—	C Magnesit	100	100	—
400	C Sec Und	295	295	295
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	8½	8½	—
—	Casavant	425	425	—
—	Cessland	600	600	—
—	Chemalloy	157	150	—
—	Cheskirk	9	9	—
—	ChibCopper	5½	5½	—
3000	Chipman	29	29	29
—	Com OG	28	28	—
200	Commodr	175	175	175
—	Commod w	100	99	—
—	Cominga	10	10	—
—	C Canorama	43	41	—
—	C D Sc (A)	125	125	—
—	C Mantoba	27	26	—
—	C Magador	23	22	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	23	20	—
—	C Q. Smelt	100	100	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	6	5½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture, 6 oct.,	161.15	152.69	124.69	156.04	120.89
Clôture 5 oct.	161.65	152.14	124.52	156.23	122.99
Sem. dernière	162.34	152.99	125.00	156.98	124.33
Mois dernier	161.33	153.99	126.09	156.69	123.23
Haut 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	75½	76½
4½	15 déc.	1966	99	99½
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¾	83¾
4¼	1 sept.	1972	93¾	94¼
5½	1 oct.	1969	101¼	101
5½	1 oct.	1975	101¼	101
4½	1 sept.	1983	89¼	90
5¼	1 mai	1990	97¼	98
CNR 5½	15 déc.	1971	100¼	101
CNR 4½	1 avril	1967	99	99½
CNR 5¼	1 jan.	1985	102½	103½
CNR 4	1 fév.	1981	84¼	85
CNR 5	1 oct.	1987	94¾	95

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼		1987	94¾	96¾
BC Electric 3¼		1967	97	97¾
BC Electric 5½		1989	97	98
BC Electric 5¼		1977	99¾	100¼
Manito Hyd 5¼		1988	94¼	95¼
NB 5½	15 juil.	1989	95	96
Nfld 5¼	1 juin	1965	92	93
NS 5¼	1 mai	1985	94¼	95¼
Ontario 3 15	déc.	1970	90¾	91¼
Ont 5½	15 août	1985	97¾	98¾
Ont H 2¾	1 oct.	1968	93¾	94¼
Ont H 5¼	1 fv.	1985	95	96
Qué. 3	1 juil.	1969	91¾	92½
Qué. 5¼	15 déc.	1987	92	93
Qué. 5½	1 avril	1990	94	95
Qué H 3¼	1 mai	1974	83¾	84¾
Qué H 5½	1 jan.	1988	94	95
Qué H 5	15 fev.	1995	87½	88½
Sask 5½	15 déc.	1985	96	97

MUNICIPALITES

Mont 5¼	1 juin 1989	96½	97½
TorMt 5½	15 jn 1985	96½	97½
Vanc 5½	15 déc. 1980	95¾	96¾
Hamilt 5¼	15 J 1977	94¾	95¾

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	100	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cda Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemnt 4½	1976	90	—
Inl Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	176	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	131	—
Simpson's 5	1976	200	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	93
Uted Twn El 6½	1981	121	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 5¼	1977	101	103
Algoma 5¼	1978	95	97
Aluminum 4½	1973	93	94
B.A. Oil 5¼	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100¼	100¾
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5⅞	1983	92	93
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	97½	98½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1980	98	97
Eaton Acc 5¼	1965	98	99
Imp Oil 3⅞	1969	92½	93¼
I A C 5¾	1962	98	96
Roy T Mort 6	1973	99¼	99¾
Roynat 6%	1980	100½	101
Shell Oil 5¼	1977	98½	99½
St Law Corp 5⅝	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1969	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98	99¼
Bell Tel 3¼	1979	82	83
Bell 5½	1982	96½	98
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	102	104
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98	100
Cons Gas 5	1978	93	95
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5¾	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97	99
Northw Ut 5¾	1968	98	100
North Ont Lt 5½	1983	98	100
Que Nat Gs 5¼	1965	92	94
Que Gas 6	1968	97	99
Que Tel 5¾	1983	96	—
TC Pipe 5.85	1987	97½	99½
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	94½	—
Eaton 5	1978	92	94
Steinberg 6	1984	99	101
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Algoma Central Railway	$0.06¼	tr.	1-12-65	10-11-65
Bridge & Tank Co cl Can. ($2.00 pr.)	$0.72½	tr.	1-12-65	12-11-65
Bridge & Tank Co cl Can. (X)	$0.72½	—	1-12-65	12-11-65
Can. Steamship Lines (5% prix)	$0.15¾	sd.	3-1-66	10-12-65
Commonwealth Assurance	$0.10	—	15-10-65	12-10-65
Crow's Nest Industries (Z)	$0.30	sa.	2-12-65	5-11-65
Slater Steel Industries (1er pr.)	$0.27½	tr.	1-11-65	13-10-65
Slater Steel Industries (2ie pr.)	$0.27½	tr.	1-11-65	13-10-65
Slater Steel Industries (ord)	$0.10	—	1-11-65	13-10-65

(X) Applicable sur les arrérages.

(Z) Précédemment connu sous le nom de "Crow's Nest Pass Coal".

Activité restreinte, écarts mixtes

MONTREAL — L'activité est plutôt légère en début de séance à Montréal alors que les fluctuations des cours sont étroitement en baisse dans la majorité des principaux secteurs.

Parmi les principaux changements, CPR, Imperial Tobacco, Price Bros. et Dominion Stores déclinent de ¼ chacun. IAC perd ⅛.

Les banques sont inchangées et les autres secteurs sont stables.

Dans le secteur minier, les mines et pétroles sont généralement inchangées et modérément actives.

* * *

TORONTO — Les industrielles sont légèrement plus élevées à l'ouverture à Toronto. La séance est calme.

Les métaux usuels et les pétroles sont plutôt inactifs.

Du côté des spéculatives, Silver Miller gagne 2 cents à 17½ cents et Genex 1½ à 36½ cents.

Trois compagnies minières, suspendues il y a plus d'un an, ont été rayées définitivement de la liste par la Bourse de Toronto. Il s'agit de Phantom Industries, pour ne pas avoir publié un rapport pour l'année 1963 ; Canadian Northwest Mines & Oils, qui n'a pu améliorer sa situation financière relativement aux exigences prescrites par la Bourse et Trans continental Resources Ltd, pour avoir émis des actions sans l'approbation de la Bourse.

* * *

NEW YORK — Quelques titres se transigent intensément dès l'ouverture du marché qui

affiche une tendance irrégulièrement plus élevée.

En outre, les compagnies aériennes sont en hausse, les automobiles sont inchangées où un peu plus élevées tandis que les électroniques et les pharmaceutiques gagnent légèrement du terrain.

Ampex et Allis-Chalmers, déjà très en évidence depuis quelques séances continuent d'être transigés très activement et même plus. Ampex est coté à environ 21 7/8 et Allis-Chalmers à 28 7/8.

LONDRES — Le ton du marché est généralement calme et ferme aujourd'hui à Londres.

Les valeurs cotées en dollars sont plutôt ternes. Les titres canadiens sont en général un peu faibles mais toutefois Aluminium, Hollinger et Imperial Oil sont plus forts.

Les banques anglaises et canadiennes sont inactives.

Bowater fléchit légèrement dans le secteur des papeteries qui affiche une allure mixte.

* * *

PARIS. — La circonscription continue de régner sur le marché qui présente une physionomie à peine soutenue avec des affaires sans constance. On ne saurait dire que la résistance foncière de la cote soit entamée car les différences négatives sont presque toujours insignifiantes, mais il faut constater aussi que les ventes de routine qui se présentent ne rencontrent pas immédiatement la demande correspondante au niveau des cours de clôture précédents.

La note est toujours à un attentisme que justifie sans doute en partie les inconnues politiques que l'on sait, l'imminence de l'emprunt d'Etat qui va drainer un milliard de francs sur les liquidités, et le début de la discussion budgétaire à l'assemblée nationale, discussion qui promet d'être parfois fort animée.

cote des grains

Marché à terme : 6 octobre 1965 — 6-10-65

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	86⅜	—	—	86⅛
Déc.	—	—	—	84⅜
Mai	84⅜	—	—	84⅜
Juil.	—	—	—	84½
ORGE :				
Oct.	1.31⅜	1.31⅜	1.31⅛	1.31⅜
Déc.	1.29¾	—	—	1.29¾
Mai	1.31	—	—	1.31
Juil.	—	—	—	1.29⅛
LIN :				
Oct.	3.04	3.08½	3.04	3.07
Déc.	2.90¾	2.91½	2.89⅞	2.90½
Mai	2.95¼	2.95⅞	2.94⅜	1.95¼
Juil.	2.92⅝	2.93¼	2.92⅜	2.93
SEI

CAHIER No 4 / PAGES 59 - 76 LA PRESSE THEATRE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 7 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 232

Indonésie: l'aviation reste fidèle à Soukarno; ultimatum aux rebelles

DJARKARTA, (AFP, UPI, PA) — L'armée de l'Air indonésienne a lancé aujourd'hui un ultimatum aux forces rebelles qui luttent contre les troupes gouvernementales, à la suite du coup d'Etat du 30 septembre, leur accordant un délai de 72 heures pour mettre bas les armes, annonce la radio de Djakarta. Ceux qui ne se rendront pas, ajoute la radio, seront traités sans pitié.

Cet ultimatum apporte un démenti très net aux affirmations selon lesquelles l'armée de l'Air indonésienne s'était rangée du côté des rebelles à la suite du coup d'Etat. D'autre part, le maréchal de l'air Omar Dhani, commandant en chef de l'aviation, que l'on disait en fuite avec les rebelles, a annoncé lui-même que des officiers aviateurs indonésiens, effectuant un stage volontaire d'entrainement à la base aérienne proche de Djakarta, ont été arrêtés ce matin. On compte parmi eux des femmes officiers.

Par ailleurs, le président Soukarno et les chefs de l'armée semblent en désaccord sur l'avenir du puissant parti communiste indonésien, qui compte 3,000,000 de membres.

Le chef de l'Etat indonésien a déclaré à son cabinet hier qu'il désapprouvait la "campagne anti-communiste" lancée par l'armée à la suite de la prétendue participation du parti communiste au coup d'Etat de vendredi dernier. Six généraux ont été assassinés par les instigateurs du putsch.

Le point de vue du président Soukarno a été rendu public par M. Soubandrio, premier vice-président du conseil des ministres, à l'issue de la réunion du cabinet qui a eu lieu hier au palais présidentiel de Bogor, situé à environ 40 milles de Djakarta. M. Soubandrio, qui exerce également les fonctions de ministre des Affaires étrangères, a déclaré qu'il est porté à croire les affirmations du parti communiste selon lesquelles il n'aurait pas été impliqué au coup d'Etat.

Dans une déclaration, les chefs communistes ont soutenu que leur parti n'avait été aucunement impliqué à la tentative de putsch militaire qu'ils ont qualifié de querelle à l'intérieur de l'armée". Deux ministres communistes, M. Njoto et M. Lukman, ont apparu en public pour la première fois hier depuis les événements de la semaine dernière. Ils ont assisté à la réunion du cabinet. Toutefois, il convient de noter que M. N. Aidit, président du parti communiste, n'a pas assisté à la réunion du cabinet, dont il fait partie. (Selon Mme Aidit, le leader communiste aurait été "enlevé" par des "éléments de droite".)

Le président Soukarno — qui est âgé de 64 ans — semble convaincu qu'il a besoin des communistes pour continuer sa politique étrangère de gauche, qui tend à une amitié encore plus intime avec son principal allié, la Chine populaire. Bien que l'armée ait des preuves formelles que la brève rébellion du 30 septembre ait été menée avec des armes de fabrication chinoise (fusils, munitions et grenades à main), le président reste sourd aux arguments de l'armée et des partis de droite, et persiste à parler de "l'affaire" qui "doit être réglée de façon amicale, sur le plan politique", et il n'a jamais employé les termes "coup d'Etat". Hier, le Dr Soubandrio, parlant au nom du président qui n'avait pas voulu voir les journalistes, a fait un parallèle entre "l'événement" de vendredi dernier et d'autres événements du passé" (allusion à la rébellion de Padang (Sumatra) en 1958, à celle des Célèbes la même année, et au terrorisme du "Darul Islam").

Le président Soukarno a cependant reconnu que "les événements de vendredi dernier pourraient affaiblir l'unité indonésienne". Mais il a ajouté que des représailles à l'égard des coupables "pourraient faire le jeu des néocolonialistes et impérialistes".

Cependant, l'armée a annoncé que cinq membres marquants du mouvement communiste de jeunesse "Pemuda Rakjat" ont été arrêtés à Kampung (Djakarta) lundi dernier, par les forces de sécurité "avec toutes les preuves de leurs projets subversifs".

Sur le plan des opérations militaires, les heurts se poursuivent dans le centre de Java entre soldats fidèles au gouvernement et éléments rebelles, annonce la radio malaysienne, citant la radio de Djakarta.

Téléphoto PA

Soukarno réapparaît en public

Le président Soukarno, chef de l'Etat indonésien a fait hier, sa première apparition en public depuis la tentative de putsch militaire manqué de vendredi dernier. Le président a accepté de poser devant les photographes peu avant la réunion de son cabinet qui a eu lieu au palais de Bogor, situé à 40 milles de Djakarta. A gauche, on aperçoit M. Soubandrio, premier vice-président du conseil des ministres des Affaires étrangères.

Brésil : la crise semble être dénouée

RIO DE JANEIRO, (AFP, UPI) — La crise soudaine que l'état d'alerte militaire à Rio de Janeiro avait paru annoncer durant la nuit de mardi à mercredi, après les élections qui ont donné la victoire à l'opposition dans la majorité des onze Etats qui ont voté dimanche, a été dénouée hier, semble-t-il, avant de s'être matérialisée.

Dans une déclaration faite hier, le général Arthur Costa E. Silva, ministre brésilien de la Guerre, a annoncé que les forces armées se refusaient à intervenir dans le processus politique, et qu'elles se soumettraient inconditionnellement aux décisions du président Castelo Branco.

Cette attitude a été aussitôt interprétée comme signifiant que le régime actuel, soutenu par le gros des forces militaires, ne fera pas obstacle à l'investiture, en décembre, de MM. Negrao de Lima et Israel Pinheiro, gouverneurs élus respectivement des Etats de Guanabara et de Minas Gerais, bien que leur triomphe fut dû au vote massif de l'opposition.

La déclaration du ministre de la Guerre devrait normalement apaiser les esprits, mais les observateurs demeurent convaincus que la tension qui, mardi soir, a atteint son paroxysme, pourrait renaître.

On sait, en effet, que le groupe des civils et militaires de la "ligne dure" n'acceptent pas les victoires de l'opposition. On a l'impression que le maréchal Castelo Branco et le général Costa E. Silva sont en ce moment l'objet de pressions très fortes de la part de cette "ligne dure".

A cet égard, le ministre de la Guerre a donné, dans son discours, une certaine satisfaction à ces "révolutionnaires durs" quand il a déclaré: "Un an après notre victoire, nous avons aujourd'hui une révolution "sui generis", car nos seules difficultés sont créées par l'ardeur de ceux qui sont trop révolutionnaires. Nous ne craignons nullement une contre-révolution, mais sommes obligés, au contraire, de retenir les jeunes qui aiment trop la révolution".

Les déclarations de M. Costa E. Silva indiquent, selon tous les observateurs, que les autorités fédérales essaient actuellement de gagner du temps pour résoudre le problème créé par les élections, tout en donnant une satisfaction aux représentants de ceux qui veulent continuer la révolution "dans la pureté et la dureté".

Washington demande à l'OEA de l'aider à accueillir les réfugiés cubains

WASHINGTON, (AFP) — Le gouvernement américain a invité tous les pays latino-américains à participer, aux côtés des Etats-Unis, à la tâche humanitaire d'accueillir les Cubains qui désirent quitter leur pays.

"Tous les pays américains ont non seulement une responsabilité et un intérêt communs dans la question cubaine en général, mais ils ont aussi un intérêt particulier pour la condition du peuple cubain", a déclaré devant le conseil de l'OEA le représentant des Etats-Unis, M. Ward Allen. Il a ajouté que le transport des réfugiés ne violerait aucunement l'embargo sur les communications avec Cuba imposé l'an dernier par l'OEA, car cet embargo est automatiquement levé pour les transports qu'imposent des raisons humanitaires.

Le secrétariat d'Etat a transmis hier au gouvernement cubain, par le truchement de l'ambassade helvétique à La Havane, des précisions sur les dispositions qui vont être prises pour permettre le transfert de réfugiés cubains de l'île des Caraïbes aux Etats-Unis de façon ordonnée et appropriée.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Marshal Wright, a insisté sur la nécessité pour les exilés cubains actuellement sur le sol américain de rester sur place afin qu'il soit plus facile de les contacter, de s'abstenir de prendre des initiatives ou des dispositions personnelles et de s'abstenir de toute action susceptible de gêner l'arrivée des réfugiés ou leur hébergement et leur réinstallation. M. Wright a évoqué la possibilité de l'installation de certains de ces réfugiés en dehors des Etats-Unis.

Dans un communiqué publié hier après-midi, le comité international de la Croix-Rouge a indiqué qu'il avait pris connaissance de la déclaration du président Johnson. Il a précisé que si un accord se réalise par la voie diplomatique et que si Washington et La Havane désirent sa coopération, il sera heureux de contribuer, sur le plan strictement humanitaire, à la réussite de l'action.

La Chine à l'ONU: plaidoyer de la Hongrie et refus de Formose d'interpréter dans ce sens l'appel de Paul VI

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères de Hongrie, M. Janos Peter, premier orateur dans le débat général de l'assemblée hier, a fait un long plaidoyer en faveur de l'admission à l'ONU de la Chine populaire, "qui, elle, peut fort bien se passer de l'organisation, mais dont l'absence prolongée risque d'amener la dissolution des Nations unies".

"Les Etats-Unis ont peut-être le droit de maintenir des réserves à l'égard de l'attitude de la Chine populaire dans certains problèmes internationaux, mais ils n'ont aucune justification, politique ou morale, pour lui fermer la porte de l'organisation internationale", a dit le ministre hongrois.

Par ailleurs, au sujet de l'admission de Pékin aux Nations unies, l'ambassadeur de la Chine nationaliste aux Etats-Unis, M. Chow Shu-kai, a affirmé hier que l'appel pour la paix lancé lundi de la tribune des Nations unies par le pape Paul VI ne signifie pas que le chef de l'Eglise catholique souhaite que la Chine communiste soit admise à l'ONU.

La France lève ses réserves vis-à-vis de l'ONU

PARIS, (AFP) — M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, qui vient de rentrer de New York, a fait hier au conseil des ministres un compte rendu très positif sur les activités de l'ONU. Il a rendu d'autre part hommage au discours du pape Paul VI, qui a recueilli, dit-il "le respect et la considération unanimes" et, d'autre part, a exprimé sa satisfaction devant l'évolution en cours au sein de l'organisation internationale.

Ainsi, la réserve que la France avait naguère témoignée à l'égard de l'ONU semble être entièrement tombée. Ce qui ne veut pas dire toutefois qu'elle soit disposée dès maintenant à concrétiser son attitude nouvelle sous la forme tangible d'une contribution financière volontaire.

Comme le ministre des Affaires étrangères l'a indiqué dans son discours devant l'Assemblée de l'ONU, la France estime qu'il faut "remettre de l'ordre dans la maison." Alors seulement un geste de sa part pourrait avoir un effet utile.

L'équilibre budgétaire

Sur ce point, M. Couve de Murville, selon le compte rendu des délibérations du conseil des ministres donné par M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, a signalé qu'effectivement les Nations unies "semblaient faire un effort en vue de réaliser l'équilibre budgétaire, ce qui implique que les dépenses devront être comprimées."

L'ONU est donc sur la bonne voie, mais les décisions concrètes restent à prendre.

La sonde Luna-7 atteindra son objectif ce soir

MOSCOU, (AFP-UPI) — La station automatique soviétique "Luna-7" se rapproche de son objectif alors que circulent de plus en plus nombreuses les rumeurs voulant que les Soviétiques tentent encore une fois de faire effectuer à leur engin un "atterrissage en douceur" sur la lune. Cet exploit serait une "première" mondiale.

L'agence Tass a annoncé que "Luna-7" atteindrait son objectif à 1 h. 08 la nuit prochaine (6 h. 08 ce soir, heure de Montréal). Les communications avec le navire spatial sont stables et tout fonctionne comme prévu, a ajouté Tass.

La G.-B. propose à l'ONU l'étude des moyens pacifiques de régler les problèmes du monde

NATIONS-UNIES, New York (AFP, UPI, PC) — M. Michael Stewart, secrétaire d'Etat au Foreign Office, a proposé, aujourd'hui à l'Assemblée générale de l'ONU, l'établissement sous l'égide de l'organisme mondial, d'un comité d'experts politiques et juridiques pour faire une étude approfondie des méthodes de règlement pacifique des différends internationaux. Le chef de la diplomatie britannique s'est d'autre part prononcé pour un cessez-le-feu au Vietnam, suivi d'un terme "à toute intervention" et d'une conférence pour régler le problème vietnamien.

M. Stewart a encore suggéré la création d'un fonds pour les futures opérations de paix de l'ONU et l'établissement d'un groupe de personnalités qualifiées pour des missions de médiation, de conciliation ou d'enquête.

Le ministre a réitéré la position britannique sur la question de l'admission de la Chine aux Nations unies. La Grande-Bretagne a proposé à plusieurs reprises que le régime de Pékin soit représenté à l'ONU.

Concernant sa proposition visant à étudier des méthodes de règlement pacifique des différends internationaux, M. Stewart a précisé qu'il existe actuellement un certain nombre de méthodes pour maintenir la paix, mais que celles-ci n'avaient pas été utilisées pleinement. Une étude pourrait faire ressortir d'autres méthodes, a dit le ministre.

Sur la question vietnamienne, le secrétaire au Foreign Office s'est exprimé dans les termes suivants : "La lutte continue au Vietnam. Le gouvernement britannique estime que le problème pourrait être réglé, au cours d'une première étape, par l'arrêt des hostilités". Que toutes les interventions cessent et organisons ensuite une conférence sous n'importe quelle égide qui paraisse prometteuse, a ajouté M. Stewart. Obtenons de cette conférence une situation dans laquelle le Sud-Vietnam, ainsi que le Nord-Vietnam, soient à l'abri d'attaques, a-t-il dit.

"Il faudra alors engager un programme de reconstruction administré par les Nations unies, a préconisé M. Stewart. Ainsi nous pourrons créer les conditions nécessaires dans lesquelles peuvent émerger au Sud-Vietnam et au Nord-Vietnam des gouvernements représentatifs de leurs populations, dans lesquelles les deux pays seront complètement neutres, sans troupes ni bases étrangères, et seront en mesure de déterminer par un libre choix les relations futures qu'ils veulent établir entre eux."

Un chalutier canadien "pêche" une bombe amorcée

CAPE HENRY, Virginie, (UPI) — Une bombe amorcée a été recueillie en plein océan par un chalutier de la Nouvelle-Ecosse, faisant peser une grave menace sur l'équipage et le bateau avant qu'elle ne soit neutralisée.

L'engin, d'une longueur de trois pieds, s'est pris dans un filet de pêche, dans la région connue sous le nom de "jonction des torpilles". C'est à cet endroit que dernièrement, une explosion a coulé le chalutier "Snoopy", tuant 8 marins. On croit que le "Snoopy" a frappé une torpille.

La nuit dernière, le "Lady Anna" était à 63 milles au large des côtes américaines quand il fit sa dangereuse prise. La bombe a finalement été désarmorcée par une équipe du génie de la Marine qui avait rejoint le chalutier canadien au phare de Chesapeake.

L'amorce de la bombe sera rejetée à la mer, mais cette fois à un endroit où l'Atlantique atteint 6,000 pieds de profondeur. Le capitaine du chalutier, M. Guy d'Entremont, a révélé que l'engin avait trois pieds de longueur et un diamètre de 14 pouces.

La Marine a identifié l'engin et déclaré qu'il s'agissait d'une bombe anti-sous-marins jetée du haut des airs. L'endroit où il a été pêché était une région de pratique de tir pour les avions américains durant la dernière guerre.

Le surnom de "jonction des torpilles" donné à la région provient du fait qu'un très grand nombre de navires alliés ont été coulés à cet endroit.

Les voyages de Paul VI : discrétion absolue

CITE DU VATICAN, (Reuter, UPI, AFP) — Le Vatican est quelque peu "ennuyé" par le flot d'informations non officielles touchant aux futurs déplacements du Pape, à la suite de sa mission de paix aux Nations Unies, a-t-on annoncé hier de sources vaticanes.

Ces sources précisent que le pape a ordonné "la plus absolue discrétion" afin que les sondages effectués en vue de ses prochains voyages puissent se dérouler dans le secret.

Malgré cette rigueur, due à l'exagération de certaine presse (qui a même été jusqu'à parler sérieusement d'une visite du pape à Pékin), on sait généralement que les visites suivantes sont envisagées par le Saint-Père prochainement :

1. Un tour, en mai prochain, des sanctuaires européens dédiés à la Vierge Marie, incluant Fatima, au Portugal, Lourdes, en France, et ceux de Pologne et de Tchécoslovaquie ; il s'agirait en ce cas de la première visite d'un pape en pays communiste.

2. Une "première" visite aux Etats-Unis (le voyage de lundi dernier avait pour but officiel une visite aux Nations unies) et, peut-être, en Amérique latine.

3. Une visite en Grande-Bretagne à l'occasion de l'inauguration de la cathédrale catholique de Liverpool, en mai 1967. D'autres déplacements sont également évoqués, mais rien de précis n'a encore été décidé.

Fidel Castro accuse Pékin de tout faire pour envenimer son désaccord avec Moscou

LA HAVANE, (AFP, Reuter, PA) — "Nous pouvons diverger sur un point ou une question ou de nombreuses questions avec d'autres partis communistes, mais les divergences, quand elles sont honnêtes, sont appelées à être passagères. Ce que nous ne ferons jamais, c'est insulter d'un côté et demander de l'autre. Nous, nous saurons maintenir nos désaccords provisoires dans les limites de la décence. Nous savons que l'ennemi de l'humanité c'est l'impérialisme et jamais on ne pourra nous faire dire que ceux qui nous ont aidés à l'écraser sont des complices de l'impérialisme."

Ces paroles de Fidel Castro soulignent à quel point, notent les observateurs, le chef du gouvernement cubain se montre irrité par la persistance du désaccord idéologique Moscou-Pékin. Rarement aussi clairement, bien qu'en termes choisis, il n'avait reproché aux communistes chinois leur position et la persistance de leurs attaques.

Fidel Castro refuse absolument d'appliquer aux Soviétiques le terme de "complice de l'impérialisme" employé par Pékin. Pour Castro, les Soviétiques furent, dès les premiers jours, de fidèles amis de la révolution cubaine qu'ils n'ont cessé depuis d'appuyer politiquement, stratégiquement et matériellement.

Les observateurs rappellent qu'il y a quelques mois le leader cubain avait condamné "ceux qui sèment la pomme de discorde dans le camp socialiste et qu'il avait signalé ne plus vouloir à Cuba de propagande insistant sur les divergences du camp socialiste.

"Che" Guevara est-il mort ?

Le journal argentin "El mundo" se demande si la lettre de "Che" lue dernièrement à La Havane par Fidel Castro n'est pas apocryphe.

Le journal souligne que la lettre est datée du 1er avril, c'est-à-dire de quelques jours avant le soulèvement de Saint-Domingue, que c'est un document tapé à la machine sans autre signature que "Che", ce qui est une preuve d'authenticité insuffisante. Elle a été lue en présence de la femme de Guevara, qui était en grand deuil. Rien n'a été dit sur le lieu où se trouve actuellement Guevara, ni sur ce qu'il a fait pendant six mois. "Tout cela n'invite-t-il pas à penser que "Che" est mort... qu'il est tombé comme un révolutionnaire intégral ?" demande le journal.

C'est M. Joel Domenech, membre du comité central du parti et secrétaire général du parti à La Havane, qui a été désigné officiellement pour succéder à M. Ernesto "Che" Guevara comme ministre cubain de l'Industrie.

On apprend d'autre part que le frère de Fidel Castro, Raul, est en route vers l'URSS. La radio de La Havane, qui a annoncé cette nouvelle, n'a pas précisé le but de ce voyage. L'agence "Tass" a annoncé hier, l'arrivée à Varna, en Bulgarie, d'une délégation militaire cubaine dirigée par le major Raul Castro.

Les Tibétains tentent de bloquer une route chinoise près du Sikkim

LA NOUVELLE-DELHI — (UPI, AFP, PC) — La radio indienne rapporte aujourd'hui que des Tibétains tentent de bloquer une route de ravitaillement chinoise près de la frontière du Sikkim en utilisant des tactiques de guérilla.

Selon la radio et les agences de presse indiennes, environ 5,000 hommes de la tribu Khampa participent à l'opération visant à bloquer la route du Sé-tchouan qui relie Pékin au Tibet. Ces guérilleros constituent un "gros mal de tête" pour le gouvernement communiste chinois, ajoute-t-on.

Plusieurs sections de la route auraient déjà été détruites par ces guérilleros.

Cependant le chargé d'affaires indien à Pékin, M. Jagat Mehta, est rentré à la Nouvelle-Delhi afin d'étudier l'état des relations sino-indiennes avec le gouvernement. Celui-ci s'inquiète de l'activité militaire accrue des Chinois à la frontière sino-indienne et de l'amitié grandissante de Pékin avec le Pakistan.

De son côté, le Pakistan a demandé aux Nations unies d'envoyer une commission représentative des quatre grandes puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS et France) dans la péninsule indienne pour surveiller le respect intégral des résolutions de l'ONU relatives au conflit indo-pakistanais.

Dans sa lettre au Conseil de sécurité, l'ambassadeur du Pakistan déclare que la trêve risque d'être définitivement rompue par suite d'une reprise de la guerre avec l'Inde.

Cet avertissement du Pakistan vient au moment où les 4 grandes puissances apparaissent divisées sur la question du contrôle et du financement d'un corps de paix sur le sous-continent asiatique.

On croit savoir que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne accorderaient leur appui entier au plan du secrétaire général U Thant visant à accroître le contingent "d'observateurs" dans cette zone; le financement de ce projet est estimé à quelque $3 millions.

Par contre, la France et l'URSS marqueraient leur opposition au plan de M. Thant, principalement parce que les deux pays estiment que le contrôle et le soutien de la force de paix est du domaine exclusif du Conseil de sécurité.

Danger d'une offensive majeure

Le représentant du Pakistan, en réclamant l'envoi d'une commission sur le sous-continent, a averti les Nations unies que "l'Inde est sur le point de lancer une offensive majeure qui ne pourrait que détruire l'accord de cessez-le-feu".

"Si l'Inde agit de la sorte, a dit le représentant, le Pakistan n'aurait d'autre solution que de faire face à la menace indienne avec toutes les forces militaires à sa disposition, et que de prendre les initiatives qui pourraient être nécessaires, dans l'exercice de ses droits de défense."

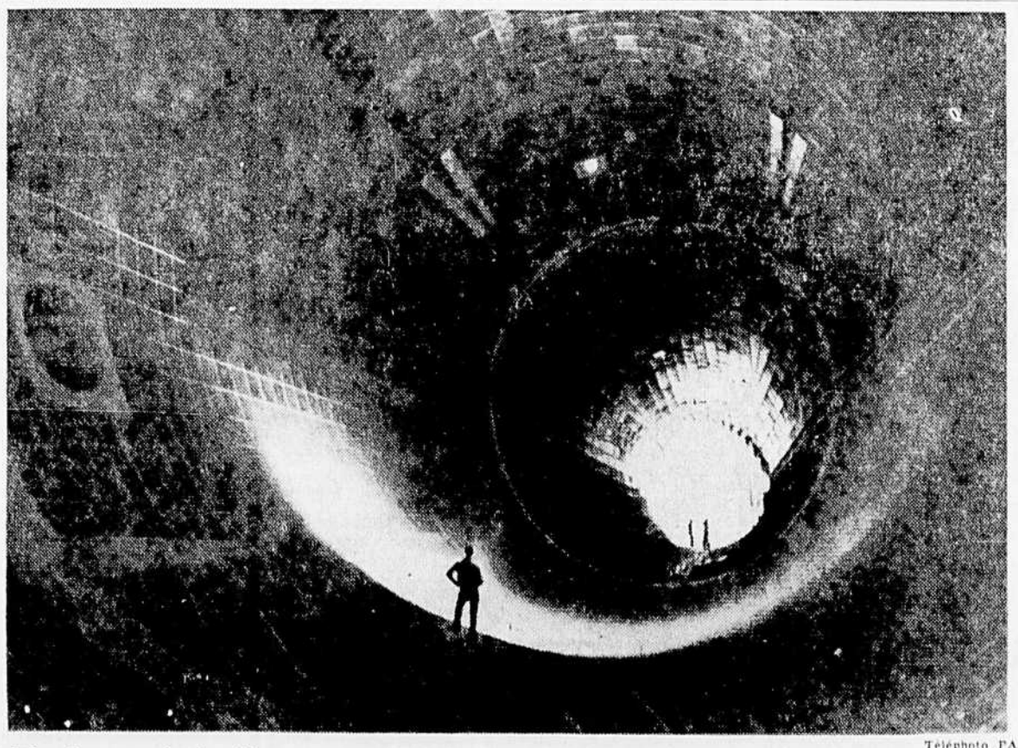

Téléphoto PA

Marche vers la lumière

Cette photo, qui semble tirée d'un film d'horreurs au cours duquel le héros, après nous avoir fait passer par toutes sortes de transes, aboutit en fin de compte à la lumière au bout d'un interminable tunnel, montre bien en fait un tunnel, mais c'est un ouvrage qui n'a rien de diabolique. Il s'agit d'un tunnel dans lequel sont faites les expériences de vol simulé et de vélocité pour les avions de l'avenir qui atteindront 2,800 m.p.h. D'un diamètre de 55 pieds, il est isolé avec des panneaux d'acier inoxydable qui peuvent supporter une chaleur de 650 degrés.

Opération sérieuse mais risques minimes pour Johnson

WASHINGTON, (AFP) — A la veille d'être opéré de la vésicule biliaire, le président Lyndon Johnson a tout mis en oeuvre hier, pour démontrer qu'il n'est pas sérieusement malade et qu'en tout état de cause il va se soumettre au bistouri du chirurgien dans les meilleures conditions physiques possible.

Non seulement le chef de l'exécutif s'est promené à l'extérieur des jardins de la Maison Blanche, serrant les mains des passants qui se tendaient vers lui, mais il a tenu à assister à un déjeuner des caricaturistes américains qui avait lieu au National Press Club et auquel sa présence n'avait pas été annoncée.

Souriant, détendu et visiblement de bonne humeur, le président semble être dans les meilleures conditions pour subir l'opération qui l'attend demain matin à l'hôpital naval de Bethesda dans la banlieue nord-ouest de la capitale fédérale.

On ignore encore l'heure à laquelle le président passera sur la table d'opération. On sait seulement qu'il entrera à l'hôpital, ce soir, après avoir assisté à une réception de parlementaires à la Maison Blanche.

Toutes les indications que l'on recueille dans les milieux médicaux tendent à confirmer que la présence de calculs n'a été vérifiée que dans la vésicule même et qu'il s'agit d'un cas normal de troubles de cet ordre. L'opération de la vésicule est sérieuse mais, affirment les médecins, ses risques sont minimes. Le fait que M. Johnson ait eu une crise cardiaque en 1955 ne constitue pas, aux yeux du corps médical, un élément de crainte supplémentaire.

L'intervention chirurgicale de M. Johnson sera la première pratiquée depuis neuf ans sur un président des Etats-Unis. M. Dwight Eisenhower était en effet passé sur la table d'opération en 1956 pour une occlusion intestinale alors qu'il avait eu, lui aussi, une attaque cardiaque quelque temps auparavant.

Sur le plan constitutionnel, tout a été prévu pour qu'en cas d'indisposition du président, le vice-président Hubert Humphrey puisse prendre les décisions qui incombent au chef du gouvernement, mais les probabilités d'une absence au pouvoir de M. Johnson sont extrêmement faibles. Il ne sera en fait indisponible que pendant la durée de l'effet de l'anesthésie.

L'annonce par le président Johnson qu'il se soumettrait à une intervention chirurgicale n'a pas entraîné de réaction à Bonn en ce qui concerne la fixation de la date à laquelle le chancelier Ludwig Erhard compte se rendre en visite aux Etats-Unis.

A Moscou, "Les Izvestia" a annoncé hier, en première page, l'opération prochaine du président Johnson. Le journal relève le caractère "inattendu" de la nouvelle de la maladie du président.

avis de DÉCÈS

ABRAN (Gracia) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Gracia Gauthier, épouse de feu Henri Abran, mère de Roland et Fernande (Mme Claude Arcand) belle-mère de Mme Roland Abran (Gisèle Picard). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARY (Johnny) — Accidentellement, à Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Johnny Alary, pensionnaire de la Commission Transport Montréal, époux de Berthe Lalande, demeurant à 8281 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Solange) — Accidentellement à Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme Solange Beaudoin, née Solange Pelchat, demeurant au 2905 Boul. Langelier, appt 5. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy, Inc.,
7018 rue Marseille (coin Hays)
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Antoine) — Accidentellement à Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antoine Beaudoin, époux Anne-Marie Gingras, demeurant au 2640 Place Granby, appt 301. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy, Inc.,
7018 rue Marseille (coin Hays)
pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (C. Raymond) — A Montlaurier, le 5 octobre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé le Dr C. Raymond Beaudoin, époux de Jeannette Blanchard, demeurant au 4741 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEFEUILLE (Géraldine) — A Waterloo, le 6 octobre 1965, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme René Bellefeuille, née Géraldine Clément, demeurant 860, avenue de l'Est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo-Paul Ledoux,
à Waterloo,
pour se rendre à l'église St-Bernardin de Waterloo, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Emile) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emile Blain, autrefois épicier-boucher de Ville-Emard, demeurant à 3923 Boul. Monk, frère de Théodat et Roma. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6239 Boul. Monk
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLETTE (Emile) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emile Brouillette, employé de la Commission du Transport de Montréal, époux d'Alda Brouillette, demeurant 2800 Chambly, père de Gilberte, Emerencia, Lucienne, Cécile, Vianney, Irénée, Hector, Bernard, Estelle, Noella. Il laisse de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

CARDINAL (Marie-Louise) — A l'hôpital Reddy Memorial, mercredi le 6 octobre 1965, est décédée Marie-Louise Cardinal, fille de feu Maximin Cardinal et d'Emma Millard. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron and Son
2252 rue St-Antoine
Service à l'église St-Léon de Westmount, samedi à 8 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Elle était membre du Tiers Ordre de saint François. S.V.P. pas de fleurs.

CORBEIL (Antonio) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Antonio Corbeil, pensionnaire de l'Hydro-Québec et de la Corporation du Gaz Naturel, époux de Reine Brisette, demeurant à 3223A, Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e avenue, Rosemont
à 10 h., pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Rome) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Rome Corbeil, époux d'Annette Joly. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 Beaubien est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE BELLEFEUILLE (Marguerite) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mlle Marguerite De Bellefeuille, fille de feu Omer De Bellefeuille et de feu Flora Duhaime, demeurant 1690 Laurier est, soeur de Mme J. Perras et tante de Gaston et Marcelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGUIRE (Paul) — A Montréal-Nord, le 6 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Paul Deguire, employé de McDonald Tobacco, époux d'Yvonne Piché, père de Réal, Micheline et Francine demeurant à 10,823 St-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Mary Bertha) — A l'hôpital Queen Elizabeth de Toronto, mercredi le 6 octobre 1965, est décédée Mary Bertha Pratt, épouse d'Hector Demers; mère de Mme Margot Pierdon et de Mme Martin Livingston. La dépouille mortelle est exposée au salon
Trull Funeral Home
2704 Yonge, Toronto
Service funèbre à la chapelle vendredi à 1 p.m. Inhumation au cimetière St. James.

DE SERRES — A l'hôpital d'Albany, New York, est décédée Fernande De Serres, épouse de feu Ovide Choinière, mère d'Edouard, André, Marianne. La soeur de Joseph-Edouard De Serres, Père Blanc actuellement en Afrique, de Reginald, F.I.C., d'Alfred Mane, Soeur Joseph-Etienne (Jeannine), S.S.C., Laval-des-Rapides. Le service à St-Joseph-Cohès, vendredi le 8, à 9 heures.

DI NARDO (Antonio) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Di Nardo époux de feu Berta Rosa; père de Vicky, Michel, Johnny, Mme Johnny Corbeil (Dora), Dante, Mme Roger Gariépy (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Roland) — A Montréal, le six octobre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Dupuis, époux de Marguerite Benoit, demeurant à 4060 rue Jean, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie-IX
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-André-d'Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Omer) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Omer Emard, époux de feu Rosanna Emard, demeurant à 6222 Dumas. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6239 boul. Monk
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

FAUVEL (René) — A Cité LaSalle, le 5 octobre 1965 à l'âge de 51 ans est décédé M. René Fauvel, époux de Marie-Anne Ladouceur, demeurant 395, 8e LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin
7619, boul. LaSalle
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Aline) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Guillaume Favreau, née Aline Poliquin. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Ernestine) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Henri Filion, née Ernestine Lefebvre, demeurant 8441, boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sansceartier
4036, rue Belair (angle Boul. Pie IX et 21e ave)
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENZA (Katherine) — A Montréal, le 6 octobre 1965 est décédée Mme Adolphe Frenza, née Katherine Rousselle, demeurant 10,209 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri Bourassa Est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Roméo) — A Québec, le 6 octobre 1965, à l'âge de 69 ans 9 mois, est décédé M. Roméo Gagné, époux de Dame Alphonsine Gaznon, demeurant à 638 rue Bagot, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
Sylvio Marseau
370 rue Marie-de-L'Incarnation
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Victor) — Subitement à St-Lambert, le 6 octobre 1965 à l'âge de 73 ans est décédé M. Victor Gaudet, pensionnaire de la Commission des Transports de Montréal, autrefois de St-Jean, époux de Corinne Martin, demeurant 30 rue St-Denis, St-Lambert, père du docteur Albert Gaudet m.d., Claude et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 rue Lorne
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Pit) — Subitement à Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 58 ans est décédé Rosario (Pit) Gauvreau, agent de distribution, époux de Gilberte Tartinville. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul A. Fortin
835 ave Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Joseph) — A Montréal-Nord, le 5 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph (Jos) Gendron, époux de Marguerite Gendron (Maggie), demeurant 12,102 l'Archevêque, appt 207, père du docteur Roland Gendron, du service de la santé de la cité de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri Bourassa Est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATON (Joseph Antoine) — A Ste-Thérèse, le 6 octobre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Antoine Graton, époux de Guilhelmine Leroux, demeurant à 9, Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Armand) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Armand Groulx, époux de Marguerite Leduc, père de Joseph, Pauline (Mme Marcel Leduc) et Gabriel. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt,
3920, chemin de la Côte-Vertu,
St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Yvonne) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Yvonne Guay, ex-infirmière de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (J.-Raymond) — A Montréal, le 6 octobre 1965 à l'âge de 56 ans est décédé M. J.-Raymond Guilbault, garagiste, époux de Gabrielle Dulino. La dépouille mortelle est exposée à la résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

GUINDON (Noël) — A l'Ile Perrot, le 5 octobre 1965, à l'âge de 52 ans 10 mois, est décédé M. Noël Guindon, époux d'Yola Maio, demeurant au 230, 6e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Germaine) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jean-Charles Harvey née Germaine Dechesnes, demeurant 5415, ave, du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
23 est, ave, Laurier,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENS (Ferdinand) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 74 ans est décédé Ferdinand Hens, époux de feu Yvonne Parent, demeurant chez sa fille, Mme Moe Albert Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien Est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Omer-Charles Labelle, née Marie-Juliette-Adrienne Goulet, mère de Manon, demeurant à 11073 Paris. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Marie-Rose) — A St-Hermas, le 4 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Adélard Lafond, née Marie-Rose Paiement. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Filion
St-Hermas
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Joseph Napoléon) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Joseph Napoléon Lafortune, époux de feu Bella Lafortune, frère de Félix, Edmond, Georges, Mme Gaston Senécal (Eugénie), Mme Maurice Belleau (Aurore). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Placide, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (William) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. William Laframboise, époux de feu Maria Laframboise, demeurant à 2270 Papineau, appt 2, père d'Alice (Mme R. Madison), Marie-Thérèse (Mme C. Tarrent), Cécile (Mme H. Eno), de Rochester, New York, et de Maria (Mme W. Badour). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 6 h. 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 7 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Irénée) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Irénée Lalumière, époux de feu Germaine Beaupré, demeurant à 10,738 Iberville, père de Marcel, Robert, Hélène (Mme A. Cobetto), Huguette (Mme A. Cobetto). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Gérard) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Gérard Laporte, époux de Lucienne Touchette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducles, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église de la Visitation Sault-au-Récollet, où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de St-Paul-de-Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Jeanne) — A Lachute, le 5 octobre 1965, est décédée Jeanne Lavigne, épouse de feu le notaire Félicien Lavigne, demeurant 199 chemin Béthanie, mère de Mme Royal Carrière (Marcelle). Elle est exposée aux salons situés à
660, rue Principale,
jusqu'à jeudi après-midi à 1 heure, transportée aux salons
Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute.
Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, à 2 heures, à l'église St-Anasthasie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGUEUR (Rosario) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Rosario Lavigueur, époux de Béatrice Lamarche, demeurant à 100 Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Agnès) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, 1 mois, est décédée Mme veuve Hormidas Leblanc, née Agnès Perreault, demeurant 2561 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARLEAU (Maria) — A Pointe-aux-Trembles, le 6 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme Armand Marleau, née Maria Lapointe demeurant à 501 Ste-Anne, Pte-aux-T. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est
à midi 15 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pte-aux-T., où le service sera célébré à midi 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Cécile) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 4 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Bernard Marsolais née Cécile Venne, demeurant à la Côte-St-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée,
236, 12e avenue, St-Lin,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Jean-Baptiste) — A Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 6 octobre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Massé, secrétaire de la Commission scolaire de Ste-Marthe, secrétaire municipal du Village et secrétaire municipal de la paroisse, époux de Maria Dumoulin. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Felx
Ste-Marthe
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND (Lorenzo) — A Détroit, Michigan, le 5 octobre 1965 à l'âge de 61 ans est décédé Lorenzo Mayrand, époux de Madeleine Bissonnette, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
2845 Boul. St-Martin
(Chomedey Ville de Laval)
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Oscar) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 73 ans est décédé M. Oscar Monette, époux de Eva Leduc, demeurant à 100, Victoria, Longueuil, père de Wilfrid, Gilles, Robert et de Mme Paul-Emile Lavoie (Hermance). Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (William) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. William Ouimet, époux de feu Rose Anna Grimard, demeurant à 3491 Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse, coin
11e ave, Rosemont
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRICE (Denise) — Accidentellement à La Salle, le 5 octobre 1965, à l'âge de 8 ans, est décédée Denise Patrice, fille de Jean-Aimé Patrice et Marie-Blanche Dionne. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 heures pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labourée, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Zénaïde) — A Varennes, le 5 octobre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Raoul Provost née Zénaïde Provost. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lucien Gervais,
130, rue Ste-Anne,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire dons aux Pères Blancs d'Afrique.

QUEVILLON (Roméo) — A Rivière-des-Prairies, le 5 octobre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Roméo (Chic) Quévillon, époux d'Evelyne Larivière, demeurant 11250, 60e, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE (Horace) — A Montréal, le 6 octobre 1965 à l'âge de 62 ans est décédé M. Horace Racette, époux de Germaine Loiseau. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,326 rue St-Laurent
à 8 hrs pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANCOURT (Albert) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Albert Rancourt, époux en 1ères noces de Germaine Cholette et en 2e noces de Gilberte Gamache, demeurant au 2103 Joliette. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

DUBOIS (Maurice) — Samedi, le 9 octobre 1965, à 7 h. 30, à l'église St-Pierre-Apôtre, sera chantée une grand-messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Maurice Dubois, fils de feu Horace Dubois et de Bertha Courtois. Recommandée par sa mère. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Eugène) — A Salaberry de Valleyfield, le 6 octobre 1965, à l'âge de 56 ans est décédé M. Eugène Richer, propriétaire de la Maison Richer et Frères, de Valleyfield, époux d'Anita Reynolds, demeurant à 132 Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINETTE (Denis) — Accidentellement, à l'Assomption, le 4 octobre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé Denis Robinette, fils de Almanzar Robinette, vendeur d'automobiles, et d'Eliane Pimparé, demeurant à 128 Dorval, l'Assomption. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault,
371, boul. l'Ange-Gardien,
l'Assomption,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARAZIN (Antoine) — A St-Bruno, le 5 octobre 1965, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédé M. Antoine Sarazin, époux de Marianne Therrien, demeurant rang des Vingt, St-Bruno. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSE (Emile) — A St-Laurent, le 6 octobre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Emile Tassé, époux de Emma Perreault. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Maurice) — A sa demeure, mercredi le 6 octobre 1965, est décédé Maurice Tessier, époux de Jeannette Montreuil; père de Mme Jean-Pierre Saumier (Bernadette) et de Paul-Emile. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.-P. Feron and Son
2252 rue St-Antoine
Service funèbre à l'église St-Irénée, samedi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

THINEL (Albert) — A Montréal, le 7 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Albert "Willie" Thinel, époux d'Eugénie Mathurin, demeurant à 8764A, St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Jean-Paul) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Jean-Paul Trudeau, époux de Gisèle Bellerose. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Laval où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Mathieu de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURENNE (Antoine) — A Lafléche, le 6 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Antoine Turrene, époux de Germaine Beauchamp, demeurant à 1415 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
2219, rue Grande-Allée
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON (Réjeanne) — A Ville St-Michel, le 6 octobre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Emile Turgeon, née Réjeanne Bourbonnais, demeurant à 7106, 22e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sansceartier
4036 rue Bélair
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURPIN (Louis Henri) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Louis Henri Turpin, époux d'Arzelia Dazenais. Les funérailles auront lieu vendredi le